هكذا من الإمل

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Toni Morrison, la guerrière
■ Le renouveau cubain



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16589 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 29 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ « Cellule de crise » : le démenti

L'Elysée et Alain Juppé ont démenti, mercredi 27 mai, les informations du *Monde* concernant l'existence d'une *« cellule de crise »* destinée à protéger l'ancien premier ministre. *Le Monde* maintient l'intégralité de ses informations. p. 31

■ Panique financière en Russie

Pour empêcher à tout prix une dévaluation du rouble, la banque centrale a triplé ses taux d'intérêt (de 50 à 150 %). p. 2

■ Pakistan-Inde : le ton monte

Islamabad accuse New Delhi de se préparer à attaquer ses installations nucléaires. Un essai nucléaire pakistanais serait imminent. p. 4

■ La violence des mineurs en débat

Le traitement juridique et pénal de la délinquance des mineurs divise le gouvernement. Jean-Pierre Chevènement veut *« refonder le dispositif en vigueur »*, Elisabeth Guigou souhaite maintenir l'ordonnance de 1945. p. 8



CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Vingt-deuxième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. 28 mai : François Mitterrand se pose en futur président de la République ; Cohn-Bendit est à la Sorbonne, il a réussi à revenir d'Allemagne. p. 12 et 13

■ Aerospatiale : ouverture du capital

Afin de permettre les regroupements européens, le gouvernement a décidé d'ouvrir le capital de l'entreprise d'aéronautique. p. 17

■ Chasse : polémique dans la majorité

La polémique sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau s'envenime. Le PS *« déplore »* l'attitude du gouvernement. p. 7

■ Pour Air France

Un point de vue de Jean-Cyril Spinetta, PDG de la compagnie aérienne. p. 14

■ Sampras éliminé

Le numéro un mondial du tennis a chuté dès le deuxième tour du tournoi de Roland-Garros. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 529 - 7,50 F



Le dynamisme record de l'industrie

● La production industrielle croît à un rythme de 8 % ● Selon l'Insee, les chefs d'entreprise sont confiants et optimistes ● Les investissements redémarrent et la consommation intérieure reprend ● Mais les Français restent pessimistes pour l'avenir, tout en créditant M. Jospin de son action

LES CHEFS D'ENTREPRISE sont confiants et optimistes. La croissance de la production industrielle, qui a atteint 8 % en tendance sur un an, devrait se poursuivre selon l'enquête mensuelle de l'Insee, publiée jeudi 28 mai. L'activité *« a réaccéléré au cours des derniers mois »*, souligne l'institut et le solde d'opinions favorables des entrepreneurs sur la production atteint même son *« maximum historique »*. Cette croissance est due aux bonnes exportations et à la reprise de la consommation intérieure, appuyée sur la hausse des revenus et le début de la diminution du chômage. Les investissements redémarrent. Les industriels envisagent, pour la première fois depuis longtemps, d'augmenter leurs capacités. Toutes les branches industrielles bénéficient de cette croissance. La loi sur les 35 heures ne semble pas casser l'optimisme des industriels. La seule ombre au tableau est la crise asiatique qui va donner aux groupes japonais ou coréens des armes pour casser les prix.



Un an après son arrivée à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin bénéficie de cette conjoncture économique très favorable. Loin d'éroder ou de malmener son image personnelle, la fonction de premier ministre semble au contraire la fortifier. Cette réussite tient à l'homme, à sa méthode de gouvernement et à l'approbation par les Français des premières initiatives emblématiques du gouvernement, comme les 35 heures ou les emplois-jeunes. Elle résulte également du marasme de l'opposition politique de droite. Toutefois, les Français restent largement pessimistes pour l'avenir et se disent toujours mécontents de la façon dont ils sont gouvernés.

Lire page 16 et nos autres informations page 5

Les concubines chinoises débarquent à Hongkong

HONGKONG
de notre envoyé spécial

C'est dit crûment dans une petite annonce du quotidien *Apple Daily*, un journal populaire de Hongkong : *« Ceux qui veulent une deuxième ou une troisième femme, étudiez ma suggestion. Cela coûte seulement 5 000 dollars HK (4 000 francs français) de vivre avec moi. »* La proposition émane d'une Chinoise de la province du Hunan. D'autres encarts de la même eau emplissent la rubrique. En échange d'une rente, la concubine chinoise s'offre. Deuxième ou troisième, peu importe.

La flambée du concubinage transfrontalier est en train de semer la discorde dans les foyers hongkongais. C'est le fruit empoisonné des épousailles entre Hongkong et la Chine. Le phénomène ne date pourtant pas de la rétrocession à la Chine, le 1er juillet 1997. Il a commencé il y a une quinzaine d'années, quand les hommes d'affaires du territoire se sont rués vers un continent bon marché. Soixante-quatre mille Hongkongais s'y sont installés. Quinze mille camions franchissaient chaque jour la frontière entre Hongkong et Shenzhen. Le petit entrepreneur local était sacré mandarin en Chine. Environ 42 % des affaires de concubinage à Hongkong concernent des liaisons en Chine, estime l'association humanitaire Caritas.

Double vie, mais aussi double famille. Le mâle hongkongais finance ses deux lignées jusqu'au jour où la découverte de la vérité vire au drame. Il suffit de lire les gazettes populaires. Les disputes conjugales peuvent se conclure par des jets de bassine d'acide sulfurique au visage, une coutume de Hongkong. Ou, harcelées de coups de téléphone de concubines prédatrices, de nombreuses épouses craquent. L'association Samaritans a relevé que le nombre de suicides a été multiplié par dix en un an, entre 1996 et 1997, dans la catégorie des « femmes au foyer ». L'infidélité transfrontalière est citée comme l'un des ressorts du vertige fatal.

Le sujet est si explosif que même les maris bien rangés redoutent que le moindre malentendu déchaîne la suspicion des épouses aux aguets. Un ouvrier d'un chantier de construction victime d'un retard de salaire s'est ainsi mis en grève pour officialiser sa protestation. *« Je ne veux pas que ma femme pense que mon salaire sert à financer une concubine du continent »*, a-t-il déclaré, affolé, au quotidien *South China Morning Post*.

Après les éclats, les épouses finissent souvent par se résigner. Peu divorcent (15 %). Si le concubinage a formellement disparu du code civil rédigé en 1931, il reste ancré dans les pratiques locales. Les femmes sont d'autant plus sommées de s'y plier qu'elles n'ont pas « su » enfanter un garçon. *« Je me déteste, je me hais »* : ainsi s'exprimait une gamine en difficulté à des éducateurs de Caritas. Elle s'accusait de ne point être un garçon. Elle s'accablait de l'humiliation de sa mère, contrainte d'accepter que son mari fonde un deuxième foyer en Chine.

Mais, depuis six mois, la donne est en train de changer. La crise asiatique assèche les portefeuilles et l'on s'inquiète du coût de la concubine. Un nombre croissant de Hongkongais songent à se délester des bijoux de la deuxième famille.

Frédéric Bobin

POINT DE VUE

Mai 68, une ruse de l'Histoire

par Jacques Julliard

TRENTE ans ! Pourquoi trente ans ? D'un événement mémorable, on célèbre d'ordinaire le dixième anniversaire. Toujours le vingt-cinquième. Rarement le trentième. Or, il y a cinq ans, il ne s'est rien passé.

Et puis tout à coup, au kilomètre trente, un mot d'ordre irrésistible, venu d'on ne sait où, a balayé les salles de rédaction : *« Mai 68 ! Il ne faut surtout pas rater mai 68 !... »*

Que s'est-il donc passé ? Tout simplement une génération. Au cours de la première décennie qui suivit l'événement, les soixante-huitards furent glorieux. Au cours de la deuxième, ridicules. Au cours de la troisième, inexistants. Tout à coup, les voilà historiques. Ils agaçaient leurs enfants. Les voilà qui enchantent leurs petits-enfants : *« Grand-père, raconte-nous encore les barricades ! »* L'Histoire est passée par là. Il n'y a plus désormais ni fidèles ni renégats ; ni naïfs ni cyniques ; il n'y a que des témoins ! Peu importe de quel côté de la barricade on s'était trouvé alors, puisqu'aux yeux de l'Histoire la Grande Persifleuse, la Belle Désabusée, les adversaires d'une époque deviennent des complices aux yeux de la suivante.

A l'origine de cette soudaine résurrection, il y a une autre cause : la renaissance, au cours de ces cinq dernières années, de formes radicales de contestation, dont mai 68 peut passer pour le modèle. La puissance du non, lors du référendum sur Maastricht (septembre 1992) avait été la première indication d'un sourd mécontentement : elle fut alors sous-estimée. Vinrent les grèves de novembre-décembre 1995 : cette fois, la rogne éclata au grand jour. La suite l'a montré : ce n'était pas tellement le traité de Maastricht ou le plan Juppé qui étaient en cause – Lionel Jospin applique l'un et l'autre sans protestation majeure. Ce qui faisait question, c'était la relation du peuple avec les élites dirigeantes, sur fond de divergences croissantes à propos de l'évolution économique en cours : la mondialisation faisait peur, le progrès économique devenait synonyme de régression sociale.

Lire la suite page 14

Jacques Julliard *est historien, directeur délégué de la rédaction du « Nouvel Observateur ».*

Ecoutes de l'Elysée : le général Charroy, patron du GIC, est mis en examen

LE GÉNÉRAL Pierre-Eugène Charroy, commandant du groupement interministériel de contrôle (GIC), a été mis en examen, vendredi 22 mai par courrier, pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* de quarante-six personnes par le juge Jean-Paul Valat en charge de l'instruction de l'affaire des écoutes de l'Elysée. Entré au GIC en 1983, le général Charroy est encore aujourd'hui le patron de cet organisme chargé de mettre en place les écoutes administratives ordonnées par l'Etat. Le magistrat a, par ailleurs, adressé une lettre à Lionel Jospin, dans laquelle il constate que son instruction est *« entravée »* par l'attente de la réponse du premier ministre sur sa demande de levée du secret-défense.

Lire page 9 et notre éditorial page 15

L'Europe des confettis

LE PARLEMENT européen devait discuter, jeudi 28 mai, des handicaps spécifiques des îles européennes comme les Canaries, la Guadeloupe, les Shetland ou la Corse. Les responsables de ces îles, qui viennent de se réunir en Sicile, ont tous souligné la nécessité d'un traitement particulier de ces régions insulaires. Le traité d'Amsterdam reconnaît le bien-fondé d'une telle mesure, mais une querelle d'interprétation divise les Etats membres. Les responsables pressent Bruxelles de leur réserver des crédits spécifiques. Une grande bataille est ouverte à propos du montant des fonds structurels, en cours de réforme, attribués aux régions insulaires à partir de 2000.

Lire page 11

Les trois coups de Vienne



CHRISTOPH MARTHALER

LE METTEUR EN SCÈNE Christoph Marthaler a choisi de monter « La Vie parisienne », de Jacques Offenbach, dans une salle miteuse de ce qui reste de Berlin-Est. Décor, ambiance et jeu déjanté garantis. Tel est le nouveau fait d'armes de cet artiste iconoclaste qui, avec Peter Stein, Luc Bondy et Luca Ronconi, forme le quatuor d'exception réuni à Vienne, en Autriche, du 8 mai au 17 juin, dans le cadre du Festival international de théâtre, les Wienerfestwochen, désormais dirigées par Luc Bondy.

Lire page 26

ÉCONOMIE Frappée de plein fouet par la tourmente financière, la Russie a multiplié par trois, mercredi 27 mai, ses taux d'intérêt, afin de défendre le rouble. Alors que les négociations se poursuivaient entre Moscou et le FMI pour une reprise des crédits, le président russe, Boris Eltsine, a assuré jeudi que la banque centrale et le ministère des finances *« avaient suffisamment de réserves »* pour faire face à la crise. ● LE CHEF DE L'ÉTAT a réuni jeudi matin une sorte d'état-major anti-crise, convoquant le premier ministre, Sergueï Kirienko, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, et le gouverneur de la banque centrale, Sergueï Doubinine. La Bourse russe a connu mercredi une journée de panique, enregistrant une chute de 10,5 %. ● L'ÉCONOMISTE Egor Gaïdar a voulu, mercredi à Paris, se montrer confiant, déclarant que la Russie disposerait des liquidités nécessaires pour redresser la situation.

Moscou cherche à sauver le rouble à tout prix

Pour enrayer la fuite des investisseurs et empêcher une dévaluation de la monnaie, la banque centrale a procédé, mercredi 27 mai, à un relèvement brutal de ses taux d'intérêt. La Russie espère que le FMI débloquera vite une aide de 700 millions de dollars

MOSCOU
de notre correspondante

La crise financière latente en Russie depuis des mois s'est cristallisée, mercredi 27 mai, en une journée de panique sur les marchés, poussant la banque centrale à tripler ses taux d'interêt pour empêcher une dévaluation du rouble. Son président, Sergueï Doubinine, exprimait à la télévision sa détermination à infliger *« une douche froide aux spéculateurs »* qui *« s'en prennent à vous et à nous, à la monnaie nationale »*, soutenu jeudi par Boris Eltsine, qui a assuré, à l'issue d'une réunion d'urgence au Kremlin, disposer de *« suffisamment de réserves »* pour faire face à la crise.

La Russie continuait ainsi à résister à une dévaluation, quitte à aggraver le mal dont elle souffre : le poids du service de la dette, alourdi mercredi de façon vertigineuse et qu'elle ne pourra supporter sans une nouvelle aide extérieure massive. Mais cette décision a été annoncée au moment où les créditeurs étrangers commençaient à donner les « signaux » attendus : ils doivent montrer au moins leur bonne disposition pour calmer les investisseurs qui fuient, disait-on de toute part mercredi à Moscou.

« SIGNAL » ATTENDU

Dès mardi soir, à la veille de l'écroulement attendu des marchés russes, dû en partie à l'annonce de l'échec de la privatisation de la société pétrolière Rosneft (*Le Monde* du 27 mai), le FMI publiait à Washington un premier communiqué positif. Il qualifiait *« d'encourageant »* un nouveau plan de rigueur budgétaire approuvé le même jour par Boris Eltsine et espérait que son programme d'action commun pour 1998 avec le gouvernement et la banque centrale serait *« finalisé dans les tout prochains jours »*. Ce qui conduirait au déblocage du versement d'une tranche d'aide de quelques 700 millions de dollars, « signal » tangible pour les marchés qu'une aide autrement plus conséquente peut suivre.

Cette tranche est bloquée depuis janvier, en raison des mauvaises rentrées fiscales constatées par les représentants du FMI à Moscou. Ceux-ci se montraient réticents à accorder une telle aide, arguant de sa « conditionnalité ». Mercredi, le président Bill Clinton a exprimé, par la voix de son porte-parole, sa *« grande confiance dans le premier ministre Sergueï Kirienko et dans l'équipe économique qu'il a mise en place »*. En voyage au Kirghizstan, le directeur exécutif du FMI, Michel Camdessus, a de son côté loué le plan de rigueur budgétaire annoncé récemment par Moscou. La banque centrale russe annonça peu après le triplement du taux de l'argent, poussé de 50 % à 150 %.

Envolée des taux d'intérêt

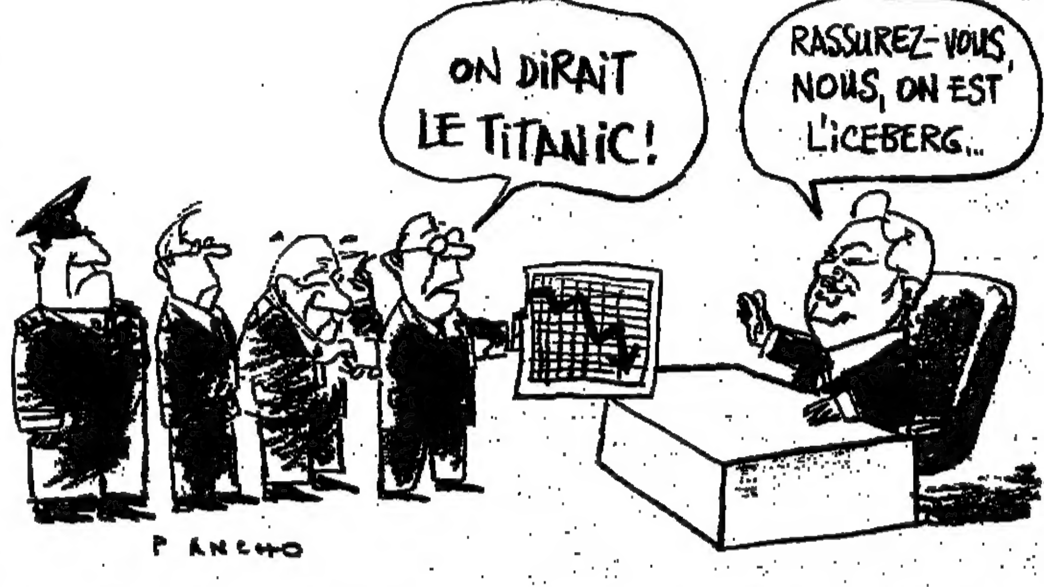
TAUX DE REFINANCEMENT
en pourcentage

150 % le 27/05/98

160 – 140 – 120 – 100 – 80 – 60 – 40 – 20 – 0

D J F M A M
1997

Le taux de refinancement a été porté, mercredi 27 mai, en Russie de 50 % à 150 %. Il s'agit du taux auquel les banques se refinancent auprès de la banque centrale.



Les arguments ne manquent pas en effet en faveur d'une nouvelle aide à la Russie, « victime » de la crise asiatique et de la baisse des cours du pétrole. Ses progrès sur la voie de la « stabilisation financière », marqués par une redénomination du rouble le 1er janvier, avaient été induits par un afflux de capitaux étrangers en 1997, quand la Russie semblait se stabiliser politiquement. Mais ces capitaux, qui lui avaient permis de financer son déficit budgétaire, de baisser ses taux à 17 % et de rattraper les arriérés de salaires, ont commencé à refluer brutalement dès octobre 1997. La chute des prix de la plupart des matières premières qu'elle exporte, et dont elle vit, a ensuite entraîné, pour la première fois au premier trimestre 1998, un solde négatif de sa balance des paiements. Les mauvaises nouvelles se sont alors accumulées : crise gouvernementale d'un mois en mars-avril, votes « protestaires » dans les régions (victoire d'Alexandre Lebed à Krasnoïarsk), offensives de la Douma contre les intérêts des investisseurs étrangers, trains bloqués par les mineurs non payés, nouveaux troubles dans le Caucase du nord, etc.

PLAN « ANTI-CRISE »

Le nouveau gouvernement du jeune Sergueï Kirienko semble mieux armé pour répondre à tous ces défis que celui de son prédécesseur Tchernomyrdine, membre à part entière de l'oligarchie russe par ses liens avec Gazprom. M. Kirienko, conseillé par des équipes telles que celles de l'ancien vice-premier ministre libéral Egor Gaïdar, s'est montré capable de tenir un discours moderne et équilibré sur la nécessité d'un Etat fort au-dessus de la mêlée des intérêts privés. Mais il lui reste à prouver qu'il est capable d'appliquer ses principes.

Son plan de rigueur budgétaire, rebaptisé dans l'urgence « plan anti-crise », reprend les recettes anciennes, assorties d'une détermination affichée à les appliquer : les biens des personnes qui ne payent pas les impôts seront confisqués, a-t-il ainsi affirmé jeudi à l'issue de la réunion d'urgence au Kremlin, dans le but, ancien, d'élargir l'assise fiscale du pays où les particuliers ne sont guère mis à contribution.

Les « gros payeurs » d'impôts, c'est-à-dire les monopoles sous contrôle de l'Etat, les pétroliers et les grands banquiers (qui sont souvent les mêmes), furent convoqués mercredi par le gouvernement et sommés, pour certains au moins de s'acquitter de leurs dettes avant le 30 mai. Comme ils le furent à chaque moment de crise ces dernières années. Des mises en banqueroute sont promises sous peu, alors que celles annoncées il y a plus d'un an n'ont jamais abouti. Et de nouveaux limogeages furent promis, jeudi, par Boris Eltsine au sein de l'appareil d'Etat...

Le quotidien contrôlé par Boris Berezovski, *Nezavissimaïa Gazeta*, reste à peu près le seul en Russie à prôner une dévaluation *« pour crever l'abcès »*, comme il le fait depuis des mois, sans doute pour de mauvaises raisons (M. Berezovski tirerait le gros de ses revenus de l'exportation de pétrole). Mais un banquier suisse très impliqué en Russie déclarait récemment au *Monde* qu'une telle dévaluation, assortie d'un vrai plan d'assainissement du secteur bancaire, est de l'intérêt général de la Russie, mais pas de celui des banques, russes et étrangères, qui y perdraient beaucoup...

Sophie Shihab

Washington reste optimiste

Les Etats-Unis ont exprimé, mercredi 27 mai, leur confiance dans la Russie pour sa gestion de la crise financière qui secoue le pays. Le président américain, Bill Clinton, a réuni ses principaux conseillers au sujet d'une crise dont certains redoutent qu'elle ne soit une réplique de la tourmente financière asiatique. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a souligné que *« le président* [Boris] *Eltsine dispose d'une équipe économique solide et pleinement capable de conduire la Russie dans une direction qui aidera son économie »* à se développer. M. Rubin a exprimé l'espoir que le FMI conclue *« ces prochains jours »* son étude sur le déblocage d'une tranche de prêt de 700 millions de dollars à la Russie, gelée depuis janvier. Après le relèvement brutal des taux d'intérêt mercredi, des analystes estimaient que le FMI devrait intervenir d'urgence pour soutenir la Russie, sous peine d'un écroulement de l'économie russe. – *(AFP)*

La Bourse se reprend un peu mais l'aide occidentale semble indispensable pour stopper l'hémorragie

POUR TENTER d'enrayer la défiance croissante des investisseurs, la Banque centrale de Russie a décidé, mercredi 27 mai, de multiplier par trois avec effet immédiat ses taux d'intérêt, portés de 50 % à 150 %. Au même moment, le premier ministre russe, Sergueï Kirienko, a réaffirmé catégoriquement qu'il excluait une dévaluation du rouble. Le relèvement spectaculaire du loyer de l'argent a eu pour effet, mercredi en fin de journée, de ralentir les attaques contre le rouble et de permettre à la Bourse de se reprendre un peu. L'indice RTS des actions russes a finalement abandonné 10,5 % après avoir plongé de plus de 12 % après l'annonce de l'absence totale de candidat au rachat de la compagnie pétrolière Rosneft, en cours de privatisation (*Le Monde* du 28 mai).

Les taux d'intérêt russes (taux de refinancement et taux Lombard) avaient déjà été remontés à 50 % le 19 mai. Mais le répit avait alors été de courte durée et les investisseurs avaient continué à se désengager, mettant le rouble sous pression et interdisant à la Russie de trouver des sources de financement extérieures. *« La Russie n'est plus capable de faire face aux échéances de base de sa dette »*, explique à l'agence Bloomberg Mark Mobius, qui gère un fonds de 12 milliards de dollars de Templeton investi dans les pays émergents.

La hausse du loyer de l'argent à 150 % est intervenue juste après une vaine tentative de vente par le gouvernement russe de 5.5 milliards de roubles (5,3 milliards de francs) de bons du Trésor. Le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a appelé, toujours mercredi, le Fonds monétaire international (FMI) à trouver rapidement un accord avec Moscou pour lui apporter une aide de 700 millions de dollars bloquée depuis janvier. Le gouvernement russe fait face à une véritable crise de liquidités comparable à celles qui ont ébranlé au cours des derniers mois la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie. La baisse du rouble et la crainte de défaillance de l'Etat russe provoquent la panique des investisseurs et augmentent le risque d'incident de paiement.

Le problème principal de la Russie vient de l'incapacité du gouvernement à percevoir les impôts. Et l'échec de la mise sur le marché de Rosneft pour 2,1 milliards de dollars est venu souligner que le gouvernement est dans l'impossibilité aujourd'hui de récupérer des ressources financières par d'autres moyens que l'impôt ou l'endettement.

Aux yeux des spécialistes, la hausse à 150 % du taux de refinancement va au mieux donner un peu de temps au gouvernement Kirienko, afin de remettre ses finances en ordre et surtout de négocier un indispensable soutien des pays occidentaux. Une aide massive, sous l'égide notamment du FMI et du G 7, est considérée comme le seul moyen de rassurer les investisseurs et de stopper l'hémorragie de réserves de change de la Russie, tombées à un niveau bas de 14 milliards de dollars. Pour prouver sa bonne volonté et sa soudaine fermeté, le gouvernement russe a donné cinq jours au groupe pétrolier Lukoil pour payer un arriéré de taxes de 96 millions de dollars.

Eric Leser

Egor Gaïdar, le père des réformes économiques, se veut rassurant : « La Russie aura accès aux liquidités nécessaires »

*« **LE GOUVERNEMENT** et la banque centrale russe, depuis cinq, six jours, prennent les mesures nécessaires. »* Egor Gaïdar, l'ancien vice-premier ministre russe qui lança en 1992 les premières réformes économiques post-soviétiques en Russie, avant d'être écarté par Boris Eltsine au profit du plus conservateur Viktor Tchernomyrdine, reconnaît que la Russie traverse une grave crise, mais se veut optimiste.

De passage à Paris, mercredi 27 mai, cet économiste de quarante-deux ans, qui affirme distiller des conseils au gouvernement de Sergueï Kirienko, a déclaré à un groupe de journalistes français que les autorités de Moscou *« ont malheureusement réagi un peu tard »* face à la tourmente financière. La *« vague de panique est difficile à arrêter »*, mais elle serait injustifiée : *« Les indicateurs financiers de base en Russie sont bien meilleurs qu'au début de l'année »*, affirme-t-il sans toutefois préciser lesquels.

Pour sortir de la crise, M. Gaïdar ne voit qu'une issue : *« Il faut donner un signal aux marchés financiers, leur faire comprendre que la Russie aura accès aux liquidités nécessaires. Dans la mesure où ces liquidités sont difficiles à trouver à l'intérieur du pays, il s'agit de se tourner vers l'extérieur »*, déclare-t-il. *« Il apparaîtra ensuite que le jeu contre le rouble est sans perspectives et que, plutôt que de spéculer, mieux vaut miser sur les immenses possibilités d'investissements en Russie »*, poursuit-il.

Alors que les discussions se poursuivaient entre le FMI et Moscou, M. Gaïdar s'est déclaré confiant que *« les marchés recevront le signal nécessaire dans les jours qui viennent »*. Il souligne l'urgence de la situation : *« S'il n'y a pas de redressement et d'amélioration dans les mois qui viennent, il faudra oublier l'idée de croissance économique en Russie pour les deux années qui viennent »*... et qui séparent le pays de la prochaine élection présidentielle.

SATISFECIT AU GOUVERNEMENT

Chef du petit parti libéral Choix de la Russie, qui compte huit députés à la Douma, M. Gaïdar justifie la politique du gouvernement face au mouvement de protestation des mineurs. N'ayant pas touché leurs salaires depuis des mois, ces derniers ont bloqué pendant dix jours des voies ferrées à travers le pays. *« Le problème du secteur du charbon n'est pas dans les impayés de salaires, car l'Etat verse avec régularité les subventions prévues : le problème est dans la criminalisation de cette branche.*

L'argent n'arrive pas sur les comptes des mines mais dans des structures commerciales liées aux dirigeants des mines », explique-t-il. M. Gaïdar salue la récente mise en place d'*« équipes de contrôle, composées de représentants de la police fiscale et du ministère de l'intérieur, dans le but d'exposer les filières et de mettre fin aux pratiques criminelles »*. Le phénomène de *« criminalisation »* est *« répandu dans l'économie russe »*, admet-il.

Interrogé sur la fiscalité dans son pays, M. Gaïdar affirme que cette question, *« l'une des plus importantes et difficiles »*, est *« souvent mal interprétée » : « La formule la plus répandue est de dire qu'en Russie on collecte très peu d'impôts. Or la part réelle des impôts collectés dans le produit intérieur brut est en Russie semblable à cette part au Japon ou aux Etats-Unis. »* Le vrai problème, estime-t-il, est ailleurs : *« D'un côté, les prévisions budgétaires sont irréalistes, et l'on s'attend à ce que des rivières d'or coulent vers le gouvernement (après quoi on s'étonne d'accumuler des impayés)... De l'autre, il y a une répartition injuste des charges fiscales entre les différents contribuables. »* La solution est *« de baisser le taux d'imposition et d'élargir la base, ce qui est prévu dans le code fiscal récemment adopté en première lecture par la Douma »*, note M. Gaïdar.

Concernant la fuite de capitaux hors de Russie, observée depuis plusieurs années, il se veut également rassurant : *« En fait, ces capitaux sont réinvestis en Russie. Ils sortent du pays en premier lieu pour des raisons fiscales. Après être passée par des paradis fiscaux, une partie revient. L'un des investisseurs les plus importants en Russie est Chypre. »*

Autre point qui l'incite à un certain optimisme : la structure de l'emploi en Russie serait moins inquiétante que ne l'indiquent les statistiques officielles. *« Celles-ci montrent par exemple qu'une grande partie de la main-d'œuvre relève du secteur militaire, et qu'elle n'est pas payée depuis des mois. En réalité, depuis longtemps, la plupart des employés sont occupés ailleurs, dans le commerce. Mais comme la législation du travail est rigide, ils ne sont pas enregistrés. Il suffit d'adopter le code fiscal et un code du travail pour que cette partie "grise", importante, de l'économie soit légalisée. »*

Natalie Nougayrède

Le Parti social-démocrate allemand achève son renouvellement avant les élections de septembre

Wolfgang Clement a été élu ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie

A quatre mois des élections législatives fédérales, le SPD achève de mettre en place son dispositif pour se préparer à une éventuelle victoire électorale. Après l'annonce, lundi, d'un « cabinet fantôme », l'arrivée au pouvoir en Rhénanie-du-Nord-Westphalie d'une nouvelle génération de dirigeants sociaux-démocrates proches de Gerhard Schröder marque la volonté du parti de se présenter comme une force de renouveau.

BONN
de notre correspondant

A quatre mois des élections, le Parti social-démocrate (SPD) a assuré la relève des générations dans son bastion de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé d'Allemagne avec 18 millions d'habitants et qui comprend le bassin industriel de la Ruhr et la ville de Cologne. A soixante-sept ans, Johannes Rau, le dernier « poids lourd » social-démocrate de la génération du chancelier Kohl, a abandonné la présidence régionale du parti et son poste de ministre-président du Land, fonctions qu'il occupait respectivement depuis 1977 et 1978. Wolfgang Clement, cinquante-sept ans, ministre de l'économie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie depuis 1995 et éternel dauphin de M. Rau, a été élu, mercredi 27 mai, ministre-président de la région. Il se partagera les rôles avec Franz Müntefering, cinquante-huit ans, actuel secrétaire général du SPD au niveau fédéral, qui a pris, dimanche, les rênes du parti.

Johannes Rau a été poussé vers la sortie un peu brusquement en mars dernier. Gerhard Schröder, candidat SPD à la chancellerie, qui venait de gagner haut la main les élections régionales de Basse-Saxe, et Oskar Lafontaine, le président du parti, voulaient montrer qu'après seize années d'opposition le parti abordait les élections du 27 septembre avec une nouvelle génération, à la différence d'Helmut Kohl, qui n'a pas su préparer sa succession. Le Land jouera un rôle considérable en Allemagne en cas de retour au pouvoir de la gauche, un peu comparable à celui de la Bavière dans la coalition actuellement au pouvoir à Bonn.

Johannes Rau faisait figure de patriarche au sein du SPD depuis le décès de Willy Brandt et le retrait de la politique de l'ancien chancelier Helmut Schmidt. Candidat malheureux du SPD à la chancellerie face à M. Kohl en 1987, il avait joué un rôle important de stabilisateur au sein de son parti au début des années 90, alors que la génération montante – les Lafontaine, Schröder et Scharping, actuel président du groupe parlementaire SPD – s'entre-déchirait. Bénéficiant d'une grande popularité auprès des Allemands, il caresse toujours le rêve d'être élu président de la République fédérale en 1999, poste honorifique mais de grande autorité. En 1994, il avait dû s'incliner devant le chrétien-démocrate Roman Herzog, alors président de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe.

La montée en puissance au sein du SPD de Wolfgang Clement et Franz Müntefering constitue un soutien important pour Gerhard Schröder. Franz Müntefering, qui a su rester à l'écart des querelles intestines du parti, organise la campagne électorale avec un professionnalisme et une habileté que l'on ne connaissait pas au SPD depuis longtemps. Nommé, mardi, dans l'équipe resserrée de l'adversaire du chancelier Kohl, il devrait occuper, en cas de victoire aux élections, le poste stratégique de chef de la chancellerie, qui consiste à organiser les relations entre le Parlement, les Länder et le gouvernement.

Proche de Gerhard Schröder, Wolfgang Clement est un homme penché sur l'économie, proche des entreprises du bassin de la Ruhr, qui doit achever la restructuration de l'industrie sidérurgique et minière. Froid et peu charismatique selon ses détracteurs, M. Clement a une longue expérience de gouvernement avec les Verts, membres de la coalition au pouvoir à Düsseldorf, qui aspirent à gouverner à Bonn avec le SPD. Il s'était vivement querellé avec les écologistes, fin 1997, à propos de l'ouverture d'une gigantesque mine de lignite à ciel ouvert, pour sauvegarder huit mille emplois.

Arnaud Leparmentier

Gerhard Schröder critique Helmut Kohl sur l'euro

« *Le chancelier Kohl a abusé de la confiance des électeurs* » : telle est l'analyse de Gerhard Schröder à propos du compromis obtenu à Bruxelles, les 2 et 3 mai, sur la présidence de la Banque centrale européenne. S'exprimant au cours d'une interview avec Anne Sinclair diffusée mercredi 27 mai sur TF 1, le leader social-démocrate considère que cet épisode a été une « *défaite* » pour l'Allemagne. « *L'euro était-il une décision juste au plan historique ? Nous le verrons* », a ajouté Gerhard Schröder, grand favori pour la succession du chancelier Kohl en septembre. Interrogé sur la signification du déménagement des institutions à Berlin, l'an prochain, Gerhard Schröder a indiqué que « *l'Allemagne sera plus grande lorsqu'elle sera gouvernée de Berlin* », et qu'elle exprimera une « *confiance en soi dénuée de toute prétention* ». « *La République de Berlin sera différente, plus ouverte, plus multiculturelle (...) Nos intérêts nationaux seront représentés, sachant que seule l'Europe unie peut fonctionner.* »

Aux Serbes méritants, le ministre offre un pistolet

PODGORICA (Monténégro)
de notre envoyé spécial

C'était il y a quelques jours à Belgrade, lors de la « *journée de la sécurité nationale* ». A cette occasion, le ministre des affaires intérieures de Serbie, Vlajko Stojilkovic, a reçu cent quarante-trois policiers qui se sont « *distingués dans l'accomplissement de leur devoir* » lors de l'année écoulée. Participaient également à cette cérémonie trente-six membres des forces de l'ordre « *blessés dans l'exercice de leurs fonctions* » au Kosovo, les familles des policiers tués dans cette province serbe à majorité albanaise, ainsi que le directeur de l'hôpital militaire en charge des blessés.

L'article du journal gouvernemental *Politika* qui relate l'événement précise également que le directeur du quotidien, ainsi que celui d'une banque commerciale qui « *collabore de manière efficace avec la police de Serbie* », figuraient au nombre des invités. Il s'agissait de désigner les premiers lauréats du prix « Rado-van-Stojicic », du nom de l'ancien responsable de la police, tué l'an dernier par un inconnu dans une pizzeria de Belgrade, et de récompenser ceux qui se sont distingués dans des tâches de sécurité nationale.

Un à un, les lauréats se sont succédé devant le ministre qui les a félicités en remettant à chacun une boîte. Les policiers à l'honneur ont reçu en présent un pistolet, comme leurs collègues blessés. Aux familles en deuil le ministre a offert ce que le journal appelle « *une reconnaissance posthume* » – un pistolet ! – et le médecin, le directeur de la banque et celui du journal gouvernemental se sont vu remettre « *un présent de circonstance* » : un pistolet encore... Au total, au cours de cette cérémonie, plus de deux cents armes ont ainsi été généreusement offertes. Outre le message clairement sécuritaire adressé par les autorités à l'occasion de cette étrange distribution, la télévision a également souligné son aspect publicitaire en prenant bien soin de préciser qu'il s'agissait de pistolets yougoslaves de marque Zastava. Mais cette cérémonie a surtout montré combien le culte de l'arme est toujours en vigueur dans les Balkans. Car il est banal dans la région de voir, dans les voitures particulières ou les taxis, les conducteurs vérifier régulièrement la présence de leurs armes négligemment rangées sous leur siège ou dans la boîte à gants, quand elles ne prennent pas place, tout simplement, à la ceinture ou sous la veste.

Lors des mariages ou des fêtes diverses, les armes sont fréquemment sorties pour des tirs de liesse voire pour régler – parfois définitivement – des différends familiaux. C'est en quelque sorte un « petit cadeau » qui fait toujours plaisir. Surtout quand il est offert par un ministre de la police.

Denis Hautin-Guiraut

Une centrale nucléaire slovaque inquiète les Autrichiens

PRAGUE
de notre correspondant

La bataille autour de la mise en service de la centrale nucléaire de Mochovce (sud de la Slovaquie) tourne à l'épreuve de force entre la Slovaquie et l'Autriche – un pays qui jusqu'ici entretenait des contacts privilégiés avec Bratislava. Vienne se voulait l'ambassadeur, auprès de Bruxelles, de son jeune voisin réputé comme le mauvais élève des pays en transition d'Europe centrale. Aujourd'hui, les autorités autrichiennes en appellent à l'Union européenne pour faire pression sur leur « protégé ».

La centrale de Mochovce, de conception soviétique VVER, modernisée par un consortium russo-tchèque auquel participent l'allemand Siemens et le français Framatome se trouve à 180 km à l'est de la capitale autrichienne et à 120 km de Bratislava. L'activation du combustible dans le premier réacteur est prévue d'ici à la fin de la semaine. Sa mise en marche, pour une période d'essai de six mois, interviendrait au mois de juillet.

Une puissante campagne des écologistes autrichiens contre la centrale – largement relayée par les médias et soutenue par une population qui a rejeté l'utilisation de l'énergie nucléaire par référendum il y a plus de vingt ans – a débouché sur une inspection du site, début mai, réalisée par une mission d'experts internationaux. L'équipe, conduite par Wolfgang Kromp, directeur du Centre de recherches sur les risques de l'Université de Vienne, a conclu au « *danger d'un super-accident nucléaire avec des suites catastrophiques pour l'environnement* » si la centrale était mise en service en l'état.

Selon M. Kromp, les experts ne peuvent pas « *assurer la sécurité de la cuve sous pression du réacteur du premier bloc de Mochovce* » pour toute sa durée de vie, soit quarante ans. En particulier, la qualité de l'acier et des soudures de la cuve, réalisées par l'entreprise tchèque Skoda Pilsen, ne répondrait pas aux normes occidentales. Le cabinet autrichien a demandé le report du chargement de l'uranium et proposé une aide financière « *pour réparer les défauts de la centrale* ».

BRAS DE FER

Le gouvernement de Vladimir Meciar, toujours prompt à dénoncer « *les complots internationaux* » menaçant la souveraineté de la jeune république, a rejeté les doutes émis par la commission d'experts dont il conteste les compétences. Il s'est déclaré prêt à de nouvelles discussions avec des spécialistes, mais a refusé de reporter la date d'activation du combustible. Prévue « *avant la fin du mois de mai* », celle-ci ne devait pas être annoncée préalablement afin d'éviter d'éventuelles « *actions de groupes d'extrémistes* », a indiqué le porte-parole de la centrale.

Des militants de Greenpeace ont occupé, la semaine dernière, pendant quelques heures, les locaux de l'ambassade de Slovaquie à Vienne. Une vingtaine d'entre eux ont déployé, lundi 25 mai, des banderoles antinucléaires sur le toit du siège de la compagnie d'électricité slovaque avant d'être délogés par la police. Au début des années 90, Bratislava avait déjà eu maille à partir avec les écologistes à propos de l'achèvement de l'énorme barrage de Gabcikovo sur le Danube. Les relations avec un autre de ses voisins, la Hongrie en l'occurrence, s'étaient alors très nettement détériorées.

Dans le bras de fer qui les oppose aujourd'hui à l'Autriche, les dirigeants slovaques peuvent compter sur l'appui de la quasi-totalité de la classe politique, y compris d'opposition, comme d'une large majorité de la population. A quatre mois d'élections législatives, M. Meciar défend bec et ongles Mochovce au nom de l'indépendance énergétique du pays et de l'« excellence » des spécialistes slovaques dans le domaine du nucléaire. Mochovce permettra de fermer la centrale nucléaire vétuste de Jaslovske Bohunice (ouest), située à 120 km au nord de Vienne (60 km de Bratislava). La Slovaquie, fière d'avoir devancé Prague, empêtrée dans la modernisation de sa centrale de Temelin (Bohême du sud), en coopération avec le groupe américain Westinghouse, bénéficie de la bienveillance des Tchèques qui s'attendent à subir des pressions identiques lorsque le chargement du combustible sera à l'ordre du jour, en l'an 2000.

Martin Plichta

Géorgie : les séparatistes abkhazes ont pris le contrôle des zones disputées

ZOUGDIDI (Géorgie). Après plusieurs jours de combats contre des unités de volontaires géorgiens, les séparatistes abkhazes ont pris le contrôle, mercredi 27 mai, de toute la région de Gali, dans l'ouest de la Géorgie et la centrale électrique sur le fleuve Ingouri, jusqu'ici contrôlée par les Géorgiens. A Zougdidi (ouest de la Géorgie), des milliers de réfugiés s'entassent dans des logements de fortune, notamment des wagons, accusant les troupes abkhazes d'avoir commis des atrocités. Les combats ont éclaté la semaine dernière dans ce territoire qui a proclamé son indépendance en 1992, et l'a défendue lors d'une guerre en 1993. Depuis, les pourparlers piétinent en particulier sur le statut de l'Abkhazie et sur le retour de quelque 270 000 réfugiés. – *(AFP.)*

La Maison Blanche dénonce les propos « provocateurs » de Newt Gingrich

WASHINGTON. La Maison Blanche a accusé, mercredi 27 mai, le *Speaker* de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, d'avoir tenu des propos « *provocateurs* » qui prouvent « *qu'il a du chemin à faire pour devenir compétent en matière de diplomatie* ». Le porte-parole de la Maison Blanche, Michaël McCurry, a notamment cité le soutien apporté par M. Gingrich aux revendications israéliennes de souveraineté sur Jérusalem-est et son propos qualifiant la secrétaire d'Etat Madeleine Albright « *d'agent des Palestiniens* ». M. Gingrich, qui a nié avoir tenu ces propos sur Mme Albright, a tenté d'apaiser les Palestiniens en invitant M. Arafat à se rendre au Congrès. – *(AFP.)*

Le ministre sri-lankais de la justice évoque un éventuel référendum

PARIS. Le gouvernement sri-lankais « *envisage la possibilité* » d'organiser un référendum sur un projet de réforme constitutionnelle visant à faire évoluer l'ancienne Ceylan vers un système plus fédératif. C'est ce qu'a affirmé au *Monde*, lundi 25 mai, le ministre sri-lankais de la justice et des affaires constitutionnelles, de passage à Paris. Cette réforme, qui permettrait de donner plus de pouvoir aux conseils provinciaux des huit régions de l'île a pour but de donner satisfaction à la minorité tamoule et de mettre fin à près de quinze années de guérilla séparatiste. M. J. L. Peiris n'exclut pas non plus « *des élections anticipées* » au cas où les partis d'opposition persistent à refuser d'accepter en l'état le projet de réforme constitutionnelle.

DÉPÊCHES

■ **NATIONS UNIES : constatant** une baisse sensible des contributions volontaires des Etats membres des Nations unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a lancé, mardi 26 mai, un « *appel urgent* » pour le financement de ses opérations en 1998. A ce jour, les contributions pour les programmes en cours ne couvrent qu'environ la moitié du budget de 1,1 milliard de dollars du HCR pour l'année.

■ **HONGRIE : le président** hongrois Arpad Goncz a demandé mercredi 27 mai à Viktor Orban, le dirigeant du parti de droite vainqueur aux élections législatives de dimanche (Fidesz-MPP), de former le nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la Cour suprême** a ordonné un nouveau jugement, mercredi 27 juin, pour un ressortissant allemand condamné à mort pour avoir eu une relation sexuelle avec une Iranienne. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : une deuxième session de pourparlers** prévue pour vendredi 29 mai entre le gouvernement serbe et les Albanais du Kosovo a été annulée, ont indiqué des sources albanaises à Pristina. Cette décision intervient alors qu'Ibrahim Rugova, chef du plus important parti albanophone du Kosovo (la LDK) est à Washington et que la situation militaire sur le terrain se dégrade. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : la fille adoptive de l'ancien président** Daniel Ortega a déposé, mercredi 27 mai, une plainte contre son père adoptif pour attentat à la pudeur, harcèlement sexuel et viol. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les ravisseurs de journalistes** en Tchétchénie ont obtenu 16 millions de dollars en échange de la libération de leurs otages ces dernières années, a indiqué, mercredi 27 mai, Elena Massiouk, elle-même kidnappée pendant plus de cent jours en 1997. – *(AFP.)*

Suède : le procès Palme ne sera pas révisé

STOCKHOLM. La Cour suprême suédoise a rejeté, jeudi 28 mai, la demande de révision du procès de Christer Pettersson, un petit malfrat acquitté en appel après avoir été condamné pour le meurtre du premier ministre, Olof Palme, en 1986. Les juges ont estimé que les nouveaux éléments à charge réunis par l'accusation, dont quatre témoignages et un motif présumé, ne suffisaient pas pour rejuger celui qui demeurait le suspect numéro un des enquêteurs. Alcoolique et drogué au casier judiciaire chargé, Christer Pettersson, cinquante et un ans, fut condamné à perpétuité en 1989, sur la foi du témoignage de la veuve de la victime. Il fut acquitté trois mois plus tard pour insuffisance de preuves. – *(Corresp.)*

Au Sénégal, des partis d'opposition contestent le résultat des élections

Le parti du président obtient la majorité absolue

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Alors que les premiers résultats des élections législatives du 24 mai donnaient la majorité absolue au Parti socialiste du président Abdou Diouf, malgré une participation médiocre d'environ 40 %, les principaux partis de l'opposition sénégalaise ont convenu, mercredi 27 mai, de déposer un recours en annulation auprès de la Cour constitutionnelle.

Emmenés par maître Abdoulaye Wade, le dirigeant du Parti démocratique sénégalais, qui avait annoncé dès mardi qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats du scrutin, le Renouveau démocratique – la dissidence du PS suscitée par l'ancien ministre Djibo Kâ – et And-Jëf – le parti de Landing Savané –, ainsi que trois autres petits partis ont saisi la juridiction suprême en raison de *« l'utilisation massive de fausses cartes d'identité »*, le *« détournement de cartes d'électeurs »* et *« l'utilisation massive des moyens de l'Etat aux fins de campagne électorale »*.

NOUVELLE INSTANCE

Ce dernier reproche a suscité des quolibets aussi bien dans la presse proche du pouvoir que dans le quotidien indépendant *Sud*, dans la mesure où aucun des partis signataires du recours n'avait protesté contre le déroulement de la campagne électorale, qui a eu lieu sous la surveillance d'une nouvelle instance, l'Observatoire national des élections (ONEL), dont chacun s'est accordé à louer le travail.

Le scrutin a également été organisé sans heurt à une exception notable, la Casamance. Dans cette région méridionale, des éléments du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (indépendantiste) ont mené plusieurs opérations, provoquant la riposte de l'armée. Ces incidents ont fait huit morts. Ces heurts n'ont pas empêché le Parti socialiste de remporter les départements de Casamance. Grâce à un scrutin de liste majoritaire à un tour, le PS a d'ailleurs remporté la quasi-totalité des sièges attribués sur une base territoriale, soit 70 sur 140. Seuls trois départements lui échappent : Dakar, Pikine (dans la banlieue de la capitale) qui sont revenus au PDS et Lingere au nord, d'où est originaire Djibo Kâ. Le reste des sièges est attribué à la proportionnelle et il faut attendre vendredi pour connaître leur répartition. D'ores et déjà, le Parti socialiste est assuré de la majorité absolue à l'Assemblée.

Tout dépend maintenant du cours que prendra la contestation électorale. A Kolda, au sud du pays, des militants du PDS ont mis à sac la maison du président du tribunal qui avait proclamé le PS vainqueur. Et nul n'a oublié les graves troubles qui avaient suivi les législatives de 1993. Le vice-président du Conseil constitutionnel avait alors été assassiné, ce qui avait conduit M[e] Wade en prison, sans que jamais les responsabilités exactes de ce crime n'aient été établies. Il semble pourtant que le travail de l'ONEL, ainsi que la placidité, voire l'indifférence, manifestée par les Sénégalais au cours de la campagne et le jour du scrutin puissent garantir une période post-électorale plus paisible que les précédentes.

Thomas Sotinel

Deux ans après « El Loco », le populisme pourrait porter « El Gordito » à la présidence en Equateur

La classe politique reste traumatisée par l'élection d'Abdala Bucaram, destitué pour folie

Le premier tour de l'élection présidentielle équatorienne aura lieu dimanche 31 mai. Six candidats sont en présence, mais, en réalité, cinq d'entre eux s'opposent à Alvaro Noboa, le candidat populiste ami d'Abdala Bucaram, l'ancien président destitué en 1997 pour *« incapacité physique et mentale »*. Profondément marqués par cet épisode, les responsables politiques équatoriens espèrent que, cette fois, le candidat populiste échouera.

QUITO
de notre envoyé spécial

Dimanche, dans la soirée, lorsque sera passé le premier tour de l'élection présidentielle, les Equatoriens sauront s'ils ont une chance d'en finir avec l'un des chapitres les plus noirs de leur histoire récente : l'élection, en 1996, d'Abdala Bucaram à la présidence de la République, suivie, six mois plus tard, de sa destitution pour *« incapacité physique et mentale »*.

Abdala Bucaram, que tous, y compris lui-même, surnommaient « El Loco » (le fou), a plongé l'Equateur, petit pays andin de douze millions d'habitants, dans une crise politique, morale et économique sans fin. *« Il nous a couverts de honte, d'une honte que nous ne méritions pas »*, commente un industriel équatorien effaré par *« le spectacle navrant »* donné par son pays depuis deux ans. Le traumatisme créé par l'élection d'« El Loco » subsiste encore comme une interminable gueule de bois.

Sur fond de marasme économique, le pays veut espérer que son cauchemar touchera bientôt à sa fin. Mais « El Loco » n'a pas dit son dernier mot. Du Panama, où il s'est enfui après avoir pillé au grand jour la banque centrale du pays, il a encouragé l'un de ses proches, Alvaro Noboa, dit « El Gordito » (le petit gros), l'homme le plus riche d'Equateur, à faire acte de candidature. Ce dernier a repris à son tour la bannière du populisme brandie autrefois par « El Loco ». Il se présente à l'élection, soutenu par le Parti rodolfiste équatorien (PRE), avec pour slogan *« La force des pauvres »*, poursuivi dans tous ses déplacements par une nuée de déshérités qui attendent de lui *« un miracle »*.

Propriétaire de 105 entreprises qui emploient plus de trente mille salariés, « El Gordito » mène une campagne choc à coups d'espaces publicitaires achetés dans les quotidiens et sur les écrans des chaînes de télévision. Dans la grande tradition populiste, mais avec une démesure jamais atteinte, « El Gordito » achète ses voix sur fond de mécontentement populaire, distribuant nourriture, habits, chaussures et promesses. Sur la côte dévastée par le Niño, la dizaine de camions médicaux qu'il a importés des Etats-Unis dispensent des soins aux plus déshérités ; ceux qui recherchent un logement peuvent l'acquérir, assure-t-il, en remettant leur dossier aux responsables des partis politiques qui soutiennent sa candidature.

Le programme d'« El Gordito » se résume à une caricature du discours libéral : toute l'économie doit être privatisée. S'il est élu, la reconstruction des 2 500 kilomètres de routes détruites par le Niño sera confiée à des entreprises privées qui instaureront des péages. Refusant de rencontrer la presse et de débattre avec ses adversaires, il se dit victime d'un complot des médias et des élites. *Alvaro Noboa se défend d'« être la marionnette d'Abdala Bucaram »* tout en revendiquant sa fidélité à celui qui l'avait nommé à la tête de la junte monétaire du pays.

La différence entre la campagne d'aujourd'hui et celle de 1996 vient de la profonde dégradation de la situation économique. La chute des cours du pétrole, qui constituaient 40 % des revenus de l'Etat, s'est ajoutée à la catastrophe climatique du Niño pour enfoncer un peu plus le pays dans la dépression. Tous les indicateurs sont au rouge : l'inflation devrait atteindre 38 % en 1998 et le taux de croissance ne pas dépasser 1,5 %. Le déficit budgétaire pourrait atteindre les 1 400 millions de dollars, soit 7 % du PIB. A la fin de l'année, la dette publique extérieure devrait dépasser les 13 400 millions de dollars, ce qui, ajouté à la dette du secteur privé, ferait de l'Equateur le pays le plus endetté de toute l'Amérique latine, au bord de l'insolvabilité.

« PRISE DE CONSCIENCE »

Pourtant, estime l'analyste politique Osvaldo Hurtado, il suffirait d'un peu plus de croissance pour créer les conditions *« d'un redémarrage du pays, car nos potentialités sont énormes »*. Tous les candidats sont d'accord là-dessus, à commencer par Jamil Mahauad qui, au second tour, dans une sorte d'alliance contre le populisme et la corruption incarnés par Alvaro Noboa, devrait bénéficier du soutien des principaux autres candidats. *« L'Equateur est un pays naufragé et Jamil Mahauad est une bouée »*, estime Osvaldo Hurtado.

Ce front constitue la grande nouveauté de l'élection, faisant dire à beaucoup que *« le passage d'Abdala Bucaram a obligé les Equatoriens à une salutaire prise de conscience »*. En 1996, les acteurs politiques ne croyaient pas à l'élection d'« El Loco ». Mais, cette fois la méfiance est vive. Pour Benjamin Ortiz, directeur du quotidien *Hoy*, mis en cause tous les jours par Alvaro Noboa, *« le populisme d'"El Gordito" est encore plus dangereux que celui de Bucaram, car lui possède une véritable fortune et lui n'est pas fou »*. Freddy Ehlers, vedette de télévision et candidat à l'élection, est du même avis, considérant que la situation de crise et le triomphe du populisme ont constitué *« l'échec de la démocratie politique équatorienne »* en même temps que l'échec d'une classe politique dans lequel les partis ont géré la corruption dès que le pétrole, *« cet argent facile »*, a inondé le pays. Le populisme d'Abdala Bucaram, affirme-t-il, n'a fonctionné qu'avec la complicité des politiciens traditionnels qui ont été sanctionnés en 1996.

Selon Rodrigo Borja, ancien président de la République (1988-1992) à nouveau candidat, *« la classe politique équatorienne est corrompue et incompétente »*, ce qui explique que les électeurs, écœurés, se sont réfugiés dans les bras de Bucaram en 1996. *« Comment ne pas comprendre que les Equatoriens se soient réfugiés en 1996 dans les bras d'un escroc, puisque la démocratie ne leur a rien donné ? »*, avance un diplomate qui pense que le pays va enfin tourner la page.

Alain Abellard

Les six candidats pour la présidence

Six candidats s'affrontent pour l'élection présidentielle du 31 mai, en Equateur : Jamil Mahauad, maire de la capitale, Quito, soutenu par la Démocratie populaire (DP) ; Alvaro Noboa, entrepreneur de la ville portuaire de Guayaquil, soutenu par le Parti rodolfiste équatorien (PRE) ; Freddy Ehlers, vedette de télévision, candidat du Mouvement nouveau pays (MNP) ; l'ancien président Rodrigo Borja (1988-1992), de la Gauche démocratique (ID) ; l'ancienne vice-présidente d'Abdala Bucaram, Rosalia Artega, du Mouvement Mira (MM), et Maria Eugenia Lima, du Mouvement populaire démocratique (MPD). Selon les sondages, aucun des candidats ne devrait obtenir la majorité au premier tour. Le second tour de scrutin, le 12 juillet, devrait opposer Jamil Mahauad à Alvaro Noboa.

Kofi Annan ne viendra pas témoigner devant la Mission parlementaire sur le Rwanda

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Kofi Annan, a refusé de venir à Paris témoigner devant la mission d'information sur le Rwanda, a indiqué, mercredi 27 mai, Paul Quilès. M. Annan avait été sollicité parce qu'il était, à l'époque du génocide au Rwanda, chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU. M. Quilès, président de la mission d'information, a ajouté que M. Annan est prêt à *« donner tous les documents existants »* et à *« répondre à toutes les questions »* des députés par écrit.

Jusqu'à présent, le secrétaire général de l'ONU s'est refusé à collaborer aux enquêtes sur le génocide au Rwanda, notamment celle du Sénat belge. L'envoi de documents onusiens à la mission d'information française, s'il a lieu, constituerait donc un précédent. Paul Quilès a par ailleurs dit qu'il attendait une réponse de deux autres personnalités de l'ONU, l'ancien secrétaire général Boutros Boutros-Ghali et l'ancien commandant des « casques bleus » au Rwanda, le général Roméo Dallaire.

La mission d'information a poursuivi, mardi 26 et mercredi 27 mai, ses auditions. Les députés ont entendu à huis clos le général Raymond Germanos, le lieutenant-colonel Grégoire de Saint-Quentin, le général Jean Rannou et le général Jean-Pierre Huchon. Le témoignage de ce dernier était particulièrement attendu, le général Huchon ayant été en poste à l'état-major particulier du président François Mitterrand et à la tête de la mission militaire de coopération.

La mission d'information, qui a déjà auditionné trente-trois personnes, doit, d'ici à la mi-juillet, entendre quarante-sept témoins, selon M. Quilès. Les auditions doivent reprendre le 2 juin avec Bernard Debré, ancien ministre de la coopération, et Jean-Hervé Bradol, de Médecins sans frontières.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre Michel Rocard critique sévèrement, dans un entretien à paraître en juin dans la revue *Passages*, l'attitude de la France au Rwanda. *« Au Rwanda, nous nous sommes mal conduits. La France a maintenu en activité un traité d'assistance militaire (...) bien longtemps après qu'on eut découvert que le régime d'Habyarimana n'était rien de plus qu'une forme jusque-là inconnue de nazisme tropical, un régime raciste et génocidaire. Et, de plus, nous avions des raisons fortes – qui ont été niées par le pouvoir – de le savoir à temps »*, estime M. Rocard, qui regrette que *« l'honneur de [son] pays soit compromis »*. Il ajoute qu'il souhaite que *« nos militaires soient préservés »*, et que *« c'est uniquement la décision politique qui est à incriminer »*.

Rémy Ourdan

Le Pakistan met l'Inde en garde contre une attaque de ses sites nucléaires

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Alors que toute la presse annonce comme imminent un test nucléaire pakistanais, Islamabad a menacé, jeudi 28 mai, l'Inde de *« représailles massives »*, si New Delhi bombardait les installations nucléaires pakistanaises. Un communiqué du ministère des affaires étrangères indique que, *« la nuit dernière, nous avons reçu des informations crédibles selon lesquelles une attaque serait lancée avant l'aube. L'ambassadeur de l'Inde a été convoqué à 1 heure du matin et a été prié d'informer New Delhi que nous attendions que le gouvernement indien renonce à un quelconque acte irresponsable. N'importe quel acte de cette nature entraînerait des représailles massives avec des conséquences imprévisibles »*. Le communiqué ajoute que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a été immédiatement informé et a conseillé la retenue à l'Inde. Il précise que New Delhi et Islamabad avaient signé en 1988 un accord interdisant l'attaque d'installations nucléaires. Toute action indienne serait donc considérée comme une violation de cet accord, forçant Islamabad à prendre *« des mesures immédiates et appropriées »*.

Cette brusque montée de la tension correspond aux nouvelles révélations de chaînes de télévisions américaines qui affirment que le Pakistan a achevé ses préparatifs pour procéder à un test sur le site de Chagai, dans le désert du Balouchistan. Selon Washington, la bombe aurait été enterrée, du béton coulé dessus et les instruments de mesure mis en place. Dans ce contexte, la menace invoquée par Islamabad d'un éventuel bombardement indien pourrait être la dernière justification trouvée pour procéder à un essai. Des responsables américains interrogés par la chaîne de télévision NBC remarquent, cependant, que ces préparatifs sont trop évidents pour être parfaitement crédibles.

Par ailleurs, une réunion qualifiée de *« cruciale et décisive »*, par le quotidien *The Nation*, proche du gouvernement, a eu lieu mercredi soir entre le premier ministre Nawaz Sharif, le chef des armées, le général Jehangir Karamat, et le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Shamshad Ahmad.

Le premier ministre doit enfin s'adresser jeudi aux principaux responsables de la défense. C'est devant cette même instance qu'il avait annoncé, le 6 avril, le succès du lancement du missile de moyenne portée Ghauri.

Françoise Chipaux

La fortune des Suharto embarrasse le nouveau pouvoir indonésien

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Les accès de la rue Cenladana, dans un quartier résidentiel du centre de Djakarta, sont gardés par un dispositif militaire. Là se trouve la villa relativement modeste qui a été, pendant trois décennies, le centre du pouvoir en Indonésie. S'il ne choisit pas de s'en aller entre-temps, ou s'il n'est pas déjà parti, un homme silencieux y fêtera tristement, le 8 juin, ses soixante-dix-sept ans. *« Il est en bonne santé par la grâce des prières des Indonésiens »*, s'est contentée de dire sa deuxième fille, Siti Hardijanti Rukmana, le 25 mai, lors de son unique apparition publique après la démission de son père quatre jours auparavant.

Mais l'Histoire s'attache déjà à scruter la fortune amassée par *« la famille »*, ainsi qu'on appelle ici les Suharto. On l'évaluait, en 1997, dans une fourchette de 16 à 40 milliards de dollars. Les héritiers politiques de l'ancien président n'ont pas attendu pour prendre les premières distances, afin notamment de calmer les étudiants. Ainsi la mairie de Djakarta aurait-elle l'intention d'annuler des contrats de distribution des eaux avec deux firmes liées aux Suharto. Dans la foulée, le gouvernement du président Habibie a annoncé la révision de contrats avec la société nationale pétrolière Pertamina dans lesquels la *« famille »* est impliquée.

Déjà, dix mois de crise avaient fait fondre comme neige au soleil un bon nombre de conglomérats indonésiens, à commencer par ceux des enfants de Suharto et de leurs alliés. Les émeutiers du 14 mai ont augmenté la note en s'en prenant à tout ce qui pouvait leur appartenir : la mise à feu des voitures produites par deux des fils, ou de succursales bancaires dans lesquelles *« la famille »* avait des intérêts.

Si la fortune des Suharto s'est accumulée au fil des décennies, les enfants se sont enrichis très rapidement vers la fin des années 80 : alliances avec des conglomérats chinois, monopoles commerciaux, contrats publics, exemptions de taxes suivant les mœurs du *« cronyism »* ou copinage. Après la mort de Tien Suharto, le 28 avril 1996, qu'on appelait déjà *« Madame 10 % »* au début des années 70 mais qui tenait son monde, les enfants en sont même venus à se disputer des affaires sur la place publique.

L'opinion est répandue que la famille dispose de biens à l'abri hors de l'archipel. L'armée s'est engagée à assurer la sécurité des Suharto et ne souhaite pas d'enquête sur l'origine des biens de la famille. Mais, dans un climat de libéralisation politique, des voix s'élèvent pour réclamer des comptes. L'or des Suharto, comme celui des Marcos autrefois, pourrait même figurer au cœur d'un débat public. Leur présence aussi, surtout au centre de Djakarta. On parle déjà d'un exil, peut-être à Brunei, dont le sultan est un vieil ami. Mais les Suharto ne songent-ils pas plutôt à faire oublier leur bonheur perdu ?

Jean-Claude Pomonti

Elections anticipées en 1999

Le président du Parlement, M. Harmoko, a annoncé, jeudi 28 mai, que les nouvelles élections promises par le président Jusuf Habibie auront lieu en 1999. Après consultations avec M. Habibie, il a été décidé que le Parlement se réunira en session extraordinaire à la fin de 1998 afin de réviser la loi électorale.

D'autre part, le chef de la police de Djakarta, le général Noegroho Djajoesman, a été remplacé, jeudi, par le général Hamami Nata, à la suite des récentes émeutes dans la capitale. Le gendre de Suharto, le général Prabowo Subianto, commandant limogé de l'unité d'élite Kostrad, dont le sort était incertain, a pris ses fonctions de chef de l'école de l'état-major.

GAUCHE A quelques jours du premier anniversaire de sa nomination à l'Hôtel Matignon, Lionel Jospin bénéficie de la meilleure cote de popularité jamais enregistrée par un premier ministre au bout d'un an dans cette fonction. Cependant, les Français restent mécontents de la façon dont ils sont gouvernés et largement pessimistes quant à l'amélioration de leur situation dans les années à venir. ● LES SOCIALISTES veulent élargir leur champ d'intérêt en organisant une convention nationale sur l'entreprise et en créant, auprès du conseil national, un comité économique et social. ● LES VERTS ont choisi, de leur côté, de mener bataille pour un accroissement du budget de l'aménagement du territoire et de l'environnement en 1999, sans cesser pour autant de faire valoir leur « différence » et de critiquer le projet de réforme du mode de scrutin des élections européennes.

Le crédit personnel de Lionel Jospin s'est renforcé dans l'opinion

Apprécié pour son style à son entrée en fonctions, le premier ministre recueille à présent les fruits de ses réformes, dans un contexte marqué par la reprise économique et par la déconfiture de la droite. Les Français, y compris dans son électorat, restent cependant sceptiques

LIONEL JOSPIN est en passe de devenir le champion du contre-pied. En janvier 1995, personne ou presque n'aurait misé sur lui. Six mois plus tard, au lendemain de la campagne présidentielle, il s'imposait comme le chef de file de la gauche. En avril 1997, seuls les audacieux auraient parié qu'il gagnerait les législatives anticipées. Un an après sa nomination, il bénéficie d'une popularité à faire blêmir tous ses prédécesseurs. Depuis vingt ans, aucun d'entre eux ne s'était retrouvé en aussi bonne posture après douze mois d'exercice du pouvoir.

Pour les six instituts de sondages, le niveau des opinions positives en sa faveur dépasse actuellement d'une bonne vingtaine de points celui des opinions négatives. Loin d'éroder ou de malmener son image, la fonction de premier ministre semble, au contraire, la fortifier.

C'est le premier enseignement de l'année écoulée : M. Jospin y a gagné ses galons de gouvernant, d'homme d'Etat, déjà de « présidentiable ». Cette réussite tient à l'homme autant qu'à sa méthode. Longtemps brocardé pour sa rigidité et son manque de charisme, le voilà paré de toutes les vertus. Selon une enquête réalisée par CSA, les 15 et 16 mai auprès d'un échantillon de 1 004 personnes et publiée par *Libération* le 26 mai, les Français le jugent à 80 % « *volontaire* », à 75 % « *fidèle à ses convictions* » et « *courageux* » ; 73 % estiment qu'il « *sait se faire respecter* » et qu'il est « *ouvert* » ; 68 % le jugent « *compétent* » et 63 % « *modeste* ». Seuls les sympathisants du Front national sont relativement en retrait dans ce concert de louanges, et, sur bien des points, ceux de l'UDF sont plus séduits que les écologistes.

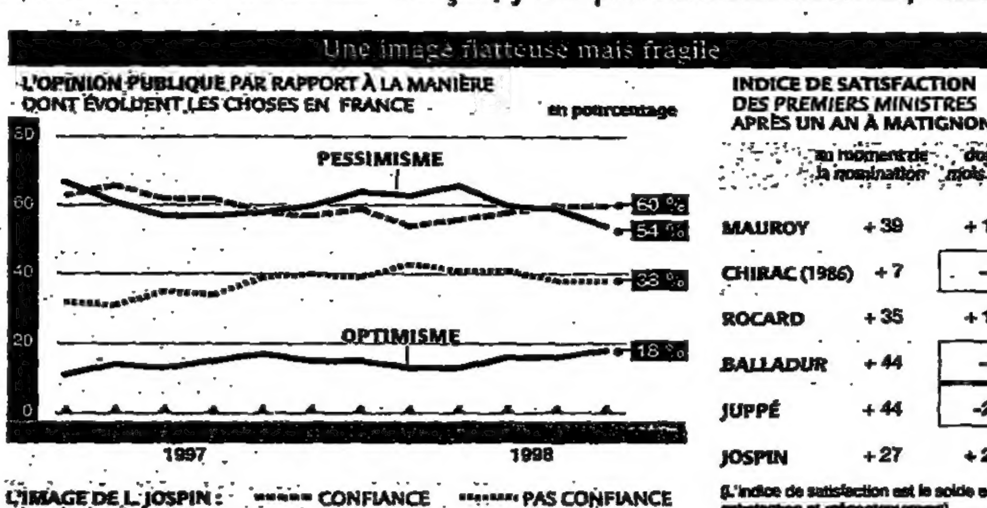
RÉUSSITE D'ACTION

Bénéficiant, lors de son arrivée, d'un préjugé favorable du fait de l'image exécrable de son prédécesseur, Alain Juppé, le premier ministre a su imposer une méthode de gouvernement presque unanimement applaudie : 70 % des personnes interrogées récemment par CSA estiment que sa première qualité est d'être « *soucieux de l'intérêt général* » et 58 % le jugent « *réaliste* » et capable de « *prendre l'avis des partenaires avant de décider* ». Là encore, les sympathisants de droite et, notamment, de l'UDF sont loin d'être critiques.

Autrement dit, la réussite d'image des premiers mois est en train de se transformer en réussite d'action. Lorsque CSA demandait, en novembre 1997, les raisons de la popularité de M. Jospin, les deux principales explications apportées par les Français étaient « *sa façon de gouverner* », « *sa personnalité* ». A la même question, les Français répondent aujourd'hui que les réformes, comme les 35 heures ou les emplois-jeunes, sont la principale cause de sa popularité. Sur ces deux points, qui renvoient à l'inquiétude fondamentale des Français, le chômage, le gouvernement a su, pour l'heure, répondre aux attentes.

De même, 53 % des personnes interrogées (contre 29 % d'avis contraire) estiment que M. Jospin « *sait explorer et proposer de nouvelles solutions sur le plan économique et social* ». Du coup, comme l'observe Stéphane Rozès, de CSA, les Français lui reconnaissent ce droit à l'« *expérimentation* » et ne veulent pas entendre qu'elle pourrait être « *hasardeuse* », selon l'expression de Jacques Chirac à propos des 35 heures. Mieux, selon plusieurs enquêtes confidentielles, une nette majorité de Français estiment aujourd'hui qu'il faudra juger du bilan du gouvernement au terme de la législature, et non pas dans six mois ou un an, comme c'était le cas à l'automne.

Pourtant, contradictions et fragilités ne manquent pas. La popularité de M. Jospin n'empêche pas l'opinion publique de continuer à se dire largement mécontente de la façon dont la France est gouvernée (63 % de mécontents en avril, selon BVA, contre 31 % de satisfaits). Pour la Sofres, le niveau de pessimisme des Français a certes régressé d'une vingtaine de points depuis la période du gouvernement de M. Juppé, mais à peine un Français sur cinq se dit optimiste pour l'avenir (*voir infographie*).



DES SIGNES DE FRAGILITÉ

La dernière enquête de CSA, fait également apparaître plusieurs signes de fragilité de la cote de confiance de M. Jospin. Les incertitudes à son égard sont nettement perceptibles chez les femmes, les jeunes ou les sympathisants écologistes. En outre, la crise des chômeurs, en janvier, a une nouvelle fois démontré, comme le relève Pierre Giacometti (Ipsos), que les gouvernants sont moins que jamais à l'abri de dépressions conjoncturelles brutales et inattendues. Enfin, M. Jospin n'aura pas éternellement la chance de bénéficier d'une conjoncture économique aussi favorable et d'une opposition de droite aussi mal en point.

Gérard Courtois

Le PS entend être aussi le parti de l'entreprise

ARRIVÉS au pouvoir, en 1981, avec le dessein de « *rompre avec le capitalisme* », les socialistes avaient pris, en 1983, le tournant de la rigueur et de la réhabilitation de l'entreprise. Eclaboussés, par ricochet, par les années Tapie, les « affaires » et le règne de l'argent facile, ils avaient refermé cette parenthèse après leur déroute électorale de 1993. Aujourd'hui, François Hollande, formé à l'école de François Mitterrand et de Jacques Delors, invite le PS à se doter d'un nouveau corps de doctrine sur l'entreprise. Une convention aura lieu sur ce thème les 14 et 15 novembre.

Coincé par les « ponts » de mai, le PS va mettre les bouchées doubles après une réunion de son conseil national, le 6 juin, qui, à partir de quatre prérapports, « cadrera » le débat. Mondial et vacances obligent, les militants ne s'en saisiront qu'en septembre, mais les pilotes de la convention – Vincent Peillon, jeune député jospiniste de la Somme, et Michel Sapin, ancien ministre rocardo-mitterrandien – vont innover, dès juin, en se portant à la rencontre des acteurs de l'entreprise.

Les rapporteurs vont entendre vingt-cinq personnalités. Aux dirigeants des cinq centrales syndicales – le PS ayant invité, pour la CGT, Louis Viannet et son successeur désigné, Bernard Thibault – et de l'Union nationale des syndicats autonomes vont s'ajouter les dignitaires patronaux : Georges Jollès, vice-président du CNPF, a été invité, comme Lucien Rebuffel, président de la CGPME, le patron du Centre des jeunes dirigeants, et Denis Payre, celui de Croissance Plus.

Hors institutions, le PS a convié des chefs d'entreprises privées ou publiques : Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, Christophe Dubrule, PDG d'Auchan, Michaël Grünelius, PDG de Manpower, Martin Vial, directeur général de La Poste, Bernard Bompas, gérant de Bayer SCB, dans l'Aisne, Francis Lorenz, président de l'Etablissement public de financement et de restructuration, Jean-Pierre Worms, vice-président de France Initiative Réseau, et enfin Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi. Avant l'été, MM. Sapin et Peillon et les douze rapporteurs visiteront des entreprises en Ile-de-France et en Picardie.

UN COMITÉ POUR SCRUTER LA VIE SOCIALE

Le 6 juin, le PS va aussi installer un comité économique et social (CES). « *Représentatif de la diversité du mouvement social* », ce CES devrait comprendre entre cent cinquante et cent soixante membres : des syndicalistes, des enseignants, des médecins, des économistes, des responsables associatifs et... quelques employeurs. Un bon tiers n'ont pas leur carte du PS. Les femmes seront un petit tiers. Ancien ministre, ancien patron de la Mutualité française, René Teulade, maire d'Argentat, en Corrèze, et suppléant de M. Hollande, le présidera. Son secrétaire général sera Michel Debout, un fidèle de Jean Poperen.

En dehors des « acteurs de terrain », une trentaine de personnalités, soucieuses de leur totale liberté d'expression, ont donné leur accord. Les anciens ministres Hubert Curien, Pierre Arpaillange et Georges Fillioud, le général Henri Paris, Emile Biasani, Danièle Delorme, le professeur Jean-Paul Escande, l'architecte Michel Cantal-Dupart, Jean Lacouture, Alain Touraine devraient y être, comme Pierre Héritier, ancien dirigeant de la CFDT, et Bernard Deleplace, ancien patron de la Fédération autonome des syndicats de police. Elisabeth Badinter devrait le rejoindre à la mi-1999.

M. Teulade a veillé à ce que le CES, qui devrait se doter de cinq groupes – temps de vie, cadre de vie, activités relationnelles, activités productives, protections civiles et sociales –, dispose, avec l'aval du premier secrétaire, d'un « *droit d'autosaisine* ». Une marque de l'indépendance qu'il revendique.

Michel Noblecourt

Dominique Voynet veut conforter son assise gouvernementale

SUR LA CHEMISE MARRON, une étiquette : « *Voynet An II* ». Tout un programme. Une ambition résumée en trois mots sur le dossier d'un proche conseiller de la ministre verte de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Pour le moment, le dossier n'est pas épais : le discours de politique générale prononcé le 19 juin 1997 par le premier ministre, quelques pages volantes... La « réécriture » des accords Verts-PS, évoquée le 5 mai, au ministère, devant les élus régionaux et les dirigeants des Verts, a été mise entre parenthèses. Ainsi se voient résumées les hésitations tactiques de la ministre et de ses amis Verts : jouer les pouvoirs et les contre-pouvoirs, demander plus sans remettre en cause la participation gouvernementale.

Après une année consacrée à découvrir la culture de gouvernement, le nez sur les pics de pollution ou les déchets radioactifs, Dominique Voynet sent bien les dangers d'enlisement de l'action gouvernementale, et le risque d'étouffement de sa formation au sein de la coalition. Elle voudrait désormais faire davantage de politique. La nouvelle conseillère cantonale de Dole se voit un avenir en Franche-Comté et réfléchit au-delà des élections européennes. Au sein de la gauche « plurielle », elle a choisi sa stratégie : s'incruster au sein du gouvernement ; laisser sa marque sur l'aménagement du territoire et l'environnement ; asseoir – voire réformer – son administration, pour laquelle elle réclame une augmentation budgétaire de 20 % à 30 %, et en faire un « ministère régalien ».

Comme Robert Hue, qu'elle devait rencontrer, jeudi 28 mai, pour débattre de la régionalisation du mode de scrutin aux élections européennes, à laquelle leurs deux formations sont opposées, elle se plaint des réflexes « *hégémoniques* » qui saisiraient à nouveau les socialistes. M. Jospin est « *très bien en tant qu'animateur du gouvernement* », mais « *nettement moins convaincant en tant que relais des préoccupations électorales du PS* ». Elle « *partage* » avec le secrétaire national du PCF « *la volonté d'aller plus loin dans la justice sociale* ». Toutefois, en réunissant l'ensemble des élus et cadres du mouvement pour esquisser un premier bilan, le 5 mai, elle a montré que son programme pour l'« an II » est d'abord environnemental.

LES VERTS AUX AGUETS

Principales priorités de la dirigeante des Verts : la mise en place d'une fiscalité écologique, le vote d'une loi réformant la décision publique, l'opposition à tout projet d'enfouissement irréversible des déchets nucléaires. Autant de dossiers portés par les Verts, qui ne lui pardonneront par une deuxième faute politique après l'aval donné à la culture du maïs trangénique. S'ils ne remettent pas en question la participation gouvernementale, ils restent aux aguets, à cinq mois d'une assemblée générale décisive, à la mi-novembre.

L'aile gauche du mouvement, traditionnellement désunie, s'est rassemblée, le 17 mai, pour « *s'inquiéter de la politique menée par le gouvernement* », qui « *ne tient pas ses promesses et va à l'encontre du programme et des principes fondateurs des Verts* ». Ils déplorent la marginalisation du parti : le 22 avril, les députés écologistes ont voté en faveur de l'euro, alors que le collège exécutif des Verts, en présence du député du Val-d'Oise Yves Cochet, s'était prononcé, à la quasi-unanimité, pour l'abstention.

Devant le conseil national interrégional de son parti, les 13 et 14 juin, Mme Voynet devrait déposer une motion en son nom pour marquer son hostilité à la réforme du mode de scrutin européen. Cette opposition agace moins M. Jospin que les déclarations du très médiatique Noël Mamère, député de Gironde, sur les sans-papiers ou les minima sociaux. De quoi rassurer les Verts, en somme, sans s'aliéner Matignon ni Bercy avant les arbitrages budgétaires...

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

Les dernières composantes de la confédération UDF procèdent à sa liquidation

Un nouveau groupe parlementaire le 2 juin

A L'UDF, l'heure est au solde des comptes. François Bayrou a tiré, mercredi 27 mai, la conclusion de deux mois et demi de crise dans l'ancienne confédération en renonçant à être parallèlement chef de parti et président de groupe parlementaire. Au cours d'une réunion à laquelle participaient une quarantaine des soixante-quatorze députés demeurés au groupe UDF après le départ des amis d'Alain Madelin la veille (*Le Monde* des 27 et 28 mai), le président de Force démocrate a indiqué qu'il ne briguera pas la présidence du nouveau groupe, dénommé UDF-Alliance, qui se substituera au groupe UDF le 2 juin. L'élection du président du nouveau groupe aura lieu le 16 juin.

La création d'un nouveau groupe veut symboliser la liquidation de l'ancienne confédération, au fonctionnement basé sur une juxtaposition de chapelles. Ont vocation à en faire partie les députés de Force démocrate, parti que préside M. Bayrou, qui y seront majoritaires ; les libéraux qui n'ont pas rejoint le groupe de Démocratie libérale, dont François Léotard ou Gilles de Robien ; les adhérents directs de Pierre-André Wiltzer ; le Parti populaire pour la démocratie française ; les radicaux. L'élection du nouveau président et du bureau du groupe donnera la mesure de la place que les non-centristes auront su se faire en son sein.

Des reclassements entre les héritiers de ce qui fut longtemps la confédération giscardienne doivent encore intervenir. C'est d'ailleurs pour prévenir un effilochage de son groupe que M. Bayrou a lancé son opération. Ainsi, mercredi, Claude Goasguen, qui était secrétaire général de Force démocrate et secrétaire général de l'ex-UDF, a rejoint Démocratie libérale et le groupe présidé par José Rossi.

M. Goasguen, pièce importante de Force démocrate, à laquelle il assurait une aile droitière, n'avait pas caché son désaccord avec M. Bayrou lorsque celui-ci avait annoncé, au lendemain des régionales, son intention de construire un parti *« du centre et du centre-droit »*. La constitution de ce nouveau parti doit justement aller de pair avec le nouveau groupe. Il tentera de rassembler les mêmes cercles représentés dans le groupe UDF-Alliance. M. Léotard a déjà indiqué qu'il ne sera pas candidat à sa succession à la tête des restes de l'UDF.

DETTES À PARTAGER

En attendant, les chefs des composantes de la défunte UDF et leurs trésoriers se sont rencontrés à plusieurs reprises, mercredi, pour tenter de trouver un arrangement au volet financier de leur divorce. C'est, pour l'instant, peine perdue : les 20 millions de francs de dette de la confédération ne trouvent pas preneur, et quelques protagonistes font même planer la menace de faire intervenir les tribunaux. Démocratie libérale refuse de prendre à sa charge quelque partie de la dette que ce soit, à moins que l'UDF soit mise en liquidation judiciaire avec recours à un administrateur judiciaire. Les comptes de vingt ans de vie commune ne peuvent pas tous être soldés en même temps.

Cécile Chambraud

Les députés approuvent sans enthousiasme le non-cumul des mandats nationaux et locaux

Ils souhaitent reporter à 2002 l'entrée en vigueur de la réforme

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 mai, le *premier projet de loi, organique, tendant à limiter le cumul des mandats*, avec un amendement reportant sa date d'application à 2002. En dépit *des nombreuses réserves qui se sont exprimées* au sein de la majorité, le texte a été voté par le PS et le PCF, ainsi que par les Verts. L'opposition a voté contre, ainsi que les radicaux de gauche.

QUE CE SOIT par habileté tactique ou par hostilité personnelle à certaines dispositions contenues dans son projet, le ministre de l'intérieur est parvenu assez aisément à « surfer » sur la vague de mécontentement provoquée, au Palais-Bourbon, par l'examen des projets de loi limitant le cumul des mandats. Peu avant l'adoption du premier texte, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 mai, M. Chevènement, qui avait précédemment souligné que *« c'est une expérience utile que d'être maire »*, s'est même permis d'inviter le Parlement à *« plus de fierté de lui-même »*, en recommandant aux députés de *« céder moins souvent à une tendance à l'autoflagellation qu'ils ne méritent pas »*.

« Autoflagellation », « mise en accusation », « culpabilisation » : les termes ont été employés à de nombreuses reprises, à droite, pour qualifier tant l'esprit du projet gouvernemental que l'image des élus donnée, selon eux, dans les médias. *« Nous sommes tous des élus, quel que soit notre bord, et nous sommes fiers de représenter nos concitoyens ! Nous n'avons pas à nous frapper la poitrine en leur demandant de nous pardonner d'avoir été élus plusieurs fois »*, s'est exclamé Georges Tron (RPR, Essonne).

A l'évidence, un malaise identique parcourt les bancs de la gauche. Après une réunion de groupe houleuse, les députés socialistes ont connu un nouveau psychodrame, quelques heures plus tard, lorsque, dans l'hémicycle, le jeune avocat Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) s'en est pris, tour à tour, aux *« féodalités politiques »*, à *« un système bloqué, avec des élus à vie »*, puis aux *« rentes de situation »*. Contrainte de jouer les pompiers de service, la présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (PS), a aussitôt indiqué à la presse, dans les couloirs, qu'il fallait considérer comme *« nulle et non avenue »* cette intervention émanant d'*« un ayatollah du non-cumul »*.

DIX-HUIT ANS POUR ÊTRE ÉLIGIBLE

Le calme revenu, les députés ont adopté, en quelques heures, l'ensemble des articles du projet, dont l'interdiction du cumul des mandats de député et de maire. Comme prévu, ils ont décidé de prendre en compte la présidence d'un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre dans le calcul du cumul. Pour des raisons différentes, le rapporteur, Bernard Roman (PS), et le ministre se sont opposés, en revanche, au souhait des Verts de voir élargir la notion d'exécutif local aux vice-présidents de conseils généraux ou régionaux, ainsi qu'aux adjoints aux maires. M. Roman s'en est tenu à une argumentation juridique, tandis que M. Chevènement a souligné que ces amendements *« aboutiraient à couper le lien nécessaire entre les échelons local et national »*. Répondant, cette fois, à la droite, qui prônait le maintien du cumul député-maire, en arguant de la liberté de choix des électeurs, M. Roman a observé que ce choix est, en fait, contraint *« par les investitures que donnent les formations politiques »*. *« Les électeurs décident sur ce qu'on leur propose »*, a-t-il souligné.

Après avoir adopté la plupart des amendements de la commission des lois renforçant les incompatibilités professionnelles, les députés ont adopté les amendements du groupe socialiste et de Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres) fixant à dix-huit ans l'âge d'éligibilité pour tous les mandats concernés par le projet de loi organique. Ils ont également voté différents amendements visant à étendre les prérogatives des organes parlementaires à l'exécutif. Ils ont enfin décidé, sur proposition de M. Roman, de reporter au *« prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale »* – soit, sauf en cas de dissolution, en 2002 –, l'entrée en vigueur de la loi. Le texte du gouvernement permettait le cumul des mandats prohibé dans la réforme *« jusqu'au terme de celui d'entre eux qui, pour quelque cause que ce soit, prend fin le premier »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les sénateurs socialistes veulent réformer le Sénat

Prolongeant les critiques formulées par le premier ministre sur le Sénat (*Le Monde* du 21 avril), Claude Estier, président du groupe sénatorial socialiste, et Guy Allouche (PS, Nord) ont déposé, mercredi 27 mai, une proposition de loi visant à réformer sur plusieurs points le mode de désignation des sénateurs. Ils proposent de les faire élire à la proportionnelle, à partir de 2001, dans tous les départements comptant au moins deux sièges (contre cinq actuellement). Cette réforme permettrait l'application du scrutin proportionnel dans la quasi-totalité des départements (quatre-vingt-douze sur cent, contre quinze seulement aujourd'hui). En outre, les sénateurs socialistes prévoient des mécanismes de rééquilibrage de la représentation des zones urbaines dans les collèges électoraux sénatoriaux et la création d'un siège supplémentaire dans dix-sept départements pour tenir compte des évolutions démographiques. Cette proposition est destinée à servir de base au projet de réforme du Sénat annoncé par M. Jospin pour l'automne.

Jean-Claude Gaudin, l'expérience d'un « cumulard »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean-Claude Gaudin a été, du 7 novembre 1995 – date de sa nomination comme ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, dans le deuxième gouvernement Juppé – à la dissolution d'avril 1997, un des hommes les plus puissants de France : élu maire de Marseille en juin 1995, il restait président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce portefeuille ministériel, qui faisait de lui un des grands « cumulards » de l'Hexagone, était apparu d'abord à Marseille comme une consécration, et même ses adversaires l'en avaient félicité plus ou moins publiquement : à travers lui, c'était Marseille qu'on honorait, elle qui « n'avait » plus de ministre depuis Gaston Defferre.

Quand M. Gaudin a quitté son ministère, ce n'est pas d'avoir cumulé trop de fonctions qu'on lui a reproché, mais de ne pas en avoir fait assez bénéficier sa ville. Car, si le cumul semble passé de mode, le fait d'être reconnu à Paris semble faire partie, ici, de l'indispensable bagage de tout homme politique d'importance. Outre ses aspects symboliques, la situation de cumul est en effet censée permettre au représentant local, reconnu dans la capitale, d'obtenir de l'Etat des avantages directs ou indirects pour ses mandants. M. Gaudin, d'ailleurs, n'a jamais manqué de faire savoir tout ce que son passage au ministère avait apporté à la cité.

Au soir d'un sommet franco-espagnol, en novembre 1996, première rencontre internationale organisée à Marseille depuis des décennies, le maire avait tiré publiquement le bilan de son influence d'homme d'Etat au profit de sa ville. Jacques Chirac avait, en effet, accepté le principe d'une réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire spécialement consacrée à Marseille (elle n'a jamais eu lieu), soutenu le projet d'aménagement Euroméditerranée, vanté la politique municipale en matière de lutte contre le sida et la toxicomanie et encouragé l'école de la Deuxième chance, dont les premiers élèves ont été recrutés récemment.

> Etre reconnu à Paris apparaît d'abord à Marseille comme une consécration

M. Gaudin, qui n'est plus ministre ni président du conseil régional, explique que sa nomination était *« la reconnaissance d'un parcours politique »* et que l'accumulation de responsabilités lui a permis, par exemple, deux choses encore utiles aujourd'hui : d'abord, d'être en bons termes avec le redoutable commissaire européen Karel Van Miert, qui voit d'un très mauvais œil la déconfiture de la Société marseillaise de crédit et tous les plans français de renflouement de cette banque ; ensuite, d'être apprécié d'une commissaire européenne, Edith Cresson, l'Europe décidant d'appuyer l'expérience de l'école de la deuxième chance à Marseille. Ses fonctions de ministre de la ville lui ont permis encore, selon lui, de monter une zone franche urbaine de grande ampleur dans les quartiers Nord de Marseille ou d'aider à l'implantation d'une usine Atmel dans la zone industrielle de Rousset, à 40 kilomètres de la cité phocéenne.

Aujourd'hui, M. Gaudin partage la position du Sénat pour le non-cumul des fonctions exécutives, mais reste bec et ongles attaché à la possibilité de conserver le statut de « député-maire » ou « sénateur-maire ». Selon lui, l'interdiction de ce cumul créerait deux classes de responsables politiques : les locaux, qui deviendraient des *« administrateurs de biens »*, et les *« nationaux, nouveaux nobles, pour la plupart issus des grandes écoles, qui feraient la politique de la France et la loi »*. En revanche, il admet qu'être ministre et maire impose des jongleries d'emploi du temps finalement dommageables. Vue d'ici, en effet, la fonction de ministre doit servir, avant tout, à consolider le mandat de maire, considéré comme le vrai bâton de maréchal d'une vie entière consacrée à la politique.

Michel Samson

Traitement de maréchal pour le doyen Vedel

LES PLUS ANCIENNES institutions françaises savent, parfois, rendre hommage aux plus fidèles serviteurs de la République. Par le simple hasard du calendrier, Georges Vedel a été élevé, jeudi 28 mai au matin, à la plus haute dignité de la Légion d'honneur, et devait, dans l'après-midi, bénéficier d'une « élection de maréchal » à l'Académie française. Celui que juristes et politiques n'apellent plus, depuis longtemps, que le « doyen » a même eu droit, dans la salle des fêtes de l'Elysée, à une cérémonie pour lui tout seul, lorsque le chef de l'Etat lui a remis la plaque de grand-croix. Son nom sera aussi le seul soumis aux académiciens pour succéder à René Huygue, et cela par la volonté de leur secrétaire perpétuel, Maurice Druon.

Les « immortels » n'avaient pu, le 26 mars, s'accorder sur la personnalité à qui confier le fauteuil de l'historien d'art. L'idée émergea alors que l'auteur des livres où des générations entières d'étudiants ont appris le droit public avait sa place sous la Coupole. Jean-Denis Bredin fut chargé de le solliciter. Mais à son âge – il est né en 1910 –, le « doyen » ne voulait pas quémander des suffrages en allant, comme l'usage le veut, tirer les sonnettes. Avait-il même besoin d'allonger encore sa carte de visite ? Il a déjà reçu tous les honneurs possibles. Conseiller de Maurice Faure, il a été un des rédacteurs du traité de Rome. Membre du Conseil constitutionnel, il lui a permis d'acquérir le respect de tous dans la défense de l'Etat de droit. Président de multiples commissions d'études, il a permis à tous les gouvernements de bénéficier de son autorité sur des sujets de tous ordres. Ses nombreux articles dans *Le Monde* ont démontré que la fermeté de l'analyse n'interdisait pas la qualité de l'écriture.

Cette coquetterie n'a pas freiné les ardeurs des académiciens. Ils décidèrent d'user d'un article du règlement qui leur a permis d'accueillir, au lendemain de la Grande Guerre, les maréchaux sans qu'ils soient candidats, et, ces temps-ci, les gens d'Eglise, comme les cardinaux Decourtray et Lustiger, ou les femmes, comme Jacqueline de Romilly et Hélène Carrère d'Encausse. L'autorité de Maurice Druon empêcha toute voix discordante, même si les académiciens n'aiment guère qu'on leur force la main. Mais que ne ferait cette institution, fruit de la monarchie, pour celui qui est devenu une institution de la Vᵉ République !

Thierry Bréhier

هكذا من الأصل

Le PS prend le parti des chasseurs contre le gouvernement

La polémique enfle sur les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau

Tandis que dans les départements côtiers, les chasseurs se mobilisent, la polémique s'envenime dans la majorité sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau. Le ministère de l'environnement devait mettre en place, jeudi 28 mai, un groupe de réflexion avec toutes les parties.

LA RÉVOLTE GRONDE dans les fédérations de chasseurs des départements côtiers. Et la polémique sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau a gagné les rangs de la majorité plurielle. Cette protestation rurale s'était déjà massivement exprimée lors de la manifestation du 14 février : 140 000 chasseurs avaient défilé à Paris pour demander le départ de la ministre verte de l'aménagement du territoire et de l'environnement, soupçonnée de vouloir remettre en cause la chasse.

Au cœur de ce débat, la directive du 2 avril 1979 qui protège les oiseaux migrateurs pendant la période de reproduction. Les instances européennes enjoignent les Etats membres d'organiser la protection de ces espèces en limitant les périodes de chasse. Depuis son vote, il y a vingt ans, la France demeure un des rares pays membres à ne pas la respecter en maintenant des périodes de chasse parmi les plus longues d'Europe (sept mois contre cinq dans la grande majorité des autres pays).

Soucieux de ne pas heurter un électorat sensible, Lionel Jospin avait tenté de calmer le jeu en recevant les représentants des chasseurs, le 22 avril, pour leur dire tout son attachement à ce loisir populaire mais également son souci de respecter la législation européenne. Depuis, le gouvernement maintient le cap. Les chasseurs, relayés par de nombreux députés et sénateurs de tous bords, se sont ainsi vu refuser l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi sur la chasse au gibier d'eau, votée le 15 janvier par le Sénat, qui vise à permettre l'ouverture anticipée de la chasse (*Le Monde* du 22 mai). Pour le premier ministre, une telle loi serait contraire au droit communautaire.

Le débat semblait clos, en attendant la mise en place, jeudi 28 mai, par le ministère de l'environnement, d'un groupe de réflexion rassemblant toutes les parties sur le sujet, chargé d'examiner les adaptations réglementaires et législatives nécessaires pour rendre la loi française conforme à la législation européenne. Le gouvernement tente également de négocier un aménagement de la directive avec Bruxelles.

PRESSION DE LA BASE

A la base, les chasseurs n'ont pas attendu. Samedi 23 mai, les chasseurs de la Somme saccageaient la permanence d'un député socialiste, Vincent Peillon. Le même jour, d'autres chasseurs bloquaient les péages des autoroutes A 1, A 16 et A 26 dans le Pas-de-Calais et dans la Somme. *« Dans plus d'une quarantaine de fédérations, c'est la révolte. Je n'ai jamais vu un climat comme celui-là depuis vingt ans que je suis élu cynégétique »*, avoue Raymond Pouget, président de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau, qui se sent *« désavoué et dépassé »*. Pierre Daillant, président de la puissante Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, exprime lui aussi son inquiétude : *« On n'arrive plus à contrôler la colère de la base »*, concède-t-il, prévoyant de nouveaux *« débordements »* dans les autres départements côtiers, notamment dans l'Hérault.

Plusieurs fédérations, comme celle de la Somme, ont déjà prévenu que les chasseurs ouvriront la chasse le 14 juillet coûte que coûte. Actuellement, les ouvertures s'étalent du 14 juillet au 1er septembre selon les départements et les espèces.

Les élus ont suivi le mouvement. Le 20 mai, lors de l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), les députés pro-chasse tentaient de faire adopter un amendement reprenant la proposition de loi adoptée au Sénat. Le gouvernement s'est fermement opposé à son adoption. Le Parti communiste fait monter la pression : le 20 mai, Maxime Gremetz, député de la Somme, a assuré qu'il sera *« avec les chasseurs »* le 14 juillet.

Le Parti socialiste n'est pas en reste. A l'issue de son bureau national, le 26 mai, M. Peillon, chargé des études au secrétariat national, a *« déploré l'attitude du gouvernement »*, lors de la discussion des DDOEF, parlant même de *« véritable maladresse »*. Dans un communiqué, le bureau national du PS déclare vouloir *« contribuer à mettre au point une solution durable à ce problème »* et souhaite *« l'adoption, le moment venu, mais naturellement avant la prochaine saison de chasse, d'une proposition de loi »*. Le groupe d'étude sur la chasse de l'Assemblée nationale, présidé par Henri Sicre (PS, Pyrénées-Orientales), s'est déclaré, mercredi 27 mai, *« déterminé (...) à mettre en œuvre tous les moyens conduisant à l'adoption d'une loi avant la prochaine saison »*. Le groupe UDF dispose encore d'une niche parlementaire pour reprendre, en juin, la proposition de loi du Sénat.

Le cabinet de Dominique Voynet assure que la ministre ne cèdera pas aux pressions et que ce sujet est un point de rupture aussi important que le nucléaire. Matignon demeure attentif, conscient que la tension monte.

Sylvia Zappi

Constitution d'un comité de parrainage de l'Observatoire de l'extrémisme

UNE TRENTAINE de personnalités viennent de se constituer en comité de parrainage de l'Observatoire de l'extrémisme, une association créée au printemps 1996 par le journaliste Jean-Philippe Moinet pour *« lutter contre tous les extrémismes et intégrismes, en particulier le Front national »*. Parmi les membres de ce comité, dont la liste est publiée dans *Vigilance républicaine*, revue de l'Observatoire, on relève les noms d'Alexandre Adler, journaliste ; Eliane Calmann-Lévy, éditrice ; Olivier Duhamel, universitaire ; Jacques Duquesne, journaliste ; Alfred Grosser, universitaire ; Roger Fauroux, ancien ministre ; Isabelle Juppé, écrivain ; Anne Lauvergeon, dirigeante d'entreprise et ancienne secrétaire générale adjointe de la présidence de la République ; Alain Minc, essayiste ; Fodé Sylla, président de SOS-racisme et Elie Wiesel, écrivain.

DÉPÊCHES

■ **DÉPENDANCE : le Sénat, qui a adopté, en nouvelle lecture,** dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 mai, le projet de loi portant diverses propositions d'ordre économique et financier, a supprimé la fixation de minima pour les montants de la prestation spécifique dépendance en faveur des personnes âgées.

■ **GÉNOCIDE ARMÉNIEN : la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale** a rejeté, mardi 26 mai, les six amendements sur la proposition de loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915, qui doit être examinée en séance publique le 29 mai. Un amendement visait à désigner les responsables du génocide, un autre à subordonner l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne à sa reconnaissance du génocide.

■ **EXTRÊME DROITE : le maire (div. g.) de Spicheren (Moselle), Léon Dietsch,** a annoncé, mercredi 27 mai, qu'il a pris, *« pour des raisons de sécurité »*, un arrêté municipal interdisant une manifestation du Front national, des Républicains, parti d'extrême droite allemand, et des néo-fascistes flamands Vlaams Blok, prévue samedi.

■ **ARPE : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité,** a *« regretté »*, mercredi 27 mai, devant les députés, que les partenaires sociaux n'aient pas entamé une négociation permettant d'étendre le dispositif de préretraite contre embauche (ARPE).

■ **UNSA : le conseil national de l'Union nationale des syndicats autonomes a réélu,** mercredi 27 mai, Alain Olive, au secrétariat général de l'organisation. Jacques Mairé, ancien dirigeant parisien de FO, sera secrétaire général adjoint.

■ **CFDT : Claude Debons et Etienne Adam, candidats à la commission exécutive de la** CFDT, et opposés à Nicole Notat, ont annoncé, mercredi 27 mai, que leur objectif est de constituer, lors du congrès de décembre, *« en alliance avec d'autres »*, une *« nouvelle majorité »* représentant *« un syndicalisme plus revendicatif »*.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 17 décembre 1997,
BAUGIN-BOULZE Eric, né le 2 août 1962 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92), demeurant 82, boulevard Massena 16ème étage - appartement 166 à PARIS 13ème,
a été condamné à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis,
pour :
soustraction à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1992 et 1993 (faits commis le 1er mars 1993 et le 1er mars 1994).
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL de la REPUBLIQUE FRANÇAISE et les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO,
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, en mairie du domicile du contribuable.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 19 juin 1996,
AUBRY Eliane, épouse FLAIVE, née le 12 mars 1929 à DAMPARIS (39), de nationalité française, demeurant 28, avenue d'Eylau, 75016 PARIS,
a été condamnée à un an d'emprisonnement avec sursis et à 50.000 francs d'amende ;
pour :
soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu pour les années 1987, 1988 et 1989 ;
La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, LE FIGARO, LE MONDE ;
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où la condamnée a son domicile ;
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 3 décembre 1997,
POLINI Christophe, Jacques, né le 25 septembre 1959 à DINARD (35), demeurant 132, rue des Tennerolles à SAINT-CLOUD (92210),
a été condamné à la peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis pour soustraction ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1992/1993, par omission de déclarations, fait commis en 1993 et 1994.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans Le Journal Officiel de la République Française, les quotidiens Le Monde et Les Echos.
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du contribuable.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 19 juin 1996,
FLAIVE Louis, né le 25 mars 1928 à LA VILLENEUVE, de nationalité française, demeurant 28, avenue d'Eylau, 75016 PARIS,
a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 100.000 francs d'amende ;
pour :
soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu pour les années 1987, 1988 et 1989 ;
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, LE FIGARO, LE MONDE ;
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile ;
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 10 juin 1996,
BONNAFOUS Christophe, né le 30 juin 1956 à SAINT-QUENTIN (02), demeurant 23, rue Giraudoux, 75016 PARIS,
a été condamné à 15 mois d'emprisonnement dont 10 mois avec sursis et à 200.000 francs d'amende ;
pour :
- soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés par omission de déclaration pour les années 1988 et 1889, commis à PARIS (association PARIS IX PROMO CONSEILS) et pour l'année 1988 (DAUPHINE SERVICE),
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de la T.V.A. afférente à l'année 1989 par omission de déclaration (association PARIS IX PROMO CONSEILS),
- soustraction à l'établissement ou au paiement de la T.V.A. afférente à l'année 1988 par omission de déclaration (association DAUPHINE SERVICES).
Art.1741 al.1, 3, 1750 al.1 du code général des impôts ;
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, ainsi que dans les quotidiens, Le Monde, Le Figaro,
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 8 octobre 1996,
TIROCHE Abraham, né le 29 octobre 1925 à TARZYN (POLOGNE), demeurant 6, rue Hadassa, Gan Haïr TEL AVIV (ISRAEL).
Pourvoi par arrêt du 18.09.97 la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi,
a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 300.000 francs d'amende,
pour :
fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis de 1990 à 1991).
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française et dans les journaux "Le Monde" et "Le Figaro".
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 15 janvier 1998,
MALKA David, né en 1956 à BENI MELLAL (MAROC), demeurant 29, rue du Château, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,
a été condamné à 20.000 F d'amende.
pour : atteinte volontaire aux droits d'un créateur de dessin ou de modèle déposé, exploitation, vente courant 1994 à PARIS.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : LE PARISIEN, LE MONDE, LE FIGARO.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

JUSTICE Un conflit oppose le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, au sujet de la délinquance des mineurs. ● DANS UN COURRIER DU 4 MAI, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, écrit qu'il souhaite remettre en cause l'ordonnance fondatrice de 1945, qui affirme la primauté de l'éducation sur la répression. ● ELISABETH GUIGOU, ministre de la justice, se montre plus pragmatique, préférant encourager des expériences de terrain et insistant sur la nécessité d'augmenter les crédits budgétaires. ● UN CONSEIL DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE sur ce sujet devrait avoir lieu mardi 2 juin. Le premier ministre devrait alors arbitrer entre ces deux conceptions. ● LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE se disent inquiets. Plusieurs syndicats ont décidé d'organiser une conférence de presse commune, vendredi 29 mai.

Clivage au sein du gouvernement sur la délinquance des mineurs

M. Chevènement souhaite remettre en cause les fondements de l'ordonnance de 1945, qui proclame la primauté de l'éducation sur la répression. Mme Guigou plaide, en revanche, pour des solutions pragmatiques, écartant les « solutions miracles, ces bonnes idées souvent caricaturales »

LE DOSSIER de la délinquance des mineurs n'en finit plus d'empoisonner le gouvernement. Alors que le premier ministre doit arrêter, lors du Conseil de sécurité intérieure du 2 juin, les grandes lignes de la politique gouvernementale en la matière, la révélation, par le quotidien *Libération*, d'une lettre confidentielle adressée à Lionel Jospin par Jean-Pierre Chevènement a fait apparaître au grand jour les dissensions du gouvernement. Dans ce courrier daté du 4 mai, le ministre de l'intérieur affirme avec force sa volonté de remettre en cause l'ordonnance de 1945, qui proclame la primauté de l'éducatif sur le répressif. Une position que ne partage pas la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, qui a rappelé à plusieurs reprises son attachement à ce texte fondateur de la justice des mineurs.

Jean-Pierre Chevènement, qui s'était déjà illustré, lors du colloque de Villepinte, en octobre 1997, en demandant la réouverture de « *centres clos* » pour les mineurs délinquants, semble aujourd'hui bien décidé à mettre fin à l'une des spécificités de la justice des mineurs : la double casquette du juge des enfants, qui suit à la fois les mineurs en danger et les mineurs délinquants. « *Cette double compétence, à laquelle il peut être utile de mettre fin, présente un inconvénient évident de principe*, estime le ministre. *Elle contribue (...) à brouiller l'image du juge des enfants, tantôt juge de la pathologie familiale, proche de l'assistant social, tantôt juge répressif. Utile dans une conception pathogène de la délinquance, cette confusion des rôles est néfaste à l'égard de mineurs dépourvus des repères les plus élémentaires et auxquels il convient d'offrir des représentations structurantes.* »

Le ministre de l'intérieur estime, par ailleurs, qu'il faut revenir sur ce qu'il appelle « *la présomption d'irresponsabilité* » des mineurs délinquants, afin de « *dissiper la conviction, ancrée dans l'esprit tant des professionnels que du grand public, que le mineur est irresponsable* ». Le mineur est pourtant considéré, aux termes de l'ordonnance de 1945, comme responsable de ses actes, puisqu'il peut faire l'objet, dès treize ans, d'une condamnation pénale. Simplement, il bénéficie d'une « *excuse atténuante de minorité* », lui permettant de ne se voir infliger que la moitié de la peine prévue pour les majeurs. Depuis une réforme de 1987, les mineurs de treize à seize ans ne peuvent plus être placés en détention provisoire. L'entourage de Jean-Pierre Chevènement ne cache pas que le ministre souhaite remettre en question cette interdiction.

EXCLUSION DE L'ÉCOLE

Enfin, Jean-Pierre Chevènement estime que « *la meilleure façon de responsabiliser les parents est la mise sous tutelle de certaines prestations sociales* ». « *L'expérience de la suspension des allocations familiales en cas de déscolarisation d'un mineur de seize ans est des plus instructives*, affirme t-il. *Il n'est pas rare que les parents retrouvent toute leur autorité sur leur progéniture dès l'application de la mesure.* » Le ministre de l'intérieur se prononce également pour l'exclusion définitive des mineurs de seize ans qui perturbent la vie scolaire, l'instauration d'internat réservé aux jeunes les plus difficiles et « *l'éloignement durable des mineurs gravement récidivistes des quartiers dans lesquels ils sévissent* ».

Sitôt connues, les mesures préconisées par le ministre de l'intérieur ont suscité un tollé chez les magistrats et les professionnels de l'enfance *(voir ci-contre)*. D'autant que Jean-Pierre Chevènement a reçu un soutien inattendu en la personne de la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal. Dans une note adressée le 12 mai au cabinet du premier ministre, Ségolène Royal, qui prend « *acte de la position de ministre de l'intérieur sollicitant la modification de l'ordonnance de 1945* », se dit « *favorable* » à « *la proposition consistant à remettre en cause la double compétence du juge des enfants* ». Elle estime que « *même si le terme de* "présomption d'irresponsabilité" *des mineurs délinquants peut paraître excessif, l'insuffisance de la loi pénale concernant les mineurs de treize à seize ans ne peut être éludée (détention provisoire impossible pour tous les délits)* ».

Significatives de la crispation et du durcissement d'une partie du gouvernement sur la délinquance des mineurs, ces positions sont en total décalage avec celle défendue par leurs homologues de la justice et des affaires sociales. Depuis qu'elle est arrivée Place Vendôme, Elisabeth Guigou n'a cessé de défendre les principes de l'ordonnance de 1945, estimant qu'ils « *n'ont pas vieilli* ». Rejetant « *les solutions miracles, ces bonnes idées sommaires souvent caricaturales* ». La ministre de la justice estime, à l'instar des parlementaires Christine Lazerges et Jean-Claude Balduyck, auteurs d'un rapport sur ce sujet, qu'il faut se donner les moyens de mettre pleinement en œuvre l'ordonnance de 1945. « *Le problème n'est pas une énième modification des textes législatifs, nous avons les instruments législatifs à notre disposition*, expliquait-elle lors d'un colloque le 30 avril. *Le problème est bien l'application des textes et leur application sur le terrain.* »

SANCTION-RÉPARATION

Soutenue par Martine Aubry, ministre des affaires sociales, Elisabeth Guigou est fermement opposée à toute possibilité d'extension de la mise sous tutelle des prestations familiales car elle leur préfère des actions de soutien éducatif aux familles en difficulté. Ces deux ministres insistent sur la nécessité d'inciter les conseils généraux, compétents, depuis la décentralisation, en matière de prévention de la délinquance, à jouer pleinement leur rôle. La ministre de la justice souhaite également instaurer des procédures permettant des réponses plus rapides à la délinquance et l'extension des mesures de sanction-réparation, qui permettent à la justice d'adapter ses réponses aux différents délits commis par les jeunes. Elisabeth Guigou insiste enfin sur l'importance des crédits budgétaires nécessaires, tout en soulignant « *qu'il ne faut pas espérer combler cet écart à brève échéance* ».

Là réside peut-être la principale divergence entre la ministre de la justice et son collègue de l'intérieur. Alors qu'Elisabeth Guigou a choisi d'adopter un discours pragmatique, fondé sur le refus des idées toutes faites, Jean-Pierre Chevènement insiste sur la nécessité d'afficher un discours politique fort sur la délinquance des mineurs, fondé sur la rupture avec le passé. « *Il est temps de donner au pays une nouvelle politique en matière de traitement de la délinquance des mineurs en procédant à la refondation du dispositif en vigueur* », insiste le ministre de l'intérieur.

C'est que, derrière ce qui peut apparaître comme une querelle de principes – faut-il ou non revenir sur l'ordonnance de 1945 ? –, se dessine un enjeu majeur pour le gouvernement : comment répondre à l'attente grandissante de l'opinion publique qui souhaite des solutions rapides et lisibles à la question de la violence des jeunes ? Il appartiendra au premier ministre, resté pour l'heure silencieux sur ce dossier, de résoudre cette délicate équation.

Cécile Prieur

Les professionnels de l'enfance s'inquiètent

Les positions de M. Chevènement ont suscité une vive inquiétude chez les professionnels de l'enfance. L'Association française des magistrats de la jeunesse, la CFDT-PJJ, la CGT-UGSP, le Syndicat de la magistrature, SUD-CRC et le SNPES-PJJ ont décidé d'organiser une conférence de presse commune, vendredi 29 mai, pour dénoncer une possible remise en question de la justice des mineurs. Seule l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) a jugé « *intéressantes* » les propositions du ministre de l'intérieur. « *Il faut remettre en cause l'état d'esprit du tout éducatif qui règne chez les juges des enfants et les éducateurs* », estime Georges Fenech, président de l'APM.

La justice des mineurs

● **Juge des enfants.** L'acte fondateur de la justice des mineurs est l'ordonnance du 2 février 1945 « *relative à l'enfance délinquante* ». « *La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains* », notait alors l'exposé des motifs. Ce texte crée le personnage du juge des enfants. Aujourd'hui, ce magistrat est chargé à la fois de protéger les mineurs en danger et de sanctionner les mineurs délinquants. Dans le premier cas – l'assistance éducative –, il prévoit des mesures de suivi en milieu ouvert ou des placements dans un foyer ou une famille d'accueil. Dans le second – l'action pénale –, il peut imposer, par exemple, des mesures de réparation, une liberté surveillée, un travail d'intérêt général ou un sursis avec mise à l'épreuve. L'ordonnance de 1945 affirme clairement la primauté de l'éducation sur la répression.

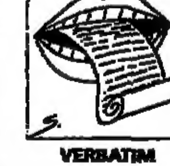
● **Irresponsabilité pénale.** L'ordonnance de 1945 prévoit l'irresponsabilité pénale des mineurs de moins de treize ans, qui ne peuvent pas faire l'objet de sanctions pénales. Au-delà de treize ans, le mineur bénéficie de l'« *excuse atténuante de minorité* », qui divise par deux les peines encourues par les adultes. La détention provisoire est totalement interdite pour les mineurs de moins de treize ans. De treize à seize ans, elle est autorisée uniquement en cas de crime, pour une durée maximum de six mois renouvelable une fois.

● **Structures.** Le secteur de la Protection judiciaire de la jeunesse, qui dépend du ministère de la justice, compte 366 établissements pour le secteur public et 1 026 établissements pour le secteur associatif. En 1996, 130 000 jeunes étaients suivis par un juge. L'immense majorité d'entre eux – 115 000, soit près de 90 % – étaient des mineurs en danger, faisant l'objet de mesures d'assistance éducative tandis que 15 000 d'entre eux étaient suivis pour des faits de délinquance. 60 % étaient des garçons, 40 % des filles. Ces mineurs sont souvent très jeunes : 50 % d'entre eux ont moins de treize ans.

● **Délinquance.** La part des mineurs dans les personnes mises en cause par la police et la gendarmerie, qui était relativement stable depuis vingt ans, augmente depuis 1993 : elle est passée de 14,2 % en 1994 à 19,37 % en 1997. Les mineurs sont de plus en plus mis en cause pour des infractions violentes : vols avec violence, destructions et dégradations par moyens dangereux, coups et blessures volontaires et atteintes sexuelles. La justice est de plus en plus sévère envers eux : de 1989 à 1992, la part des sanctions pénales dans les décisions des juges des enfants est passée de 40 % à 50 %.

« C'est dans la défense violente du groupe que se constitue leur unique statut »

VOICI des extraits de la lettre confidentielle adressée le 4 mai au premier ministre Lionel Jospin par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.


VERBATIM

« Nul ne peut nier que le contexte a changé depuis les premières lois sur l'enfance délinquante de 1912, dont s'inspire encore très largement l'ordonnance du 2 février 1945 (...). *[A l'époque]*, la société peut considérer que la délinquance juvénile, comme on la qualifie alors, n'est qu'un incident de parcours, une expression pathologique de l'adolescence initiatique, ou le symptôme d'un raté dans le processus social d'intégration (...). Chacun sait aujourd'hui que la réalité est tout autre. Loin d'être ce passage tumultueux vers l'âge adulte, la délinquance fixe rapidement les jeunes dans une marginalité chronique, où la violence, dépouillée de tout caractère initiatique et transitionnel, tourne à vide. Fondée sur la capacité de la société à fournir aux jeunes des modèles d'identification individuels et stables, l'ordonnance de 1945 révèle son inadaptation à un contexte où l'identité n'est plus fixée une fois pour toutes. (...)

» Pour de nombreux jeunes, c'est le territoire, quartier, cité ou banlieue qui tient lieu d'identité, à moins que cela ne soit le groupe, l'ethnie ou la bande, et c'est dans la défense violente du groupe ou du territoire que se constitue leur unique statut. Que peut dès lors ce " médecin de l'âme " qu'était traditionnellement le juge des enfants face à ces nouveaux délinquants ? La réponse ne se trouve pas dans le rapport parlementaire *[Lazerges-Balduyck]*, pas plus que ne sont décrites les conséquences perverses d'une certaine politique de la ville qui, sous prétexte de discrimination positive, " assigne à territoire " des jeunes qu'il serait peut-être bon, au contraire, d'éloigner de quartiers devenus des ghettos. (...)

» Il n'est en rien question dans le rapport des conséquences politiques de l'échec des pouvoirs publics à maîtriser la délinquance des mineurs, des causes de la montée du Front national, des retombées de l'expérience coloniale et de l'affaissement du sentiment national, qui expliquent, en partie du moins, les difficultés d'intégration des jeunes d'origine étrangère et la place qu'ils occupent dans une contestation violente qui prend souvent les formes de la délinquance.

» Au-delà des réformes techniques nécessaires, il est temps de donner au pays une nouvelle politique en matière de traitement de la délinquance des mineurs en procédant à la refondation du dispositif en vigueur. En ce sens, il y a lieu, notamment, de revenir sur la présomption d'irresponsabilité des mineurs délinquants et sur la double compétence du juge des enfants, chargé à la fois de la protection de l'enfant en danger et du traitement du mineur délinquant. Ces deux principes, significatifs de l'esprit tutélaire de l'ordonnance du 2 février 1945, et des textes qui en découlent, ne sont plus pertinents à une époque où il s'agit, au contraire, de responsabiliser le futur citoyen en lui présentant des repères clairs, solides et structurants, dont il est souvent dépourvu. »

M. Chevènement s'oppose à l'interdiction de posséder une arme à feu

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT ne veut pas que soit posé le principe de l'interdiction des armes à feu. Bruno Le Roux, maire d'Epinay-sur-Seine et auteur d'un rapport sur la sécurité pour le Parti socialiste, vient d'en faire l'amer constat. La proposition de loi qu'il avait rédigée a été soumise à un feu de critiques du ministre de l'intérieur, avant même qu'elle ne vienne en discussion, vendredi 29 mai, à l'Assemblée nationale.

La volonté de M. Le Roux partait d'un constat simple : « *L'actualité de nos villes mais aussi de nos campagnes est régulièrement assombrie par des faits divers dramatiques dont la cause originelle réside dans la détention d'une arme à feu dite de défense* », écrivait-il dans son exposé des motifs. Il souhaitait donc aboutir à « *un principe d'interdiction général de la possession d'armes à feu* », à l'exception des représentants de l'Etat, des chasseurs et des tireurs sportifs. Aussi son texte prévoyait notamment une nouvelle classification des armes, et conduisait à l'abrogation du décret-loi de 1939, sur lequel s'appuie la législation actuelle (*Le Monde* du 20 février).

Pour faire connaître son opposition, M. Chevènement a usé de deux moyens. D'abord, interrogé lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mardi 12 mai, au sujet du meurtre d'un adolescent à Aulnay-sous-Bois, il a évoqué différentes mesures règlementaires, sans mentionner l'existence de la proposition du député socialiste. Puis, il a fait déposer par ses amis du MDC une proposition de loi rivale. Dans celle-ci, il n'est plus question d'abroger le décret de 1939, mais simplement de le modifier. Georges Sarre, le premier des signataires de ce texte, écrit en effet dans l'exposé des motifs que la critique « *la plus déterminante* » à la législation actuelle est « *sa trop grande complexité, source d'incertitude pour les citoyens et d'hésitations pour la puissance publique* ». L'objectif est donc, là, simplement de clarifier les choses en déterminant « *quels sont les motifs légitimes de détenir une arme* ».

AUTORISATION PRÉFECTORALE

Le message a été reçu par M. Le Roux. Par souci d'efficacité, il a préféré, avant même la discussion parlementaire, se mettre d'accord avec le cabinet du ministre de l'intérieur, qui consent désormais à reconnaître à sa proposition le mérite d'être un « *texte d'attente* ». Concrètement, c'est sa proposition qui sera mise en discussion vendredi à l'Assemblée sans que soit jointe celle de M. Sarre. La nouvelle version du texte pose comme principe que « *la détention d'armes à feu, d'éléments d'armes et de munitions est interdite* » mais prévoit plusieurs exceptions : le préfet pourrait ainsi autoriser la détention d'armes de première et quatrième catégorie, notamment « *lorsqu'elles sont nécessaires à l'exercice d'une profession ou d'un service de sécurité publique ou privée* », ou « *lorsqu'à l'occasion de l'exercice de sa profession, l'intégrité physique du demandeur est très sérieusement menacée* ».

L'épineuse question du stock d'armes en circulation est remise à plus tard : l'article 6 prévoit ainsi que « *les armes détenues à la date de publication de la présente loi sont soumises au régime* [des articles précédents] *au plus tard le 30 juin 2000* ».

Jean-Baptiste de Montavalon

Ecoutes de l'Elysée : le général Charroy mis en examen

Le patron du Groupement interministériel de contrôle des écoutes téléphoniques devrait être entendu le 9 juin par le juge Valat. Celui-ci a adressé, le 22 mai, une lettre à Lionel Jospin où il estime que l'instruction est « entravée » par l'attitude de Matignon

Commandant du Groupement interministériel de contrôle (GIC) des écoutes téléphoniques, le *général Pierre-Eugène Charroy* a été mis en examen par courrier, vendredi 22 mai, pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* de quarante-six personnes par le juge Jean-Paul Valat en charge de l'instruction de l'affaire des écoutes de l'Elysée. Il avait été mis en cause, en avril 1997, par Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, qui avait déclaré que *« le général Charroy ne pouvait pas ignorer »* que notre collaborateur Edwy Plenel avait été mis sur écoute. Entendu en juillet 1995, le général Charroy s'était retranché derrière le secret-défense. Dans une lettre adressée, le 22 mai, à Lionel Jospin, le juge Valat se plaint de voir, depuis un an, son instruction *« entravée »* dans l'attente d'une réponse du premier ministre. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

C'EST un des personnages les plus secrets de l'appareil d'Etat qui vient, à son tour, d'être mis en cause dans l'affaire des écoutes de l'Elysée. Le général Pierre-Eugène Charroy, commandant du Groupement interministériel de contrôle (GIC) qui a pour fonction d'organiser et de superviser les écoutes administratives, a été mis en examen par courrier, vendredi 22 mai, pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* de quarante-six personnes, par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat. Le magistrat l'a également convoqué pour une audition à son cabinet, mardi 9 juin. Il a, par ailleurs, signifié de nouvelles mises en examen à l'encontre de Jean-Louis Esquivié, Christian Prouteau et Gilles Ménage, qui sont convoqués, respectivement, les 11, 12 et 15 juin.

Le nom du général Charroy, soixante-deux ans, était déjà apparu à maintes reprises dans le cours de l'instruction ouverte depuis plus de cinq ans. Au moment des faits, entre le 1er janvier 1983 et le 20 mars 1986, Pierre-Eugène Charroy n'était que colonel. Il occupait cependant un rôle éminent au sein du GIC, au point de ne pouvoir ignorer les agissements de la cellule de l'Elysée. C'est en tout cas ce qu'avait affirmé Gilles Ménage, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, lors d'une audition par le juge Valat, vendredi 25 avril 1997. Interrogé sur les écoutes dont avait été victime notre collaborateur Edwy Plenel, M. Ménage avait répondu que *« compte tenu de la masse de la production de l'écoute de Plenel, le général Charroy ne pouvait pas ignorer qu'Edwy Plenel était écouté »*. Dans la même déposition, le collaborateur du président Mitterrand ajoutait que le responsable du GIC *« aurait dû, au vu de la production, alerter son autorité de tutelle, le premier ministre ou son cabinet »*. Présumant que cela n'avait pas été fait, il en tirait la conclusion que *« c'est l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant, et que la cellule n'*[avait] *pas travaillé dans son coin en secret »*.

SECRET TOTAL

Un document découvert dans les archives personnelles de Christian Prouteau, le chef de la cellule de l'Elysée, apporte un éclairage supplémentaire sur le patron du GIC (*Le Monde* du 14 avril 1997), dépositaire, de par sa fonction et sa longévité, de maints secrets de la République. Il s'agit d'une note adressée à François Mitterrand par celui qui avait officiellement un titre de conseiller technique du chef de l'Etat, en date du 6 novembre 1985. Après avoir disserté sur les problèmes de sécurité *« au sens large »* du président de la République après les élections de mars 1986, M. Prouteau abordait directement la question des écoutes. Il précisait au chef de l'Etat, au détour d'une phrase : *« Le colonel Charroy (...)vous est acquis. »*

Devenu général, Pierre-Eugène Charroy avait été entendu une première fois par le juge Jean-Paul Valat, en juillet 1995. Il avait alors opposé le secret-défense aux questions du magistrat instructeur. Il indiquait également qu'il s'était fait confirmer par le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, cette possibilité. Devant cette fin de non-recevoir, M. Valat s'était tourné vers M. Juppé. Ce dernier lui avait répondu par courrier, précisant en substance que tout ce qui concernait le GIC, était soumis à un secret total.

Le juge Valat bénéficiera-t-il d'un meilleur sort, le 9 juin prochain, lors de la deuxième audition du général Charroy ? Le magistrat ne s'est, en tout cas, pas limité à ces derniers actes d'instruction. Il a également pris la plume pour adresser une nouvelle lettre à Lionel Jospin, qui établit un bilan des multiples atermoiements auxquels il s'est heurté dans le cours de son enquête. Soulignant que les déclarations à la presse de M. Jospin, avant les élections législatives de 1997, avaient suscité l'espoir d'un changement de doctrine gouvernementale en matière de levée du secret-défense, il constate qu'il n'en a rien été, à ce jour (*lire ci-dessous*).

Le 6 juin 1997, dès la nomination de Lionel Jospin à Matignon, le juge Valat avait saisi le nouveau premier ministre d'une demande de levée du secret-défense. Il fait aujourd'hui remarquer dans sa lettre au chef du gouvernement que *« depuis un an, l'instruction est entravée par l'attente de votre réponse »*. Le 9 avril dernier, Jean-Paul Valat avait communiqué à Matignon, sur la requête du premier ministre, deux listes de noms et de codes, pour lesquels il réclamait la levée du secret-défense. Cette demande est, elle aussi, restée pour le moment sans réponse.

Le magistrat envisage donc de donner suite à la requête des avocats du *Monde*, d'Edwy Plenel et de sa compagne Nicole Lapierre, qui lui indiquaient, par un courrier en date du 14 mai, leur intention de le *« saisir prochainement d'une demande de clôture de l'information judiciaire »*. *« Compte tenu de la position adoptée par monsieur le premier ministre qui ne diffère pas fondamentalement de celle de ses prédécesseurs (...)nous considérons qu'il est vain de poursuivre des tentatives qu'une mauvaise conception des principes de l'Etat voue, selon nous, à l'échec »*, écrivaient Mes Christine Courrégé et Michel Laval pour expliquer leur position qui vise à obtenir le renvoi du dossier devant le tribunal correctionnel.

A Matignon, l'entourage de Lionel Jospin, joint mercredi 27 mai par *Le Monde*, indiquait que le premier ministre allait répondre au courrier du juge Valat. *« On va lui faire une réponse avant le 6 juin »*, précisait-on, avant d'ajouter : *« Nous sommes en train d'effectuer des recherches sur chacune des demandes de levée du secret-défense »*, faite par le magistrat. *« On veillera alors à lui fournir tous les renseignements que l'on peut »*, conclut-on à Matignon.

Pascal Ceaux

PROFIL

UNE GRANDE OREILLE DE L'ETAT

Pierre-Eugène Charroy, promu général de brigade en juillet 1991, est entré dès mai 1983 au groupement interministériel de contrôle (GIC), qui dépend du premier ministre. D'abord lieutenant-colonel quand il y a été affecté à l'issue de son temps d'officier dans l'armée de terre, il a été la cheville ouvrière du GIC avant d'être promu, en 1985, colonel à la tête de cet organisme et d'y servir, depuis, sous tous les gouvernements successifs. Le GIC a été créé au début des années 60 par Constantin Melnik, conseiller de Michel Debré, alors premier ministre, en pleine lutte contre l'Organisation armée secrète (OAS) qui fomentait des attentats en Algérie et en France contre les dirigeants et les institutions de la Ve République.

Né le 5 octobre 1935 à Foug (Meuthe-et-Moselle), Pierre Charroy s'est engagé dans l'arme des transmissions, en 1956, pendant son service militaire en Algérie. En 1963, il est fait lieutenant à titre définitif. Stagiaire de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMST), il va durant trois ans se spécialiser dans le domaine des faisceaux hertziens et dans la télégraphie. Entre 1968 et 1975, le capitaine Charroy travaillera à la direction de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre, avant d'être affecté au 8e régiment de transmissions à Suresnes (Hauts-de-Seine). Il se fait remarquer par ses compétences en matière d'organisation, de méthodes, de programmation et d'automatisation.

Promu commandant en 1975, Pierre-Eugène Charroy retourne à la direction de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre. En 1980, il est nommé commandant en second du 41e régiment de transmissions basé à Senlis (Oise), où il restera trois ans avant d'être appelé au GIC.

Distinct du groupement des contrôles radioélectriques (GCR) – qui relève de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), au ministère de la défense, et qui est chargé de l'espionnage électronique par le biais de l'écoute des communications étatiques à travers le monde –, le GIC a déployé ses moyens en sous-sol des Invalides, à Paris, mais il dispose d'antennes d'interceptions téléphoniques en province, notamment à Lyon.

Une lettre du juge Valat à M. Jospin

VOICI des extraits du courrier que le juge Jean-Paul Valat a adressé, vendredi 22 mai, au premier ministre Lionel Jospin :

« (...) A la suite de votre lettre du *27 mars 1998*, [un] conseiller technique à votre cabinet m'a contacté et m'a indiqué que vous ne souhaitiez pas avoir communication des pièces de mon dossier mais seulement une liste des interceptions sur lesquelles je demandais la levée du secret-défense. Je vous ai fait parvenir cette liste le 9 avril 1998 (...). A ce jour je n'ai pas reçu de réponse de votre part.



» Les avocats de certaines parties civiles (...) m'informent qu'ils vont prochainement me saisir d'une demande officielle de clôture de l'information au vu des éléments réunis. Force est de constater que ces arguments ne sont pas dénués de pertinence. L'instruction que je mène depuis plus de cinq ans s'est heurtée à de très nombreuses reprises au secret-défense qui a été opposé à mes demandes. Fort de vos déclarations à la presse avant les élections législatives de 1997, je vous ai saisi, dès votre nomination, d'une demande de levée du secret-défense. (...)

» Depuis un an, l'instruction est entravée par l'attente de votre réponse. On peut craindre que soit avancé le dépassement du délai raisonnable imposé par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour qu'une cause soit entendue par un tribunal.

» Votre gouvernement envisage de proposer au Parlement d'inscrire dans la loi le principe selon lequel une instruction du type de celle qui m'occupe ne saurait normalement durer plus de six mois. Il serait paradoxal que cette disposition ne soit pas respectée quand le premier ministre en est, en partie, maître. Si les parties civiles me saisissent effectivement d'une demande de clôture de l'instruction, je devrai statuer dans le délai d'un mois. J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir apporter à ma demande du 6 juin 1997 une réponse dans des délais compatibles avec les engagements internationaux de la France et les règles de procédure pénale déjà en vigueur. (...) »

Trois membres d'une famille de marginaux du Nord ont été incarcérés

LA MÈRE, la fille et le fils cadet d'une famille d'Illies, près de Lille, ont été mis en examen et placés sous mandat de dépôt, mercredi 27 mai, pour *« non-empêchement, non-dénonciation de crimes et complicité de meurtres »* dans le cadre d'une enquête sur les meurtres de trois ou quatre nouveau-nés. Les recherches entreprises pour retrouver les cadavres des nourrissons dans le jardin de la maison familiale n'avaient, jeudi matin, toujours rien donné (*Le Monde* du 28 mai). La fille, âgée de vingt-sept ans, incarcérée comme ses deux frères aînés pour mauvais traitement infligé à leur père, a déclaré avoir été violée par ses frères. Enceinte à plusieurs reprises, elle aurait ajouté que les nourrissons avaient été enterrés près de la maison. La mère et son plus jeune fils ont confirmé cette version des faits. Ces éléments ont conduit le parquet de Lille a ouvrir une nouvelle information judiciaire pour viol. Les deux frères aînés devaient être présentés jeudi au magistrat et interrogés sur les viols et la disparition des nouveau-nés.

Jeffrey Steiner mis en examen dans l'affaire Elf

L'HOMME D'AFFAIRES Jeffrey Steiner a été mis en examen, mercredi 27 mai, par le juge d'instruction Eva Joly, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans le dossier Elf. De nationalité autrichienne mais résident à New York, M. Steiner, qui dirige une grande entreprise américaine travaillant pour l'aéronautique, s'était rendu spécialement en France pour se présenter au juge, et avait été interrogé, mardi, par la brigade financière. Le juge l'a laissé en liberté – sans contrôle judiciaire.

M. Steiner est soupçonné de s'être fait verser par Elf, en 1990, 5 millions de dollars (environ 30 millions de francs) d'honoraires indus pour une prétendue *« mission de recherche en matière pétrolière »*. Dans un *« mémorandum »* adressé au juge, le 15 novembre 1996, il avait justifié la perception de ces fonds par le règlement d'un contentieux avec Atochem, filiale du groupe Elf (*Le Monde* du 25 décembre 1996). Il est également soupçonné d'avoir perçu une petite part – 100 000 dollars – d'une commission de 15 millions de dollars (90 millions de francs) versée par *Elf* en marge du rachat de la société Oxipétroleum. M. Steiner n'avait pas déféré à une première convocation de la brigade financière, le 15 octobre 1996.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME :** vingt-quatre des cinquante-cinq personnes interpellées, mardi 26 et mercredi 27 mai, dans les milieux islamistes (*Le Monde* du 27 mai) restaient en garde à vue, mercredi soir. Cette opération, menée dans les milieux jugés proches des Groupes islamistes armés (GIA) en France, *Allemagne, Suisse, Belgique et Italie, visait à prévenir d'éventuels* attentats lors de la Coupe du monde de football.

■ **POLICE : le Syndicat général de la police** (SGP, majoritaire chez les gardiens de la paix en région parisienne) a affirmé, mercredi 27 mai, avoir été *« espionné et suivi »* par des policiers des Renseignements généraux et de l'IGS (la *« police des polices »*) alors qu'une cinquantaine de ses militants distribuaient des tracts dans des lieux publics parisiens.

■ **IMMIGRATION : plusieurs centaines de sans-papiers** de la Seine-Saint-Denis ont manifesté, mercredi 27 mai, devant la préfecture de Bobigny, *pour dénoncer les conditions de l'opération de régularisation, qui* doit s'achever fin mai. La coordination réclame le réexamen de tous les dossiers écartés et dénonce un taux de régularisation inférieur à la moyenne nationale.

■ **PLAGES : des tonnes de méduses** non urticantes se sont échouées depuis une semaine sur les plages de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique), a indiqué, mercredi 27 mai, la mairie de la ville. Le vent d'est et les quelques jours de forte chaleur ont attiré les animaux marins qui se sont trouvés piégés par les marées.

Une institutrice à la retraite comparaît à Riom pour avoir hébergé des tueurs de la mafia

Les membres de la N'Drangheta ont assassiné la femme d'un ami de l'accusée

Christiane Séguin, une institutrice à la retraite âgée de soixante-six ans, est-elle complice de l'assassinat, en novembre 1991, par trois tueurs membres de la mafia calabraise, de Françoise Rouhalde ? Depuis mardi, la cour d'assises du Puy-de-Dôme tente d'élucider les circonstances de ce meurtre. Les versions divergent : un repenti mafieux, Salvatore Caruso, donnera la sienne jeudi 28 mai.

RIOM
de notre envoyé spécial

Christiane Séguin est une faible femme. C'est du moins l'image qu'elle veut donner devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à Riom, où elle comparaît depuis le mardi 26 mai. Agée aujourd'hui de soixante-six ans, elle se serait rendue complice de l'assassinat, en novembre 1991, de Françoise Rouhalde, abattue à son domicile de Clermont-Ferrand de cinq balles de Beretta 7.65. La justice reproche à l'accusée d'avoir hébergé pendant plusieurs jours les trois tueurs, membres de la N'Drangheta, la *mafia* calabraise. Elle les aurait également conduits sur les lieux du crime avant de leur remettre un paquet contenant, selon l'accusation, la somme convenue pour l'exécution du contrat, en échange d'un autre paquet enveloppant l'arme.

PROCÈS

Huit mois après les faits, les révélations de Salvatore Caruso, un mafieux repenti, permettent aux policiers de boucler leur enquête. Le commanditaire de l'assassinat n'était autre que Bernard Rouhalde, le mari de la victime, un stomatologue installé à Aoste, en Italie, après la séparation du couple. Refusant d'avoir à verser une prestation compensatoire à son épouse qui avait demandé le divorce, il avait payé des malfaiteurs italiens pour l'assassiner.

Devant ses juges, Christiane Séguin, elle, n'a rien d'une criminelle. Avec ses cheveux blanc soigneusement coiffés, cette institutrice à la retraite a l'apparence rassurante d'une bonne grand-mère. Elle est malade, souffre d'un diabète, a des problèmes cardiaques et une vue qui baisse *« de manière irréversible »*. Aux questions sur sa personnalité ou sur son histoire, elle répond d'une voix douce et calme. Elle raconte son enfance heureuse de fille unique, sa carrière dans l'enseignement, puis le bar-restaurant familial qu'elle reprend lorsque sa mère tombe malade. En 1985, elle arrête toute activité professionnelle et se retire avec son mari à Saint-Laure, en Auvergne.



Le docteur Rouhalde, Christiane Séguin le connaît depuis pas mal d'années. *« C'était d'abord un client de notre bar et puis c'est devenu un ami »*, explique-t-elle. Le dentiste soignait le couple, et le mari de Christiane faisait quelques travaux de jardinage chez les Rouhalde. Après son expatriation en Italie, c'est chez les Séguin qu'il trouve un peu de réconfort et une chambre qui lui est réservée pendant ses fréquents week-ends en France, où vivent toujours ses deux fils. A la mort de M. Séguin, Christiane refuse que son ami dentiste, *dans le souci de ne pas « la compromettre »*, aille trouver refuge ailleurs pour ses villégiatures auvergnates. *« Il n'y avait pas de raison*, précise-t-elle, *il a toujours été un homme très poli et délicat. »*

Dans sa solitude de veuve, Christiane Séguin appréciait la compagnie de Bernard Rouhalde. Mais, qu'on ne se méprenne pas, ce n'était pas de l'amour, juste *« de l'admiration »* et encore, *« pas sans bornes »*. D'ailleurs, Christiane n'était pas en reste et savait, elle aussi, rendre des services.

LE COMMANDITAIRE SE PEND

Régulièrement, Bernard Rouhalde lui remettait l'argent de la pension alimentaire pour son épouse que Christiane envoyait par mandat postal. A plusieurs reprises, elle allait chercher ou porter des paquets chez des prothésistes ou dans des casses de la région clermontoise, car Bernard Rouhalde était aussi un passionné de voitures et de motos. Jamais, Christiane ne posait de questions, jamais elle n'a eu la tentation de savoir ce que contenaient ces paquets. *« A un moment, j'ai bien pensé qu'il y avait de la magouille là-dessous, j'ai imaginé que, peut-être, il s'agissait d'un trafic de métaux précieux ou de drogue »*, avoue-t-elle. Mais l'amitié était plus forte.

Quand Bernard Rouhalde lui demande d'accueillir trois amis italiens qui doivent venir à Clermont-Ferrand, c'est tout naturellement que Christiane Séguin accepte de rendre ce petit service. En bonne maîtresse de maison, elle les reçoit, leur fait à manger et les conduit à plusieurs reprises à Clermont-Ferrand. Lorsqu'elle apprend, le 26 novembre au soir, que Françoise Rouhalde a été assassinée à quelques mètres du lieu où, le matin même, elle avait conduit les trois hommes, Christiane *« ne fait pas le rapprochement »*. *« Pourquoi voulez-vous que j'imagine que ce soit eux qui avaient fait le coup ? »*, demande-t-elle.

Elle reconnaît les faits, mais avec obstination elle dit avoir toujours ignoré *« qu'ils venaient pour faire du mal »*. *« J'ai fait ce que M. Rouhalde m'a demandé, c'est tout. C'était normal de rendre service. »* Interrogé par les policiers italiens après son arrestation, en août 1992, le commanditaire de l'assassinat n'a pourtant jamais mis hors de cause Christiane Séguin. Il ne viendra pas témoigner devant la cour d'assises : le 7 mars 1993, il a été découvert pendu dans sa cellule de la prison d'Aoste. Les carabiniers chargés de l'enquête ont conclu au suicide.

Une autre Christiane Séguin se dévoile peu à peu devant des juges estomaqués par tant d'aplomb. La bonne grand-mère un peu fatiguée se transforme en femme forte, sûre d'elle. Elle est presque provocatrice dans sa façon de balayer d'un sourire désabusé les accusations qui l'accablent, notamment celles de Salvatore Caruso, la « balance », ou quand elle feint la surdité pour esquiver une question gênante. *« Si vous ne voulez pas me croire, moi je me crois. Je ne suis pour rien dans cette affaire. Il faut être coupable pour se repentir, moi j'ai la conscience tranquille. »* Dans un palais de justice placé exceptionnellement sous très haute protection policière, le mafieux repenti Salvatore Caruso devait donner, jeudi 28 mai, sa propre version des faits.

Acacio Pereira

Aux assises du Var, un ancien témoignage accable le patron du Macama

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Aux assises du Var, mercredi 27 mai, le jeune homme brun de vingt-deux ans, menotté, entre trois gendarmes, n'a *« rien à déclarer »*. Si ce n'est à bredouiller, face aux accusés : *« Ils ne m'ont jamais rien confié. C'est pas eux. » « Je vais vous rafraîchir la mémoire »*, enchaîne le président Dominique Bréjoux. Entendu en juillet 1994 par la police, Jean-Pierre Nazzi, qui purge une peine de cinq ans de prison pour avoir participé – avec certains des coaccusés de l'affaire Piat – à l'incendie volontaire d'un restaurant byérois, et qui a reconnu sa participation dans d'autres exactions reprochées à la « bande du Macama », s'était *« lâché copieux »*, pour reprendre une expression en vigueur dans le box à Draguignan. En mars, au lendemain de l'assassinat de Yann Piat, ce jeune homme avait accompagné Lucien Ferri et Marco Di Caro en Espagne. *« La police commençait à bouger, ils avaient peur de se faire lever »*, expliquait-il aux enquêteurs, puis au juge d'instruction.

« GÉRARD DONNAIT DES ORDRES »

Et d'ajouter que les deux hommes s'étaient confiés à lui : *« Ils m'ont dit qu'*[ils] *avaient été chargés par Gérard Finale de supprimer* [Yann Piat]. *Gérard donnait des ordres à Lucien, qui les répercutait sur les autres. Un mois avant* [l'assassinat], *j'avais entendu dans une conversation entre Lucien* [Ferri], *Olivier* [Tomassone], *Marco* [Di Caro], *Stéphane* [Chiarisoli] et [Stéphane] *Guechguech que la députée gênait et qu'il fallait s'en débarrasser.* [Gérard] *Finale a fait comprendre à l'équipe que ça ne pouvait plus durer. Il disait qu'il valait mieux qu'elle n'aille pas à la mairie, qu'avec elle on ne pourrait plus faire un pet de travers.* [Maurice] *Arreckx et* [Joseph] *Sercia avaient sa préférence. »*

Jean-Pierre Nazzi proteste à la barre : *« C'est du vocabulaire des gens qui ont tapé ces dépositions. »* Les accusés sourient. *« J'ai raconté des conneries pour pouvoir sortir de cette affaire »*, dit-il encore. Et même, troublante explication : *« J'ai tout inventé. Je leur en voulais de ne m'avoir pas fait participer »*... Mais le président poursuit ses lectures. Le patron du Macama, selon Jean-Pierre Nazzi, a donné 4 000 francs pour le voyage en Espagne. Il lui a payé sa voiture, qui servit à Olivier Tomassone et Romain Gressler pour faire du repérage le soir de l'assassinat. Il avait promis aux uns et aux autres la gérance de boîtes de nuit dont il devait prendre le contrôle. Jean-Pierre Nazzi évoquait les autres « affaires » impliquant la bande : un assassinat, une tentative d'assassinat, l'incendie volontaire, un vol à main armé, dont l'audience révèle l'édifiante violence. *« Gérard, il nous faisait rêver plein de trucs. On n'avait pas d'argent. Il nous faisait miroiter plein de choses. On avait l'impression d'être quelqu'un. »*

On rappelle alors qu'en novembre 1994 Jean-Pierre Nazzi rapportait au juge d'instruction que des rumeurs, en prison, faisaient mention d'un *« contrat »* placé sur sa tête par Gérard Finale. *« On m'a jamais menacé »*, marmonne aujourd'hui le témoin. Puis le président lit une *« amicale »* correspondance de Marco Di Caro à Jean-Pierre Nazzi, récemment interceptée en prison : *« Salut JP... Comme tu vois et tu sais, nous passons tous pour YP. Comme tu sais nous sommes tous innocents et personne ne savait ce que nous allions faire... Bref, tu le sais qu'on savait pas ! Au fait, tu sais que tu as été cité comme témoin ? Ils vont t'extraire des Baumettes d'ici 10 jours ou 15. Tu vas voir c'est impressionnant, c'est plein d'enculés ! C'est-à-dire des curieux. (...) Enfin, tu vas nous voir tous les sept. Tu verras, tu peux pas nous manquer : on sera dans le box des accusés. J'espère que tu vas bien et dire la vraie vérité cette fois, pas les mensonges. Au fait, pour les autres affaires aussi nous sommes tous innocents. Mais bon, ça tu le sais aussi. Allez. A dans quinze jours. »*

Jean-Michel Dum[…]

Le CSM rappelle dans un « avis informel » les droits et devoirs des magistrats

LE CSM (Conseil supérieur de la magistrature) a transmis, mercredi *27 mai, à Elisabeth Guigou, l'« avis informel »* que la ministre de la justice avait demandé au sujet de l'attitude du procureur d'Evry, Laurent Davenas, et du juge d'instruction des Sables-d'Olonne, Didier Gallot. M. Davenas, qui avait diligenté l'enquête préliminaire sur Xavière Tiberi, avait publié, en annexe d'un livre, le rapport contesté de l'épouse du maire. Quant à Didier Gallot, il avait demandé publiquement la mise en examen de l'ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezratty, dans l'affaire du sang contaminé.

Le Conseil souligne que la liberté d'expression, qui doit être reconnue aux magistrats, comporte des limites. *« Elle doit s'exercer sans que soient atteintes la dignité et l'autorité de la fonction ni l'impartialité que tout justiciable est en droit d'exiger. Plus particulièrement, le magistrat doit concilier les impératifs de la présomption d'innocence, du secret professionnel et de l'obligation de réserve avec les exigences du droit à l'information dans une société démocratique. »* C'est au ministre, rappelle le CSM, que revient l'initiative d'une poursuite disciplinaire.

Les douze magistrats qui composeront le nouveau CSM, qui siégera à partir du 4 juin, ont été élus par leurs pairs. Pour la formation du siège, les six magistrats sont Ivan Zakine, président de chambre à la Cour de cassation ; Jean-Claude Girousse, premier président de la cour d'appel de Lyon ; Henri Robert, président du tribunal de Blois ; Marie-Claude Berenger, conseillère à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Philippe Delarbre, juge au tribunal de Rennes, et Michel Lernout, premier substitut au tribunal de Paris.

Pour le CSM-parquet, les six magistrats élus par leurs pairs sont Charles Sodini, avocat général à la Cour de cassation, Christian Raysseguier, procureur général de la cour d'appel de Rouen, Jean-Paul Simonnot, procureur de Bobigny, Michel Joubrel, substitut général à la cour d'appel de Versailles, Jean-Paul Bazelaire, substitut général à la cour d'appel de Lyon, et Marie-Christine Riboulleau, conseillère à la cour d'appel de Pau.

Les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale doivent encore désigner chacun un membre.

etraite comparaît à
des tueurs de la

هكذا من الإهمال

Les îles européennes se rebiffent

Réunis à Catane, en Sicile, les « patrons » des régions maritimes dénoncent les ambiguïtés du traité d'Amsterdam et pressent Bruxelles de leur réserver des crédits spécifiques. Un rapport sur les handicaps de l'insularité devait être discuté, jeudi 28 mai, au Parlement européen

C'EST sur une double inquiétude que s'est achevée l'assemblée générale de la commission des îles – l'une des branches de la conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) – réunie les 21 et 22 mai à Catane (Sicile). Elus et experts d'une vingtaine de régions insulaires – Shetland, Guadeloupe, Canaries, Gotland, Corse, etc. – ont tiré la sonnette d'alarme sur les imprécisions du traité d'Amsterdam et sur les risques que leurs territoires ne bénéficient pas, autant qu'ils le souhaitent, des fonds structurels communautaires à partir de 2000.

La situation des îles est très variée, depuis celles très éloignées de l'Europe, comme la Réunion, à celles « centrales », comme les Baléares. Certaines sont des régions insulaires (Canaries, Sardaigne), d'autres seulement des cantons ou des communes (Ouessant). Mais, partout, les îles (où le tourisme et l'agriculture tiennent une place essentielle) ont en commun d'accumuler des handicaps en termes de transports aérien ou maritime, d'emploi, de poids urbain, de capacité de recherche. Elles bénéficient en général d'aides publiques, nationales et européennes. Les régions insulaires regroupent quelque quinze millions d'habitants, dont cinq pour la seule Sicile, poids lourd de la catégorie. C'est un parlementaire européen sicilien, Vincenzo Viola, qui a rédigé, en février, un rapport sur les régions insulaires en mettant l'accent sur *« la nécessité indispensable d'intégrer à conditions d'égalité les régions insulaires dans le marché intérieur (...) et de lancer un nouveau programme entièrement consacré à ces régions »*. Ce document devait être approuvé jeudi par le Parlement européen.

Le traité d'Amsterdam de juin 1997 (qui doit être ratifié dans les Etats membres, soit par les Parlements, soit par référendum comme au Danemark, jeudi 28 mai) contient, dans son article 158, une ambiguïté majeure. A sa lecture, les juristes sont incapables de savoir avec précision si l'objectif de l'Union est de réduire les retards des régions ou îles les moins favorisées, ou bien si les îles, par nature, entrent toutes dans la catégorie des régions les plus fragiles. Les traductions du traité dans chaque langue officielle ont accru la confusion, voire les analyses contradictoires. Du coup, les positions restrictives, comme le texte allemand, se heurtent à des tentatives intéressées d'interprétation plus extensive, comme la thèse italienne. C'est ce dernier point de vue que défend Jean-Didier Hache, secrétaire exécutif de la commission des îles, qui ajoute qu'une déclaration annexe au traité, publiée à l'automne, sans valeur juridique mais avec une portée politique et interprétative, présentait l'avantage de clarifier sensiblement les choses.

Selon que les îles – qui n'ont évidemment ni le même niveau de développement ni les mêmes relations avec leurs capitales – sont ou non retenues par la Commission comme régions prioritaires, c'est toute l'orientation de la future politique régionale, en cours de réforme, qui peut changer. Les pays candidats à rejoindre demain ou après-demain l'UE, comme les Etats baltes ou la Croatie, ne s'y sont pas trompés et commencent déjà à *s'en préoccuper. Si les îles* étaient, comme cela risque d'être le cas de la Corse, écartées de l'objectif 1 (le plus favorable), cela signifierait que le taux des subventions européennes tomberait de 50 % à 30 %.

C'est pourquoi les responsables de la commission des îles s'interrogent : faut-il saisir la Cour de justice, procédure lourde et solennelle ? Faut-il demander, à l'occasion d'un prochain sommet, une déclaration rectificative aux chefs d'Etat et de gouvernement ? Faut-il, à chaque fois que des Parlement nationaux auront à ratifier Amsterdam, « exiger » – à supposer que le lobby insulaire y trouve suffisamment d'échos – une mise au point juridique indiscutable en droit international ?

L'affaire est d'autant plus délicate que la direction générale de la politique régionale à Bruxelles ne semble pas disposée à appuyer outre mesure les revendications des responsables insulaires. Quant au gouvernement français, il affiche sur le sujet une quasi-indifférence. Aucun de ses représentants, aucun membre de la Datar n'était à Catane. Pour sa part, Jean Baggioni, président RPR du conseil exécutif de Corse et député européen, a insisté pour que soient poursuivies et *« amplifiées d'urgence les démarches des autorités régionales pour parvenir à des résultats concrets tant sur le plan économique, financier et fiscal, que sur celui de l'aménagement de l'espace communautaire ». « La question des îles ne doit pas être traitée au coup par coup, zone franche par-ci, subventions par-là. Les solutions apportées jusqu'à maintenant ont été superficielles. J'ai voulu interpeller solennellement la Commission et les responsables politiques »*, nous a-t-il déclaré.

La situation exige cependant de sortir rapidement du *statu quo* : avant même que le traité soit partout ratifié, plusieurs règlements vont progressivement entrer en application, pour une longue période. C'est le cas des aides d'Etat à finalité régionale ou de la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont les enjeux financiers sont considérables et les orientations de développement rural novatrices.

François Grosrichard

Distances réelles et « virtuelles »

Le réseau Eurisles joue le rôle d'une banque de données scientifique et technique sur les îles européennes. Créé en 1992 avec le soutien de la conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM), il a d'abord bénéficié d'un financement européen et est financé depuis 1996 par la dizaine de régions insulaires membres d'Eurisles. Installé en Corse près d'Ajaccio, il a pour directeur Jean-Didier Hache et pour directeur technique Michel Biggi. En 1997, Eurisles a publié un *« indicateur statistique des disparités régionales engendrées par l'insularité et l'ultrapériphéricité »* où sont notamment calculées des *« distances virtuelles »*, à savoir le temps mis par un camion pour aller de Maastricht à chacune des capitales insulaires européennes. Ainsi Ajaccio se retrouve-t-elle à la hauteur de... la Tunisie, avec une *« distance virtuelle »* de 2 678 km, pour une distance physique de 1 444 km. Pour Corvo, aux Açores, les chiffres sont de 26 041 km (!) de *« distance virtuelle »* contre 3 649 km de distance géographique.

M. Cornut-Gentille, député RPR contre la toute-puissance des « majors » de l'eau

DE FAÇON collective ou individuelle, de nombreux élus mènent aujourd'hui un combat pour reprendre le terrain cédé pendant des années aux grandes sociétés qui gèrent, pour leurs collectivités, les services publics d'eau ou d'assainissement : parmi eux, François Cornut-Gentille, maire de Saint-Dizier, est engagé sur plusieurs fronts : le député RPR de Haute-Marne, qui vient de remporter un double succès dans la bagarre qui oppose sa ville à la Compagnie générale des eaux (CGE), du groupe Vivendi, est aussi l'auteur d'une proposition de loi qui *révolutionnerait les rapports de force dans ce* secteur ultra-sensible.

Gestionnaire du service de l'eau de la sous-préfecture de Haute-Marne, la CGE refusait de communiquer ses bilans à l'association d'expertise, créée par les élus, Service public 2000, chargée par la mairie d'établir un diagnostic précis de ce service. François Cornut-Gentille avait saisi le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (*Le Monde* du 17 avril). La mairie vient d'indiquer qu'*« a été enfin obtenu, en cours d'instance, l'accord formel de la CGE pour un contrôle étendu de ses comptes »* par Service public 2000. A la mairie, on juge que la Générale a cédé par crainte de la contagion de l'exemple de Saint-Dizier.

Dans une procédure incidente, le Conseil d'Etat, saisi pour avis par le même tribunal administratif, vient aussi de donner tort à la CGE : la haute juridiction a estimé, le 20 mai, qu'une entreprise délégataire de service public ne peut pas contester devant le juge administratif – comme l'avait fait la CGE pour Saint-Dizier – l'avis par lequel une chambre régionale des comptes l'informe qu'elle va procéder à la vérification des comptes fournis à la collectivité délégante.

Avec cette double victoire, François Cornut-Gentille n'a pas seulement servi les intérêts de sa commune : les « majors » de l'eau, plutôt satisfaites que la Générale engage ce bras de fer, semblent aujourd'hui inquiètes de voir se dessiner une *jurisprudence inverse de* ce qu'elles attendaient.

OUVRIR LE DÉBAT

François Cornut-Gentille vient aussi, en tant que parlementaire, de déposer une proposition de loi sur le *« contrôle des délégations de service public »*, qui précise que *« la chambre régionale des comptes vérifie les comptes et la gestion des entreprises délégataires de service public en ce qui concerne la délégation de services publics locaux »*. Ce contrôle serait à la fois *« obligatoire et préventif »*. Les agences régionales de l'eau y seraient associées.

François Cornut-Gentille, qui souligne que les textes actuels sont à la fois insuffisants et pas appliqués, veut ainsi ouvrir le débat sur le manque d'outils d'*« expertise »* des collectivités face aux « majors ». De ce point de vue, le député se dit plutôt sceptique sur l'efficacité réelle du Haut Conseil du service public de l'eau annoncé par Dominique Voynet. Soucieux de *« dépolitiser »* le débat, il compte associer à sa démarche plusieurs de ses collègues de gauche.

Critique face aux *« bénéfices disproportionnés »* des grands groupes par rapport aux services rendus, François Cornut-Gentille ne croit pas pour autant à la gestion directe par les municipalités. Il juge que dans ces domaines, *« le privé fait mieux que le public »*. Mais il estime aussi que la hausse du prix de l'eau n'a rien d'*« inéluctable »*.

Jean-Louis Andreani

Le tribunal administratif remet en cause une usine d'incinération

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Montpellier vient d'annuler l'arrêté préfectoral du 11 juillet 1996 autorisant l'ouverture d'une usine d'incinération à Lunel-Viel (Hérault), dont les travaux sont en voie d'achèvement (*Le Monde* du 4 novembre 1997). Les juges considèrent que la capacité de traitement de cette unité, qui prévoit l'incinération de 120 000 tonnes d'ordures par an, est en contradiction avec le plan départemental d'élimination des déchets : celui-ci fixe à 50 000 tonnes la quantité à incinérer pour cette zone. Anticipant une éventuelle sanction judiciaire qui aurait pu être motivée par des raisons environnementales, le syndicat Entre pic et étang, maître d'œuvre du programme, avait décidé, le 8 mai, de doter l'usine de filtres pour mettre les installations en conformité avec les dispositions de la circulaire du 27 février 1997, qui réglemente les rejets de dioxine. – *(Corresp.)*

22 LES AVENTURES DE MAI

« Les frontières on s'en fout ! »

par Patrick Rambaud

MARDI 28 MAI

CALCULER, parlementer, marchander, enjôler pour diriger, voilà comment François Mitterrand concevait la vraie politique. A cinquante-deux ans, il présidait la Fédération des gauches et savait la fragilité de ce poste : combien étaient-ils à guetter ses faux pas ? Avec un sens aigu de l'opportunité, il tournait dans le sens du vent dès qu'il le sentait favorable. Avant de s'exprimer enfin dans un langage officiel ailleurs qu'à la Chambre, il avait attendu que la fièvre étudiante retombe, que la population se lasse des grèves, que son rival Mendès France se compromette à la Sorbonne ou à Charléty au milieu de la jeunesse turbulente, que les communistes perdent de leur emprise sur le mouvement ouvrier. Avec ceux-ci affaiblis, il allait pouvoir ficeler une alliance dont il serait le chef. Parfois, il avait critiqué à la tribune un gouvernement aveuglé par l'émeute, puis il avait sondé le mécontentement, soupesé ses chances. Peu lui importaient ces jeunes excités qui ne votaient pas encore et le brocardaient. Solidement planté dans sa Nièvre d'adoption, il voulait que sa carrure dépasse celle d'un député de province, et sa notoriété celle d'un ancien ministre multirécidiviste. Déjà, trois ans plus tôt, à l'élection présidentielle, il avait mis le Général en péril et frôlé la victoire ; aux récentes cantonales, emmenées par lui, la gauche s'était approchée des 50 % de voix. *Dimanche, sur la place de Château-Chinon, une foule* bourgeoise et populaire l'avait acclamé et il en avait encore des frissons dans l'échine. Lors de son discours, il avait parlé de détruire les structures de la société capitaliste ; y croyait-il ? Il croyait d'abord en lui.

Il arriva ce mardi matin, vers onze heures, dans les salons de l'Hôtel Continental, rue de Castiglione, où il avait convoqué la presse. Trois cents personnes l'attendaient, peut-être davantage. Il avait plaqué en arrière ses cheveux noirs qui se clairsemaient, souriait bouche fermée pour ne pas montrer aux caméras ses canines trop pointues, mais cela n'empêchait pas les journalistes de l'imaginer en conspirateur. Sous les flashes et devant les micros, François Mitterrand dit le texte qu'il avait lu tout à l'heure, pour approbation, aux autres dirigeants fédérés :

– En France, depuis le 3 mai 1968, il n'y a plus d'Etat, et ce qui en tient lieu ne dispose même pas des *apparences du pouvoir. Tous les Français savent que* le gouvernement actuel est incapable de résoudre la crise qu'il a provoquée et qu'il en est réduit à agiter la menace du désordre, dont il est le vrai responsable, pour tenter de se maintenir en place quelques semaines encore. Pour quel dérisoire avenir ? Nul n'en sait rien, pas même lui...

« Coucou me revoilà ! » C'était Cohn-Bendit ; cheveux teints, il avait réussi à revenir d'Allemagne ; il était là à la Sorbonne, et le pouvoir en devenait ridicule

Il évoqua ensuite les forces nouvelles apparues en Mai, celles des étudiants et des travailleurs, caressa juste après les communistes et la CGT. Dans les circonstances présentes, ajoutait-il, si le Général dans sa folie maintenait au 16 juin son référendum, nul doute, la réponse des républicains *serait un non massif. Alors ? De Gaulle* rentrerait dans sa maison de Colombey ; le gouvernement tomberait ; une autre équipe, provisoire mais de gauche, devrait remettre l'Etat en marche, organiser de nouvelles élections, législatives et présidentielles. Il lança le nom de Mendès pour diriger le gouvernement de transition, et le sien pour la présidence de la République. Passée la surprise d'une annonce aussi franche, les questions vinrent en bousculade :

– Que va devenir l'ORTF ?

– Ceux qui, à l'ORTF, ont assuré une certaine liberté d'expression méritent le respect des républicains. L'opposition et la majorité doivent disposer d'un droit égal d'expression.

– Dans le nouveau gouvernement, y aura-t-il des communistes ?

– Il n'y aura pas d'exclusive ni de dosage.

– Et si le oui finit par l'emporter au référendum ?

– Si le peuple refuse son consentement à la Fédération, alors nous délibérerons sur les conditions du combat dans ses formes nouvelles.

– Sur le plan international ?

– Il faut construire l'Europe et établir des relations neuves avec les pays du tiers-monde.

– Etes-vous favorable à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ?

– Il faudra élargir l'aire territoriale de l'Europe.

– Que pensez-vous de la mesure d'expulsion prise à l'encontre de Cohn-Bendit ?

– Il est surprenant que le gouvernement, qui avait négocié avec lui, *le traite aussi mal. Cet étudiant est* né sur notre sol et il a été élevé chez nous. C'est une faute politique et une faute humaine.

– Monsieur Mitterrand, considérez-vous comme exaltante la perspective de remplacer une équipe qui n'a plus d'autorité depuis dix jours par une équipe qui n'a plus d'autorité depuis dix ans ?

TANDIS que le député Jurieu préparait avec assiduité la riposte des gaullistes, sa femme, qui lui avait menti, s'était établie dans le studio de la rue Lord-Byron où s'était réfugié le jeune Portallier. Bien sûr, elle avait téléphoné à la mère du garçon, une amie de cœur, pour l'amadouer ; son fils, sévèrement matraqué, se remettait malgré un mal au crâne et aux reins lancinant qui l'empêchait de dormir sans somnifères : « Ne t'inquiète pas, *ma chérie*, et laisse-moi faire l'infirmière. Pour l'instant, tu t'en doutes, il ne veut pas vous voir, son père et toi, mais je ne désespère pas de vous le ramener bientôt. » Madame Jurieu était là depuis la veille et elle avait somnolé toute habillée, si l'on peut dire, sur le sofa. Comme elle était descendue à la pharmacie, Roland fouilla dans le sac de voyage qu'elle n'avait pas ouvert. Il en tira une trousse remplie de flacons et de boîtes rondes (« pour se peinturlurer le museau ») ; il déplia une chemise de nuit ultralégère du genre baby-doll (« A son âge ! au fait, quel âge a-t-elle, cette vieille ? Trente-huit ? Trente-neuf ? »).

Roland Portallier, son inspection terminée, marcha sur le tapis en se tenant le dos ; il traînait ses journées, torse nu et en jeans, l'œil au beurre noir, du sparadrap sur la joue, échevelé, refusant de se raser, le regard mauvais et le parler bougon. Au fond de lui, même s'il n'en montrait rien, le manège de l'amie de sa mère l'amusait et il n'hésitait jamais à la sermonner en termes crus qui la faisaient rougir et se trémousser. Il faisait beau et chaud. Il se mit à la fenêtre ouverte pour contempler les toits de tôle grise. Il entendit qu'on tournait la clé du verrou et se retourna, à la fois sombre et goguenard :

– Ah ! voilà la dame d'œuvre.

– Mais, Roland, dit Madame Jurieu en posant son paquet de pharmacie sur la table, vous ne pouvez pas rester seul dans cet état...

– Je vais beaucoup mieux, ils ne m'ont pas cassé. Ouille !

– Vous voyez, au moindre faux mouvement... Allez, mettez-vous sur le ventre, que je vous passe votre pommade.

Il s'exécuta. Les doigts de Madame Jurieu voletaient au bas de son dos et il lui dit le nez dans l'oreille :

– Ça vous plaît, hein ?

– Je vous en prie, Roland ! dit-elle avec des fausses pudeurs.

– Vous n'auriez pas les doigts incestueux, par hasard ?

– Roland !

Il se leva en grimaçant de douleur, une main à la nuque, et demanda à l'amie de sa mère :

– Vous m'avez remonté *Le Monde* ?

Elle prit le journal posé sur la table et il le lui arra-

IMPRESSION DE MAI

Claude Dityvon



cha presque des mains. En parcourant les titres, il jubila :

– Ah ah ! Peyrefitte a démissionné, enfin !

– Et c'est drôle ?

– Irrésistible ! Un ministre dégommé, ça ne peut pas être néfaste, surtout celui de l'éducation. Votre mari n'est plus député pour longtemps, même les communistes appellent à un gouvernement populaire.

– Ça vous va mal de jouer les révolutionnaires, Roland, et de parler des ouvriers, répondit-elle en se révoltant pour la première fois.

– Vous les connaissez, vous, les ouvriers ? Votre mari et ses complices, qu'est-ce qu'ils en savent ? Ils préfèrent fermer une usine, pour empocher les sous, que se soucier des travailleurs. Ils veulent du docile et du rentable, ils se foutent pas mal de la vie des gens ! Mais regardez-vous !

Il l'attrapa aux deux bras et la tourna face à la glace de l'armoire :

– Regardez-vous, bon dieu ! Vous me surveillez sous de mauvais prétextes, non ? Vous jouez les décontractées mais ça ne vous empêche pas de vous peindre la figure et les lèvres !

– Une touche de fond de teint...

– Regardez-vous ! *(Il lui essuya le visage avec une serviette de toilette)* Même débarbouillée vous restez bourgeoise jusqu'aux ongles ! C'est pour ne pas vous ressembler qu'on descend dans la rue ! On a envie de rire, *nous*, de rire à *s'en plier* le ventre *! Il* rit, votre député de mari ?

– Mais oui...

– Menteuse ! dit-il en la serrant plus fort aux bras.

– Roland, vous me *faites* mal avec vos *griffes, gémit*-elle en se plaquant contre lui.

RODRIGUE rejoignit Théodora dans le grand amphi de la Sorbonne, où ils tenaient leurs quartiers, en haut des gradins, avec une vue imprenable sur la fresque fadasse de Puvis de Chavanne que certains avaient voulu vendre aux enchères sur le trottoir, rue des Ecoles, découpée en puzzle.

– Ça y est ? demanda Théo dans le brouhaha perpétuel, tu sais où est Roland ?

– Son père m'a fermé la porte au nez en me signifiant que son fils n'avait plus rien à voir avec des voyous de notre engeance, et qu'il l'avait envoyé à Trouville.

– Oh merde...

– Au moins, il n'est pas à l'hosto.

Sur l'estrade, un orateur se demandait si le Parti communiste irait jusqu'à participer à un gouvernement de la gauche unie, comme Mitterrand le laissait entendre le matin même.

– Tu rigoles ! dit un étudiant en tweed. Tu vois des communistes avec Mendès, qu'ils traitent de pro-américain notoire ?

– Leurs magouilles, on s'en fiche ! hurla une blonde à frisettes.

– Elle a raison ! brailla une fille qui ressemblait à Juliette Gréco. Ils sont tous à fourrer dans le même panier !

– Et le panier aux oubliettes ! continua un autre.

– Pas plus de gaullistes que de communistes que de *Mitterrand !*

– Et nous, on la ferme ?

– On est dépassés, les gars, qu'ils jouent sans nous !

– On leur laisse la politique et on change la vie quotidienne !

Un petit rondouillard qui portait des lunettes de soleil, avec la tignasse noire d'un Espagnol, se tenait au bas de l'estrade ; il avait passé un mot au président de la séance qui le dévisagea en écarquillant les yeux. L'Espagnol lui fit alors passer son passeport et le président ouvrit la bouche, hébété. Dans la salle on continuait à s'empailler sur la question du gouvernement provisoire. Le président prit le micro et réclama un silence relatif :

– On va un peu bousculer l'ordre des interventions, il y a là quelqu'un qui voudrait parler...

– Chacun à son tour !

– Si, il va parler. Ça va débloquer le débat.

Il fit signe à l'Espagnol à lunettes ; celui-ci monta sur l'estrade, s'assit à côté du président, et, sans un mot, face à la salle piquée de curiosité, ôta d'un geste ses lunettes. Il avait les yeux bleus, ce faux Espagnol, et même de loin on reconnut son sourire et sa voix quand il dit :

– Coucou, me revoilà !

C'était Cohn-Bendit ; cheveux teints, il avait réussi à revenir d'Allemagne dans le coffre d'une voiture, à pied, à cheval, en dirigeable, n'importe comment, on l'ignorait mais ça n'avait aucune importance, on s'en moquait ; il était là, à la Sorbonne, et le pouvoir en devenait ridicule. Pendant d'interminables minutes l'amphithéâtre fut livré à un vacarme joyeux et proche du délire ; on trépignait, on hurlait : « Les frontières on s'en fout ! », on rigolait, on s'embrassait, on s'étreignait, on dansait sur les bancs, et Cohn-Bendit, les yeux mouillés d'émotion, dit au micro :

– J'ai été expulsé pour avoir troublé l'ordre public, *mais en appelant* les flics à la Sorbonne et au Quartier latin, le recteur et le ministre de l'intérieur ont plus grave*ment que moi* troublé l'ordre public. Je propose qu'on les expulse !

(à suivre)



Gare Saint-Lazare
29 mai

-la *CGT* défile...
les travailleurs
ont repris la rue
aux étudiants,
le monde ouvrier,
le monde syndical
montre sa force
avec ses visages
farouches
et son service
d'ordre musclé...
On ne rêve plus.

DES JOURS AUX NUITS

MARDI 28 MAI

■ La *grève* continue partout. Les premières négociations menées par secteurs piétinent à cause de l'intransigeance des syndicats. Le pouvoir ne contrôle plus rien, il est dépassé par l'agitation et la révolte, la police commence même à échapper à son autorité.

■ La promesse du référendum n'a aucun effet. La date est quand même fixée au 16 juin par le gouvernement.

■ En fin de matinée, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre souhaite que *« les dirigeants syndicaux admettent et prennent eux-mêmes l'initiative de demander à la classe ouvrière de se prononcer dans chaque entreprise par un vote libre à bulletin secret ».*

■ Dans une conférence de presse tenue à l'hôtel Continental, François Mitterrand, faisant le constat de la carence de l'Etat depuis le 3 mai et envisageant le départ du général de Gaulle au plus tard le 16 juin, propose de constituer un *« gouvernement provisoire de gestion »* de dix membres *« choisis sans exclusive et sans dosage périmé »*, et avance pour le diriger le nom de Pierre Mendès France. Il ajoute qu'il est lui-même candidat à la présidence de la République et réclame la démission du gouvernement et la dissolution de l'Assemblée nationale.

■ La démission d'Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, qui, par son attitude à la fois dure et indécise, a largement contribué à l'escalade de la protestation étudiante, donnée le 13 mai et alors refusée, est acceptée. Georges Pompidou prend l'intérim de cette charge et nomme une mission d'information composée de *« quelques universitaires éminents »*, chargée de mettre fin à l'anarchie et d'étudier des réformes pour l'Université.

■ Au cours d'une réunion, rue de Rennes, l'après-midi, le courant politique se situant à gauche du Parti communiste – « enragés de Nanterre », trotskistes, anarchistes, maoïstes, communistes en rupture de ban avec le PCF ou la CGT – cherche à coordonner ses efforts.

QU'EST DEVENU DANIEL COHN-BENDIT ?

■ A minuit, bien que toujours interdit de séjour en France, il réapparaît à la Sorbonne, salué par une ovation : *« Les frontières, on s'en fout ! »*

■ Depuis qu'il a passé la frontière allemande à Forbach dans la nuit du 20 au 21 mai, dans une DS louée par des journalistes de *Paris-Match*, le leader du Mouvement du 22 mars a été très actif.

■ Mardi 21, à Berlin, il déclare aux étudiants : *« Le drapeau tricolore est fait pour être déchiré, pour en faire un drapeau rouge »* – déclaration qui n'a sûrement pas été étrangère à son interdiction de séjour en France.

■ Mercredi 22, à Amsterdam, il tient une réunion au cinéma Capitole, à la suite de laquelle les étudiants occupent pendant quelques heures les locaux du secrétariat de l'Université libre d'Amsterdam.

■ Jeudi 23, il se rend à Francfort, où il est accueilli par les dirigeants du SDS.

■ Vendredi 24, il est refoulé à la frontière de Forbach, après notification officielle de son arrêté d'expulsion. Il déclare : *« Je reviendrai en France quand je voudrai et où je voudrai. »*

■ Samedi 25, après son retour, il se fait remplacer pour la conférence de presse qu'il devait donner par ses camarades du Mouvement du 22 mars, qui disent : *« Cohn-Bendit, c'est nous. »*

■ Mardi 1er juin, il participe à la manifestation organisée par l'UNEF, *« élections, piège à cons »*, puis, le soir, intervient une dernière fois au nom du Mouvement du 22 mars à la Sorbonne, dans un débat-conférence de presse à propos d'une *« constituante »* unifiant les comités d'action.

■ Comme il ne peut plus ni sortir ni agir ouvertement en France, il décide de repartir à Francfort en passant la frontière à pied. *« J'étais complètement déboussolé »*, écrira-t-il dans *Le Grand Bazar.*

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Ani Kébadian
La nostalgie de l'insouciance

Michel Braudeau

SA sœur jumelle, qui est peintre, s'appelle Aïda, *« un prénom magnifique »*, alors elle trouve le sien, Annie, un peu plat, et a choisi de l'écrire Ani, comme le nom de l'ancienne capitale d'Arménie restée du côté turc, la ville aux mille églises.

Elle est très brune, mince, belle, aussi extravertie que sa sœur Aïda est tournée vers l'intérieur de soi, son univers de tableaux mélancolique et rêveur, situé dans un Mexique aérien, dans un loft clair au fond d'une longue cour qui s'enfonce dans le cœur du faubourg Saint-Antoine. Aïda est comme sa peinture, en l'air. Les contingences sociales ? Elle ne connaît que le strict minimum. La timidité la protège du reste.

Ani, au contraire, a beaucoup plus les pieds sur terre, même si la terre, la réalité, ce n'est pas ce qui l'intéresse le plus. *« En 1968, j'avais vingt-deux ans et j'étais secrétaire dans une agence immobilière qui s'appelait Morhange. J'avais été trop nulle pour passer le bac. J'aurais voulu faire un peu de théâtre, on nous avait fait jouer une pièce, au pensionnat arménien, et un professeur m'avait trouvé un petit quelque chose. Mes parents étaient à l'aise, mon père était dans la confection, ma mère femme au foyer, elle ne parlait que le turc. Ils sont venus d'Arménie après le génocide. Mon frère Jacques, qui est cinéaste, a fait un film là-dessus,* Sans retour possible, *mais je m'égare. On a donc appris l'arménien au pensionnat en France. »*

Donc, elle s'adresse au Théâtre de la commune d'Aubervilliers, sur la recommandation d'un ami, le critique Gilles Sandier, et demande à travailler comme secrétaire. Le directeur d'alors lui dit qu'elle n'a pas assez d'expérience. Elle est déçue, cherche ailleurs, et se fait accepter dans cette petite agence, Morhange, tenue uniquement par des femmes.

Elle a dix-neuf ans, vit à Colombes, prend tous les jours le train à vapeur, gare Saint-Lazare. *« Déjà, vers dix-huit ans, j'avais un cousin qui dirigeait le CRDA, le Centre de recherche et de documentation arménien, dont je devais être vaguement amoureuse. Il était assez fort, trotskiste. Il m'a fait entrer à la IVe Internationale, à la JCR, à* Rouge. *J'étais militante, mais je ne connaissais pas les étudiants. Quand mai éclate, j'ai dit à mon agence :* "Vous n'allez pas me voir pendant un moment." *Mais au fond, je ne peux pas dire que c'était une révélation, ce mois de mai. Je vois aujourd'hui, à la tévision, tous ces gens qui disent que ça a tout changé, les mœurs, etc. Oui, pour les femmes. Mais moi, j'ai toujours été rebelle, ça ne changeait rien. J'ai jamais connu de syndicat, jamais eu besoin de faire grève. »*

Le père Kébadian était de gauche, un admirateur de Jaurès, les enfants n'étaient pas désavoués mais soutenus. Quand Jacques va en prison, le père se répand en lettres ouvertes. Dès avant 68, les enfants manifestent contre la guerre au Vietnam, manifestations qui ne sont pas réprimées dans la douceur. En 68, ils sont partout sur les barricades, à l'Odéon, à Charléty. La douce Aïda, plus hardie que d'ordinaire, se fait tabasser avec Hocquenghem, elle a un traumatisme crânien. Ani est partagée entre l'euphorie et la trouille, mais elle y va quand même.

« Et puis quand il y a eu la grève générale, ça a été génial. Quand on en parle maintenant avec les jeunes, on a l'impression d'être des has-been, *à quoi ça a servi mai 68 et tout ça ? Moi, je dis que ça a servi à beaucoup de choses. On n'a pas fait la révolution, mais on a vécu une chose qu'on n'arrive plus à vivre maintenant. Il y avait une tolérance, une convivialité, tout le monde parlant à tout le monde... Les jeunes, je ne voudrais pas critiquer, mais quand ils manifestent, c'est pour plus de sécurité, plus de professeurs. Ce n'est pas le même esprit. »*

Ani regrette le mois de mai et même les années 70. Pas les années 80, encore moins 90, mais celles de 70, quand on avait moins l'angoisse de changer de boulot parce qu'il y avait moins de chômage. On pouvait voyager avec peu d'argent. On osait vivre comme on l'entendait et non pas dans la frustration, la crainte de perdre un travail.

« En juin 68, j'ai repris le boulot, mais ça ne me déplaisait pas. J'ai ressenti ça différemment, moi, je n'étais pas brimée dans mon travail. J'étais contente d'avoir participé au mois de mai, et puis surtout, pour moi, ça ne s'arrêtait pas avec le mois de juin. Le bilan, je ne le voyais pas en termes d'argent ou d'acquis sociaux. Mai, c'est surtout le changement dans l'esprit des gens, les rapports entre les sexes, ce libertinage... Qu'est-ce qu'on s'est amusés avant le sida ! »



AÏDA KÉBADIAN

Ani Kébadian photographiée par sa sœur jumelle, Aïda, peintre.

Elle trouve Krivine encore très bien, il tient un bon discours. Et Cohn-Bendit aussi. Weber un peu casé, il n'a peut-être pas eu raison de vouloir être sénateur. Elle a gardé tous ses amis de l'époque. Il y a eu beaucoup de morts du sida dans les rangs, comme dans le roman de son ami Romain Goupil, qui raconte, entre autres, l'agonie d'une compagne, Libellule. *« Pour moi, il n'y aurait pas eu mai, j'aurais les mêmes idées toujours, j'ai pas l'impression d'avoir changé. Je sais pas si c'est un bien en soi parce qu'on réussit en rien, à vouloir être comme on est, on reste marginal, on se marie pas parce qu'on veut pas être marié, on élève les enfants de façon pas conventionnelle... Tout ça vient de notre éducation, parce qu'on était minoraires, en tant qu'Arméniens. »*

A la fin de mai, elle est revenue à l'agence, tout simplement, après avoir annoncé qu'elle partait manifester pour un mois. On l'a payée, c'était une bonne ambiance. Puis elle a travaillé avec son frère, comme assistante de production. Elle était intermittente du spectacle, avec des moments de chômage, mais somme toute confortables. *« On était privilégiés, on touchait nos Assedic, on pouvait voyager, c'est pas comme les chômeurs maintenant. »*

Elle collabore aussi avec son cousin au CRDA, rue de Trévise. *« J'ai pas eu à travailler en usine, j'ai jamais eu de comptes à rendre. J'ai eu du pot. Cela dit, j'arrive, à mon âge, cinquante-deux ans, en ayant signé pour la première fois de ma vie en juin un contrat à durée indéterminée, avec le Théâtre Hébertot de Montreuil, pour les relations publiques et la programmation. Avec un salaire de débutante, 10 000 balles. Mais je m'estime heureuse, je ne me suis pas ennuyée. J'aurais bien aimé faire du théâtre, c'est un peu dur d'y penser. Dire si j'aime la vie, je n'en suis pas sûre. Je suis très vivante, dans mon métier il faut de la tchatche, mais bon, quand on voit l'époque, c'est là qu'il faudrait faire la révolution. »* Elle a encore voté pour la gauche plurielle. Mais pense qu'il faudrait cesser de payer ses impôts.

PAROLES

« Le mouvement étudiant actuel est voué à l'échec s'il continue à remettre en cause la société globalement. Il doit être capable de saisir les points stratégiques pour s'attaquer aux clés de voûte du système. »

Edgard Pisani devant les élèves de l'Essec

« Le pouvoir s'apprête à recourir une nouvelle fois au stratagème du plébiscite. Mais n'est-ce pas la jeunesse la plus dynamique, celle qui « agitait » les idées, qui vient de provoquer le réveil du pays ? On s'apprête à l'exclure du plébiscite ! Comment rétablir – même au lendemain d'un référendum positif – une autorité quelle qu'elle soit sur les dix-huit à vingt et un ans si on ne les a pas consultés ? »

Lettre au « Monde »

« (De Gaulle) possède une remarquable intuition. Il a compris beaucoup de choses et il a lancé beaucoup d'idées qui, l'histoire le prouvera, sont justes. (...) Mais l'essence du gaullisme, c'est le monologue, et ce qui croule en ce moment même, c'est l'idée d'une société gouvernée par le monologue. Quand s'en ira-t-il ? Personne ne le sait, mais déjà il n'est plus de ce temps. »

Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de « L'Express », à « Life »

Pour que vive Air France *par Jean-Cyril Spinetta*

UN mouvement de grève des pilotes, à nouveau, à Air France ? Ce pourrait être la grève de trop. Air France a déjà frôlé la mort de près en 1993. Beaucoup paraissent l'avoir oublié, y compris, à mon grand regret, certains pilotes. Ils ont tort.

L'échec d'une entreprise peut être soudain, sous l'effet d'un choc brutal, d'une récession économique ou d'un conflit dur et prolongé. A la lecture de tracts d'un syndicat de pilotes parlant de *« logique de guerre »* ou en entendant des dirigeants de ce même syndicat annoncer leur intention de *« mettre l'entreprise au tapis »*, on ne peut totalement exclure une telle issue, même si elle ne correspond certainement pas à l'opinion de la très grande majorité des pilotes, profondément attachés à leur compagnie.

Mais il y a aussi la mort lente, par déclin et asphyxie progressive. Ce serait inévitablement le sort qui attendrait Air France dans les dix ou quinze années qui viennent, si l'entreprise ne réglait pas définitivement ses problèmes de compétitivité. Tel est le sujet du débat actuel entre la direction d'Air France et les syndicats de pilotes. Tel est l'enjeu du conflit qui s'annonce.

Grâce aux efforts de tous ses salariés, l'entreprise a, depuis cinq ans, redressé sa situation. Elle peut donc, à nouveau, se développer et investir. A deux conditions : qu'elle compte pour cela sur ses propres forces, c'est-à-dire qu'elle autofinance pour l'essentiel sa croissance sans retomber dans le piège du surendettement ; qu'elle continue de réduire ses coûts pour affronter à armes égales des concurrents auxquels elle doit faire face dans une compétition de plus en plus féroce.

Le principal handicap d'Air France, dans ce domaine, c'est bien le niveau du coût salarial de ses pilotes, qui n'a pas été réglé, comme cela a été fait depuis des années à British Airways ou à Lufthansa. La masse salariale des pilotes d'Air France est supérieure de 40 % à celle des pilotes de Lufthansa et de 19 % à celle des pilotes de British Airways. Chiffres du rapport réalisé par le cabinet d'audit du syndicat des pilotes américains, l'US Alpa, choisi par le SNPL lui-même. Chiffres sans équivoque.

Cette différence de coût pénalise profondément Air France. Elle a déjà contraint la compagnie à fermer sa filiale Air Charter, structurellement déficitaire pour cette évidente raison. Sous peine de recommencer tôt ou tard à perdre de l'argent – car la période faste que traverse le transport aérien ne durera pas éternellement, et il faut rappeler que, si l'entreprise a retrouvé, l'an passé, le chemin des bénéfices, c'est après sept exercices déficitaires –, Air France se retrouverait en effet condamnée à terme à voir son périmètre d'activité se réduire comme une peau de chagrin, d'abord en sortant du fret, en reculant ensuite sur ses activités de transport de passagers, pour se replier progressivement sur l'activité – le long-courrier – où le différentiel de coût salarial des pilotes pèse le moins sur l'exploitation de la flotte.

Ces données sont les seules à prendre en compte : il ne s'agit pas de porter un jugement moral sur les salaires des pilotes, mais de mesurer une réalité économique à l'aune des critères d'un marché sur lequel Air France doit se battre pour survivre.

J'ai donc proposé aux syndicats de pilotes de négocier sur ce sujet, posément et sans préalable. La direction a fait des propositions, à discuter et non à prendre ou à laisser. Celles-ci ne visent pas, il faut le dire tout net, à diminuer les revenus des pilotes. Leur but est de dessiner une nouvelle grille de la rémunération de ces derniers permettant d'atteindre à terme, en trois ou cinq ans, une maîtrise de leur masse salariale globale, de l'ordre de 15 %, sans baisse des revenus individuels. Cette évolution permettrait de réduire de 500 millions de francs chaque année le différentiel de coût entre Air France et ses grands concurrents européens : 500 millions, le prix d'un avion gros porteur, chaque année !

Pour cela, deux options sont proposées aux pilotes : soit, au moment de l'ouverture du capital d'Air France, un échange entre un paquet d'actions d'Air France (autour de 450 000 F) et la baisse de 15 %, en trois ans, de la grille de rémunération ; soit la convergence, en cinq ans environ, vers une nouvelle grille de rémunération, avec une garantie individuelle, donnée à chaque pilote, de maintien du salaire initial. Ces modalités ne remettent pas en cause les perspectives de promotion individuelle et ne touchent pas aux mécanismes de négociation d'adaptation des salaires à l'inflation. Il ne s'agit donc pas d'une baisse ou d'un blocage des rémunérations. C'est la proposition qu'a faite Lufthansa à ses pilotes, qui l'ont acceptée.

Sur le fond, ce qui est ainsi proposé aux pilotes est d'investir dans l'entreprise, soit en devenant des

Quelle que soit ma volonté de négocier, chacun doit savoir que je ne céderai pas sur *la nécessité de combler l'écart de compétitivité* entre Air France et ses grands concurrents

actionnaires à un niveau élevé, pouvant aller jusqu'à 10 % ou 12 % du capital, soit en contribuant au développement d'Air France en améliorant sa compétitivité. C'est ce qu'ont déjà fait depuis plusieurs années les autres salariés de l'entreprise : hôtesses et stewards, personnels au sol.

C'est ainsi qu'Air France pourra se hisser à la hauteur de ses capacités de développement, qui sont considérables. L'assainissement financier de l'entreprise et son retour aux bénéfices rendent possible une reprise de ses investissements : 40 milliards de francs prévus en cinq ans, dont 30 consacrés à l'acquisition de 70 avions. Depuis le 1er octobre 1997, déjà, Air France compte 8 nouveaux avions ; sa flotte a pu ainsi dépasser les 200 appareils. Son offre de sièges a augmenté de 11,5 % depuis le 1er avril, avec un taux de remplissage des avions encore en hausse, alors que le marché n'augmentait que de 7 %. Air France reprend ainsi des parts de marché à ses concurrents. La finalisation rapide des alliances américaines d'Air France (avec Delta et Continental Airlines, 3e et 6e compagnies américaines) permet à la compagnie d'ouvrir le 19 juin deux nouvelles routes directes sur Boston et Atlanta et d'offrir à ses clients près de 40 nouvelles destinations aux Etats-Unis, soit 15 % de sièges en plus sur l'Atlantique nord.

Enfin et surtout, Air France va disposer à partir de 1999 d'un atout décisif avec l'ouverture successive des troisième et quatrième pistes de Roissy. Elle est en effet la seule compagnie européenne dont la plate-forme va se développer, ouvrant au trafic de nouveaux créneaux horaires, alors que Londres, Francfort et Amsterdam sont saturés.

Un telle perspective de développement ne peut se traduire que par des créations d'emplois. En un an, Air France a déjà embauché 230 nouveaux pilotes. A partir de cette année, sur trois ans, la compagnie prévoit de recruter 600 pilotes, 3 000 hôtesses et stewards, 4 000 personnels au sol. Cette croissance assurera une hausse des activités industrielles et de maintenance de l'entreprise qui emploient aujourd'hui 9 000 salariés.

Oui ou non, les pilotes sont-ils prêts à jouer le jeu pour contribuer à ce développement ? Si la réponse est oui, la solution est simple : s'asseoir à la table de négociation comme ont su le faire, dès 1992, les pilotes de Lufthansa, devenue depuis la première compagnie européenne. Si la réponse est non, cela veut dire que les pilotes prennent délibérément le risque, au nom de ce qu'ils croient, à tort, être la défense de leurs intérêts, de remettre en question le plan d'investissement et d'achat d'avions de l'entreprise. Cela signifie qu'ils préfèrent le déclin au développement, au détriment même de la création d'emplois de pilotes.

Pendant des semaines et des mois, le principal syndicat de pilotes a adopté une attitude dilatoire qui laisse planer des doutes sur sa volonté de négocier. Il a refusé ne serait-ce que d'examiner les nouvelles propositions faites il y a deux semaines par la direction. Le voici qui lance un préavis de grève à compter du 1er juin. Ce mouvement ne manquera pas de pénaliser financièrement la compagnie. Dans ces conditions, des mesures conservatoires s'imposaient en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'investissement de l'entreprise, et en particulier de son plan d'achat d'avions : d'ores et déjà, j'ai reporté la décision finale d'achat de trois Boeing 777 qui aurait dû être prise le 26 mai par le conseil d'administration.

Quelle que soit ma volonté de négocier, qui demeure intacte, chacun doit savoir que je ne céderai pas sur la nécessité de combler l'écart de compétitivité entre Air France et ses grands concurrents. Les modalités sont toujours négociables. L'objectif ne l'est pas, car il y va de l'avenir de la compagnie. A chacun de prendre ses responsabilités. La mienne est de conduire vers la croissance l'entreprise dont on m'a confié la charge, une collectivité de 45 000 salariés où tous ont leur place et leur rôle au service des clients, des pilotes aux agents commerciaux, des mécaniciens de la maintenance aux hôtesses et aux stewards. Je ne serai pas le président qui aura laissé Air France se vouer au dépérissement et se condamner à la mort lente.

Jean-Cyril Spinetta *est président-directeur général d'Air France.*

Mai 68, une ruse de l'Histoire

Suite de la première page

Peut-on ranger dans la même catégorie les divers mouvements de solidarité avec les exclus et les sans-papiers ? Non, malgré les apparences. Il s'agit de mouvements minoritaires déclenchés par des intellectuels, des artistes ou des professionnels de la communication. Cette bourgeoisie morale est aux antipodes des préoccupations sécuritaires dominantes dans les classes populaires où le Front national s'est fait une large place. C'est pourquoi elle ne rencontre aucun écho parmi ces dernières. Ces différences, qui peuvent aller jusqu'à l'antagonisme, ne reflètent-elles pas celles qui ont jadis existé entre le mai 68 des intellectuels et celui du peuple ? Le premier fut subversif, échevelé, tourné vers le « qualitatif » ; le second fut le plus souvent modéré, raisonnable, avide de satisfactions « quantitatives ». Ne retrouve-t-on pas là un classique du mouvement social français : l'alliance conflictuelle entre sa branche petite-bourgeoise et sa branche ouvrière ?

Oui, sans doute, à condition d'ajouter qu'au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'épicentre historique et prolétarien du mouvement ouvrier, on a affaire à des mouvements de plus en plus commémoratifs et symboliques, pour ne pas dire virtuels. En 1968, le marxisme-léninisme était déjà moribond, mais le mur de Berlin était encore debout pour vingt et un ans. Le romantisme antibourgeois de mai 68 était parfaitement conscient de ses outrances, voire de ses absurdités. Mais tant qu'une autre société passait pour encore possible, il pouvait se montrer impitoyable envers celle que l'on connaissait, l'accabler de crimes imaginaires (*« CRS = SS ! »*) et de revendications inconsidérées (*« Soyez réalistes, demandez l'impossible ! »*). Ce surréalisme politico-poétique à la mode « situ » n'avait de sens que pour autant qu'il débouchait à la fois sur la subversion des mœurs et sur une issue révolutionnaire radicale. Quand la révolution est un après imaginable, elle peut tenir lieu provisoirement de programme, c'est-à-dire dispenser de toute imagination pratique. Ce n'est qu'ensuite qu'on s'aperçoit *qu'elle est un problème qui se donne pour une solution.*

Ces choses-là étaient déjà bien claires en 1968. Mais un dernier sursaut de l'esprit utopique suggéra que le tumulte existentiel permettrait de pallier la faillite du socialisme réel. Là où Lénine avait échoué, Breton réussirait peut-être...

Avec la fin de l'eschatologie politique, le temps de la pure négativité critique est révolu. Dire le souhaitable reste nécessaire ; une politique qui révoquerait définitivement la catégorie du prophétique se réduirait à la religion du fait accompli. Mais les prophètes ne sauraient, sous peine d'imposture, s'exempter du devoir de positivité politique, c'est-à-dire d'une éthique de la responsabilité. C'est tout cela que paraît ignorer la nouvelle extrême gauche, qui est condamnée, si elle ne change, soit à rééditer les errements du passé, soit à s'enfermer dans une vision moralisante et pré-politique de l'action collective.

Quand la révolution est un après imaginable, elle peut tenir lieu provisoirement de programme. Ce n'est qu'ensuite qu'on s'aperçoit qu'elle est un problème qui se donne pour une solution

Alors, que reste-t-il de mai 68 ? L'Histoire, en France, s'avance volontiers masquée. Mieux que cela : déguisée. Nous ne faisons rien simplement. Pour aller de Louis XVI à Louis XVIII, c'est-à-dire de l'absolutisme tempéré à la monarchie parlementaire, les étrangers, ces maladroits, seraient passés par Louis XVII ; nous, nous sommes passés par Robespierre et Napoléon. Avouez que cela a une tout autre allure. Nous nous arrangeons pour donner à toute transition le double visage d'une péripétie ordinaire de notre histoire intérieure et d'un événement prophétique.

Nos révolutions sont donc des rites de passage. De la voie prophétique de 68, il ne subsiste à mes yeux que la plus escarpée, celle qu'a empruntée Maurice Clavel. Il a vu dans mai 68 une syncope du déterminisme historique, une vacance de la rationalité balayée par le souffle de l'Esprit. Il y a quelque chose de *vrai, d'une vérité transcendantale,* selon son mot, dans cette vision, qui dépasse l'eschatologie révolutionnaire. C'est la part du sacré, surajoutée à l'événement, que l'on est libre d'accueillir ou de récuser.

Reste sa version profane. Faute d'issue révolutionnaire, les événements de mai 68 nous apparaissent aujourd'hui comme une grande fête de l'utopie destinée à faire passer la pilule de l'avènement du réalisme politique. On a enterré la vieille société comme on enterre sa vie de garçon. Considérés dans le long terme, les fameux « événements », véritable pot-pourri de l'histoire sociale à la française, marquent la liquidation joyeuse de la civilisation *paysanne et catholique qui fut* pendant des siècles la nôtre. Et par conséquent, l'entrée dans la modernité.

On était alors au cœur des « trente glorieuses » de Fourastié. La population rurale, qui représentait encore la moitié de la population totale de la France à la Libération, était tombée, vingt-cinq ans plus tard, au tiers de celle-ci ; et surtout, la population active dans l'agriculture était descendue de 7,4 millions de personnes en 1946 à 3 millions en 1968. Pendant ce temps, la population urbaine passait de 21 millions de personnes en 1946 à 34 millions en 1975. Sur la base 100 en 1938, le volume global de la production industrielle, tombé à 84 en 1946, devait atteindre 464 en 1975, tandis que la productivité horaire du travail faisait plus que tripler. Sous les présidences de De Gaulle (1958-1969) et Pompidou (1969-1974), la société française s'est littéralement métamorphosée et la vieille nation paysanne est devenue une véritable nation industrielle. Du reste, les révoltes les plus violentes au cours de cette période vinrent des paysans qui prirent l'habitude de bloquer les routes, d'assiéger les préfectures et d'incendier les monuments publics.

L'économie évolue plus vite que la politique et celle-ci plus vite que les mentalités. Une première phase de la modernisation du pays avait eu lieu en 1958, avec le retour au pouvoir du général de Gaulle, substituant à une IVe souffreteuse une Constitution qui donnait la prééminence à l'exécutif et instituait une technocratie efficace au service du développement industriel. Le remarquable succès de cette entreprise, qui fit de la France des *années 60 un des pays les plus*

Sous les pavés, la plage... Oui, mais sous le communisme utopique, le néocapitalisme ; sous l'idéologie libertaire, le libéralisme ; sous le mot d'ordre de solidarité, l'avènement d'un individualisme tyrannique

prometteurs du monde industriel, accusa encore davantage le retard des mentalités et des systèmes de valeurs.

Mai 68 fut la deuxième tranche *de cette modernisation ; il n'est pas* surprenant que de Gaulle, qui en fut la victime, ait déclaré que, plus jeune, il eût été parmi ses promoteurs. Les valeurs de la société rurale et catholique se nommaient autorité, hiérarchie, primat du collectif sur l'individuel. Elles étaient véhiculées par la famille, l'Eglise, l'école, l'armée, l'entreprise. Elles avaient résisté d'autant plus longtemps que ces valeurs étaient, à des nuances près, celles du socialisme français *lui-même : le PCF et la SFIO furent* bousculés par les soixante-huitards au même titre que les institutions que je viens de citer. Selon le mot de Bertrand de Jouvenel, mai 68 se présenta comme un soulèvement généralisé contre tous les gouvernements particuliers qui régnaient alors sur la France. Les agents de ce soulèvement ? Non pas les paysans, ni même pour l'essentiel les ouvriers, mais les étudiants ainsi que les nouvelles classes moyennes avides d'affirmation personnelle, de jouissance et de consommation. Ce que de Gaulle traduisit par le mot d'ordre de participation et l'utopie régnante par celui d'autogestion. Considéré dans le long terme, du point de vue des résultats plutôt que de l'intention des acteurs, mai 68 nous apparaît aujourd'hui comme une ruse de l'Histoire pour accoucher de la société moderne que les néo-soixante-huitards vouent aujourd'hui aux gémonies. Sous les pavés, la plage... Oui, mais sous le communisme utopique, le néocapitalisme ; sous l'idéologie libertaire, le libéralisme ; sous le mot d'ordre de solidarité, l'avènement d'un individualisme tyrannique. Régis Debray, dans son *Modeste Discours,* avait été l'un des tout premiers à analyser ce point.

Pour preuve supplémentaire de ce qui est avancé ici, on citera la suite des « événements », et d'abord l'évolution des soixante-huitards eux-mêmes ; mais aussi les années heureuses du pompidolisme, l'effondrement de la morale commune au christianisme, à la République et au socialisme ; et l'avènement tyrannique de l'individualisme petit-bourgeois. Le mouvement de mai est né d'une discordance devenue intolérable entre l'état d'avancement de l'économie et celui de la société. L'intelligentsia française, avec son génie de l'amplification lyrique et un brin de roublardise, a su donner à cette cérémonie de passage une signification symbolique grandiloquente, dont la sincérité continue de nous toucher comme le rêve éveillé d'un adolescent.

Autrement dit, ce sont bien toujours les masses qui font l'Histoire, mais elles ne savent jamais quelle Histoire elles font. Celle-ci a-t-elle trahi les manieurs de pavés ou traduit leurs aspirations cachées ? L'Histoire est grande dame ; elle aura, comme toujours, l'élégance de garder la question dans le vague et de préserver l'amour-propre des acteurs.

Jacques Julliard

AU COURRIER DU « MONDE »

LES IDÉES RÉPUBLICAINES DE LA FONDATION MARC-BLOCH

Nous remercions *Le Monde* de rendre compte des activités de l'Association pour la Fondation Marc-Bloch (*Le Monde* daté 17-18 mai). Pour compléter l'information de vos lecteurs, nous devons cependant faire quelques remarques concernant votre page consacrée aux nationaux-républicains. D'abord, le positionnement de l'association à droite nous paraît discutable. Son texte fondateur ne fait pas référence au clivage entre droite et gauche. Il a été signé par une centaine de responsables politiques, syndicaux et associatifs, ainsi que par un certain nombre d'intellectuels dont une grande partie se situent à gauche, comme d'ailleurs vous le remarquez vous-même. Les buts et les activités de l'association ne se situent pas dans le champ des partis. Il s'agit au contraire de mieux comprendre pourquoi, sur un certain nombre de questions – l'Europe, la nation, l'immigration, le service public, le libre-échangisme –, un nombre croissant d'hommes et de femmes de gauche et de droite partagent les mêmes intuitions, voire les mêmes convictions. Ces convictions ne sont pas, d'ailleurs, nécessairement antieuropéennes mais plutôt antieuropéistes, au sens d'une opposition à l'Europe telle qu'elle se construit aujourd'hui. Enfin, si nous assumons pleinement la référence à la nation, seul cadre répertorié jusqu'alors de la démocratie, celle-ci n'est pas opposable à la République. Le terme de républicain suffit amplement à caractériser notre courant. A condition de lui donner tout son sens, car il ne suffit pas, hélas ! de se prévaloir de la République pour la défendre dans la vie publique, comme le montre l'expérience de ces dernières années.

Philippe Cohen
Paris

CHIRAC CONTRE MARX

Jacques Chirac a mis l'accent sur l'obligation qu'avait la France de s'assurer de ce que le président de la Banque centrale européenne fût clairement désigné par des Etats, et non pas coopté par les banquiers centraux, qui, malgré leurs qualités, n'étaient que des techniciens. Le néo-gaulliste Chirac oppose la légitimité de l'Etat à une autre légitimité, qu'il ne nomme pas mais à laquelle adhère majoritairement l'opinion internationale. Cette opinion est en effet persuadée que les progrès de la science monétaire et l'intégration des marchés ont rendu l'Etat (chiraquien) obsolète dans le domaine monétaire et qu'il convient par conséquent de remplacer cet Etat par une institution plus légitime. Marx a décrit un phénomène semblable sous la notion de dépérissement de l'Etat, qui entraîne un approfondissement de la *démocratie par le transfert de certaines* fonctions de l'Etat à la société civile. (...) Le grand désavantage de la défense dogmatique de l'Etat est qu'elle tend à empêcher les décideurs de notre politique extérieure de se rendre compte que la politique du pays est assujettie à un calcul coût-bénéfice dans le temps plutôt qu'à des impératifs catégoriques qui nous entraînent dans une succession de croisades exaltantes à bénéfices secondaires – de nature politicienne –, bien visibles mais éphémères.

Francis Woehrling
Overijse (Belgique)

MOTIVER LES ARRÊTS DES COURS D'ASSISES

Deux ans après que M. Toubon eut affirmé l'évidente nécessité de réformer la cour d'assises par l'instauration d'un appel criminel, le dossier reste dans les tiroirs de la chancellerie, tant il pose de problèmes d'organisation et d'effectifs de magistrats. Il est pourtant une notable amélioration qui peut être apportée au système en vigueur : la motivation de l'arrêt de condamnation ou d'acquittement par le président de la cour d'assises. Ce serait faire injure à la centaine de présidents de cours d'assises de métropole et d'outre-mer de douter de leur capacité de rédaction dans le sens de la majorité des voix. N'est-il pas conforme à l'évolution des mœurs que M. Castagnède justifie de manière concise la décision de condamnation de M. Papon ? Autre effet heureux : la chambre criminelle de la Cour de cassation exercera un contrôle autre que formel sur ces décisions juridictionnelles.

Dominique Gayet
Fort-de-France (Martinique)

هكذا من الأصل

Les placards dorés de la haute fonction publique

L'OFFENSIVE que le RPR a lancée contre Lionel Jospin en l'accusant d'avoir bénéficié d'un *« emploi fictif »* aux affaires étrangères n'a guère *été couronnée de succès* : le premier ministre a expliqué qu'il avait réclamé une affectation sans l'obtenir de son prédécesseur Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères. L'opposition s'est rendu compte qu'elle ne pouvait exploiter une situation dans laquelle l'intéressé pouvait aisément se présenter non en coupable, mais en victime. Elle peut même craindre un retour de boomerang : pourquoi un chef de gouvernement qui prétendait supprimer la *« mauvaise graisse »* de la fonction publique a-t-il refusé un poste à un ministre plénipotentiaire payé 32 850 francs par mois ?

L'opposition comme la majorité pourraient être invitées à expliquer pourquoi elles acceptent que des hauts fonctionnaires *désireux* de travailler soient payés à ne rien faire et que d'autres, qui ne font rien, ne soient pas sanctionnés.

La politisation de la fonction publique explique bien des choses. Le gouvernement ne souhaite pas affecter à des emplois discrétionnaires (ambassadeur, recteur, préfet, directeur d'administration centrale) des personnes qui ont servi l'ancienne majorité, devenue opposition, et dont il se méfie. En cas d'alternance, les titulaires de ces postes sont donc remplacés et trouvent en général un autre emploi, moins sensible. Seul le statut du corps préfectoral prévoit que ses membres peuvent être placés hors cadre, c'est-à-dire sans *aucune affectation territoriale : ils reçoivent* leur traitement de base mais restent chez eux. Selon le ministère de l'intérieur, il y a vingt préfets dans cette situation (dont six âgés de plus de soixante-trois ans). Il précise qu'il entend désormais leur confier des missions ponctuelles.

Certains hauts fonctionnaires que le pouvoir souhaite définitivement écarter de postes de commandement sans être accusé de pratiquer une chasse aux sorcières sont reclassés dans les *conseils généraux de certains ministères. Un* ancien directeur d'administration centrale habitué à faire quatorze heures par jour estime que ses nouvelles tâches peuvent être accomplies en une seule journée par semaine...

CHÔMAGE FRICTIONNEL

Il arrive aussi que des administrateurs civils affectés dans des postes de sous-directeur soient mis au placard : ils restent en activité mais n'ont plus rien à faire. Nombre de témoignages montrent que cette situation est assez fréquente, quoi qu'en dise le ministère de la fonction publique (qui ne dispose d'aucune statistique). Tel ancien adjoint au directeur du personnel d'un ministère se souvient qu'au lendemain d'une alternance politique il n'a plus eu de bureau, sans pour autant perdre son titre. Tel inspecteur général confie que, pendant les deux premières cohabitations, on lui avait enlevé toute mission.

Bien qu'ils soient payés, nombre de ces hauts fonctionnaires sans affectation vivent assez mal leur situation, qui succède à une période d'intense activité et de pouvoir. Ils essaient de s'occuper, puisque aucun texte ne leur impose de rester chez eux à ne rien faire. Ils n'ont simplement pas le droit d'exercer une activité rémunérée, sauf dans certaines limites, s'il s'agit d'enseignement et de conseil. Ils peuvent aussi faire de la *politique et* toucher des indemnités électives. C'est ainsi qu'un diplomate sans affectation est devenu premier secrétaire du PS.

Nombre de préfets font même de la politique à plein temps. *Aux législatives de 1997*, trois préfets, Béatrice Marre, Michel Vauzelle et Michel Delebarre, ainsi qu'un sous-préfet, Christian Paul, ont été élus. Aujourd'hui en détachement, ils vivent de leurs indemnités de parlementaire. D'autres continuent à travailler pour un parti ou une collectivité aux frais de l'Etat.

La rareté des postes disponibles dans la haute fonction publique et les lenteurs administratives expliquent aussi que certains hauts fonctionnaires, nombreux, quoi qu'en dise le ministère de la fonction publique, restent parfois plusieurs mois sans rien faire. Ce « chômage frictionnel » concerne notamment ceux qui ont été mis à disposition d'un cabinet ministériel (c'est-à-dire prêtés à ce cabinet) et qui reviennent dans leur administration. Ils attendent, à leur domicile, qu'un poste se libère.

Ceux qui ont été *détachés* pour exercer des fonctions électives ou mis en disponibilité pour *travailler dans le privé ne sont, eux, pas rémunérés* pendant la période où ils attendent qu'un emploi budgétaire se dégage, mais ils peuvent ensuite être, eux aussi, payés à ne rien faire, jusqu'à ce qu'un poste réel leur soit trouvé.

A la différence des administrateurs civils, les membres des grands corps ne connaissent pas ces ruptures de carrière. En cas d'alternance, ils trouvent facilement un emploi budgétaire au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes ou à l'inspection des finances, car d'autres de leurs collègues en sortent pour aller dans les cabinets. En outre, ils ont toujours de quoi s'occuper car ces grands corps, qui manquent de personnel, n'exigent pas une grande spécialisation. Au *Conseil d'Etat, on confie aux nouveaux venus* les dossiers de contentieux en instance. A la Cour des comptes, on leur demande de s'occuper des contrôles en souffrance. Michel Rocard affirme que c'est en revenant à l'Inspection des finances qu'il a accompli ses *« plus belles missions administratives »* : en 1973, il a été chargé d'étudier l'informatisation du traitement de la dette publique et de diriger une brigade de vérification des six agences de bassin. Après la fin de son mandat de premier ministre, il a dû examiner les conditions techniques du passage à l'euro.

Est-il normal que tant de hauts fonctionnaires soient payés par l'Etat sans le servir ? Des compétences sont gâchées, alors que certaines tâches, comme la prévision ou l'évaluation, ne sont pas assurées. Une volonté politique et une meilleure gestion des ressources humaines permettraient sans doute d'attribuer des missions ponctuelles à ceux qui se trouvent en *« instance d'affectation »*, selon l'expression consacrée.

Si nombre de hauts fonctionnaires chôment *contre leur gré, d'autres refusent de travailler*, ou font le minimum, pour mieux s'adonner à des activités politiques. Cette pratique est rendue possible par l'absence de sanctions qui règne généralement dans la fonction publique. En 1997, on a dénombré 17 licenciements pour insuffisance professionnelle dans la fonction d'Etat ; aucun n'a concerné les cadres supérieurs. Seules les primes de rendement sont parfois modulées. Au Conseil d'Etat, un jeune auditeur qui « fait sa statistique » en traitant 82 dossiers par an peut toucher le taux maximal, soit un tiers du traitement de base. Ceux qui travaillent moins obtiendront tout de même la moitié de ce taux. Il est permis de se demander pourquoi l'administration ne *fait pas preuve d'une plus grande sévérité*, pourtant autorisée par les textes.

Rafaële Rivais

Recyclage *par Calligaro*



Pourquoi l'Europe s'empare-t-elle de l'édition américaine ?

PRINTEMPS *historique* pour l'édition européenne ! Et qui semble consacrer sa toute-puissance sur le marché du livre aux Etats-Unis. Après le rachat, en mars, du groupe Random House par l'allemand Bertelsmann, désormais premier éditeur mondial, la cession, le 18 mai, de la branche éducative de Simon and Schuster au groupe britannique Pearson, *pour une valeur nette de quelque* 21 milliards de francs, en est le spectaculaire point d'orgue. En quelques années, les fleurons de l'édition américaine sont passés un à un sous bannière européenne.

En littérature, Farrar Straus and Giroux, Henry Holt et St Martin's Press sont tombés dans l'escarcelle de « l'autre » géant allemand, Holtzbrinck. Penguin Putnam appartient à Pearson, tout comme, en édition éducative, Addison-Wesley et la branche scolaire de Harper-Collins. L'anglo-néerlandais Reed-Elsevier et le *hollandais* Wolters Kluwer se sont taillé la part du lion dans les *domaines* juridique, médical, scientifique et technique. Les Français, beaucoup plus discrets, ont racheté Grolier (Hachette) et Abrams (Latingy).

Situation inédite que cette mainmise de l'Europe sur un pan entier de la culture américaine. Cette mondialisation à rebours inquiète, outre-Atlantique, nombre d'éditeurs, qui craignent de voir le livre *« instrumentalisé »* par des *« supermonopoles dont les intérêts sont extérieurs au pays »*. Pourtant, ces entreprises n'exportent ni un modèle ni une culture. *« Il est remarquable que des sociétés hollandaises soient devenues de véritables éditeurs américains, au point de tenir leur conseil d'administration en anglais »*, note John Clement, ex-président de la Fédération des éditeurs européens.

Que les Américains laissent ainsi « filer » leur industrie éditoriale n'a rien d'étonnant aux yeux des analystes financiers. *« Dans un marché totalement dérégulé où le prix est libre, où la concurrence joue à plein et où la distribution est suffisamment forte pour dicter sa loi, l'édition n'est plus un investissement attractif »*, note l'un d'eux. *La course aux « big books »*, cette maladie baptisée *« blockbusteritis »*, les à-valoirs faramineux et les invendus qui s'amoncellent ont contribué à laminer les marges d'une profession structurellement peu rentable.

STRATÉGIES DIVERGENTES

De même, on peut comprendre que Viacom – dont les activités *s'étendent* du cinéma (Paramount) à la télévision (Showtime, Movie Channel...) en passant par le câble et la vidéo – ait décidé, aux termes d'arbitrages purement *financiers*, d'abandonner Simon and Schuster. Mais pourquoi, dans ces conditions, l'édition américaine attire-t-elle à ce point les grands groupes européens ? Parce que *« les Etats-Unis, en raison de leur niveau d'instruction et du potentiel de leur marché, restent le choix le plus intéressant »*, note l'Italien Carlo Ulrico Hoepli, président de la Fédération des éditeurs européens. *« Qui dit envergure mondiale dit ancrage en Amérique du Nord et maîtrise de la langue anglaise »*, la seule en croissance avec l'espagnol et qui représente près du tiers des titres publiés.

Pour le reste, les stratégies de *Bertelsmann* et de *Pearson* divergent. Si Thomas Middelhoff, futur patron de Bertelsmann, a signé à S. I. Newhouse un chèque de quelque 7 milliards de francs pour acquérir l'immense fonds de Random House, c'est d'abord pour dynamiser ses clubs – 25 millions d'adhérents dans le monde et plus de la moitié de son chiffre d'affaires livre – ainsi que pour rattraper *Amazon.com ou Barnes and Noble* dans la bataille décisive de la vente en ligne. La logique de Pearson, elle, semble plus financière. En devenant leader de l'édition éducative, le groupe accentue son emprise sur un créneau déjà rentable.

Les deux groupes ont annoncé des objectifs de résultats et de réduction de coûts impressionnants. Combien de suppressions de marques et de licenciements en découleront ? La pression commerciale s'en trouvera-t-elle accrue ? Bertelsmann réussira-t-il au *contraire à assainir le marché en* contenant les à-valoir ? Et faut-il voir poindre la remise en cause du papier derrière l'acquisition de ces énormes « réservoirs de contenus » ? Non, assure John Clement : *« Aux Etats-Unis, on n'acquiert pas, en achetant un livre, les droits dérivés pour le cinéma ou le multimédia. On achète les droits d'exploitation du titre*, stricto sensu. *C'est pourquoi ces acquisitions sont des actes de foi très importants par rapport au livre et à sa pérennité. »*

Reste que l'Amérique s'inquiète. Les libraires indépendants, qui vendent déjà moins d'un livre sur cinq, craignent que leur part ne soit encore rognée. Les agents littéraires redoutent que les groupes, pensant restaurer leurs marges, n'éliminent progressivement les *« mid-list books »*, ces titres qui ne sont potentiellement ni de grands succès commerciaux ni de petits livres susceptibles de faire leur chemin tout seuls. Les auteurs voient d'un mauvais oeil qu'un titre de littérature sur trois sorte désormais des presses de *Bertelsmann. Certains* (William Styron, John Updike...) ont fait part de leur hésitation à rester chez Random House.

Si elles sont approuvées par l'autorité de régulation des cartels, ces acquisitions viendront accélérer les mutations qui secouent l'industrie du livre aux Etats-Unis. Vue de ce côté de l'Atlantique, la situation ne suscite pas moins d'interrogations. Les grands conglomérats ne vont-ils pas « amortir » leurs conquêtes en inondant davantage l'Europe de livres commerciaux ? En se rapprochant tant des Etats-Unis, l'Europe saura-t-elle préserver le système de marché régulé qui, dans la plupart des pays, a rendu possible une production de qualité ? L'avenir dira si ces grandes manoeuvres traduisent une européanisation de l'édition outre-Atlantique ou sont, au contraire, le prélude à une américanisation du Vieux Continent, par mimétisme des proies sur les prédateurs.

Florence Noiville

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un juge face à l'Etat

L'AFFAIRE des écoutes téléphoniques vient de changer de nature. La double décision que vient de prendre le juge Jean-Paul Valat, chargé de l'instruction ouverte début 1993, marque un tournant. Le même jour, M. Valat a en effet mis en examen pour « *atteinte à l'intimité de la vie privée* » de quarante-six personnes, parties civiles dans ce dossier, l'inamovible « patron » des écoutes d'Etat depuis 1983, le général Charroy ; et il a écrit à Lionel Jospin une lettre où se lit clairement son exaspération face à un premier ministre qui ne s'est toujours pas résolu, malgré les engagements pris quand il était dans l'opposition, à lever un secret-défense dont le maintien entrave la justice.

Ainsi cette affaire quitte-t-elle *enfin l'inventaire posthume de la* part d'ombre du mitterrandisme – en l'espèce, d'un « cabinet noir » dont les pratiques condamnables contredisaient les pétitions de principe sur l'Etat de droit. Elle délaisse un passé dont le rabâchage finissait sans doute par lasser, puisque l'affaire des écoutes de l'Elysée n'a plus guère de mystère pour les Français, et elle rejoint *enfin le présent et l'avenir.* Grâce à la tranquille ténacité du juge Valat, elle pose désormais une question simple et décisive : dans ce pays, la justice peut-elle juger sans entraves la raison d'Etat dévoyée et les délits commis en son nom ? Quand l'Etat et ceux qui l'incarnent en son sommet s'exonèrent des lois auxquelles les citoyens ordinaires *sont censés se plier, auront-ils en*fin des comptes à rendre devant une justice supposée égale pour tous ? A cette aune, M. Jospin ne s'est, pour l'heure, guère distingué de ses prédécesseurs. S'abritant derrière l'avis du président de la commission chargée de contrôler les écoutes téléphoniques, le premier ministre n'a cessé de faire attendre le juge d'instruction, sous des arguties *juridiquement discutables dont* le résultat tangible est le refus de lever un secret-défense qui n'a aucune justification dans un dossier où les victimes sont avocats, journalistes ou écrivains. A tel point que le juge Valat se fait un plaisir de lui rappeler son projet d'accélérer les trops longs délais de la justice française, en limitant à six mois la durée d'une instruction comme celle dont il est toujours chargé plus de cinq ans après son ouverture et près de quinze ans après les faits !

Un « petit juge » fait donc savoir au chef du gouvernement qu'il n'attendra plus son bon vouloir. S'apprêtant à clore son dossier, il marque sa détermination en mettant en examen le général Charroy, qui symbolise la complicité de l'Etat avec les pratiques délictueuses de la présidence mitterrandienne. Au GIC comme dans certains cabinets ministériels, *« on » savait que l'Elysée abusait* de son pouvoir et portait atteinte aux libertés individuelles. Mais « on » laissait faire et « on » obéissait parce que l'ordre venait d'en haut. Récemment, plus d'un demi-siècle après les faits, le « crime de bureau » a été jugé à Bordeaux. L'affaire des écoutes offre l'occasion de juger le « délit de bureau » : l'obéissance aveugle au *nom de laquelle l'Etat et ses servi*teurs acceptent parfois de manquer à la loi, et donc à leur devoir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Fayette, nous voici...

C'EST avec une *fierté bien naturelle* que le peuple français tout entier vient d'apprendre la mise en vente aux Etats-Unis de la première 4 CV Renault. On ne nous dit pas si cette première mise en vente sera suivie d'une deuxième, mais tous les espoirs sont permis. Comment les Yankees n'en auraient-ils pas par-dessus la tête de toutes ces voitures encombrantes et dispendieuses, d'une *écoeurante* banalité ? Les exigences de l'aide à l'Europe devant par surcroît contraindre les Américains à une certaine réduction de leur train de vie, il semble que la petite voiture café au lait soit exactement ce qu'il leur faut pour s'accoutumer à une existence plus spartiate.

D'ailleurs – et pour que le ton ironique de ce qui précède ne risque pas d'égarer le lecteur sur mes véritables sentiments –, je dois déclarer que j'adore cette voiture ; *j'ai même bien failli faire des dé*marches pour en acquérir une, m'étant heureusement avisé à temps que mes moyens ne me le permettaient pas. Contrairement à ces Renault précédentes, qui s'essoufflaient vainement à singer les voitures de luxe, celle-là est sincère et se donne tout bonnement pour ce qu'elle est : l'image d'une petite nation ruinée, mais courageuse et honnête, qui s'efforce de conserver dans la mesure de ses moyens une certaine tradition de qualité.

Bonne chance donc à notre petite ambassadrice ! Et si elle se fait photographier, enrubannée de tricolore, au pied de l'Empire State Building, qu'elle se souvienne de l'heureuse formule de Labiche : un gros Perrichon devant une petite mer de Glace.

Gabriel Dheur
(29 mai 1948.)

REPRISE Un climat d'optimisme s'installe dans les entreprises. Selon l'enquête mensuelle de l'Insee dans l'industrie, publiée jeudi 28 mai, l'activité connaît une forte accélération ces derniers mois. Les carnets de commandes sont très étoffés. ● LE SOLDE d'opinion des chefs d'entreprise sur la production est à son *« maximum historique »*. ● TOUS LES SECTEURS bénéficient de la croissance, des biens d'équipement au bâtiment. Les perspectives sont positives selon l'enquête de la Banque de France : *« Au cours des prochains mois, l'activité devrait continuer de croître dans la totalité des secteurs à un rythme soutenu. »* ● L'AUTOMOBILE est la branche la plus dynamique. Après des années de marasme, la production croît à un rythme soutenu, tirée par les exportations en Europe et par une reprise du marché intérieur qui a effacé les contre-effets des aides gouvernementales.

L'industrie bénéficie d'une conjoncture extrêmement favorable

Selon l'enquête de l'Insee, les chefs d'entreprise prévoient que le dynamisme observé ces derniers mois va se poursuivre. Tous les secteurs bénéficient de la tendance. Pour la première fois depuis six ans, les groupes envisagent d'investir pour créer de nouvelles capacités

UN CLIMAT d'optimisme qu'on n'avait pas vu depuis des années s'installe dans les entreprises. Grands groupes comme PME affichent une grande confiance en l'avenir, selon l'enquête mensuelle sur l'industrie de l'Insee, publiée jeudi 28 mai. Le solde d'opinion des chefs d'entreprise sur la production est *« à son maximum historique »*, indique l'institut. L'activité dans tous les secteurs est bonne, voire très bonne. Les carnets de commandes restent très étoffés. Les chefs d'entreprise jugent de façon très positive leurs perspectives personnelles de production, laissant prévoir *« une activité toujours très dynamique au cours des prochains mois »*.

Après huit ans de stagnation et de crise économique, les entreprises ont le sentiment de vivre leur printemps. Ces derniers mois, la production industrielle française a connu la plus forte croissance de toute l'Europe, de l'ordre de 8 % sur l'année. A l'inverse de la reprise avortée de 1995, il n'y a pas de signe avant-coureur de dérèglement, tels que des tensions sur les prix des matières premières, des surchauffes de la production, des stockages trop élevés. Le rebond économique se met en place en bon ordre, comme dans les scénarios impeccables des économistes que l'on retrouve rarement dans la réalité.

A l'origine de cette reprise, le dollar à 6 francs continue à jouer en faveur des entreprises européennes et françaises. Cet oxygène monétaire leur permet de se renforcer à la grande exportation, notamment aux Etats-Unis. En Europe, la forte demande tire les ventes et permet de compenser très largement les pertes sur les marchés asiatiques. A ce fort courant exportateur s'ajoute, depuis l'automne, le redémarrage de la consommation intérieure. Tous les secteurs en profitent. La plupart des groupes affichent des hausses de 10, voire 15 % de leur chiffre d'affaires au premier trimestre. Portées par le Mondial de football, les ventes de téléviseurs et de magnétoscopes ont bondi de 40 % en avril par rapport à la même période de 1997. Les ménages recommencent aussi à acheter des meubles, des réfrigérateurs, des machines à laver, des petits appareils électroménagers. Le marché automobile, plombé pendant près de deux ans par les contrecoups des aides d'Etat, recommence à progresser.

Le rebond après huit ans de stagnation

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Indice base 100 en 1990

Mars 1998 : 115,3

115 – 110 – 105 – 100 – 95 – 90

1990 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95 – 96 – 97 – 98

Source : Insee

Un fort courant d'exportations, aidé par un dollar élevé, et surtout la reprise de la consommation intérieure soutiennent l'activité.

Dans les usines, les machines tournent à plein. Le taux d'utilisation des capacités atteint les 87 %, *« le niveau le plus élevé depuis novembre 1990 »*, souligne l'étude mensuelle de conjoncture de la Banque de France. Organisées au plus juste, les sociétés commencent à peiner à suivre ces croissances inespérées. Des goulets d'étranglement apparaissent dans quelques secteurs. Pour faire face, les groupes embauchent. Pour la première fois depuis des années, l'industrie ne détruit plus d'emplois. Les emplois créés restent intérimaires pour l'instant, les chefs d'entreprise justifiant ce choix par la nécessité de rester flexibles à tout moment.

ÉTAT D'ESPRIT

Cette croissance de la production et de la main-d'œuvre se fait sans tension financière. Même si les prix de vente restent encore très serrés, la faiblesse des tarifs des matières premières, notamment du pétrole, ainsi que la forte hausse des volumes permettent aux entreprises de reconstituer largement leurs marges. Les problèmes de trésorerie ont quasiment disparu.

Ce climat porteur et cette aisance financière commencent à changer l'état d'esprit des dirigeants. Selon l'Insee, l'investissement productif devrait augmenter de 10 % cette année. Jusqu'en mars, les achats se sont portés surtout sur des petits matériels destinés au renouvellement. Mais ces dernières semaines, tout semble s'accélérer. Les entreprises osent à nouveau faire des projets. Elles étudient des dépenses importantes pour se moderniser, améliorer leur productivité. Mais elles pensent aussi à créer de nouvelles capacités, ce qu'elles n'envisageaient plus depuis 1992.

L'instauration des 35 heures les fera-t-elle changer d'avis ? Certains, persuadés qu'ils vont pouvoir trouver des aménagements à la loi sur le temps de travail, disent qu'elle n'a aucun effet sur leurs projets d'investissements. D'autres, au contraire, la redoutent. Elle les pousse à accélérer leurs dépenses de modernisation, afin d'accentuer l'automatisation au détriment de la main-d'œuvre.

Pour de nombreux chefs d'entreprise, la croissance ne peut pas se poursuivre dans les prochains mois à ce rythme. Passé le moment du rattrapage, elle devrait se stabiliser, mais à un haut niveau.

Un doute, cependant, règne dans les esprits : quelles seront les conséquences exactes de la crise asiatique ? La plupart des dirigeants jugent que ses effets ont été mal évaluées. L'apparition de produits à prix cassés en provenance de la Corée et du Japon les inquiète. Si la dévaluation du yen s'accentue, les producteurs de la deuxième économie mondiale pourraient faire des ravages sur tous les marchés, et les entreprises européennes auraient alors du mal à soutenir l'assaut.

Martine Orange

Une croissance partagée

POUR UNE FOIS, la reprise de l'activité ne se limite pas à quelques zones de l'économie. La hausse continue des exportations et le rebond de la demande intérieure permettent à tous d'en profiter. Grands groupes tournés vers les marchés mondiaux comme PME desservant des clients régionaux enregistrent également les effets bénéfiques de la croissance, quel que soit leur secteur. *« Au cours des prochains mois, l'activité devrait continuer de croître dans la totalité des secteurs à un rythme soutenu »*, prévoit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture d'avril.

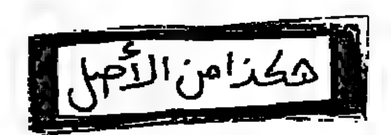
● **Biens d'équipement.** Le secteur, qui a enregistré une forte hausse de la production à partir de décembre, continue de progresser mais moins rapidement qu'au cours des deux derniers mois. Quelques baisses ont même été enregistrées dans le secteur de la machine-outil, des machines agricoles et des matériels informatiques, les entreprises achetant plus de logiciels que de nouveaux équipements. Mais dans l'ensemble *« les carnets de commandes sont toujours jugés bien garnis dans la plupart des industries »*, note la Banque de France, qui prédit une croissance de l'activité, liée à la remontée des investissements, dans la quasi-totalité de la branche, notamment dans l'industrie électrique et électronique.

● **Industrie automobile.** Après des mois d'atonie, l'activité automobile est enfin parvenue à absorber le contre-coup de la « juppette ». Depuis novembre, les achats d'automobiles ont repris. En avril, les immatriculations se sont élevées à 166 110 unités, soit une hausse de 6,1 % par rapport au même mois de 1997 mais une baisse de 5 % par rapport à mars 1998. Le marché intérieur reste à un niveau moyen avec moins de 2 millions de ventes prévues. L'exportation en Europe demeure le moteur le plus dynamique de la production, qui devrait croître encore dans les prochains mois.

● **Biens de consommation.** Ameublement, équipements électro-ménagers, appareils de télévision ou électronique grand public, produits agro-alimentaires, tous les secteurs, à l'exception de l'habillement et des chaussures, handicapés ces deux derniers mois par les conditions climatiques, enregistrent de solides augmentations de la demande depuis le début de l'année. La diminution du chômage et une hausse attendue des revenus favorisent la reprise de la consommation des ménages. En un an, celle-ci est en augmentation de 4,5 %. Tous les secteurs prévoient une croissance ou au moins une stabilité de leur activité à un haut niveau dans les prochains mois.

● **Biens intermédiaires.** Après un excellent premier trimestre, l'activité s'est repliée en avril, notamment dans les composants électriques, la sidérurgie et les matériaux de construction. La demande, cependant, reste à haut niveau. Les carnets de commandes sont jugés satisfaisants, ce qui devrait permettre la poursuite de la croissance de l'activité dans les prochains mois.

● **Bâtiment.** Après sept longues années de crise, la reprise du secteur paraît se confirmer. Entre février et avril, le nombre des permis de construire a enregistré une hausse de 12,4 % par rapport à la même période de 1997 et celui des mises en chantier de 3,3 %, selon le ministère de l'équipement et du logement. Sur douze mois, la hausse est de 4,2 % pour les permis de construire avec un total de 306 640 unités, et de 2,2 % pour les mises en chantier avec 266 961 unités. Si les artisans du secteur ressentent déjà les effets de cette reprise, qui touche surtout le logement neuf particulier, les groupes de BTP restent plus prudents. La Fédération nationale du bâtiment ne prévoit un rebond de l'activité qu'à la fin de l'année. Elle s'attend à une croissance maximale de 1 % pour 1998.



هكذا من الأصل

France Télécom interdit d'Internet à l'école

Le conseil de la concurrence estime que son offre de tarifs aux établissements scolaires est discriminatoire à l'égard de ses concurrents

QUELQUE CHOSE a changé le 1er janvier avec la libéralisation du téléphone. C'est ce que vient de rappeler au gouvernement le Conseil de la concurrence en interdisant, mercredi 27 mai, à France Télécom de mettre en application son offre de tarifs pour le raccordement des écoles à Internet, jugée discriminatoire à l'égard de ses concurrents. Cette injonction du Conseil de la concurrence, saisi par l'Association française des opérateurs privés de télécommunications (AFOPT), qui réunit certains rivaux de France Télécom, vise au premier chef l'opérateur semi-public. Mais elle s'adresse aussi au gouvernement, qui, le 20 mars, a homologué les tarifs de France Télécom, contre l'avis de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Elle lui rappelle, en somme, que ses décisions ne doivent pas contribuer à réduire la concurrence.

Or, dans le cas présent, le Conseil de la concurrence a estimé qu'*« il ne pouvait être exclu »* que l'offre de France Télécom *« puisse constituer un abus de position dominante »*. Sont visés les tarifs d'interconnexion appliqués par France Télécom à ses concurrents pour l'emprunt de ses réseaux locaux, ces fils de cuivre qui vont jusque chez les abonnés et qu'il est seul à posséder en France. France Télécom est accusé de se facturer à lui-même des redevances inférieures à celles qu'ils appliquent aux autres, qui ne peuvent ainsi formuler d'offre globale compétitive.

Le Conseil de la concurrence somme France Télécom de proposer à ses concurrents *« des conditions spécifiques et non discriminatoires d'interconnexion »*. C'est-à-dire d'abaisser ses redevances. Ou, en cas de refus, de reformuler son offre aux écoles. Assurant vouloir *« rechercher une solution »*, France Télécom écarte *« tout ce qui conduirait à retenir un tarif d'interconnexion inférieur à nos coûts »*, qui *« reviendrait à subventionner nos concurrents »*.

Philippe Le Cœur

Le gouvernement autorise Aerospatiale à ouvrir son capital sans exclure la privatisation

Des alliances stratégiques doivent être conclues « rapidement »

Le schéma industriel de restructuration de l'aéronautique, et notamment des avions de combat, des missiles et des lanceurs spatiaux, doit déterminer l'ampleur de l'ouverture du capital d'Aerospatiale. Refusant de céder à l'ultimatum de ses partenaires européens, qui ne souhaitent pas s'allier avec un groupe public, le gouvernement affirme qu'il examinera *« sans tabou l'évolution future de l'actionnariat »*.

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a décidé d'accorder une arme supplémentaire à Yves Michot, le président d'Aerospatiale, face à ses alliés avec lesquels il négocie l'évolution de l'aéronautique européenne. Le gouvernement a fait savoir, dans un communiqué, mercredi 27 mai, qu'il avait demandé à M. Michot *« de lui faire des propositions pour, en tant que de besoin, ouvrir le capital de l'entreprise et procéder à la cotation du titre afin de faciliter les partenariats* [dans les avions de combat, les missiles tactiques et les lanceurs spatiaux] *ainsi que le développement des futurs grands programmes industriels »*.

Envisagée par le premier ministre dès sa déclaration de politique générale devant le Parlement, le 21 juin 1997, l'évolution du capital d'Aerospatiale pourrait aller jusqu'à la privatisation de l'entreprise publique. *« Je constate que le secteur public* [notamment l'aéronautique] *est devenu aujourd'hui un enjeu de propriété. En l'absence de justification tirée de l'intérêt national, nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les grandes entreprises publiques en situation de concurrence. Pour autant, nous savons que des adaptations seront nécessaires pour garder notre rang et se rapprocher d'autres partenaires européens »*, avait dit le premier ministre il y a un an. Aujourd'hui, il envisage l'ouverture du capital *« en tant que de besoin »*.

Soucieux de ne pas compromettre le bouclage de la privatisation de Thomson-CSF, avec l'entrée dans son capital d'Alcatel, de Dassault et d'Aerospatiale, le gouvernement a attendu plusieurs mois pour donner son feu vert à la restructuration de l'aéronautique autour d'Aerospatiale (avions Airbus et ATR, hélicoptères Eurocopter, missiles stratégiques et tactiques, fusée Ariane). Quelques jours après avoir décidé de transférer à Aerospatiale les parts que détenait l'Etat dans l'avionneur militaire Dassault Aviation (*Le Monde* du 16 mai), le gouvernement donne carte blanche à M. Michot pour restructurer le secteur.

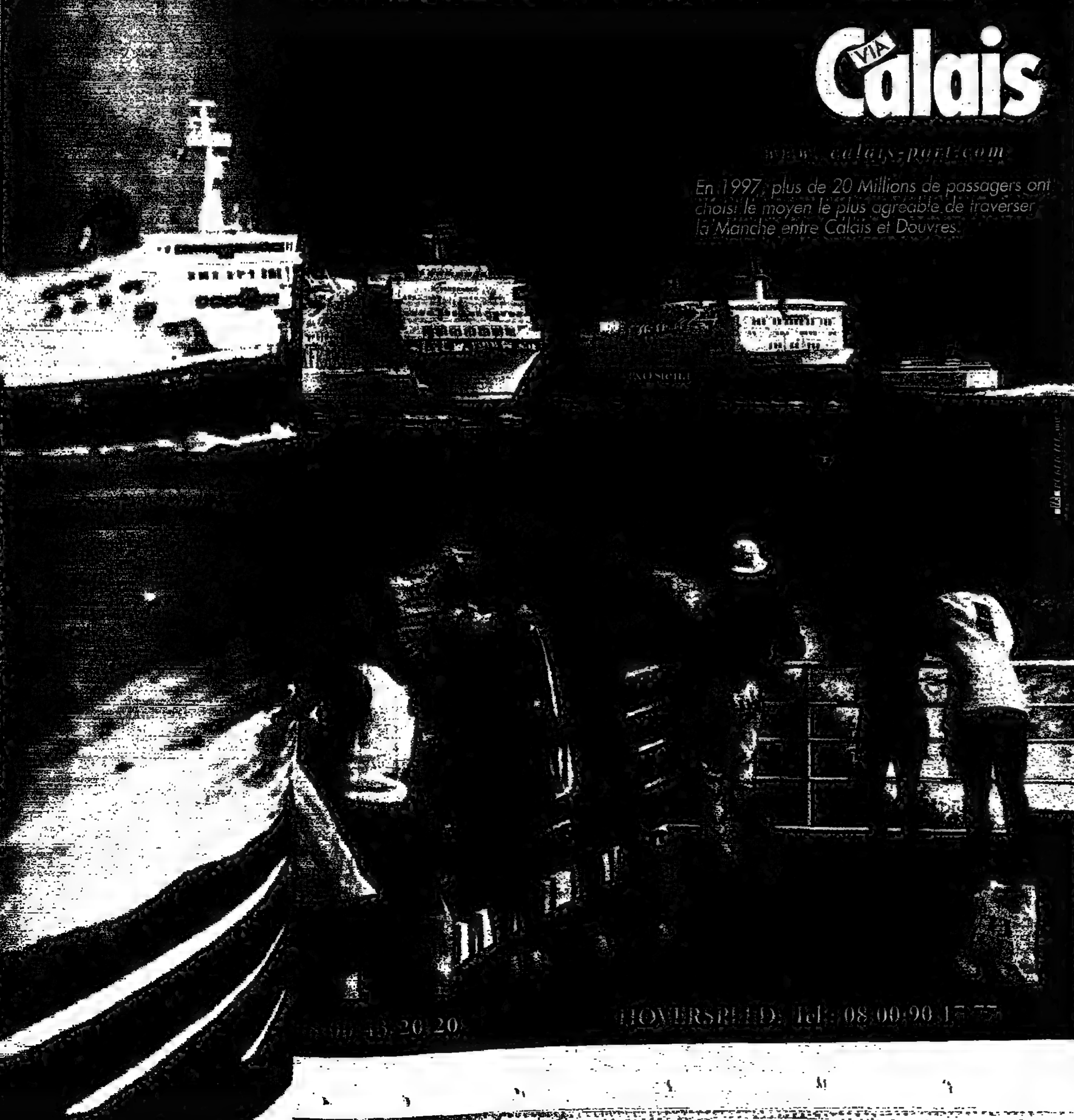
Les deux principaux partenaires industriels européens de la France dans le domaine aéronautique, l'anglais British Aerospace (BAe) et l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), avaient, à plusieurs reprises, exprimé leurs réticences à s'allier avec une entreprise publique, au sein d'Airbus d'abord et de la Société européenne d'aéronautique et de défense ensuite. *« Nous avons un problème avec le contrôle de l'Etat français (sur les sociétés). C'est une question sur laquelle la France doit se décider rapidement »*, martèle BAe. *« Dans le cadre de la constitution de la société européenne intégrée, nous ne pouvons accepter la présence durable d'un actionnaire gouvernemental »*, explique DASA.

SCHÉMA INDUSTRIEL

Profitant de cette faiblesse française, BAe en a profité pour se renforcer en Europe en damant le pion au français dans des opérations de rachats ou d'alliances (*Le Monde* du 5 mai). Après le rachat de l'électronique de défense de Siemens, en octobre, ou des avions de combat du suédois Saab, en avril, BAe ne cache pas ses ambitions pour le rachat de l'espagnol CASA ou de certaines activités de l'italien Alenia. Le groupe britannique, déjà leader du programme de l'avion de combat européen Eurofighter, fait également travailler des banques d'affaires sur l'éventualité d'un rapprochement avec la branche d'avions militaires de l'allemand DASA. *« Si BAe rate CASA et Alenia, il sera obligé de revenir au schéma d'intégration européenne coopératif et non compétitif »*, explique un industriel.

Refusant de céder à un ultimatum de ses partenaires sur la propriété du capital, le gouvernement donne la priorité au schéma industriel *« sans tabou quant à l'évolution future de l'actionnariat »*. Le premier ministre sait toutefois qu'il lui resterait encore à faire accepter une éventuelle privatisation à la composante communiste de la majorité plurielle. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et *« ministre Airbus »*, est-il prêt à accepter un schéma du type Thomson-CSF, alors qu'il refuse d'envisager la privatisation d'Air France, dont il a la tutelle ?

Christophe Jakubyszyn



Lagardère, Dassault et DASA invités au tour de table du groupe aéronautique

LE JOUR MÊME où Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, révélait la composition de son nouvel état-major (*Le Monde* du 28 mai), le gouvernement lui a renouvelé sa confiance en précisant sa mission. Parfois accusé d'avoir conduit son groupe dans une impasse stratégique et défensive, M. Michot mettait en avant la difficulté de constituer des alliances avec son statut d'entreprise publique.

Faisant taire les rumeurs concernant son éventuel remplacement, le gouvernement lui laisse désormais carte blanche pour faire évoluer son capital. En échange, il lui demande de *« conclure rapidement »* les accords stratégiques qui s'imposent en France et en Europe. Message reçu à l'Aerospatiale, où l'équipe resserrée autour du président accepte ce *« contrat à durée déterminée d'un an »*.

Le communiqué gouvernemental fait clairement d'Aerospatiale l'élément central de la recomposition du secteur aéronautique. En citant expressément le secteur *« des avions de combat, des missiles tactiques et des lanceurs spatiaux »*, le premier ministre demande à M. Michot d'engager notamment les négociations avec Serge Dassault et Jean-Luc Lagardère. *« Le moment est venu de constituer notre actionnariat de référence »*, confie l'entourage de M. Michot.

Le groupe de Jean-Luc Lagardère est déjà allié aux britanniques British Aerospace – dans les missiles – et General Electric Company (GEC) – dans les satellites. L'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) est en train d'apporter ses propres activités à ces deux sociétés communes. Concurrent malheureux à l'alliance avec Thomson-CSF dans l'électronique de défense, le groupe Lagardère doit trouver une stratégie alternative. *« Vaut-il mieux, pour lui, attendre d'être dilué dans une future société européenne ou se porter candidat, dès aujourd'hui, pour devenir l'un des actionnaires de référence d'Aerospatiale ? »*, s'interroge un proche du dossier.

Pressé par le gouvernement de rapprocher son activité « missiles » de celle d'Aerospatiale, M. Lagardère n'a peut-être pas le choix. Rien ne lui interdit, pour renforcer son poids dans le capital d'Aerospatiale, de lui transférer également ses satellites. Le groupe aéronautique, qui a cédé sa propre activité dans ce domaine à Alcatel-Thomson, pourrait jouer les intermédiaires et faciliter la constitution d'un grand pôle français.

CHOIX STRATÉGIQUES

Pour l'avionneur privé Serge Dassault (avions de combat Mirage et Rafale, avions d'affaires Falcon Jet), les choix stratégiques sont du même ordre. Le transfert à Aerospatiale de la participation de 46 % de l'Etat dans Dassault Aviation ne constitue que le signal du départ des négociations avec le groupe public. M. Dassault va-t-il choisir de se replier sur l'aviation d'affaires, en cédant à Aerospatiale la totalité de sa participation dans les avions de combat ? Ou préférera-t-il devenir un acteur majeur de l'aéronautique française en entrant au capital d'Aerospatiale ?

Sur le volet européen, Aerospatiale devrait mettre à profit la levée de l'obstacle juridique et psychologique de la propriété publique de son capital pour tenter de briser la stratégie d'encerclement de British Aerospace. Alors que le gouvernement envisage *« des participations croisées »* avec les partenaires européens, Aerospatiale travaille sur un rapprochement avec l'allemand DASA, *« dans un schéma transitoire avant la constitution de la société européenne intégrée »*. A eux deux, Aerospatiale et DASA rassemblent 80 % de l'activité Airbus, 100 % d'Eurocopter et 50 % d'Ariane. Cette simple menace pourrait inciter les Anglais à ne plus faire cavalier seul.

C. J.

Le Crédit agricole de Corse placé sous tutelle

LA CAISSE NATIONALE du Crédit agricole, organe central du groupe, a annoncé mercredi 27 mai la mise en place d'une commission de gestion provisoire de la caisse régionale de Corse, présidée par Marc-Antoine Autheman, directeur central à la caisse nationale. Cette commission, qui se substitue au conseil d'administration, a pour mission de remettre en ordre la gestion de la banque.

La mise sous tutelle de la caisse régionale constitue un désaveu de ses dirigeants soumis depuis plusieurs semaines à de très vives critiques. Notamment celles formulées par l'inspection générale des finances et l'inspection générale de l'agriculture, qui mettent notamment en lumière *« le manque d'analyse et de rigueur dans l'octroi des crédits... »*.

Quand les entreprises découvrent que leur avenir passe par l'éthique

Stratégie. Des sociétés prennent en compte les droits sociaux et l'environnement, sous la pression des associations ou des syndicats. D'autres tentent d'intégrer, en amont, ces thèmes dans leur stratégie globale

MARCHE internationale contre le travail des enfants et découverte de dioxines dans les aliments, ces deux sujets d'actualité, dans des registres différents, mettent en lumière un problème de fond commun : comment les entreprises prennent en compte les droits sociaux et l'environnement. En ce printemps 1998, les sociétés – Shell et son rapport sur « les profits et les principes », Elf et son premier « rapport environnemental », Nike qui améliore son code de conduite sociale... – multiplient les prises de position publiques.

Jusqu'à maintenant, c'est principalement en réaction à des catastrophes environnementales ou à la découverte de politiques sociales déficientes que les entreprises se sont engagées sur le devant de la scène. C'est après une dénonciation du National Labour Committee, une association d'aide aux travailleurs d'Amérique centrale, que le fabricant et distributeur de vêtements américain GAP a signé un code de déontologie en décembre 1995. GAP avait été critiqué pour employer dans une zone franche au Salvador des employés dans des conditions condamnables (travail forcé, absence de liberté syndicale). Même procès contre la société italienne Artsana, qui fabrique les jouets Chicco. *« En novembre 1993*, précise Yvan Kagan, de la CFDT, *87 employées en Chine furent prises au piège dans l'incendie de l'usine où elles dormaient. Portes et fenêtres étaient fermées. »* Une campagne, menée par les trois principaux syndicats italiens, a poussé le groupe à s'engager sur un code de conduite en novembre 1997.

Shell admet que les événements de 1995 – exécution de 9 Nigérians opposés à un projet d'implantation du groupe, assaut de Greenpeace contre la plate-forme de Brent Spar, que le groupe voulait couler en mer du Nord – et l'écho mondial qu'en ont donné les associations *« ont servi de catalyseurs »*. Le pétrolier vient d'adopter plusieurs principes, comme garantir l'intégrité de ses activités et contribuer à améliorer l'environnement...

Les entreprises les plus avancées vont au-delà du simple désamorçage publicitaire : elles passent d'une démarche réactive à une attitude « proactive ». Par l'adhésion au principe de *« sustainable development »*, ou développement durable, elles anticipent et n'attendent pas les accidents, les contraintes législatives ou les pressions associatives pour réagir.

« DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Dow Chemical, le chimiste américain, et Novo Nordisk, le groupe de biotechnologies danois, tentent ainsi d'intégrer les dimensions sociales et environnementales dans la stratégie globale de l'entreprise. Par exemple en créant des produits moins toxiques pour l'environnement ou en misant sur des technologies moins polluantes pour le futur. Une attitude à l'opposé de la position traditionnelle : *« C'est un coût supplémentaire qu'il ne faut pas intégrer tant que les concurrents ne le font pas. »* Claude Fussler, vice-président chargé des nouvelles activités de Dow Chemical, vante le concept : *« Anticiper sur ces questions nous a permis de développer, sans pression législative, nos savoir-faire. Le faire en avance nous donne un véritable avantage concurrentiel »*, précise-t-il.

Au-delà, il s'agit de *« créer un système économique que la planète puisse supporter durablement »*, énonce Stuart Hart, professeur à la Michigan Business School. Cet expert vient de recevoir une distinction pour son article « Beyond greening : strategies for a sustainable world » (« au-delà de l'écologisme : stratégies pour un monde durable »), publié dans la *Harvard Business Review*. Point d'angélisme dans son discours. *« Les entreprises sont là pour développer de bons produits, créer de la valeur pour leurs actionnaires et contribuer à améliorer le monde dans lequel elles évoluent*, résume-t-il, *elles doivent se poser la question suivante : en prenant la planète comme domaine d'activité, donnent-elles des solutions pour améliorer les problèmes sociaux et environnementaux, ou sont-elles une partie du problème ? »*

Une politique de « développement durable » se décline en plusieurs points. A court terme, par l'instauration d'une réelle politique de prévention. Les certifications, environnementale (EMAS, ISO 14 001) et sociale, sont un début de réponse. D'autres initiatives existent, comme celle de Novo Nordisk : *« Depuis sept ans, des associations environnementales ont une fois par an accès à nos sites et interpellent nos dirigeants sur nos orientations*, précise Lise Kango, directeur de l'environnement.

A moyen terme, en intégrant cette approche dès la création des produits. Ceux-ci doivent être non seulement *« moins polluants à fabriquer*, précise M. Hart, *mais surtout moins toxiques tout au long de leur cycle de vie »*. Dow Chemical vient de mettre au point un produit anti-termite, *« 10 000 fois moins concentré en substance toxique et dont l'application évite la dispersion du produit »*. Nike produit depuis dix-huit mois *« 85 % de ses chaussures de sport en utilisant des solvants à base d'eau »*, précise Dusty Kid, responsable des méthodes de travail. Conséquence ? : moins de pollution à la fabrication et des conditions de travail améliorées.

A long terme, en développant une vision globale qui dépasse le simple cadre de l'entreprise. Exemple de ce rôle citoyen, Dow Chemical a inauguré le 2 avril, « Value Park », dans l'ex-Allemagne de l'Est. Autour de l'usine chimique, les fournisseurs et clients, appelés par le groupe, devraient créer 500 emplois en deux ans. Dans cette région touchée par la récession, Dow Chemical prévoit d'allouer 3 millions de dollars cette année à la formation de jeunes. *« Ce n'est pas de la charité*, précise M. Fussler, *une entreprise ne réussit que dans une région qui réussit. »*

En Europe, des consultants se sont spécialisés dans ce domaine. John Elkington, président du cabinet de conseil SustainAbility, vient d'accepter une collaboration avec Shell. McKinsey a fait appel à Pieter Winsemius, ancien ministre de l'environnement des Pays-Bas, pour aider ses clients à intégrer la problématique environnementale dans leur stratégie.

Selon M. Hart, les entreprises sont *« les seules organisations à avoir les ressources, la technologie et la portée globale qui leur permettent de mettre en place un développement durable »*. Procter & Gamble s'est engagé dans cette voie. Shell l'annonce comme sa ligne directrice pour les prochaines décennies. Nike l'évoque publiquement. Ce concept, encore émergent, sera-t-il un point de passage obligé pour assurer la pérennité des entreprises ?

Laure Belot

Les salariés du Lyonnais craignent les conséquences du plan d'amaigrissement

Le réseau sera réduit de 25 % en France

LES SALARIÉS du Crédit lyonnais sont inquiets. La cure d'amaigrissement de la banque imposée par Bruxelles prévoit la réduction de la présence commerciale du Crédit lyonnais – en contrepartie des aides publiques – et la vente de 620 milliards de francs d'actifs dans les deux ans (*Le Monde* du 21 mai). Le réseau français doit à lui seul être réduit de 25 %. Ce plan comprend notamment une forte baisse des frais généraux, de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Or, quand on sait que les frais de personnels représentent quelque 56 % de ce montant, on peut imaginer que des réductions d'effectifs sont inévitables. Au simple jeu des calculs, un salaire moyen annuel se situant à 350 000 francs, cela représente 4 000 personnes.

Si le niveau d'activité en France se maintient tel qu'il est, les effectifs du réseau en France devront être réduits de 8 à 10 % dans les trois ans à venir, indique un proche du dossier. Ils se situent aujourd'hui à 32 513 personnes en tout pour Crédit lyonnais SA en France, dont 15 000 pour la banque des particuliers. La masse salariale a déjà été fortement réduite au fil de plans sociaux, sur la base du volontariat. Les effectifs sont passés de 30 000 salariés en 1994 à 23 200 en 1998 pour le réseau France.

UN CHEMIN « CAILLOUTEUX »

Au total, 35 milliards d'actifs doivent être cédés dans l'Hexagone, mais cela ne devrait pas trop affecter le dispositif commercial, affirme la direction de la banque. Le nombre de clients se situe à quelque 6 millions (soit une part de marché des particuliers d'environ 6 %) et le produit net bancaire des agences en France représentait 20,2 milliards de francs fin 1997. Bruxelles a également imposé au Crédit lyonnais de réduire son nombre d'agences en France à 1 850 à l'horizon 2000, tandis que le plan fixé par Bercy, en juillet 1997 ne souhaitait pas aller en dessous de 1 920 agences. La banque en compte 2 040 actuellement.

Au cours des trois dernières années, 200 agences ont déjà été supprimées. Sont fermées les agences dites non rentables. Très peu le sont en réalité, à l'exception des agences dites de « capture de clientèle », celle des étudiants par exemple. *« Il n'y aura pas de vente d'agences* [à des concurrents], *mais des regroupements ou des transferts »*, précise la direction du Crédit lyonnais. *« Très peu de clients sont partis et le réseau est rentable »*, se félicite un membre de la direction.

Pour autant, le total du bilan de la banque – 1 900 milliards de francs fin 1993, bien plus alors que ceux de la BNP ou de la Société générale – va se retrouver l'an prochain sérieusement amputé. Il a déjà été ramené à la fin de l'année dernière à 1 500 milliards. *« Le Crédit lyonnais est amené à se réduire, néanmoins il est viable »*, affirmait Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, le 20 mai à l'Assemblée nationale. *« Je sens auprès des salariés un scepticisme plus que latent sur la viabilité de la banque »*, relève pourtant Jean-Jacques Pouyadoux, administrateur salarié du Lyonnais. Certains salariés ont vu au cours des années leur confiance écornée, le discours de la direction et du ministère des finances ayant beaucoup évolué au fil du temps... et des gouvernements. *« Les employés risquent de souffrir des errements du passé »*, souligne Jean-Claude Joho, délégué syndical national CFTC. Et l'intersyndicale de noter dans un communiqué, après l'entrevue avec M. Strauss-Kahn, que le ministre *« reconnaît que le chemin ne sera pas rose mais plutôt caillouteux pour le personnel de l'entreprise »*.

Pascale Santi

Un contrôle qui reste à instaurer

LA RÉFLEXION sur les principes fondamentaux à respecter en entreprise n'est pas nouvelle. Dès 1919, le BIT (Bureau international du travail) définissait, dans sa convention nº 5, l'âge minimum d'un enfant employé dans l'industrie. Depuis, des organismes internationaux ont travaillé sur les questions sociales et environnementales. Les normes et les textes qu'ils proposent font référence... mais ne sont guère appliqués.

Le BIT a ainsi identifié cinq droits fondamentaux de l'homme au travail : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé, non discrimination des employés, libertés syndicales et de négociation de conventions collectives. *« Seuls 62 des 174 pays membres ont ratifié La convention nº 138 traitant de l'interdiction du travail des enfants »*, observe Jean-Daniel Leroy, directeur du bureau du BIT en France. Parmi les grands absents : la Chine, l'Indonésie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Sur le plan environnemental, mobiliser les entreprises est tout aussi difficile. La Commission européenne propose, depuis 1995, la certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme). En Allemagne, pays attentif aux questions écologiques, 1 127 sites de fabrication ont été certifiés. En France, seulement 16. *« Un gros travail de changement de mentalité des managers doit se faire »*, commente Valérie Drezet, administrateur à la Commission européenne.

Associations de consommateurs et syndicats restent les principaux contre-pouvoirs pour faire bouger les entreprises. Leurs campagnes médiatiques trouvent écho auprès d'une opinion publique de plus en plus sensible. Aux Etats-Unis, particulièrement en avance, *« une centaine d'entreprises ont conclu un code de conduite sociale »*, précise Patrick Itschert, secrétaire général de la Fédération syndicale européenne du textile de l'habillement et du cuir (FSETHC). *« L'Europe est en retard. »* Même si des réflexions commencent à être menées par branche d'activité : le textile a signé, en septembre 1997, un code de conduite sociale et devrait bientôt être imité par le secteur de la chimie et de l'énergie.

Ces codes et normes reprennent en général les principes fondamentaux du BIT, en omettant, pour certains, la liberté syndicale. Encore faut-il que les engagements des entreprises soient contrôlés. Mais il n'existe pas d'organismes fiables capables de vérifier leur mise en application.

AUDIT « SOCIAL »

Aux Etats-unis, un premier groupe de travail, initié par Bill Clinton en 1996, regroupe entreprises, syndicats, organisations religieuses et non gouvernementales. Il a abouti, en avril 1997, à un code de conduite sociale type. Pour contrôler son application, le groupe étudie maintenant *« la création d'un organisme de certification »*, précise le révérend David Shilling, membre de la « Clinton Task Force ». Le second groupe de travail, autour du Cepaa (Council on Economic Priorities Accreditation Agency), une organisation indépendante, a défini une norme de certification sociale, SA 8 000, en octobre 1997. L'association propose de certifier, moyennant finance, des auditeurs pour contrôler les entreprises. Le contrôle fait également l'objet d'une réflexion en Allemagne.

Face au marché potentiel de la certification sociale, les cabinets d'audit financier, comme Ernst & Young ou Price Waterhouse, proposent d'auditer « socialement » les entreprises. *« Il est nécessaire dans l'intérêt de tous de mettre de l'ordre dans cette kyrielle d'initiatives »*, affirme Michel Hansenne, directeur du BIT.

Quel est le contrôle idéal ? Peu d'expériences ont une antériorité suffisante pour trancher. Par exemple Rugmark, un label de tapis faits main garanti sans travail d'enfants, utilise, dans les pays de production, des équipes locales qui débarquent inopinément chez les fabricants. Au Salvador, un groupe d'associations américaines et d'experts locaux vérifie depuis 1996 l'application du code de conduite sur lequel GAP s'est engagé. Enfin, l'IPEC (International program of eradication of child labour), créé par le BIT en 1992, travaille en partenariat avec les fabricants locaux, le gouvernement, les syndicats. Une cellule de quelques personnes visite à l'improviste tous les sites où il y a possibilité de travail des enfants.

« Depuis 1992, en Inde, notre programme a permis de retirer 80 000 enfants de leur lieu de travail. Nous leur proposons une solution d'éducation », précise Werner Blenk, responsable de ce programme au niveau mondial. La leçon tirée de ces trois expériences est la nécessité d'un contrôle sur place par des gens locaux, à demeure dans le pays.

L. Be.

L'engagement d'Auchan

« Ethique sur l'étiquette » interpelle, depuis 1995, les entreprises sur les droits de l'homme au travail. Ce collectif d'associations et syndicats, regroupant Artisans du monde, Agir ici, le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), la CFDT..., s'est fait connaître par des envois massifs de cartes postales à des entreprises textiles et à de grands distributeurs. *« Nous cherchons désormais à identifier des sociétés attentives à cette question, qui veulent travailler avec nous »*, précise Pascal Erard, coordinateur du collectif.

Auchan a accepté cette collaboration débouchant sur la création d'un code de conduite adopté en septembre 1997. La société se donne cinq ans pour le faire appliquer dans tous les pays. La moitié des acheteurs internationaux ont déjà suivi une formation animée par des experts, dont le responsable du BIT (Bureau international du travail) à Paris. Le groupe est maintenant à la recherche d'un prestataire indépendant qui puisse vérifier l'application de ses engagements.

Des entreprises bretonnes créent une marque collective

RENNES
de notre correspondante régionale

Des vareuses, des rayures jusque sur les chaussons, des marinières rajeunies, des faïences de Quimper : la griffe Molène joue à fond l'identité culturelle bretonne. Cette nouvelle marque, collective, est la propriété de Produit en Bretagne, un club de quatre-vingt-treize sociétés. Le vent du moment souffle de l'ouest, portant loin sa musique et ses fêtes (*Le Monde* du 19 février). Le phénomène ne pouvait échapper aux entreprises, qui se sont regroupées pour surfer sur la vague de l'authenticité. Leur association, Produit en Bretagne, veut soutenir l'économie de la région.

Quitte pour cela à faire travailler de concert d'aussi farouches concurrentes que Leclerc, Intermarché, Géant, Cora, Système U, Continent ou Casino. Derrière l'étiquette Molène, six PME du cru (Armor Lux, Guy Cotten, Gregory Pat, les Faïenceries HB Henriot, les sociétés Bosson et Rivalin) vont bénéficier de ce réseau de vente enviable. Des présentoirs bien identifiables seront installés dans les hypermarchés, d'abord dans l'Ouest, puis dans toute la France en 1999, voire au-delà, selon les résultats.

« L'idée de créer une marque ensemble coulait de source », estime Jean-Guy Le Floch, le jeune et médiatique PDG d'Armor Lux. La démarche est payante. Du 9 avril au 9 mai, l'exposition montée par Produit en Bretagne aux Galeries Lafayette, à Paris, a dégagé un chiffre d'affaires *« supérieur de 20 % à celle consacrée à la Grande-Bretagne deux ans plus tôt, qui avait pourtant été inaugurée par le prince Charles »*, se félicite Jean-Claude Simon, président de l'association et directeur du marketing du groupe laitier Even.

Il raconte la montée en puissance rapide, à partir de 1993, du club d'entreprises breton, dont il est cofondateur avec les Leclerc et le quotidien *Le Télégramme*. Soixante-huit industriels de l'agroalimentaire en constituent le collège le plus fourni. Les services ont rejoint le mouvement plus lentement. Les débuts ont permis de mesurer la propension des Bretons à privilégier l'achat d'articles *made in* Bretagne. A renfort de campagnes d'affichage, de publicités dans la presse régionale et de dépliants promotionnels, *« les résultats ont été exceptionnels »*, affirme M. Simon, sans fournir de chiffres détaillés.

PHARE BLANC CERCLÉ DE JAUNE

Désormais connu à l'ouest, le logo de Produit en Bretagne – un phare blanc cerclé de jaune – tendrait à devenir un label. L'idée est de sortir d'une région acquise à la cause pour s'attaquer à d'autres marchés. *« Nous allons vendre la qualité et l'authenticité »*, affirme M. Simon, en vantant le récent *« travail de bénédictins »* réalisé par des professionnels bénévoles pour vérifier la conformité de mille deux cents produits au cahier des charges de l'association. *« Cela peut faire sourire, mais, dans Produit en Bretagne, il y a aussi une claire notion d'entraide. »*

Cette tendance-là est manifeste chez Jean-Guy Le Floch. Lorsque cette figure montante du dialogue récent entre le monde de l'économie et celui de la culture en Bretagne se dépense pour la promotion de Molène, il soutient tout autant la griffe dans laquelle son entreprise est engagée que la dernière œuvre du pianiste Didier Squiban, enregistrée dans la petite église de l'île et qui en porte le nom. Les disques aussi ont besoin de réseaux de distribution. A l'automne, Produit en Bretagne doit décider de s'ouvrir ou non à un nouveau collège culturel.

Martine Valo

هكذا من الأصل

Bruxelles bouscule la télévision numérique en Allemagne

Le refus de la Commission européenne d'autoriser la fusion des bouquets numériques de CLT-UFA et du groupe Kirch fragilise financièrement ce dernier, qui se voit dans l'obligation de trouver un autre partenaire

C'EST À L'UNANIMITÉ que la Commission européenne a décidé, mercredi 27 mai, d'interdire la fusion des activités de télévision numérique des groupes Kirch et CLT-UFA (alliance entre Bertelsmann et Audiofina) en Allemagne. Dans un pays où le câble est reçu par *plus de 16 millions de foyers*, la télévision par satellite, même numérique, a du mal à décoller. Contrairement à la France, qui a séduit plus d'un million d'adeptes en moins de deux ans et demi. Malgré des investissements énormes, DF1, le premier bouquet numérique outre-Rhin lancé par Kirch à la mi-1996, serait resté sous la barre des 100 000 abonnés. Premiere, la seule chaîne à péage allemande (qui compte 1,6 million d'abonnés), s'est lancée plus tard dans l'aventure numérique, mais ne compte guère plus d'abonnés que DF1. La rentabilité de deux offres concurrentes n'étant pas prouvée – un troisième projet de télévision numérique en Allemagne, piloté par la CLT en 1996, Club RTL, a été stoppé après avoir engendré 720 millions de pertes –, les opérateurs souhaitaient donc fusionner leurs activités.

Mais le projet de plate-forme *unique, qui impliquait la prise de* contrôle de Beta-Digital, la filiale de Kirch détentrice de la technologie du décodeur D-Box, par Deutsche Telekom, CLT-UFA en association avec Kirch, a été refusé. Le suspense est resté complet jusqu'au bout. Mardi, Karel Van Miert avait soumis à Leo Kirch et Michaël Dornemann, le représentant de Bertelsmann, d'ultimes propositions pour parvenir à un accord (*Le Monde* du 28 mai). Leo Kirch a immédiatement accepté, mais le représentant de Bertelsmann a récusé la proposition. « *En pleine Commission, est arrivé un fax de Bertelsmann confirmant qu'ils ne voulaient pas bouger* », a expliqué M. Van Miert, mercredi, devant la presse.

Il a regretté que les deux groupes aient longtemps traîné les pieds avant de proposer des *formules susceptibles d'être acceptées* par la Commission. « *J'ai beaucoup apprécié la manière dont M. Kirch a essayé de trouver une solution avec nous ; ses efforts auraient mérité un meilleur résultat* », a noté M. Van Miert. Il y a apparemment longtemps que Bertelsmann ne se montre pas aussi coopératif : « *Ils accréditaient le bruit que la Commission allait interdire, alors que nous étions en pleine négociation.* » Karel Van Miert ne cache pas l'existence de « *rumeurs* » selon lesquelles la CLT-UFA souhaiterait « tuer » les velléités du groupe Kirch dans le numérique.

Le commissaire affirme que « *Deutsche Telekom est à nouveau libre, ce qui ouvre de nouvelles possibilités. Le marché va se développer comme en France et en Espagne, avec une dimension transationale ; nous veillerons à ce qu'il reste ouvert* ». Kirch et Bertelsmann n'en sont pas à leur premier contentieux avec la Commission : en novembre 1994, Bruxelles avait refusé l'alliance tripartite (Deutsche Telekom, Kirch, Bertelsmann) pour la création de Media Service GmbH, dont le but était déjà de commercialiser la télévision numérique en Allemagne. Elle risquait déjà de « *fermer le marché à d'éventuels concurrents* ».

Cette fois-ci, Michael Dornemann, membre du directoire et responsable des activités TV de Bertelsmann AG, s'est déclaré déçu mais pas vraiment surpris du verdict de la Commission. « *Les perdants sont surtout les téléspectateurs en Allemagne qui, pour l'instant, doivent renoncer à un éventail d'offres en télévision numérique à péage, comme il en existe dans d'autres pays européens* ». Selon lui, « *les revendications de la Commission (...) nous auraient forcés à subventionner nos concurrents* ».

UN PAYSAGE À REBÂTIR

Le paysage de la télévision numérique allemande reste ainsi à rebâtir. Malgré cette décision, « *Premiere restera précurseur. Son avenir est assuré à long terme. Premiere élargira son offre haut de gamme de films et d'événements sportifs avec le support de ses actionnaires : la CLT-UFA et Kirch* », a déclaré Rolf Schmidt-Holz, directeur général de la CLT-UFA. De fait, la CLT-UFA se retrouve désormais en position de force, tandis que Leo Kirch apparaît comme le grand perdant de l'opération.

C'est aussi la recomposition du capital de Premiere qui pourrait être à terme modifiée. Kirch a signé en juillet 1997 le rachat à Canal Plus de ses 37,5 % dans Premiere et comptait en rétrocéder une partie à la CLT-UFA pour que les deux opérateurs allemands soient à parité. « *Le contrat de vente est irrévocable* », nous a affirmé Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus. Le groupe français a déjà reçu 540 millions de francs mi-janvier, le reste étant échelonné jusqu'au 1er avril 2000. Or la vente était soumise à l'accord de Bertelsmann et des autorités anti-concentration. Désormais, Kirch pourrait donc rétrocéder sa part à un tiers, une banque ou un autre partenaire.

Si la fusion s'était faite, Kirch récupérait une soulte de 500 millions de DM payée par Bertelsmann. N'ayant pas cette manne pour éponger les pertes de DF1, le groupe bavarois pourrait être contraint d'arrêter son bouquet, céder ses droits de films et de retransmissions sportives à Premiere ou encore tenter de trouver de nouveaux alliés. Une nouvelle fois, tous les analystes pensent à des Américains, comme DirecTv, General Electric, Time Warner ou encore le magnat australo-américain Rupert Murdoch (qui détient 24,5 % de la chaîne Vox en Allemagne). Ce dernier a réitéré, au cours de la conférence européenne sur l'audiovisuel, au mois de mars à Birmingham, son intérêt pour le marché germanique. Ce n'est pas faute d'avoir essayé puisque Murdoch a déjà tenté trois mariages ratés outre-Rhin, avec Kirch, la CLT et Bertelsmann.

Philippe Lemaître et Nicole Vulser

COMMENTAIRE

EFFET PARADOXAL

La décision de la Commission de Bruxelles pourrait provoquer une onde de choc dans l'audiovisuel européen. Au nom du respect de la législation anticoncentration, Karel Van Miert veut permettre aux foyers allemands de choisir entre plusieurs offres télévisuelles. Paradoxalement, son objectif a peu de chances d'être atteint. *Dans la mesure où Leo Kirch* a déjà dépensé plus de 1 milliard de deutschemarks dans son bou*quet numérique DF1, sans pour* autant entrevoir un seuil de rentabilité, il y a de fortes chances pour qu'il jette l'éponge. L'un des scénarios les plus probables est donc l'arrêt de l'un des deux bouquets. Fusion ou disparition de l'un des opérateurs, cela reviendra au même pour le téléspectateur.

Etiqueté pro-libéral, Karel Van Miert ne favorise pas pour autant la prise de risque chez les grands groupes de communication. Il a empêché, en mars, la naissance d'un géant de l'édition scientifique en bloquant la fusion entre Reed Elsevier et Wolter Kluwers. Cette fois-ci, il empêche une fu*sion dans la télévision numérique* en Allemagne, réputée pour être l'un des marchés les plus difficiles d'Europe parce que suréquipé en câble.

Les américains, comme Murdoch, Time Warner, DirecTv, qui pourraient profiter des positions tranchées de Bruxelles. Déjà, les majors ont vendu à des prix pharaoniques les droits des films aux opérateurs de bouquets numériques. En Allemagne, cette déci*sion déstabilise fortement* Leo Kirch. Mais en France, Canal Plus pourrait aussi pâtir du véto de Bruxelles. On voit mal comment la Commission ne fera pas tout désormais pour susciter une concurrence dans chaque pays européen. Canal-Plus, premier opérateur de télévision numérique en Europe, devra sans doute abandonner son projet de fusion des bouquets scandinaves et dire adieu à son monopole en Italie.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Impact Médecin arrête** ***Impact Médecin Quotidien***, jeudi 28 mai, et lance, le 9 juin, une revue sur la formation médicale continue, *FMC Hebdo*. Selon la direction d'Impact Médecin, l'arrêt du quotidien n'entraînera pas de licenciements. Impact Médecin est détenu à 50 % par Bertelsmann. Annoncé aux salariés depuis plusieurs semaines, mais démenti par la direction, l'arrêt d'*Impact Médecin quotidien* est un des éléments de la restructuration de la presse médicale, marquée notamment par la reprise par Havas du *Quotidien du médecin* (*Le Monde* du 10 avril).

■ **Rémy Dessarts quitte le groupe Prisma Presse** pour rejoindre Hachette, où il devrait devenir directeur général adjoint, auprès d'Anne-Marie Couderc, directrice générale de la presse magazine du groupe en France. Responsable du pôle presse économique de la filiale de Bertelsmann – il avait conduit le lancement du mensuel *Capital* – mais également rédacteur en chef et cogérant de *VSD*, Rémy Dessarts était considéré comme un dauphin d'Axel Ganz, avant que la relance de *VSD* ne connaisse quelques ratés. Il est remplacé comme rédacteur en chef de l'hebdomadaire par Christophe Delaporte, ancien de *L'Expansion* et du *Nouvel Economiste*.

■ **AUDIOVISUEL : une chaîne de télévision hertzienne pirate, Ondes sans frontières (OSF)**, émettant sans autorisation depuis le 25 mai sur l'Est parisien, a été épinglée, mercredi 27 mai, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Il a décidé de saisir le procureur de la République pour infraction à la législation. Installée dans le 20e arrondissement de Paris, OSF – lancée par AC !, le Mouvement des chômeurs, Droit au logement, etc., et soutenu par le journal *L'Insoumis* – a commencé à émettre sans attendre le feu vert de l'organisme de régulation devant lequel il avait déposé une demande d'autorisation début mai.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le groupe automobile français a indiqué,** mercredi 27 mai, avoir le projet d'assembler des Mégane Scénic en Chine avec la société Beijing Automotive Industry Corp. Renault est présent en Chine à travers une usine de montage de minibus sur la base de l'utilitaire Trafic.

● **PEUGEOT : le constructeur automobile français a annoncé,** mercredi 27 mai, qu'il allait prendre le contrôle majoritaire de Sevel Argentine, dont il détenait jusqu'ici 15 %.

● **BONDUELLE : le groupe agroalimentaire français, numéro un européen du légume transformé,** compte introduire 15 % à 20 % de son capital sur le Second Marché de la Bourse de Paris le 26 juin, ont indiqué, le 27 mai, ses dirigeants.

● **LVMH : le groupe d'industrie du luxe a racheté 100 % de** Marie-Jeanne Godard, deuxième chaîne de parfumerie sélective *en France après Séphora, filiale* de LVMH depuis l'an dernier. Le chiffre d'affaires de Marie-Jeanne Godard s'est élevé à 791 millions de francs en 1997.

● **BOLLORÉ : le groupe a signé,** mercredi 27 mai, un accord avec le groupe Arjo Wiggins Appleton (AWA) en vue de lui céder sa filiale Copigraph (papier autocopiant).

SERVICES

● **FRANCE TELECOM : le** *groupe français, à travers le* **consortium Lince, va devenir** opérateur de téléphone fixe en Espagne. Par ailleurs, il déboursera 600 millions à 1 milliard de francs pour maintenir ses 10 % dans le capital de l'américain Sprint, après le rachat par ce dernier de la totalité du capital de sa filiale de téléphone mobile, Sprint PCS.

● **WORLDCOM-MCI : Bruxelles conditionne son feu vert à la** fusion des opérateurs américains *à l'abandon soit de UUNet,* filiale de WorldCom spécialisée dans l'accès à internet, soit de l'activité internet de MCI. Selon le *Washington Post*, MCI vendrait *cette activité à Cable & Wireless.*

● **EDF et GDF : la commission d'enquête sur la politique énergétique du Sénat a** proposé, mardi 26 mai, de transformer Gaz de France et Electricité de France en sociétés anonymes, et souhaite une plus grande transparence sur les choix énergétiques et la sûreté nucléaire, tout en confortant le choix de l'atome civil.

● **LA POSTE : quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et SUD)** *appellent les services techniques* et informatiques d'exploitation de La Poste à faire grève, jeudi 28 mai, contre une réorganisation géographique de ces services.

FINANCE

● **GÉNÉRALE DE BANQUE : Maurice Lippens, co-président *de Fortis*,** *a évoqué*, mercredi 27 mai, *« la possibilité »* que son groupe surenchérisse à l'OPE d'ABN-Amro sur la banque belge, lancée une semaine après celle de Fortis. La Générale de banque réunit un conseil d'administration vendredi.

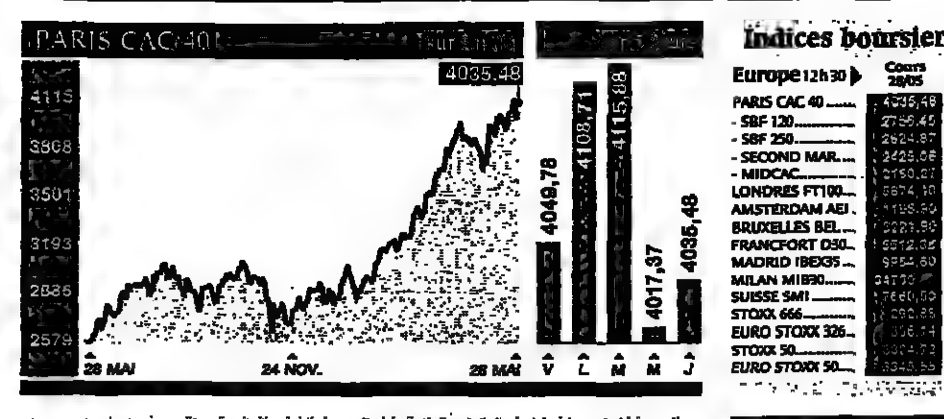
● **AGF : un « groupement de dialogue social » (GDS) va être** *créé au sein* du nouveau groupe français, passé à l'issue d'une OPA sous le contrôle de l'allemand Allianz, après la signature d'un accord entre la direction et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC et CGT.

RÉSULTATS

■ ***MOBIL OIL FRANÇAISE* : la firme a dégagé un bénéfice comptable de 220 millions de** francs en 1997, en hausse de 188 millions par rapport à 1996, selon un communiqué du groupe publié mardi 26 mai.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4035,48	0,45	34,56
- SBF 120	[illegible]	0,51	34,35
- SBF 250	2624,87	0,81	34,96
- SECOND MAR.	[illegible]	0,21	33,97
- MIDCAC	[illegible]	0,47	36
LONDRES FT100	5874,10	0,07	14,39
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,06	31,22
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,57	33,22
FRANCFORT D30	[illegible]	0,40	28,71
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,38	37,20
MILAN MIB30	[illegible]	−1,12	39,28
SUISSE SMI	[illegible]	0,35	22,26
STOXX 666	[illegible]	−0,04	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,24	—
STOXX 50	[illegible]	−0,06	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,15	—

Monde ▶	Cours 27/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8846,69	−1,30	11,87
- SP 500	[illegible]	−1,08	11,52
- NASDAQ	[illegible]	−1,62	11,51
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,68	−13,91
JOHANNESBURG.	[illegible]	−4,42	23,19
MEXICO BOLSA	[illegible]	−3,21	−18,82
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,84	−21,21
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−3,54	−10,74
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,57	12,04
ASIE 10h15	28/05	27/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−6,19	−8,66
HONGKONG H.	[illegible]	−5,28	−16,22
SÉOUL	[illegible]	0,63	−14,45
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,31	−15,32
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−1,74	2,69
TOKYO NIKKEI	15664,29	−1,39	2,88

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 27/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
SYNTHELABO	995	+5,40	+32,31
CHARGEURS	517	+3,60	+43,61
CRED.FON.FRAN.	117,10	+2,71	+24,57
GAN	175,40	+1,97	+19,07
ESSO	586	+1,90	+19,02
GR.ZANNIER (L.	170	+1,85	+26,67
SEFIMEG CA	492,90	+1,81	+68,30
S.E.B.	1033	+1,77	+23,12
FIMALAC SA	745	+1,63	+55,85
ROYAL CANIN	580	+1,33	+30,13

Baisses ▶	Cours 27/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
EUROPE 1	[illegible]	−5,48	+11,06
USINOR	[illegible]	−5,16	+16,22
SCHNEIDER SA	[illegible]	−4,83	+50,55
LEGRAND ADP	[illegible]	−4,62	+35,70
SOCIETE GENER.	1207	−4,50	+47,19
LVMH MOET HEN	[illegible]	−4,33	+23,72
BAZAR HOT. VI	713	−4,29	+19,63
CEGID (LY)	[illegible]	−4,29	+114,68
ESSILOR INTL.	[illegible]	−3,88	+29,94
DANONE	1550	−3,84	+44,18

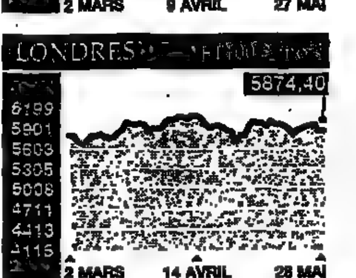
PARIS SBF 250

2624,87
2650
2564
2472
2380
2288
2196
2 MARS
14 AVRIL
28 MAI

NEW YORK

8846,69
9702
9154
8696
8178
7659
7161
6653
6145
2 MARS
9 AVRIL
27 MAI

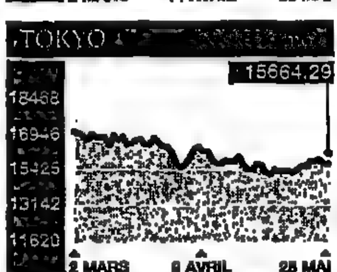
LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

A LA MI-SÉANCE, la Bourse de Paris a réduit son avance à 0,53 %, à 4 038,64 points. *Le CAC 40 avait dé*buté la journée par une hausse de 1,24 %. Les investisseurs ont été rassurés par la reprise des places allemande (+ 0,75 %) et britannique (+ 0,11 %). L'action BNP – la banque vient d'annoncer la fusion de ses filiales BNP bail et Crédit universel pour former une entité de financement de l'investissement – recule de 0,9 %. Le concurrent, Bail investissement, en profite pour s'adjuger la plus forte hausse du règlement mensuel (+ 5,8 %). Les deux groupes de services pétroliers Coflexip et Bouygues offshore sont également *bien orientés (+ 3,8 % et + 2,8 %)*. Les grandes manœuvres autour d'Aerospatiale profitent aux titres du groupe Dassault, qui prennent 4,1 % (Dassault aviation) et 3 % (Dassault électronique). Parmi les baisses, il faut noter le recul de Lapeyre (– 3,3 %) et de la Société générale (– 1,9 %).

FRANCFORT

L'INDICE DAX négocié sur le marché électronique Xetra a commencé *la séance du jeudi 28 mai* par une forte hausse (+ 1,55 %, à 5 551 points). Il rattrape ainsi une partie de la baisse enregistrée la veille : l'indice avait abandonné 2,72 % à l'issue de la séance officielle. Toutes les valeurs de l'indice avaient perdu du terrain, à l'exception de Deutsche Telekom. L'action Daimler Benz a reculé de 1,6 %, malgré l'augmentation de ses prévisions de chiffre d'affaires pour 1998.

LONDRES

L'INDICE FT 100 a abandonné *1,68 % mercredi, à 5 870,20 points,* dans des volumes de transactions relativement modérés. Les deux grandes banques, HSBC et Standard Chartered, ont figuré parmi les plus fortes baisses en raison de leur présence à Hongkong, dont la Bourse a chuté de 5,3 %.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a terminé la séance du jeudi 28 mai sur une *hausse de 0,84 %, à 15 796,55 points.* Le redressement de Wall Street a redonné le moral aux investisseurs. L'indicateur avancé de la conjoncture s'est également redressé pour s'établir à 30 points en mars contre 20 points en février. Mais il reste toujours inférieur à 50 points, seuil au-dessous duquel l'économie est considérée en récession.

NEW YORK

A LA FIN de la séance du mercredi 27 mai, l'indice Dow Jones a limité son recul à 0,30 %, après avoir per*du jusqu'à 1,67 % au cours de la* journée. La bonne tenue du marché obligataire a évité une poursuite de la glissade. Les investisseurs sont massivement revenus à l'achat dès que l'indice a franchi en baisse le niveau de 8 850 points, considéré comme un seuil de soutien.

Valeur du jour : Intel accumule les ennuis

L'ÉTAU se resserre autour d'Intel, le premier fabricant mondial de microprocesseurs, et son cours de Bourse est de plus en plus déprimé. A 74,31 dollars, l'action a abandonné 12,5 % en une semaine et près de 21 % depuis son plus haut de l'année, *atteint le 23 février. Selon le New York Times*, la commission fédérale du commerce (FTC), qui enquête depuis septembre 1997 sur les pratiques commerciales d'Intel, s'apprêterait à engager des poursuites judiciaires en juin. Elle reproche à Intel, qui contrôle 85 % du marché mondial de sa spécialité, de profiter de sa position de quasi-monopole pour imposer ses conditions aux constructeurs de micro-ordinateurs.

Action Intel

en dollars à New York

95
90
85
80
75
70
65
74,31
28/12
6/2
20/3
1/5
27/5
1997

Le fameux couple « Wintel », association des puces d'Intel et du système d'exploitation Windows *de Microsoft, qui domine* le marché mondial depuis le début de la décennie, est désormais dans la ligne de mire des autorité anti-trust américaines. Le 18 mai 1998, la justice a sauté le pas en déposant une plainte contre Microsoft pour pratiques anticoncurrentielles et pratiques d'exclusion. Malgré ses démêlés judiciaires, Microsoft a commencé à fournir son logiciel Windows 98 aux constructeurs de PC.

Graig Barrett, qui a succédé à Andy Grove la tête d'Intel le 21 mai, avait affirmé qu'il redoutait plus le report du lancement de Windows 98 que d'éventuelles poursuites judiciaires. *Malheureusement*, ce lancement ne devrait pas stimuler les ventes de micro-ordinateurs. Alors que ce marché connaît depuis dix ans un taux de croissance annuel de 17 %, il ne devrait progresser que de 13 % cette année, selon le cabinet International Data Corp.

Ce ralentissement devrait accroître les stocks chez les constructeurs et accélérer ainsi la chute des prix. Intel doit également faire face à une concurrence accrue sur le seul segment de marché en croissance, les microprocesseurs d'entrée de gamme pour PC à moins de 1 000 dollars. Advanced Micro Devices (AMD), son principal concurrent, doit dévoiler vendredi 29 mai sa nouvelle puce K6 2. Celle-ci devrait être commercialisée à un prix inférieur de 25 % à celle d'Intel, baptisée Celeron. Howard High, le porte-parole d'Intel, a déjà prévenu la communauté financière que le chiffre d'affaires du second trimestre 1998 serait en baisse. Les investisseurs, échaudés par la publication d'un bénéfice net en recul de 27 %, à 1,44 milliard de dollars au premier trimestre 1998, s'attendent désormais à un mauvais résultat au second trimestre.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 27/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,72
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,44
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,36
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,26
ZINC 3 MOIS	[illegible]	1,25
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,06
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	—
PLATINE A TERME	[illegible]	−20,87
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	−0,77
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,52
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,56
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,12
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,56
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,06

Pétrole

En dollars ▶	Cours 27/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	−0,14
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,74
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,10

Or

En francs ▶	Cours 27/05	Var % 26/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−2,27
OR FIN LINGOT	[illegible]	−3,36
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,06
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−1,81
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−2,14
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−2,14
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+1,08
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	−1,18

ÉCONOMIE

L'activité financière sera réduite le 31 décembre 1998

L'ACTIVITÉ sur les marchés financiers sera limitée durant la journée du 31 décembre 1998 afin de faciliter le basculement des marchés à l'euro dès le 4 janvier 1999, a indiqué, mercredi 27 mai, Pierre Simon, directeur général de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei).

Les marchés organisés (Bourse, Matif) seront fermés le 31 décembre, et les parités définitives de l'euro face aux monnaies des pays de l'union monétaire (sur la base d'1 écu égale 1 euro) devraient être connues le 31 décembre en début d'après-midi.

Par ailleurs, la Banque de France ne publiera pas le taux moyen pondéré (taux au jour le jour) des opérations traitées le 31 décembre sur le marché interbancaire. Concernant les sicav, aucune valeur liquidative d'OPCVM en date du 31 décembre ne devrait être publiée. Enfin, il est recommandé aux directions financières des entreprises de prendre leurs dispositions pour ne pas engager ou régler d'opérations le 31 décembre.

■ **RUSSIE : la banque centrale** a décidé, mercredi 27 mai, de *multiplier par trois ses taux* d'intérêt, portés de 50 % à 150 %, pour empêcher une dévaluation du rouble que le premier ministre, Sergueï Kirienko, a exclue, malgré la pression des marchés (*lire p. 2*).

■ **La Maison Blanche** a exprimé, mercredi 27 mai, sa confiance dans la Russie pour sa gestion de la crise financière qui secoue le pays, en soulignant que le plan de réforme était *« sur la bonne voie »*.

■ **JAPON : les ventes de détail** ont progressé de 5,9 % en avril, par rapport à leur niveau du même mois de 1997, ce qui constitue leur première hausse en treize mois, a annoncé, jeudi 28 mai, *le ministère japonais du* commerce international et de l'industrie (MITI).

■ **La production industrielle japonaise** a décliné pour le troisième mois consécutif en avril, s'inscrivant en recul de 1,1 % sur son niveau de mars, a annoncé, jeudi 28 mai, le MITI.

■ **INDONÉSIE : le Fonds monétaire international** (FMI) et la nouvelle équipe au pouvoir en Indonésie ont entamé, mercredi 27 mai, des discussions sur la situation économique dont *dépend l'éventuel déblocage de* fonds à Djakarta.

■ **FRANCE : les industriels in**terrogés en mai prévoient, à titre personnel, une activité *« toujours très dynamique au cours des prochains mois »*, tandis que leurs perspectives générales de production restent *« stables à un niveau élevé »*, selon l'enquête mensuelle dans l'industrie publiée jeudi par l'Insee (*lire p. 16*).

■ **SUISSE : le gouvernement suisse a proposé,** mercredi 27 mai, la suppression du rattachement du franc suisse à l'or, ce qui permettrait à la Banque nationale suisse (BNS) de vendre la moitié de ses réserves, évaluées à 2 600 tonnes.

■ **BRÉSIL : le Brésil a reçu des investissements étrangers di**rects d'une valeur totale de 27 milliards de dollars en 1996 et 1997, a révélé, mercredi 27 mai à Brasilia, le président de la banque centrale.

■ **Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso** a affirmé, mercredi 27 mai à Brasilia, que le gouvernement ne prendra pas de nouvelles mesures fiscales pour réduire le déficit public, estimé désormais à 6,5 % pour le premier semestre 1998, contre 3,5 % initialement.

NOMINATIONS

■ **IBM EMEA : Andy Williams** a été nommé general manager du secteur assurance de la société.
■ **EUROPAY FRANCE : Michel Lucas** est nommé président-directeur général de l'entreprise.

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en nette hausse, *jeudi 28 mai*, face aux devises européennes. Il cotait 1,7790 mark et 5,9670 francs.
Le dollar était soutenu par l'aggravation de la crise en Asie et en Russie, qui incite les investisseurs à se tourner vers cette monnaie refuge.
● **Yen :** le yen regagnait un peu de terrain, jeudi matin, face au billet vert, à 137,25 yens pour un dollar. La remontée de la devise japonaise était encore plus sensible face aux devises européennes. Le yen cotait 0,0435 francs et 77 yens pour un deutschemark.
La monnaie nippone bénéficiait des déclarations du ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, affirmant que l'Europe était opposée à une dépréciation massive du yen. La position des dirigeants européens pourrait être officialisée à l'occasion de la première réunion du Conseil de l'euro, qui se tiendra le 4 juin.

Cours de change

28/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FL.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,91	6,60	9,70	4,06	2,98	4,30	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,88	1,21	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1758	1941,98	2852,71	1190,45	874,52	1274,80	—	985,57	293,96
YEN (100)	137,89	152,32	224,09	93,38	68,83	—	7,84	77,31	23,06
FLORIN	2,01	2,22	3,26	1,36	—	1,46	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,63	2,40	—	0,73	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,62	0,68	—	0,42	0,31	0,45	0,04	0,35	0,10
ECU	0,91	—	1,47	0,61	0,45	[illegible]	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,62	0,68	0,50	0,73	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/05 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,94	5,48
ALLEMAGNE	[illegible]	3,58	4,89	5,46
GDE-BRETAG.	7,19	7,38	5,77	5,60
ITALIE	[illegible]	5,10	5,16	5,68
JAPON	[illegible]	0,39	1,52	—
ÉTATS-UNIS	5,53	5,09	5,54	5,82
SUISSE	1,12	1,58	3,02	4,06
PAYS-BAS	[illegible]	3,46	4,83	5,46

Matif

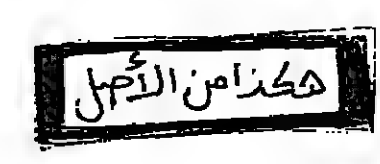
Cours 12h30 ▶	Volume 28/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	104,09	104,03
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,40	96,40

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 27/05	Achat 27/05	Vente 27/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,80	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,61	6,21
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,21	10,06
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en hausse, *jeudi 28 mai.* Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 5 centièmes, à 104,08 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,94 %.
Les autorités du Matif ont par ailleurs annoncé, mercredi 27 mai, *qu'elles avaient décidé* d'abandonner totalement la négociation à la criée à partir du 2 juin pour les contrats de taux d'intérêt, qui seront exclusivement traités sur le système informatique introduit le 7 avril.
■ **Etats-Unis :** les fonds d'Etat ont terminé la séance de mercredi en hausse, bénéficiant de l'inquiétude des opérateurs à propos de la situation en Asie et en Russie.
Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,83 % en clôture.



هكذا من الإهمال

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 28 MAI
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,80 %
CAC 40 : 4049,63

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	1059	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	−0,94	[illegible]
Renault (T.P.)	2830	[illegible]	+0,88	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3018	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1372	[illegible]	−1,53	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1014	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1609	[illegible]	+1,36	[illegible]
AGF	364	[illegible]	+0,74	[illegible]
Air Liquide	■ 1186	[illegible]	+1,34	[illegible]
Alcatel Alsthom	1366	[illegible]	+1,10	[illegible]
Altran Techno. #	1163	[illegible]	+2,14	[illegible]
Atos CA	1071	[illegible]	+0,84	[illegible]
Axa	685	[illegible]	+0,58	[illegible]
Bail Investis	950	[illegible]	+5,68	[illegible]
Bazar Hot. Ville	713	[illegible]	+5,89	[illegible]
Bertrand Faure	545	[illegible]	+0,91	[illegible]
BIC	451,30	[illegible]	+1,70	[illegible]
BIS	680	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	504	[illegible]	−0,89	[illegible]
Bollore Techno.	1210	[illegible]	+1,65	[illegible]
Bongrain	2990	[illegible]	+1,33	[illegible]
Bouygues	1006	[illegible]	+2,88	[illegible]
Bouygues Offs.	280	[illegible]	+2,67	[illegible]
Bull#	96,40	[illegible]	+1,86	[illegible]
Canal +	1102	[illegible]	−0,54	[illegible]
Cap Gemini	828	[illegible]	+2,53	[illegible]
Carbone Lorraine	2617	[illegible]	+1,87	[illegible]
Carrefour	3609	[illegible]	+1,77	[illegible]
Casino Guichard	410	[illegible]	+1,21	[illegible]
Casino Guich.ADP	295,10	[illegible]	+1,66	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1025	[illegible]	+1,17	[illegible]
C.C.F.	466,30	[illegible]	+0,64	[illegible]
Cegid (Ly)	1316	[illegible]	+1,13	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	42,50	[illegible]	−1,41	[illegible]
CGIP	2950	[illegible]	+0,44	[illegible]
Chargeurs	517	[illegible]	−0,58	[illegible]
Christian Dalloz	749	[illegible]	−0,53	[illegible]
Christian Dior	830	[illegible]	−0,96	[illegible]
Ciments Francais	371	[illegible]	−1,07	[illegible]
Cipe France (Ly) #	229	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	568	[illegible]	+0,35	[illegible]
Club Mediterranee	611	[illegible]	−1,30	[illegible]
Coflexip	862	[illegible]	+3,82	[illegible]
Colas	1165	[illegible]	+0,42	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,55	[illegible]	+0,30	[illegible]
Comptoirs Mod.	3191	[illegible]	+0,90	[illegible]
CPR	486,10	[illegible]	+1,46	[illegible]
Cred.Fon.France	117,10	[illegible]	+2,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	595	[illegible]	+0,16	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	460	[illegible]	+0,65	[illegible]
Damart	4600	[illegible]	+0,65	[illegible]
Danone	1550	[illegible]	+1,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1917	[illegible]	+2,24	[illegible]
Dassault Electro	702	[illegible]	+2,34	[illegible]
Dassault Systemes	234	[illegible]	+1,82	[illegible]
De Dietrich	430	[illegible]	+0,04	[illegible]
Deveaux(Ly)#	866	[illegible]	+0,92	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	72	[illegible]	+0,69	[illegible]
Dexia France	800	[illegible]	+0,50	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	174	[illegible]	−0,74	[illegible]
Dynaction	206,80	[illegible]	−0,38	[illegible]
Ecia	1916	[illegible]	+0,73	[illegible]
Eiffage	509	[illegible]	+0,98	[illegible]
Elf Aquitaine	837	[illegible]	+0,83	[illegible]
Eramet	287,50	[illegible]	+0,13	[illegible]
Eridania Beghin	1281	[illegible]	+3,04	[illegible]
Essilor Intl	2435	[illegible]	+0,04	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2200	[illegible]	−1,31	[illegible]
Esso	588	[illegible]	+0,17	[illegible]
Eurafrance	3420	[illegible]	−1,75	[illegible]
Euro Disney	10,20	[illegible]	+4,41	[illegible]
Europe 1	1465	[illegible]	−2,38	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]	+1,47	[illegible]
Fimalac SA	745	[illegible]	−0,53	[illegible]
Finextel	130	[illegible]	−0,07	[illegible]
Fives-Lille	490	[illegible]	−0,20	[illegible]
France Telecom	336,50	[illegible]	+1,04	[illegible]
Fromageries Bel	5020	[illegible]	+1,39	[illegible]
Galeries Lafayette	5680	[illegible]	−0,35	[illegible]
GAN	175,40	[illegible]	−0,51	[illegible]
Gascogne	597	[illegible]	−0,33	[illegible]
Gaumont #	483,50	[illegible]	−0,10	[illegible]
Gaz et Eaux	3548	[illegible]	−0,14	[illegible]
Geophysique	985	[illegible]	+1,42	[illegible]
G.F.C.	683	[illegible]	+0,28	[illegible]
GrandVision	246,40	[illegible]	−0,56	[illegible]
Groupe Andre S.A.	711	[illegible]	—	[illegible]
Groupe GTM	554	[illegible]	−0,36	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	170	[illegible]	+0,58	[illegible]
Guilbert	1095	[illegible]	+0,45	[illegible]
Guyenne Gascogne	2200	[illegible]	−0,22	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1590	[illegible]	−0,18	[illegible]
Havas	580	[illegible]	−0,17	[illegible]
Havas Advertising	1215	[illegible]	+4,93	[illegible]
Imetal	833	[illegible]	+1,80	[illegible]
Immeubl.France	493,50	[illegible]	−0,30	[illegible]
Infogrames Enter.	375	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	177,90	[illegible]	+1,18	[illegible]
Interbail	142	[illegible]	+2,11	[illegible]
Intertechnique	1635	[illegible]	+0,30	[illegible]
ISIS	850	[illegible]	−0,47	[illegible]
Jean Lefebvre	492	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1136	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	2209	[illegible]	+1,22	[illegible]
Lafarge	610	[illegible]	+0,32	[illegible]
Lagardere	241,40	[illegible]	+2,77	[illegible]
Lapeyre	538	520	−3,34	515
Lebon (Cie)	287	287	—	290
Legrand	1658	1655	−0,18	1680
Legrand ADP	1030	1037	+0,67	1030
Legris indust.	326	324,10	−0,58	325
Locindus	860	856	−0,46	840
L'Oreal	2960	2980	+0,67	2890
LVMH Moet Hen.	1236	1255	+1,53	1320
Marine Wendel	1050	1075	+2,38	1030
Metaleurop	62,90	63,50	+0,95	61
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	19,50
Michelin	363,10	367,70	+1,26	370
Montupet SA	2250	2232	−0,80	2270
Moulinex	173,50	172,50	−0,57	174
Natexis	435	433,30	−0,39	440
Nord-Est	132,30	136	+2,79	133
Nordon (Ny)	490	498	+1,63	500
NRJ #	1000	996	−0,40	1040
Olipar	63,20	63	−0,31	63
Paribas	602	609	+1,16	—
Pathe	1170	1169	−0,08	1130
Pechiney Act Ord A	295	297,80	+0,94	285
Pernod-Ricard	419,50	436,80	+4,12	405
Peugeot	1170	1161	−0,76	1140
Pinault-Print.Red	4866	4917	+1,04	4920
Plastic Omn.(Ly)	867	873	+0,69	860
Primagaz	520	520	—	530
Promodes	2914	2975	+2,09	2800
Publicis #	875	875	—	845
Remy Cointreau	131,50	131,30	−0,15	133
Renault	308,20	312,90	+1,52	305
Rexel	2540	2520	−0,78	2530
Rhone Poulenc A	326,80	328	+0,36	310
Rochette (La)	28,80	28,45	−1,21	28
Royal Canin	380	377,20	−0,73	370
Rue Imperiale(Ly)	7450	7400	−0,67	7380
Sade (Ny)	255	255	—	260
Sagem SA	4545	4570	+0,55	4210
Saint-Gobain	1162	1162	—	1120
Salvepar (Ny)	550	551	+0,18	540
Sanofi	696	705	+1,29	705
Sat	2555	2600	+1,76	2500
Saupiquet (Ns)	600	606	+1	610
Schneider SA	492	495,80	+0,77	505
SCOR	379,50	377	−0,65	390
S.E.B.	1033	1024	−0,87	[illegible]
Sefimeg CA	498,90	495	−0,78	490
SEITA	263	264,10	+0,41	270
Selectibanque	77,90	80	+2,69	83
SFIM	1040	1040	—	1030
SGE	277	282,60	+2,02	280
Sidel	490	489	−0,20	455
Silic CA	1060	1050	−0,94	1020
Simco	519	518	−0,19	520
S.I.T.A	1389	1399	+0,71	1390
Skis Rossignol	123,50	122,60	−0,72	116
Soc.Fonc.Lyonnai.#	968	965	−0,30	965
Societe Generale	1207	1186	−1,73	1250
Sodexho Alliance	1155	1163	+0,69	1180
Sogeparc (Fin)	446	443	−0,67	440
Sommer-Allibert	320	330	+3,12	305
Sophia	276	273	−1,08	270
Spir Communic. #	519	518	−0,19	535
Strafor Facom	612	617	+0,81	610
Suez Lyon.des Eaux	1090	1093	+0,29	1080
Synthelabo	995	1020	+2,51	980
Technip	850	860	+1,17	858
Thomson-CSF	225,70	236,20	+4,65	230
Total	745	750	+0,67	735
UIF	509	511	+0,39	480
UIS	222,10	224	+0,85	220
Unibail	852	842	−1,17	830
Union Assur.Fdal	369	372	+0,34	370
Usinor	101	102,20	+1,18	99
Valeo	573	575	+0,34	585
Vallourec	508	510	+0,39	490
Via Banque	203	202	−0,49	205
Vivendi (ex CGE)	1192	1198	+0,50	1170
Worms (ex.Someal)	115	117	+1,73	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1740	1736	−0,22	1690
Elf Gabon	1065	1068	+0,28	1050

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	147,20	146,20	−0,67	154
Adecco S.A.	2511	2560	+1,95	2620
Adidas-Salomon AG#	1070	1084	+1,30	1040
American Express	609	604	−0,82	620
Anglo American #	281	281	—	290
Anglogold Ltd #	291	300,50	+3,26	325
Angold #	276,40	300	+8,53	308
Arjo Wiggins App.	24,20	24,20	—	23
A.T.T. #	352,70	363	+2,92	345
Banco Santander #	304,90	304	−0,29	305
Barrick Gold #	115,80	116,20	+0,34	125
B.A.S.F. #	264	266	+0,75	270
Bayer #	264,50	276	+4,34	270
Crown Cork ord.#	296	—	—	295
Crown Cork PF CV#	275	272,50	−0,90	270
Daimler Benz #	■ 654	665	+1,68	650
De Beers #	119,90	124,10	+3,50	141
Deutsche Bank #	517	520	+0,58	545
Diageo PLC reg.#	73,50	72	−2,04	73
Dresdner Bank	335,10	338,80	+1,10	345
Driefontein #	37,55	37,80	+0,66	41
Du Pont Nemours #	480	485,90	+1,22	465
Eastman Kodak #	415,50	419,10	+0,86	405
East Rand #	1,46	1,47	+0,68	1,51
Echo Bay Mines #	17	16,70	−1,76	19
Electrolux #	604	600	−0,66	600
Ericsson #	331	339	+2,41	325
Ford Motor #	307	314,90	+2,57	300
Freegold #	33	33,85	+2,57	32
Gencor act.regr.	11,70	11,50	−1,70	13
General Elect. #	489	499,80	+2,20	510
General Motors #	432,40	439,10	+1,54	445
Cie Belgique #	1125	1078	−4,17	1130
Harmony Gold #	26	26,20	+0,76	30
Hitachi #	41,30	41,10	−0,48	43
Hoechst #	265,50	278	+4,70	265
I.B.M #	713	717	+0,56	725
I.C.I #	118	119,50	+1,27	117
Ito Yokado #	296,10	299,10	+1,01	300
Kingfisher plc #	105,10	108,90	+3,61	109
Matsushita #	95,30	93,75	−1,62	93
Mc Donald's #	388,60	392	+0,87	398
Merck and Co #	700	711	+1,57	700
Mitsubishi Corp.#	38,40	37,80	−1,56	39
Mobil Corporat.#	452	467,20	+3,36	465
Morgan J.P. #	759	769	+0,13	775
Nestle SA Nom. #	12700	12780	+0,62	12700
Nipp. MeatPacker #	81	—	—	79
Nokia A	390,10	394	+0,99	400
Norsk Hydro #	268	268	—	280
Petrofina #	2394	2400	+0,25	2460
Philip Morris #	216,90	221,90	+2,30	220
Philips N.V #	575	571	−0,69	590
Placer Dome Inc #	75	74,85	−0,20	81
Procter Gamble	490,10	497	+1,40	495
Quilvest	339	345,50	+1,91	330
Randfontein #	15,85	15,65	−1,26	18
Rio Tinto PLC #	73	76,10	+4,24	78
Royal Dutch #	332,10	336,90	+1,44	335
Sega Enterprises	113	113	—	114
Schlumberger #	458	460	+0,43	465
SGS Thomson Micro.	486	492	+1,23	530
Shell Transport #	42,20	43,75	+3,67	43
Siemens #	397	392	−1,25	400
Sony Corp. #	506	512	+1,18	500
Sumitomo Bank #	55	56	+1,81	58
T.D.K #	450,90	459,10	+1,81	460
Telefonica #	274	269,40	−1,67	280
Toshiba #	25	25,20	+0,80	26
Unilever #	466,90	466,10	−0,17	465
United Technol. #	559	555	−0,71	570
Volkswagen A.G #	4959	4917	−0,84	4940
Western Deep #	152	152,30	+0,19	168
Yamanouchi #	135,70	134,60	−0,81	138
Zambia Copper	12,80	12,70	−0,78	12,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 28 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,81	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	102,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA# ■	—	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	128,37	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,85	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,20	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,20	[illegible]
Financ.Fer 9% 91-06#	127,15	[illegible]
Financ.8,6%92-02#	—	[illegible]
Floral 9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,39	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,06	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,48	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,74	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,30	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,20	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,09	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,33	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,12	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	141,69	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,08	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	60	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	849	[illegible]
Bains C.Monaco	821	[illegible]
Bque Transatlant.	284,90	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	1430	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	571	[illegible]
Champex (Ny) ◆	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3250	3250
Concorde Fce Assur	1704	1704
Continental Ass.Ly. ◆	621	621
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	888	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2810	[illegible]
Ent.Mag. Paris	2267	[illegible]
Fichet Bauche ◆	45	45
Fidei	63,60	63
Finalens ◆	300	[illegible]
F.I.P.P. ◆	217,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	895	[illegible]
Foncina #	611	611
Francarep	335	[illegible]
Prom. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1260	[illegible]
G.T.I (Transport)	450	440
Immobail	225	223
Immobanque	720	[illegible]
Lucia ◆	72,05	72,05
Monoprix	452	[illegible]
Metal Deploye	409	[illegible]
Mors	9,80	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	135	[illegible]
Optorg	525	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	476,70	476,70
Eau.Clairefont(Ny)	1031	[illegible]
Parfinance	440	[illegible]
Paris Orleans	329	[illegible]
Promodes (CI)	2000	[illegible]
PSB Industries Ly	644	644
Rougier #	424	[illegible]
Saga	189	[illegible]
S.I.P.H. ●	252	[illegible]
Sofragi ●	5260	5260
Taittinger	4711	[illegible]
Tour Eiffel ◆	543	[illegible]
Vicat	637	637
Caves Roquefort	1997	1995
Elyo ◆	375	[illegible]
Finaxa	534	[illegible]
Gaillard (M)	1635	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia	514	[illegible]
Hotels Deauville	940	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	375	375
Lloyd Continental ◆	10760	10760
Matussiere Forest	76,10	77
Monoey Financiere ◆	2901	2901
M.R.M. (Ly)	516	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	125	125
Poliet ◆	536	[illegible]
Sabeton (Ly) ◆	830	[illegible]
Sanse (Ly)	1399	[illegible]

(Publicité)

Nouveau Sharan Turbo 150 ch.*

*Cons. (l/100 km) normes CE 93/116 : 14,0 l en cycle urbain, 8,0 l en cycle extra-urbain, 10,1 l en cycle mixte. Taux de CO_2 (g/km): 242.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	57,90	[illegible]
AFE #	940	[illegible]
Aigle #	517	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	230	[illegible]
Arkopharma #	493,50	[illegible]
Assystem #	285,10	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	951	951
Bque Tarneaud(B)#	388	[illegible]
Bque Vernes	160	[illegible]
Beneteau CB#	720	[illegible]
B I M P	112	[illegible]
Boiron (Ly)#	432	[illegible]
Boisset (Ly) #	710	[illegible]
Bot S.A.	340	[illegible]
C.E.E #	243	[illegible]
Change Bourse (M)	245,20	[illegible]
CNIM CA#	265	[illegible]
Codetour	430	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	362	[illegible]
Confandey #	345	[illegible]
C.A. Hte Normandie	342	[illegible]
C.A. Paris IDF	874	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	300	[illegible]
C.A.Pas de Calais	592	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	500	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	352	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse(B)	429	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	632	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Devernois(Ly)	600	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	39	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	425	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	505	[illegible]
Expand s.a	1798	[illegible]
Factorem	855	[illegible]
Faiveley #	273	[illegible]
Finacor	39	[illegible]
Fininfo	950	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	640	[illegible]
Gautier France	392	[illegible]
Gel 2000	41,80	[illegible]
GEODIS #	484,80	[illegible]
GFI Industries #	1675	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	227	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	302	[illegible]
Kindy #	157,80	[illegible]
Guerbet S.A	255	[illegible]
Hermes Internat.1#	462,50	[illegible]
Hurel Dubois	880	[illegible]
ICBT Groupe #	231	[illegible]
I.C.C.# ◆	180	180
IGOM Informatique	615	[illegible]
Idianova	95	[illegible]
Int. Computer #	66,40	[illegible]
IPBM	62,10	[illegible]
M6-Metropole TV	861	[illegible]
Manitou #	989	[illegible]
Marutan	600	[illegible]
Marie Brizard #	771	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	38,20	[illegible]
Mecelec (Ly)	130	[illegible]
MGI Coutier #	370,10	[illegible]
Monneret Jouets(Ly)	156	156
Naf-Naf #	110	[illegible]
Norbert Dentres.#	923	928
NSC Groupe (Ny)	955	[illegible]
Onet #	960	[illegible]
Paul Predault	169	165
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	128	[illegible]
Phyto-Lierac #	281,90	[illegible]
Pochet ◆	760	760
Poujoulat Ets (Ns)	222	[illegible]
Radiall #	759	[illegible]
Robertet #	1301	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	300	[illegible]
Securidev #	110,50	[illegible]
Smoby (Ly) #	616	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12,50	12,50
Softbus	370	[illegible]
Sopra #	1895	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	74	74
Sylea	566	[illegible]
Teisseire-France	224	225
TF1	830	[illegible]
Thermador Gpe. #	401	[illegible]
Trouvay Cauvin #	231	225
Unilog	2150	[illegible]
Union Fin.France	740	[illegible]
Viel et Cie #	181,10	181,10
Vilmorin et Cie #	648	[illegible]
Virbac	522	522

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47	47
Belvedere	1165	1165
BVRP	351	[illegible]
Coil	378	[illegible]
Electronique D2	155	156
FDM Pharma n.	121,90	[illegible]
Genset	680	[illegible]
Guyanor action B	9,60	[illegible]
High Co.	297	[illegible]
Infonie	100	[illegible]
Joliez-Regol	100	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	118	[illegible]
Oliitec	1345	1340
Picogiga	249	[illegible]
Proxidis	23,50	23,40
R21 Santé	552	[illegible]
Stelax ◆	6,20	6,20

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1040	1040
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	168,54	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	155,10	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	908864	[illegible]
Natio Court Terme	14582	[illegible]
Natio Court Terme 2	396035	396035
Natio Epargne	2205,04	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4081,02	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	172,99	[illegible]
Natio Epargne Retraite	207,52	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11635,23	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1451,52	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1072,92	[illegible]
Natio Euro Opport.	1586,99	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2272,91	[illegible]
Natio Immobilier	1811,24	[illegible]
Natio Inter	1142,42	[illegible]
Natio Monétaire C	5584,14	[illegible]
Natio Monétaire D	5246,21	[illegible]
Natio Oblig. LT	231,14	[illegible]
Natio Oblig. MT C	897,22	[illegible]
Natio Oblig. MT D	867,19	[illegible]
Natio Opportunités	273,66	[illegible]
Natio Placement C	80679,43	80679,43
Natio Placement D	75807,85	75807,85
Natio Revenus	1120,03	[illegible]
Natio Sécurité	11436,15	11436,15
Natio Valeurs	1844,47	1808,30
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedén	9494,76	[illegible]
Oblig. tres caté.	289,82	[illegible]
CDC-GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA	1134,35	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2669,53	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2390,95	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	322,87	[illegible]
Patrimoine Retraite D	305,67	[illegible]
Sicav Associations C	2473,82	[illegible]
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20204,36	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19834,11	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	327,88	[illegible]
Écur. Capitalisation C	268,66	[illegible]
Écur. Expansion C	85460,13	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4700,55	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	307,68	[illegible]
Écur. Monépremière	11641,56	[illegible]
Écur. Monétaire C	13325,93	[illegible]
Écur. Monétaire D	12351,72	[illegible]
Écur. Trésorerie C	326,97	[illegible]
Écur. Trésorerie D	306,58	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2077,45	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	191,98	[illegible]
Géoptim C	13681,20	[illegible]
Géoptim D	12566,74	[illegible]
Horizon C	2954,88	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,01	[illegible]
Sensipremière C	14293,86	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12494,31	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12353,73	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Ampla ◇	122790,92	[illegible]
Atout Amérique	215,72	[illegible]
Atout Asie	81,82	[illegible]
Atout France Europe	1182,90	[illegible]
Atout France Monde	284,29	[illegible]
Atout Futur C	1163,69	[illegible]
Atout Futur D	1084,01	[illegible]
Coexis	2046,96	[illegible]
Dièze	2817,59	[illegible]
Elicash ◇	976231,39	[illegible]
Eurodyn	3546,62	[illegible]
Indicia ◆	2464,03	[illegible]
Indocam Convert. C ◆	15938,22	[illegible]
Indocam Convert. D ◆	14994,81	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	14725,21	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C ◆	1230,34	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D ◆	1250,54	[illegible]
Indocam Multi Oblig. ◆	991,67	[illegible]
Indocam Orient C ◆	179,55	[illegible]
Indocam Orient D ◆	164,60	[illegible]
Indocam UniJapon ◆	880,14	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2004,67	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1434,12	[illegible]
Moné.J C ◇	12224,33	[illegible]
Moné.J D ◇	11580,38	[illegible]
Oblifutur C	383,05	[illegible]
Oblifutur D	337,37	[illegible]
Oraction	1484,91	[illegible]
Revenu-Vert	1194,72	[illegible]
Sévéa ◆	126,52	[illegible]
Synthésis	19727,91	[illegible]
Univers Actions	301,77	[illegible]
Uni Associations ◇	120,66	120,66
Uni-Foncier	1897,99	[illegible]
Uni-Régions	2341,16	[illegible]
Univar C ◇	316,79	[illegible]
Univar D ◇	303,59	[illegible]
Univers-Obligations	266,34	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	—	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	128,97	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	120,97	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	116,56	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	116,56	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	111,31	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	111,11	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,27	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,27	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	515,54	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	545,01	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic	216,21	[illegible]
Francic Pierre	187,57	[illegible]
Europe Régions	330,52	[illegible]
CIC — CIC PARIS		
Associc	1103,66	1103,66
Cicamonde	1976,50	[illegible]
Converticic	493,55	[illegible]
Ecocic	2073,15	[illegible]
Mensuelcic	10093,95	[illegible]
Oblicic Mondial	4163,27	[illegible]
Oblicic Régions	1247,59	1229,15
Rentacic	165,90	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1415,99	[illegible]
Lion 20000 C	17540,66	17540,66
Lion 20000 D	16410,83	16410,83
Lion-Associations C	11383,14	[illegible]
Lion-Associations D	10787,80	[illegible]
Lion Court Terme C	27126,28	[illegible]
Lion Court Terme D	23898,54	[illegible]
LionPlus C	1668,29	[illegible]
LionPlus D	1528,18	[illegible]
Lion Trésor	2502,75	[illegible]
Oblilion	2307,36	[illegible]
Sicav 5000	997,17	[illegible]
Slivafrance	1717,85	[illegible]
Slivam	674,10	[illegible]
Slivarente	266,17	[illegible]
Slivinter	959,90	[illegible]
Trilion	5166,39	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2733,94	[illegible]
CM Option Dynamique	180,15	[illegible]
CM Option Equilibre	306,79	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	216,98	211,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	951,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	206,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23486,58	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2006,29	1952,99
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1962,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,28	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	111,76	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	462,28	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21238,19	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	637,15	[illegible]
St-Honoré Pacifique	604,95	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2264,96	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1871,24	1871,24
Stratégie Actions	1273,46	[illegible]
Stratégie Rendement	2097,86	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : [illegible]		
Amplitude Amérique C	134,93	[illegible]
Amplitude Europe C	228,62	[illegible]
Amplitude Europe D	224,79	[illegible]
Amplitude Monde C	1239,39	[illegible]
Amplitude Monde D	1158,96	[illegible]
Amplitude Pacifique C	82,58	[illegible]
Élanciel D PEA	265,04	[illegible]
Géobilys C	705,71	[illegible]
Géobilys D	667,70	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1331,06	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1202,34	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1122,62	[illegible]
Latitude C	152,01	[illegible]
Latitude D	134,97	134,97
Plénitude D PEA	270,88	[illegible]
Poste Gestion C	15268,04	15268,04
Revenus Trimestr. D	5254,62	[illegible]
Solstice D	2378,31	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38926,49	[illegible]
Actimonétaire D	30839,94	[illegible]
Cadence 1 D	1070,46	[illegible]
Cadence 2 D	1058,39	[illegible]
Cadence 3 D	1060,91	[illegible]
Capimonétaire C	419,73	[illegible]
Capimonétaire D	369,55	[illegible]
Sogeoblig C/D	9739,46	[illegible]
Interoblig C	314,05	[illegible]
Intersélection France D	485,60	[illegible]
S.G. France opport. C	2917,84	[illegible]
S.G. France opport. D	2762,06	[illegible]
Sogenfrance C	2845,99	[illegible]
Sogenfrance D	2583,81	[illegible]
Sogépargne D	308,37	[illegible]
Soginter C	334,35	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	372,94	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Stephan Bànulescu

Un écrivain de l'intemporel

LE PROSATEUR et poète roumain Stephan Bànulescu est mort subitement à Bucarest dans la nuit du 25 au 26 mai. Il était âgé de soixante-douze ans. *« Si son œuvre reste inconnue sur le plan international, cela est dû au fait qu'il écrit en roumain, langue qui n'a pas une circulation universelle »*, écrivait Eugène Ionesco en 1980. Plus tard, lorsque Claudio Magris décrira, dans son livre consacré au Danube, les noces du fleuve avec la mer Noire, il évoquera également Bànulescu et ses proses : *« Le topo de cette littérature du delta, son décor épique par excellence, ses déferlements qui emportent les étables, les cabanes et les terriers de la forêt, précipitant dans la masse des eaux, comme un déluge universel, les animaux domestiques et sauvages, bœufs, cerfs et sangliers. »* Que l'on ne s'y trompe pourtant pas. Bànulescu n'est pas le poète « attitré » du Danube, encore moins l'écrivain régionaliste qui sollicite le folklore afin de magnifier la beauté tragique de sa terre natale, bien que leur présence soit constante dans son œuvre.

Plus proche de William Faulkner que de Panaït Istrati, le fabuleux conteur, venu lui aussi de ces parages, Bànulescu invente à son tour une contrée fantasmatique, inscrite cependant dans une géographie bien réelle, celle de la Valachie, province située au sud de la Roumanie. L'île des Bouchers, les cités de Métopolis, de Mavrocordat, de la Laine, la plaine de Dicomesia sont villes et lieux imaginaires, byzantins et cosmopolites, saisis avec cette ironie redoutable proche de l'insolence du Polonais Gombrowicz : c'est *La Lettre du millionnaire*, son œuvre majeure. Les mêmes personnages s'y promènent mais à des époques différentes, intemporalité qui facilite la mise en dérision de l'épanouissement et du déclin des empires et qui, par ses retournements et fractures, permet également la montée graduelle de l'angoisse consubstantielle à tout auteur important. Des fragments de ce chef-d'œuvre où des rois byzantins fous côtoient des vieillards débauchés et des savants qui s'enrichissent en investissant leur argent dans l'industrie des armes, où les débiles mentaux s'avèrent être des génies, où des femmes nymphomanes prêchent l'abstinence, viennent tout juste d'être publiés (édition Jacqueline Chambon, mars 1998) sous le titre *Yasmina*, dans l'excellente traduction de Georgeta Horodincà.

L'écrivain, fils d'une famille nombreuse de paysans pauvres, est né en 1926, à Facàeni, village perdu dans la brousse qui borde le fleuve. A la faveur du bref dégel, au milieu des années 60, après avoir fait paraître poèmes et récits dans divers périodiques, il publie son premier recueil, découvert en France par Jacqueline Chambon et paru il y a deux ans sous le titre *Quand les Sangliers étaient doux* (préface et traduction de Georgeta Horodincà). Lors de la sortie de ses nouvelles à Bucarest, ce fut aussitôt, pour l'auteur, la célébrité.

MYTHOLOGIE UNIVERSELLE

Elu vice-président de l'influente Union des écrivains en 1968, puis nommé directeur d'une revue de jeunes écrivains, Bànulescu s'accommodait pourtant mal des papotages du café littéraire et des courbettes des écrivants devant les pouvoirs. L'embellie de Prague n'aura duré qu'un printemps et bientôt la Roumanie connaîtra la désastreuse expérience du national-communisme. Retiré, solitaire, il se consacre exclusivement à son œuvre et publie, en 1976, sous le nez des censeurs, un autre recueil d'articles et de récits, *Livre de la province du sud-est*, avant que, trois ans plus tard, ne paraisse le premier volet de son grand cycle *Le Livre du millionnaire*.

Jusqu'à sa mort, Stephan Bànulescu a été l'un des peu nombreux intellectuels roumains à ne pas céder à l'appel délétère du nationalisme cocardier ; il a su surprendre dans la diversité des populations amenées à vivre ensemble dans les villes portuaires du Danube, la richesse et le charme de l'art précieux de la métaphore. Son œuvre, en train d'être découverte en France, serait-elle témoignage déguisé, métaphore de la folie balkanique, de sa grandeur, de sa déliquescence aussi ? Rien n'est moins sûr. C'est que les crues et les décrues du Danube, les déluges et les orages sur la steppe qui s'étend de la Valachie à l'Oural, seraient plutôt chez cet auteur ceux d'une mythologie universelle que l'histoire, avec ses caprices et traquenards, ne cesse de féconder.

Edgar Reichmann

■ **PIERRE RINALDI**, ancien président (RPR) du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, a trouvé la mort, mercredi 27 mai, dans un accident de la route. Il était âgé de soixante-quatre ans. Né le 17 avril 1934 à Digne, Pierre Rinaldi avait été instituteur, puis employé à la Caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-de-Haute-Provence. Fondateur, en 1967, de la jeune chambre économique de Digne, il est élu pour la première fois au conseil municipal de Digne en 1971. Conseiller général du canton de Digne-Est depuis 1973, il devient maire de Digne en 1977, mandat qu'il exercera jusqu'en 1995. Elu député des Alpes-de-Haute-Provence en mars 1993, son élection avait été invalidée par le Conseil constitutionnel six mois plus tard. Président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence de 1992 à mars 1998, date à laquelle il avait cédé son fauteuil au socialiste Jean-Louis Bianco, Pierre Rinaldi a été vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1986 à 1992. Il avait été condamné, en juin 1997, à trois ans de prison avec sursis et à trois ans d'interdiction de ses droits civiques, civils et familiaux, par le tribunal correctionnel de Nice, pour recel, faux et usage de faux et complicité de détournement de fonds publics. Il avait fait appel de ce jugement. En octobre 1997, il avait été mis en examen pour corruption et prise illégale d'intérêts, dans le cadre d'une enquête liée à la secte du Mandarom de Castellane.

■ **JEAN CHOUSSAT**, inspecteur général des finances, ancien directeur du budget au ministère de l'économie et des finances, est mort, dimanche 24 mai, à l'âge de soixante-trois ans. Né à Alger le 9 septembre 1934, Jean Choussat a fait une grande partie de sa carrière au ministère des finances, et plus précisément à la direction du budget, dont il devait prendre la tête fin 1981. En 1980-1981, ce fils de médecins a fait un court passage au ministère des affaires sociales comme directeur général de la santé et des hôpitaux. Après avoir quitté son poste de directeur du budget, en 1986, il a été nommé par le gouvernement Fabius directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, poste dont il a démissionné en 1990 pour raisons personnelles. Entre 1990 et 1993, il était délégué à la modernisation au ministère de l'économie. Jean Choussat est l'auteur de plusieurs rapports, notamment sur la démographie médicale et la fonction publique. Fin 1997, il avait suggéré de réduire d'environ 10 % les effectifs de la fonction publique en ne remplaçant que trois départs à la retraite sur quatre pendant dix ans.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 27 mai sont publiés :

● **Nouvelle-Calédonie** : l'accord sur la Nouvelle-Calédonie, signé à Nouméa le 5 mai.

● **Fonction publique** : un arrêté fixant le contingent d'emplois offerts pour le recrutement des agents administratifs des services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, par voie du concours réservé (résorption de la précarité), au titre de l'année 1998 : il est de 950.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Siham et Samuel GIBRILI
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Chloé et Marc,

le 22 mai 1998.

44, rue de Cronstadt,
75015 Paris.

Lenna
est heureuse d'annoncer à toute la famille et aux amis la naissance de

Lorane,

sa petite sœur, que ses parents,

Geneviève et Gilles,
ont bien voulu lui offrir, le 27 mai 1998, à Chartres.

– Avignon. Berlin. Moscou. Nîmes. Paris.

Marie ARTIGUES
et Régis PRÉSENT-GRIOT,
ont l'indicible joie de faire part de la naissance à Paris, le 24 mai 1998, de

Souleïmane, Arthur, Antoine.

78, rue Myrha,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

– Pour le 29 mai 1998,
c'est nous,

Papy !

Charlotte, Victor, Mamie et tous les autres.

Bon anniversaire !
Les bisous c'est pour demain !

Yannick.

De la part de
Géraldine,
Norbert, Annick, Florence.

Tous ceux qui t'aiment te souhaitent un joyeux anniversaire pour tes vingt-six ans.

2, rue du Capitaine-Deplanque,
94700 Maisons-Alfort.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Sa famille,
Ses camarades
ont le regret de faire part du décès de

Idalio
ANGELO FIALHO
DA ASSUNÇAO,
capitaine de la révolution
des œillets,
militant internationaliste,

il est mort fidèle à ses idées,

6 octobre 1944 - 25 mai 1998.

Famille Fialho,
4, rue Neuve-de-la-Chardonnière,
75018 Paris.

– Mme Hélène Berdah,
son épouse,
M. et Mme Juliane Corcos
et leurs enfants,
Michèle Berdah,
M. et Mme Nicole Fernier
et leurs enfants,
ses filles,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Emile BERDAH,

survenu le 20 mai 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, allée Valery-Larbaud,
95200 Sarcelles.

– Mme René Bride,
son épouse,
Jean et Huguette Bride,
Anne Bride-Collin-Delavaud,
Marie-France et Carl August Merckens,
Marie-Dominique et Joseph Hernot,
Emmanuel Bride,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. René BRIDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire de la ville de Reims,
ancien conseiller général de la Marne,
président du laboratoire Bride,

survenu à Reims, le 26 mai 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Reims, à 10 h 30, le vendredi 29 mai.

L'inhumation aura lieu dans l'ancienne abbaye de Saint-Hilaire (Vaucluse).

273, avenue de Laon,
51100 Reims.

– Les familles Choussat, Zizine,
et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jean CHOUSSAT,

survenu le 24 mai 1998.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité au Bouscat (Gironde), le 27 mai 1998.
(Lire ci-contre.)

– Saint-Julien-Molin-Molette. Monistrol. Chasselay. Saint-Laurent-de-la-Prée.

Mme Régine Delforges,
son épouse,
Cécile et Jean-Claude Boehm,
Régis et Michèle Delforges,
Frédéric et Annick Delforges,
Olivier Delforges,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DELFORGES,
pharmacien,
vice-président
du parc naturel régional du Pilat,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 17 mai 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

*« Si vous m'aimiez,
vous seriez dans la joie
parce que je pars vers le Père. »*
Saint Jean.

Mme Régine Delforges,
La Blache,
42220 Saint-Julien-Molin-Molette.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule LOISILLIER,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 24 mai 1998, dans sa soixante-dix-huitième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 juin, à 19 heures, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e, sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

– Les présidents,
Les membres et le personnel de la Cour de justice et du tribunal de première instance des Communautés européennes,
ont le profond regret d'annoncer le décès de leur collègue,

Mme Danielle PACANOWSKI,
fonctionnaire de la Cour de justice
des Communautés européennes,

survenu à Luxembourg, le 22 mai 1998.

– Mme Jacqueline Mayault, née Dubois,
son épouse,
Mme Catherine Mayault-Lyon
et Mlle Christine Mayault,
ses filles,
Vanessa et Edouard Lyon,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MAYAULT,
directeur honoraire
à la Banque de France,

survenu le 26 mai 1998, dans sa soixante-seizième année.

La levée du corps est prévue le 30 mai, à 10 heures, à l'hôpital Bichat, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu le 30 mai, à 16 heures, à Saint-Satur (Cher).

44, rue Bayen,
75017 Paris.

– La Rochelle.

Mme Renée Sabatier,
son épouse,
M. et Mme Michel Sabatier,
M. et Mme Bruno Sabatier,
ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
font part du décès du

docteur Georges SABATIER,

survenu le 26 mai 1998, à La Rochelle.

La cérémonie aura lieu le vendredi 29 mai, à 16 heures, au cimetière Parc-de-Mireuil, à La Rochelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Réaumur,
17000 La Rochelle.

– M. Albert Sommier,
son époux,
Marie-Armelle Sommier,
Patrick et Elisabeth Ferry,
Marie-Véronique Sommier,
Bruno et Josiane Sommier-Marechal,
Xavier et Joëlle Sommier-Pinguet,
Jean-Gonzague Sommier,
ses enfants,
Anne-Laure et Olivier Ferry,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Albert SOMMIER,
née Maryvonne GOSSEIN,

le 25 mai 1998, à Pontoise, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 mai, à 15 heures, en l'église de Serans (Oise).

11, rue Lemercier,
95300 Pontoise.

Remerciements

– Josée Manenti,
sa mère,
Gorana Manenti-Bulat,
son épouse,
Alexis Manenti, Vladimir Manenti,
ses fils,
Et ceux qui l'aimaient,
très touchés des marques d'amitié qu'ils ont reçues, adressent leurs remerciements aux nombreuses personnes qui ont apporté l'hommage de leur présence et le témoignage de leur sympathie, à

François MANENTI,

lors de ses obsèques, le 25 mars 1998.

Il repose désormais au cimetière de Cargeze, en Corse.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans,

Birgit BLANC,
née ZINGMARK,

était enlevée à l'affection des siens.

Sa famille, tous ceux qui l'ont connue et aimée pensent à elle.

CARNET DU MONDE

Tél. : 01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

هكذا من الأصل

SPORTS Deux semaines avant le début du *Mondial*, les joueurs d'Aimé Jacquet, actuellement en stage au Maroc, ont battu la Belgique (1-0) à Casablanca grâce à un but signé Zinedine Zidane. L'équipe de France, qui restait sur trois rencontres sans victoire, n'a pas convaincu les observateurs, la plupart des joueurs paraissant en petite forme physique. ● EN SECONDE PÉRIODE, Aimé Jacquet a remplacé Youri Djorkaeff, peu convaincant, par Christophe Dugarry. Avant leur premier match du Mondial, programmé le 12 juin à Marseille face à l'Afrique du Sud, les Bleus doivent encore disputer deux rencontres de préparation : vendredi 29 mai face au Maroc, à Casablanca, et le 5 juin contre la Finlande, à Helsinki. ● L'ARABIE SAOUDITE, futur adversaire des Français lors du Mondial, a été écrasée 6-0 par la Norvège, lors d'un match de préparation disputé mercredi 27 mai à Molde.

Les Bleus renouent avec le succès à défaut de séduire

L'équipe de France a entamé, mercredi 27 mai à Casablanca, par une victoire arrachée par Zinedine Zidane (1-0) à la Belgique, la série des trois derniers matches de préparation avant la première rencontre de la Coupe du monde, prévue le 12 juin à Marseille

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Seuls les irréductibles, les vrais fans de foot que rien ne rebute, même pas l'inanité du spectacle, ont applaudi le but de Zinedine Zidane qui a permis à la France de s'imposer (1-0), mercredi 27 mai, face à la Belgique.

FOOTBALL

L'après-midi fut chaleureuse, turbulente, ludique. Le stade Mohammed-V de Casablanca s'était apprêté deux heures avant le coup d'envol du premier match entre le Maroc et l'Angleterre. Dans l'enceinte défraîchie, quatre vingt-mille spectateurs fardés de blanc et rouge s'étaient entassés pour communier.

La religion du football est éternelle au royaume du Maroc. Elle suscite admiration et dépit dans un même élan. Si Youssef Rossi l'ignorait encore – ce dont on doute –, le voilà affranchi. Pour avoir laissé échapper le jeune attaquant de la sélection anglaise Michael Owen dans sa course victorieuse, le défenseur du Stade rennais a subi l'ire du public. Désigné coupable de la défaite (0-1) marocaine, le malheureux a quitté le stade sous les quolibets et une ondée de projectiles divers.

Les témoins de l'irréparable ont alors reporté leur affection sur la France, engagée dans son 68e face-à-face avec la Belgique. Les encouragements signifiés par une bordée d'*« Allez les Bleus ! »* ont dû apaiser les tourments d'Aimé Jacquet, désenchanté par les critiques de la presse, qui lacère chacune de ses initiatives depuis deux ans. A l'heure des comptes, le sélectionneur avait d'ailleurs retrouvé sérénité et sourire. Si le succès face aux Belges fut étriqué et dépourvu de panache, il devrait avoir un effet balsamique pour le moral des plus fragiles.

La dernière victoire tricolore remontait au 28 janvier (1-0 contre l'Espagne), lors de l'inauguration du Stade de France, à Saint-Denis. *« Il fallait absolument renouer avec un résultat positif pour aborder la dernière ligne droite avant la Coupe du monde avec une tranquillité d'esprit »*, a résumé Laurent Blanc. C'est dire si les derniers avatars en matches de préparation (3-3 face à la Norvège le 25 février, puis 0-1 en Russie et 0-0 en Suède) avaient entamé le capital confiance dans le camp français.

Un résultat avantageux ne solde pas forcément une période de doute, mais il peut entrouvrir un cycle plus radieux à condition de se pencher sur les progrès à accomplir. Aimé Jacquet a eu raison de stigmatiser *« la lenteur et l'incohérence »* du jeu français durant la première période. En alignant son équipe type à une exception près (Christian Karembeu est resté sur le banc des remplaçants), le sélectionneur escomptait davantage de liant dans l'animation et non cette pénible constance dans l'à-peu-près. La fâcheuse habitude des débuts de rencontre bâclés a été respectée. Et toujours selon un précepte immuable, Aimé Jacquet a dû revoir son organisation pendant la pause.

« JE NE SUIS PAS INQUIET »

« La rentrée de Christophe Dugarry à la mi-temps a renforcé notre flanc gauche, qui ne parvenait pas à stopper les offensives belges », a indiqué Laurent Blanc. Avec un dispositif équilibré, l'équipe de France a fini par prendre la mesure d'un adversaire complaisant sans pour autant séduire l'assistance, qui a fini par déserter les tribunes au fil des minutes, vaincue par l'ennui. *« Après avoir accompli un travail foncier harassant depuis le 18 mai, il était utopique d'attendre de notre part un football de haut niveau*, a plaidé le sélectionneur. *Il ne faut pas se tromper d'objectif. Les séances d'entraînement ont été étudiées pour amener les joueurs vers leur forme optimale à partir du 12 juin, date de notre premier match de Coupe du monde, face à l'Afrique du Sud. »*

A moins de deux semaines de l'échéance, le pari n'est pas gagné d'avance. Les cadres de la sélection, Didier Deschamps et Zinedine Zidane, n'ont pas encore effacé les stigmates d'une saison-marathon avec la Juventus Turin. Le constat vaut également pour Youri Djorkaeff, remplacé par Christophe Dugarry à la 45e minute, même si le Milanais souffrait, mercredi, de maux d'estomac. A l'inverse, Bixente Lizarazu, qui a peu joué avec le Bayern Munich en raison d'une blessure et d'une concurrence forcenée, a démontré une vitalité prometteuse.

La dissonance dans le degré de forme des joueurs pèse lourdement sur le rendement du secteur offensif. *« Le chantier prioritaire »* du sélectionneur reste en friche. Face au Maroc, vendredi 29 mai, Aimé Jacquet devrait aligner en pointe le Monégasque David Trezeguet pour lustrer une ligne d'attaque en léthargie depuis le championnat d'Europe 1996. Le sélectionneur n'attend pas de cette deuxième rencontre une somme d'enseignements époustouflante. L'échéance du test grandeur nature a été repoussée à l'ultime stage fixé du 4 au 8 juin à Helsinki, avec un match contre la Finlande, vendredi 5. Une sélection finlandaise qui vient de tenir en échec (0-0) l'Allemagne lors d'un match de préparation.

« Cette rencontre nous servira de référence », annonce Youri Djorkaeff. *« Je ne suis pas inquiet*, répond en écho Aimé Jacquet. *Nous avons enfin joué ensemble... Maintenant, nous pouvons nous projeter sur le choix des options tactiques. »* Voilà qui devrait rassurer les plus impatients de ses joueurs, qui attendent cette clarification depuis la fin de l'Euro 96.

Elie Barth

Le rêve brisé de Pete Sampras

LA PLUIE soudain. Une nouvelle fois dans la journée, elle vient agacer Roland-Garros. Près de l'entrée du court Suzanne-Lenglen, les hommes en bleu de l'entretien trépignent, Pete Sampras et Ramon Delgado jouent encore malgré les gouttes. L'Américain s'est très vite échappé dans le match. Il mène quatre jeux à un et possède une balle de break contre le Paraguayen. Un début de partie rondement mené. Avant la pluie.



ROLAND-GARROS

Ramon Delgado se souvient : *« En entrant sur le court, j'étais déjà fatigué, rien n'allait vraiment. Pendant l'interruption, je me suis dit que je n'avais rien à perdre. Je me suis senti mieux. »* Et mercredi 27 mai, peu avant 21 heures, il s'est offert le plus beau jour de sa jeune vie en battant le numéro un mondial.

Ce brun plein de charme, âgé de vingt et un ans, se classe au 97e rang de la hiérarchie mondiale. Il est paraguayen, comme Victor Pecci, finaliste à Roland-Garros en 1979. Il a commencé le tennis a dix ans sur les traces de ses deux sœurs aînées, Patricia et Paola. Il s'est promené dans la deuxième division, en apprenant que son origine ne devait pas nécessairement le porter vers le jeu de fond de court, vers l'âpreté ou la langueur de la terre battue. Il en est devenu polyvalent.

Parce qu'il venait de le battre en quarts de finale du tournoi sur terre battue d'Atlanta, Pete Sampras a commis une erreur en pensant avoir affaire à un crocodile de la brique pilée. Curieuse méprise pour un numéro un mondial, il ne s'était pas assez renseigné. Ramon Delgado est tout d'abord un homme de surfaces rapides.

UNE MACHINE TRÈS FRAGILE

C'est l'ironie et la leçon de cette journée : Pete Sampras, au tennis foudroyant et en quête absolue de l'apprivoiser pour gagner à Paris le seul titre du Grand Chelem qui lui manque, a été terrassé par un joueur aussi rapide que lui. Pendant toute la deuxième partie du match, Ramon Delgado est venu narguer l'Américain au filet, chemin ouvert par un service pervers et fouetté. Et, pour mieux le dominer, un revers définitif cinglé le long de la ligne ; pour mieux l'énerver, ces longs échanges mijotés jusqu'à ce qu'il s'impatiente dans une faute.

Pete Sampras était venu avec la conviction qu'il allait conquérir enfin cette terre. En refoulant Todd Martin au premier tour, il s'était permis de voir plus loin, pour une fois un peu trop orgueilleux. Dans sa défaite, il raconte encore que les paramètres n'ont pas été propices à son tennis : une terre devenue trop lourde, des balles trop douces pour être exécutées. Il dit que le court Suzanne-Lenglen et le central sont plus lents parce que plus souvent saupoudrés de terre battue. Bonne excuse : il y a bien longtemps que le numéro un mondial n'a plus été programmé, à Paris, hors du central et du Lenglen. En fait, Pete Sampras se révèle être une machine très fragile.

Malgré ses promesses, ses vœux, ses espoirs ou ses rêves, il n'a plus su forcer sa nature. Il a étouffé dans son costume de Parisien. Il a desserré la cravate, dénoué la chemise pour se sentir plus à l'aise dans le rôle de l'impatient. Ce n'était pas de l'arrogance, il voulait être lui. Servir vite, courir vers la volée pour en finir avec un insolent. Il n'a pas su servir lourd, il n'a pas su calmement escalader son ascension vers une volée beaucoup plus pénible à conquérir.

Une année encore qui échappe à son désir de conquérir le Grand Chelem qui lui manque. Il admet : *« C'est le plus difficile des quatre tournois. Ici, il n'y a jamais de match facile. »* Il sait que *« chaque année est une occasion perdue »*. Il pense un peu à l'an prochain.

Il vieillit, mais il promet. A vingt-six ans, sa motivation est la même qu'à vingt ans. Une façon de garder la flamme. Il vient de passer les cinq dernières années à la tête du tennis mondial. Il vit une saison lunatique, entre contre-performances, déceptions ou succès. Il a perdu sa place de numéro un mondial en avril au profit de Marcelo Rios. Le Chilien peut lui reprendre son fauteuil dans quelques jours.

Pete Sampras enrage. Mais il ne veut pas être obsédé par l'enjeu : *« Ce n'est pas dans ma personnalité »*, dit-il. Maintenant, il craint de ne pas gagner les deux derniers tournois de l'année, à Wimbledon et à New York. Ce serait le vrai aveu d'une fin. Depuis son succès aux Internationaux des Etats-Unis en 1993, Pete Sampras n'a pas connu une année sans couronne majeure. Il avoue *« J'ai besoin de rebondir. »* Pete Sampras va entamer la saison sur gazon. Sa principale préoccupation consiste désormais à conserver son titre à Wimbledon.

Bénédicte Mathieu



JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

La nouvelle Venus Williams

« Je sais quoi faire sur le court maintenant, a expliqué Venus Williams, mercredi 27 mai, après sa victoire au deuxième tour sur la Japonaise Ai Sugiyama (6-0, 6-2). *Je sais changer de jeu. Je comprends mieux la façon de penser de l'adversaire. »* La capacité d'adaptation de la grande Américaine (1,80 m à seize ans) est prodigieuse. Ses débuts sur terre battue à Paris en 1997 avaient laissé le public de Roland-Garros dubitatif. Un an plus tard, Venus maîtrise les indispensables glissades et sait varier ses appuis. Sous l'impulsion de son entraîneur de père, elle a développé un puissant jeu de fond de court pour éviter l'écueil dans lequel ont sombré trop de serveurs-volleyeurs sur terre battue.

Malgré sa défaite, Jim Courier ne renonce pas à Paris

SES DÉFAITES ne le torturent plus jusqu'à la colère et à la rancune. Mercredi 27 mai, Jim Courier a analysé sa rencontre du deuxième tour, concédée au qualifié allemand Jens Knippschild (6-4, 6-2, 6-3), avec la sagacité d'un vieux prof. *« Il jouait un tennis à haut risque qui ne paie pas sur terrain gras avec des balles lourdes*, a-t-il dit, *mais il m'a surpris en tenant la distance avec des coups spectaculaires même sur mes balles de break. »*

Avec son 50e rang mondial, Courier n'est plus celui que Roland-Garros avait consacré en 1991 et en 1992, puis apprécié en finale face à Sergi Bruguera l'année suivante. A vingt-sept ans, après deux titres à Paris, deux aux Internationaux d'Australie (1992-1993), une finale à Wimbledon (1993) et une à l'US Open (1991), l'ex-numéro un mondial ne joue plus que pour un nouveau titre du Grand Chelem. *« C'est la seule chose qui me tire encore de mon lit chaque matin*, dit-il. *Pour le reste ma carrière est à peu près scellée»*.

Son jeu d'attaquant de fond de court, jadis modèle de puissance et d'audace, est aussi un peu dépassé. Pourtant Courier continue à rêver d'une résurrection. Comme celle du Tchèque Petr Korda, vainqueur de son premier tournoi du Grand Chelem, à trente ans, en Australie en janvier. La capitale française aime Courier. En dépit d'un tennis dépourvu de l'esthétique de celui de Pete Sampras. Ici, Jim a le sentiment d'avoir contribué, sur un pied d'égalité avec André Agassi, au chiffre d'affaires de leur équipementier. Ici, Agassi et Sampras cherchent encore désespérément à s'imposer. John McEnroe n'y est jamais parvenu. Lui a réussi par deux fois.

Courier voudrait regoûter à cette ivresse. Seul souci : l'efficacité de son jeu, de plus en plus sporadique. *« Ces temps-ci, mon tennis pourrait se résumer aux mots festin ou famine »*, dit-il. Festin comme au tournoi d'Orlando (terre battue) survolé et gagné fin avril contre Michael Chang – un autre champion de Roland-Garros (1989). Ou lorsqu'il a propulsé, deux semaines plus tôt, les Etats-Unis en quarts de finale de la Coupe Davis en marquant le point décisif contre la Russie. Famine comme l'absence de résultats en tournois du Grand Chelem depuis deux ans.

« J'ai toujours un nom dans les vestiaires, dit Courier. *Mais ceux qui me craignent quand je gagne sont maintenant capables de ne faire qu'une bouchée de moi. »* Il jure de revenir tenter sa chance à Paris tant qu'il se sentira encore capable de gagner. *« C'est l'endroit où je suis né en matière de tennis. »* Désormais en paix avec lui-même, Courier aimerait aussi « mourir » en scène sur ce stade-fétiche.

Patricia Jolly

RÉSULTATS DU 27 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

Premier quart du tableau

R. Delgado (Par.) b. P. Sampras (EU, no 1) 7-6 (8/6), 6-3, 6-4 ; T. Woodbridge (Aus.) b. G. Raoux (Fra.) 6-4, 4-6, 6-3, 6-0 ; F. Meligeni (Bré.) b. V. Spadea (EU) 7-6 (7/5), 7-6 (7/3), 6-3.

Deuxième quart du tableau

M. Rios (Chil., no 3) b. E. Alvarez (Esp.) 6-4, 6-2, 6-2 ; B. Ulihrach (Rép. tch.) b. M. Philippoussis (Aus.) 3-6, 6-7 (2/7), 7-5, 6-4, 9-7 ; W. Ferreira (AfS) b. M. Norman (Suè.) 6-4, 6-4, 6-4 ; J. Van Herck (Bel.) b. J. Mas (Esp.) 6-3, 7-6 (7/4), 7-5 ; J. Knippschild b. J. Courier (EU) 6-4, 6-2, 6-3 ;

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

M. Hingis (Sui., no 1) b. M. Babel (All.) 6-1, 6-2 ; B. Rittner (All.) b. N. Sawamatsu (Jap.) 6-3, 6-4 ; *A. Smashnova (Isr.) b. E. Gagliardi (Sui.) 5-7, 6-0,* 6-1 ; V. Williams (EU, no 8) b. A. Sugiyama (Jap.) 6-0, 6-2 ; A. Dechaume-Balleret (Fra.) b. A. Gersi (Rép. tch.) 6-2, 5-7, 6-1.

Deuxième quart du tableau

J. Novotna (Rép. tch., no 3) b. E. Loit (Fra.) 7-5, 6-0 ; B. Schwartz (Aut.) b. M. Oremans (PB) 6-4, 6-2 ; M. Seles (EU, no 6) b. M. Maruska (Aut.) 2-6, 6-1, 6-0.

DÉPÊCHES

BASKET-BALL : les Chicago Bulls ont écrasé, mercredi 27 mai, les *Indiana Pacers* 106 à 87 (Michael Jordan inscrivant 29 points) et sont en passe d'atteindre la finale du Championnat professionnel. A la poursuite de leur troisième titre consécutif, les Bulls, qui mènent 3-2, n'ont besoin que d'une victoire, vendredi 29 mai, pour affronter en finale Utah Jazz, le vainqueur de la Conférence Ouest.

■ **FOOTBALL :** l'Espagne s'est qualifiée pour la finale du championnat d'Europe espoirs en battant la Norvège 1-0, mercredi 27 mai, lors de la demi-finale disputée à Bucarest (Roumanie). La sélection espagnole affrontera la Grèce, victorieuse mardi 26 mai des Pays-Bas (3-0).

■ **Le comité exécutif de la FIFA** a confirmé, mercredi 27 mai à Zurich (Suisse), qu'il faudrait la majorité des deux tiers au premier tour et la majorité simple au deuxième tour pour être élu président lors du 51e Congrès, à Paris le 8 juin. 192 fédérations devraient se prononcer pour l'un des deux candidats : Joseph Blatter (Suisse) ou Lennart Johansson (Suède).

■ **HANDBALL : la commission de discipline** et de lutte antidopage de la Fédération française, chargée de statuer sur le cas de Christophe Zuniga, a rendu son verdict mercredi 27 mai : un an de suspension avec sursis. Le joueur du PSG avait été contrôlé positif à la nandrolone le 30 septembre 1997.

■ **AVENTURE :** la Française **Peggy Bouchet**, 24 ans, première femme à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame, a échoué dans sa tentative, mercredi 27 mai, après avoir chaviré à moins de 80 milles de l'arrivée à Pointe-à-Pitre. Elle a pu être récupérée par les secours venus de Guadeloupe, après 79 jours de mer.

■ **LOTO :** les tirages no 42 du Loto effectués mercredi 27 mai ont donné les résultats suivants :
premier tirage : 16, 17, 25, 38, 40, 41, numéro complémentaire le 44. Pas de gagnants pour 6 bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 1 537 875 F ; pour cinq bons numéros : 10 745F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 380 F ; pour quatre bons numéros : 190 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 36 F ; pour trois bons numéros : 18 F.
second tirage : 13, 21, 22, 32, 34, 41, numéro complémentaire le 40. Rapports pour six numéros : 13 751 180 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 131 545 F ; pour cinq bons numéros : 9 755 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 346 F ; pour quatre bons numéros : 173 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 F ; pour trois bons numéros : 17 F.

هكذا من الأصل

Le Temps des hélices fait revivre l'aviation héroïque

Le meeting aérien de La Ferté-Alais est un véritable musée volant

LA FERTÉ-ALAIS
de notre envoyé spécial

Libellules de bois et de toile ou lourdes carlingues métallisées et luisantes, hélices d'acier ou de bois, combattants du ciel frappés de la cocarde française, de l'étoile américaine ou soviétique et pionniers de l'aviation civile. Dans ce hangar, ils sont une bonne trentaine d'avions serrés les uns contre les autres. Le benjamin doit friser la quarantaine, mais le moteur du doyen célébrera sous peu ses quatre-vingt-dix ans. Samedi 30 et dimanche 31 mai, ces monoplans, biplans et triplans s'élanceront sur la piste en herbe, à l'ancienne, de l'aérodrome de Cerny-La Ferté-Alais (Essonne). On se bousculera presque dans les airs : la fête verra évoluer quelque cent quarante appareils.

Baptisée Le Temps des hélices, cette manifestation, qui se présente comme *« la plus importante concentration européenne d'avions de collection »* et dont c'est la vingt-sixième édition, n'est plus seulement un haut lieu pour passionnés. Cette année, quelque 30 000 spectateurs doivent revivre les riches heures de l'aviation autour de cet aérodrome du sud de la région parisienne au style années 30. Ils seront plus nombreux encore aux environs immédiats de la piste pour voir évoluer ces avions de toutes les couleurs et de *toutes les tailles – pour certains* d'entre eux, on est presque étonné de constater qu'ils peuvent voler. En attendant que le spectacle commence, l'effervescence règne à La Ferté-Alais.

« La plupart des avions français de la première génération ont été détruits à cause de la guerre ou du fait de la réglementation »

Parallèlement à la Patrouille de France, qui prépare son numéro de voltige, les organisateurs mettent la dernière main aux deux défilés historiques prévus. L'un regroupera une quinzaine d'avions de la première guerre, qui commémoreront les quatre-vingts ans de la victoire de 1918. Le minutage est serré ; 20 minutes pour faire décoller tout le monde, 3 minutes de vol en formation puis 32 minutes pour que chacun atterrisse. L'autre mettra *en scène quarante-quatre* avions militaires plus récents, du Spitfire à la Forteresse volante en passant par le Hurricane.

Avec son patrimoine de soixante-quatorze appareils capables de voler, l'aérodrome de Cerny-La Ferté-Alais regroupe à lui seul le tiers des avions « de collection » (de plus de trente ans) répertoriés en France. La moitié de ces appareils appartiennent à l'association dédiée à ce pionnier de l'aviation française que fut Jean-Baptiste Salis, dont le fils, Jean, a décidé de poursuivre l'œuvre. Bien que non négligeable (3 millions de francs), le budget de l'Association Jean-Baptiste-Salis ne permet pas de supporter l'entretien de ces avions et la restauration en cours des vingt-deux autres qui espèrent, un jour, reprendre le chemin des airs. Ce sont les trois cent vingt membres de l'association qui, organisés en équipes, restaurent ces appareils que l'on admire à la Pentecôte. Parmi eux, une forte minorité d'anciens et d'actuels salariés d'entreprises de l'aéronautique et des transports aériens.

« La plupart des avions français de la première génération ont été détruits à cause de la guerre ou du fait de la réglementation. Nous avons donc dû reconstruire les modèles en bois et toile, seul le moteur – nous en avons stocké cent cinquante, datant de l'époque 1914-1918 ! – est d'origine », souligne Jean Salis. Un Blériot de 1909, semblable à celui qui, la même année, traversa la Manche, a été fidèlement reconstruit. Toutefois, ses ailes ont été recouvertes de toile synthétique plutôt que de coton ou de lin, matériau plus résistant aux projections d'huile du moteur.

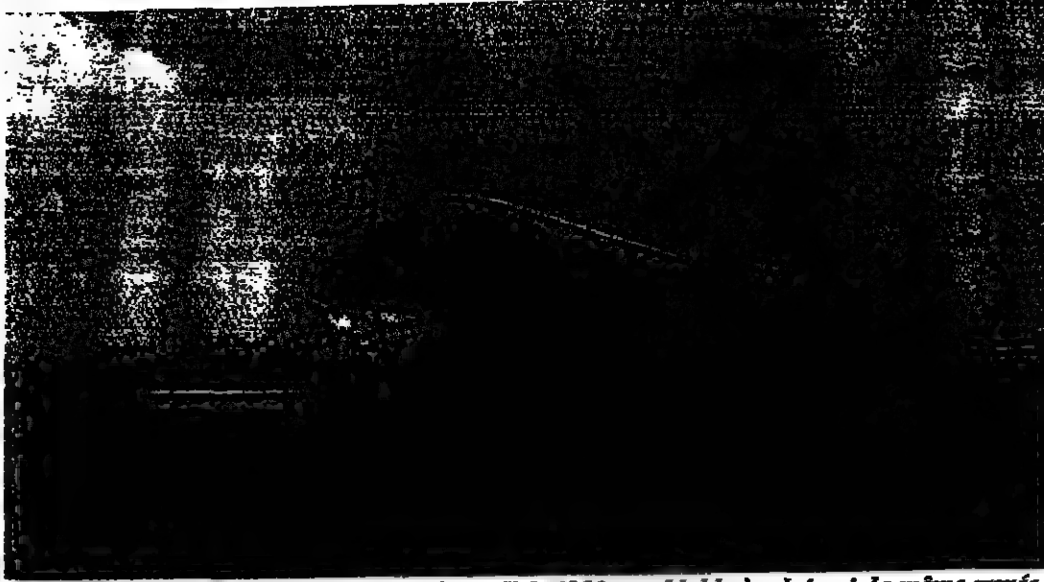
Un peu plus loin, un Caudron G3 à peine moins ancien mais que l'on croirait flambant neuf : sa restauration a coûté quelque 400 000 francs et nécessité 4 600 heures de travail. Ces glorieux aéronefs volent au moins une fois par mois, sauf pendant l'hiver, et l'on prend soin de réaliser une inspection systématique et serrée entre chaque sortie. C'est que la viabilité de ces moteurs, rappelle Jean Salis, n'excède guère une quarantaine d'heures... Tout aussi rutilants, quelques Fokker triplan (trois paires d'ailes superposées) rouges attirent irrésistiblement l'œil. Superbes mais factices : ce sont des « maquettes volantes » à structure tubulaire, autrement dit de vrais-faux vieux avions utilisés lors du tournage de films ou à l'occasion de diverses exhibitions. Pour l'association, ils constituent une appréciable source de financement.

Plus imposants et *plus* puissants, les avions de l'entre-deux-guerres exigent des travaux de restauration longs et complexes. Parmi tant d'autres anciennes gloires, les hangars de La Ferté-Alais abritent un Yak 11, chasseur soviétique de la seconde guerre mondiale. *Il a été retrouvé sous forme* d'épave, il y a quelques années, abandonné à la lisière du désert égyptien. Sur le fuselage, le slogan *« Prolétaires de tous pays, unissez-vous »* a été repeint en lettres cyrilliques rouge rubis. Dans quelques semaines, un Stintson Reliant de *1938*, superbe avion civil américain, sera de nouveau capable de décoller avec ses trois passagers. Le poste de pilotage, que l'on croirait recouvert de ronce de noyer (mais qui, en fait, est peint en imitation bois) et ses deux volants au lieu et place de manches à balai, a *été fidèlement refait à neuf.*

Il faudra, en revanche, encore beaucoup de patience, d'heures de ponçage et de coups de marteau bien ajustés avant de voir évoluer l'imposant Jünker 52 de 1938 (dix-huit places), qui, amputé de ses ailes, a trouvé refuge au fond d'un bâtiment. *« Voilà six ans que notre équipe travaille sur cet avion*, annonce fièrement un mécanicien-amateur d'une quarantaine d'années, policier dans le Val-de-Marne. *Il faut être patient, aimer l'aviation et la mécanique. Mais si je viens ici dès que je le peux, c'est aussi pour l'ambiance qui y règne. »* Titulaire d'une licence lui permettant de piloter un petit avion, ce policier mécanicien ne prendra jamais les commandes du Jünker. Cela, dit-il, ne le frustre pas le moins du monde. D'ailleurs, parmi les membres de l'Association Jean-Baptiste-Salis, pas plus du tiers sont des pilotes. Mais tous effectuent régulièrement un petit tour à bord des « coucous » qu'ils graissent et lustrent amoureusement.

Jean-Michel Normand

★ Meeting aérien de La Ferté-Alais (60 kilomètres au sud de Paris). Programme identique samedi 30 et dimanche 31. Prix : 100 F le samedi et 130 F le dimanche pour les adultes, 50 F pour les 6-14 ans. Informations au 01-41-40-31-40.



DR

Un Blériot XI de 1909, semblable à celui qui, la même année, traversa la Manche, a été fidèlement reconstruit.

L'Aéro-club de France a cent ans

A l'occasion de son centenaire, l'Aéro-club de France organise de nombreuses manifestations dans le cadre de l'Année internationale de l'air et de l'espace de la Fédération aéronautique internationale (FIA). De juin à décembre, le Festival du film aéronautique aura lieu dans une soixantaine de villes et mobilisera les 550 clubs locaux et leurs 150 000 membres, qui réaliseront en parallèle démonstrations et expositions.

Les 13 et 14 juillet, la base militaire d'Evreux accueillera le *Mondial des patrouilles acrobatiques* et une exposition statique permanente d'une cinquantaine d'avions et objets aéronautiques aura lieu sur les Champs-Elysées du 10 au 27 septembre. Enfin, la Coupe Gordon-Bennett, compétition de ballons à gaz, est *prévue les 12 et 13 septembre au* départ de Paris.

La voltige, une discipline née avec l'aéronautique

LES ORGANISATEURS du meeting aérien de La Ferté-Alais le reconnaissent : une partie non négligeable du public se déplace pour la Patrouille de France et ses pilotes d'élite, qui évoluent à plus de 600 km/h à 2,50 mètres l'un de l'autre. En France, la voltige aérienne a toujours été populaire. Aujourd'hui, sa pratique est loin d'être confidentielle. Quelque deux mille audacieux maîtrisent peu ou prou cette discipline – dans tous les sens du terme – qui est presque aussi vieille que l'aviation.

En 1913, après avoir testé l'un des premiers parachutes et observé son avion sans pilote descendre comme une feuille morte, Adolphe Pégoud réalise une audacieuse figure. Il prend de la vitesse en piqué, remonte à la verticale et passe sur le dos pour circonscrire sa première boucle, aujourd'hui figure de base appelée looping. Porté en triomphe pour avoir réalisé *ce que les oiseaux ne font pas, son* exploit retentit jusqu'en Russie, où le militaire Piotr N. Nesterov révèle qu'il a réussi pareille manœuvre pour vérifier ses calculs mathématiques. Sa hardiesse lui vaudra trente jours d'arrêt.

Dès lors, la voltige ne va pas cesser de se perfectionner. Théâtre de nombreuses expériences aériennes, la première guerre mondiale voit l'Allemand Immelman inventer en plein combat aérien le classique rétablissement : un demi-looping suivi d'un demi-tonneau pour se redresser.

Après guerre, la Patrouille d'Etampes inaugure, à l'initiative du capitaine Fleurquin, le vol en formation serrée et le tonneau, figure exigeant un contrôle et un dosage des commandes permanents. *« C'est la plus compliquée, souligne Michel Bénichou*, rédacteur en chef du *Fanatique de l'aviation. Toutes les autres figures n'étant qu'un mariage de boucles et de tonneaux, les pilotes d'aujourd'hui sont des disciples de Fleurquin. D'ailleurs, les données fondamentales n'ont pas beaucoup évolué. On pilote toujours avec une manette de gaz, un manche à balai et une pédale sous chaque pied. Seule la qualité des matériaux a progressé. »*

Une fois son brevet de pilote en poche, on s'initie à l'art de la voltige sur un petit biplace de 180 chevaux volant à *250 km/h. Le* brevet spécial s'obtient après un stage de quinze heures et il faut compter 500 francs au minimum pour l'heure de vol, dont quinze minutes de pratique effective de la voltige. Le plaisir et l'émotion, assurent tous ceux qui se sont essayés à jouer les Icares, sont garantis.

Florence Serpette

هكذا من الأصل

Pluies, averses ou orages

VENDREDI, une zone dépressionnaire sur le nord de la France se décale tout doucement sur l'Atlantique. Des remontées chaudes et instables se sont organisées de la Méditerranée au Nord-Est. Des cumuls de pluie de l'ordre de 200 mm ont été observés sur le nord du Gard et l'Ardèche. Ces pluies vont se décaler vers l'Est. Sur le nord-ouest du pays, le temps instable avec des averses va persister.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera très agité avec des averses ou des orages près des côtes mais des éclaircies se développeront par moment. Le thermomètre ne dépassera pas 14 à 17 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront encore nombreux et pourront donner quelques averses plus nombreuses sur l'ouest de la région. Le thermomètre indiquera 16 à 19 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Des petites pluies pourront encore se produire sur l'Alsace et la Franche-Comté dans la matinée. Le ciel sera ensuite nuageux avec un risque d'averses. Il fera 18 à 20 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel se voilera dès la matinée et des ondées pourront se produire près des côtes dans l'après-midi. Les températures seront de 18 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Il pleuvra encore un peu sur Rhône-Alpes dans la matinée, puis nuages et éclaircies alterneront sur ces régions avec un risque d'averses, voire d'orages sur les Alpes et l'est du Massif Central. Il fera 19 à 22 degrés environ l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après quelques pluies sur la Côte d'Azur le matin, le ciel variable dominera avec encore des averses parfois orageuses sur la Corse et les Alpes du Sud. Les températures seront de l'ordre de 20 à 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour la période comprise entre le vendredi 29 mai et le mardi 2 juin, la Sécurité routière prévoit un grand nombre de déplacements sur les routes, des congés scolaires samedi 30 mai et mardi 2 juin *« offrant l'opportunité de partir quatre ou cinq jours »* à des citadins. Ces services recommandent aux automobilistes de quitter les agglomérations avant 16 ou 17 heures vendredi 29 mai. Dans le sens des retours lundi 1er juin est classé orange en Ile-de-France et en province. Mardi 2 juin, pour rentrer, éviter les créneaux horaires 7-10 heures et 17-20 heures.

■ **AUSTRALIE.** La compagnie Ansett Australia a augmenté le nombre de ses vols intérieurs, notamment ses fréquences Sydney-Adelaïde, Melbourne-Brisbane (8 nouveaux vols hebdomadaires) et ouvre une ligne entre Brisbane et Denpasar (Bali). Réservations au 06800-90-77-12.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	14/23	P
BIARRITZ	10/19	C
BORDEAUX	8/21	C
BOURGES	8/18	N
BREST	7/16	P
CAEN	11/17	P
CHERBOURG	9/17	P
CLERMONT-F.	6/17	S
DIJON	9/20	N
GRENOBLE	11/21	N
LILLE	9/20	N
LIMOGES	8/17	C
LYON	9/20	N
MARSEILLE	14/22	N
NANCY	11/18	N
NANTES	6/17	P
NICE	15/21	N
PARIS	9/20	N
PAU	7/18	C
PERPIGNAN	12/23	N
RENNES	7/19	P
ST-ETIENNE	5/18	N
STRASBOURG	12/18	N
TOULOUSE	8/22	N
TOURS	8/18	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/30	C
FORT-DE-FR.	26/30	N
NOUMEA	20/24	S
PAPEETE	26/30	C
POINTE-A-PIT.	26/31	N
ST-DENIS-RÉ.	23/27	C
EUROPE		
AMSTERDAM	14/16	N
ATHENES	19/26	S
BARCELONE	15/20	N
BELFAST	9/15	P
BELGRADE	16/21	S
BERLIN	16/25	S
BERNE	10/14	P
BRUXELLES	12/17	N
BUCAREST	13/26	S
BUDAPEST	14/24	S
COPENHAGUE	13/21	N
DUBLIN	8/14	N
FRANCFORT	14/18	N
GENEVE	11/19	C
HELSINKI	7/16	S
ISTANBUL	18/23	N
KIEV	14/19	N
LISBONNE	13/18	P
LIVERPOOL	10/16	N
LONDRES	9/18	N
LUXEMBOURG	13/17	P
MADRID	8/14	P
MILAN	15/20	P
MOSCOU	14/18	S
MUNICH	12/18	S
NAPLES	17/22	P
OSLO	11/20	S
PALMA DE M.	14/21	N
PRAGUE	11/23	S
ROME	15/22	P
SEVILLE	15/19	P
SOFIA	13/23	S
ST-PETERSB.	10/19	S
STOCKHOLM	10/19	S
TENERIFE	14/18	S
VARSOVIE	12/23	S
VENISE	16/19	P
VIENNE	14/25	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/29	S
BUENOS AIR.	10/16	C
CARACAS	26/31	P
CHICAGO	18/28	N
LIMA	16/22	N
LOS ANGELES	14/18	S
MEXICO	15/29	S
MONTREAL	14/25	S
NEW YORK	18/26	N
SAN FRANCS.	11/16	N
SANTIAGO/CHI	-2/13	S
TORONTO	13/22	S
WASHINGTON	17/31	N
AFRIQUE		
ALGER	12/23	S
DAKAR	23/28	S
KINSHASA	23/32	S
LE CAIRE	19/30	S
MARRAKECH	15/26	S
NAIROBI	15/20	C
PRETORIA	8/22	S
RABAT	13/21	N
TUNIS	17/25	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/30	P
BOMBAY	29/33	S
DJAKARTA	27/32	C
DUBAI	28/41	S
HANOI	28/32	P
HONGKONG	25/27	C
JERUSALEM	17/26	N
NEW DEHLI	28/43	S
PEKIN	11/23	S
SEOUL	19/26	S
SINGAPOUR	28/32	C
SYDNEY	13/20	N
TOKYO	20/23	P

Situation le 28 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 30 mai à 0 heure TU

VENTES

Des affiches de Mucha proposées à Orléans et à Paris

A ORLÉANS, vendredi 29 mai, puis à Paris, le mercredi 3 juin, deux ventes rendent hommage à un des maîtres de l'affiche 1900, Alfons Mucha. Peintre décorateur, illustrateur et affichiste, ce Tchèque né en 1860 connaît la célébrité à Paris en créant des affiches pour Sarah Bernhardt.

Adepte de l'art nouveau, dont il devient un des chefs de file, il envahit les rues avec des compositions exubérantes au dessin libre, délié, plein de légèreté malgré la richesse de l'ornementation. Qu'il vante une pièce de théâtre, une marque de champagne ou de papier à cigarette, il met au premier plan des femmes aux charmes épanouis, dans des poses gracieuses, avec de longs cheveux, toutes en courbes et en volutes. Elles sont soulignées et entourées de motifs décoratifs multiples, ou d'une flore abondante.

FASCINÉ PAR SARAH BERNHARDT

Fasciné par Sarah Bernhardt, qui l'a lancé en lui commandant l'affiche de *Gismonda* en 1896, Mucha travaille plusieurs années avec elle et lui consacre une série unique de grandes affiches (plus de 200 x 75 cm), où elle apparaît dans toute la majesté de sa robe, entourée d'un décor approprié.

Plusieurs modèles de cette série sont présentés aux enchères : *Gismonda* (Orléans, 45 000 F à 55 000 F), *La Dame aux camélias*, un chef-d'œuvre japonisant (Paris, 60 000 F à 80 000 F), *Médée* (Paris, 30 000 F à 35 000 F), *Lorenzaccio* (Orléans, 40 000 F à 50 000 F), *La Samaritaine*, une pièce oubliée d'Edmond Rostand (Paris, 40 000 F à 50 000 F).

Les affiches publicitaires atteignent aussi ces grandes dimensions. Parmi les marques existant encore aujourd'hui, *Bénédicte* est un modèle du genre, avec une composition foisonnante, où la célèbre bouteille trône sur un guéridon, dominant de sa hauteur deux jolies femmes qui, elles-mêmes, surmontent une vue du Mont-Saint-Michel (Paris, 40 000 F à 50 000 F).

En format beaucoup plus petit, *Gaufrettes vanille*, exécutée en 1898 pour les Biscuits LU, est une lithographie destinée au-dessus des boîtes en tôle (Paris, 1 000 F à 1 500 F).

En marge des créations publicitaires, Mucha réalise des panneaux décoratifs que son imprimeur commercialise à petits prix (quelques dizaines de francs). Les plus rares sont une suite de quatre jeunes femmes illustrant la Lune, l'étoile polaire, l'étoile du matin et celle du soir (Paris, 120 000 F à 150 000 F). *Aurore* et *Crépuscule* montrent une belle s'éveillant et une autre s'endormant dans une lumière dorée (Paris, 30 000 F à 40 000 F). Les prix de ces panneaux varient selon la rareté, les dimensions et l'état de conservation.

Fort de son succès, il dessine également des calendriers, des menus ou des programmes de théâtre dont on retrouve plusieurs exemplaires : calendrier du chocolat Masson pour l'année 1898 (Orléans, 10 000 F à 12 000 F), programme d'un spectacle de Sarah Bernhardt (Paris, 1 500 F à 2 000 F). Il fait aussi des cartes postales qui se vendent entre 1 000 F et 3 000 F.

Catherine Bedel

★ **Galerie des ventes d'Orléans. Vendredi 29 mai. Exposition la veille de 14 heures à 18 heures. Etude Savot, 2, impasse Notre-Dame-du-Chemin, tél. : 02-38-24-02-30.**

★ **Drouot Richelieu, mercredi 3 juin. Exposition la veille, de 11 heures à 18 heures. Le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Laurin-Guilloux-Buffetaud. 12, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-42-46-61-16. Expert : Florence Camard, 18, rue de la Grange-Batelière 75009 Paris, tél. : 01-42-46-99-24.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Mandelieu-la-Napoule** (Alpes-Maritimes), palais des congrès Europa, 50 exposants, entrée 40 F, du jeudi 28 mai au lundi 1er juin, de 11 heures à 19 heures.

● **Argentan** (Orne), hall expos, 45 exposants, entrée 25 F, du vendredi 29 mai au lundi 1er juin, vendredi de 14 heures à 19 h 30, samedi-dimanche-lundi, de 10 heures à 19 h 30.

● **Paris**, esplanade de l'avenue de Breteuil, 120 exposants, entrée libre, du vendredi 29 mai au dimanche 7 juin, de 11 heures à 20 heures.

● **Daglan** (Dordogne), salle des fêtes, 40 exposants, entrée libre, samedi 30 et dimanche 31 mai, de 10 heures à 19 heures.

● **Gisors** (Eure), salle des fêtes, 25 exposants, entrée 15 F, du samedi 30 mai au lundi 1er juin, de 10 heures à 19 h 30.

● **Saint-Emilion** (Gironde), espace Guadet, 45 exposants, entrée 25 F, du samedi 30 mai au lundi 1er juin, de 10 heures à 19 h 30.

BROCANTES

● **Mirepoix** (Ariège), place des Couverts, 100 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **Saint-Amand-Montrond** (Cher), halle expo, 100 exposants, entrée 20 F, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **Châteauneuf-sur-Isère** (Drôme), lac d'Aiguille, 70 exposants, entrée 15 F, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **Bracieux** (Loir-et-Cher), place de la Mairie et place de la Halle, 50 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **Courpière** (Puy-de-Dôme), avenue de la Gare, 120 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mai.

● **Albi** (Tarn), place du Castelviel, 65 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **Egriselles-le-Bocage** (Yonne), 150 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

● **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), avenue des Quatre-Otages, 70 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

COLLECTIONS

● **Mirepoix** (Ariège), place des Couverts, Salon de cartes postales, du samedi 31 mai au lundi 1er juin.

● **Saint-Amand-les-Eaux** (Nord), salle A.-Lemaitre, Salon du modélisme ferroviaire, 50 exposants, entrée 20 F, du samedi 30 mai au lundi 1er juin, de 10 heures à 18 heures.

● **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), parc de la Caisse-d'Epargne, foire aux livres anciens, 90 exposants, du samedi 30 mai au lundi 1er juin.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98127

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III										■		
IV				■								
V					■				■			
VI						■					■	
VII			■									
VIII				■				■	■			
IX					■							
X												

HORIZONTALEMENT

I. Bon gros toujours prêt à venir au secours. – II. Attaque brutale. Assure l'avancement. – III. Plate bien que ronde. Fait le pli. – IV. Pour les intimes de Mme Gardner. Descend des Rocheuses avant de s'enfoncer dans le Grand Canyon. – V. Repère pour une bonne image. Lettres du Nicaragua. Une fois de plus. – VI. Fenouil bâtard. La bonne mesure du caractère. – VII. Mesure sur la muraille. Revêtement de sol. – VIII. Zone de libre-échange. Prête à prendre la pose. Refus catégorique. – IX. Donnent du caractère aux vins. Vidât la citerne. – X. Cinq douzaines à la base.

VERTICALEMENT

1. Débordements de politesses. – 2. Nursery au bord de l'eau. – 3. Dépourvu de toute instruction. Personnel. – 4. Pianiste français. Tout le reste en raccourci. Possessif. – 5. Doit avoir le trac pour jouer. Le bruit de l'effort. – 6. De l'art et aussi du cochon. Sévère et brutal. – 7. Douces comme des potions. – 8. Qui n'est donc plus à la rue. Aide à faire le tour. – 9. Erafler à chaque bout. Personnel. Club de foot. – 10. Marque de surprise. Célèbre pour ses jeux et sa boisson. – 11. Manifestation équine. Va faire parler de lui pendant le Mondial. – 12. A perdu toute assurance.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98126

HORIZONTALEMENT

I. Non-violentes. – II. Opéables. INA. – III. Cerniez. Bert. – IV. Tri. Amadou. – V. Ac. Recruteur. – VI. Mut. Mode. Ula (alu). – VII. Blés. Lazaret. – VIII. Uélé. Es. Ui. – IX. Emir. Lasso. – X. Ensile. Arien.

VERTICALEMENT

1. Noctambule. – 2. Opercule. – 3. Néri. Télés. – 4. Van. Semi. – 5. Ibidem. Il. – 6. Olé. Colère. – 7. Lézardas. – 8. Es. Muez. La. – 9. Bât. Anar. – 10. Tiédeur. Si. – 11. Enrouleuse. – 12. Saturation.

L'ART EN QUESTION N° 67

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Des traits qui parlent ?

THÉODORE GÉRICAULT a peint une dizaine de portraits d'aliénés ayant accès aux services de l'hôpital de la Salpêtrière grâce à son ami le médecin Georget. Il a d'ailleurs fait don à celui-ci de l'ensemble des portraits auxquels il attachait sans doute, de même qu'aux fragments anatomiques réalisés quelques années auparavant, une valeur essentiellement documentaire.

L'opinion s'intéressait alors beaucoup aux problèmes liés à la maladie mentale, que l'on commençait à ne plus considérer comme le signe d'une possession par le démon mais comme une maladie à part entière, éventuellement curable.

Quel est le nom qu'on donnait à la théorie en vogue qui, suite aux travaux du Suisse Johann Kaspar Lavater, entendait déduire les caractéristiques psychiques d'un individu de l'examen des traits de son visage :

● La photogénie ?
● La physiognomonie ?
● La physiographie ?

Réponse dans *Le Monde* du 5 juin.

STUDIO BASSET-LYON

Théodore Géricault (1791-1824), « La Monomane de l'envie » (1822). Huile sur toile, 72 x 58 cm. Lyon, Musée des beaux-arts.

Solution du jeu n° 66 publié dans *Le Monde* du 22 mai

Jacques Blanchard (1600-1638) a commencé à étudier la peinture auprès de son oncle Nicolas Bollery. Il a poursuivi son apprentissage chez le peintre lyonnais Horace Le Blanc. Simon Vouet est un peintre contemporain de Blanchard.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE Le Festival de Vienne, qui s'achèvera le 17 juin, a fait appel cette année à un quarteron exceptionnel de metteurs en scène. L'Allemand Christoph Marthaler y présente une *Vie Parisienne* déjantée, virée dans un Pigalle à la galeté désenchantée. Luca Ronconi, reprenant *Ce soir on improvise*, de Luigi Pirandello, pousse à son point ultime la réflexion sur le théâtre. ● LE FONDATEUR de la Schaubühne de Berlin, Peter Stein, créera à Vienne, du 6 au 14 juin, la nouvelle pièce de Botho Strauss, *Les Semblables*. Il s'est d'autre part attelé à la mise en scène de *La Tragédie de Faust*, de Goethe. Une œuvre immense qui sera présentée en juillet 2000 à Hanovre. ● LE DIRECTEUR de la section théâtre du festival, Luc Bondy, qui met en scène *Figaro divorce*, de Horvath, revient pour *Le Monde* sur ses motivations et sur la place de la capitale autrichienne dans le théâtre européen.

Les quatre coups d'éclat du Festival de Vienne

Christoph Marthaler, Luca Ronconi, Luc Bondy et Peter Stein forment un quatuor d'exception réuni à l'occasion des « Wiener Festwochen », l'une des meilleures enseignes européennes

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Aller au théâtre au Festival de Vienne, qui a commencé le 8 mai et s'achèvera le 17 juin, c'est d'abord s'offrir un festival de salles de théâtre. Rococo flamboyant du Ronacher, charme délicieusement désuet du Theater an der Wien, splendeur impériale du Burg. Tout est théâtralisé dans la ville de Sissi, présente à chaque coin de rue pour cause de centenaire de sa mort : au Burg, le théâtre des théâtres, des hommes en livrée attendent les spectateurs à l'entrée, et – fait unique en Europe – des dames-pipi veillent au bon déroulement des opérations dans les toilettes dont elles ouvrent et ferment les portes aux femmes portant bijoux et chaussures vernies. Que *La Vie parisienne*, dans une mise en scène (en allemand) de Christoph Marthaler, soit à l'affiche de ce théâtre ne manque pas de sel.

L'homme et son spectacle sont aussi délibérément inélégants que le Burg est élégamment compassé. Dans le hall, la Volksbühne de Berlin, coproducteur du spectacle, a installé son bric-à-brac habituel sur une table : monceau de boîtes d'allumettes publicitaires, cartes postales et programmes aux couleurs virulentes. Ça fait désordre, mais moins que l'arrivée de l'orchestre – le Klangforum de Vienne. Marchant entre les allées comme s'ils allaient aux fraises, les musiciens et musiciennes, portant des nœufs alsaciens dans les cheveux, s'avancent vers la fosse armés de sacs plastique dont ils extraient leurs instruments, des bouteilles d'eau, des journaux. Sylvain Cambreling, le chef, déballe de son sac des chaussettes et divers morceaux de bois. Il finit par trouver sa baguette. Ça commence bien.



BERND UHLIG

Une scène de « La Vie parisienne », de Jacques Offenbach, mise en scène par Christoph Marthaler pour le Festival de Vienne.

TOUT EST POUILLEUX, DÉJANTÉ

Des chaussettes, on en retrouvera *qui sécheront contre les tuyaux* du décor. Des sacs plastique, il y en aura d'abondance sur scène. Ils sont l'attribut spécifique de Christoph Marthaler, *sa marque de fabrique*, son credo de mise en scène : en avant la récup' ! Rien ne va, dans ses spectacles (dont une mise en *scène anthologique de Casimir et Caroline*, de Horvath, présentée elle aussi à Vienne). Tout est pouilleux, déjanté, mais pas à la manière de *Jérôme Deschamps, dont Marthaler* se distingue par le regard de surdoué insolent qu'il porte sur le monde. Sa *Vie parisienne*, c'est la Belle Epoque dans une salle miteuse de ce qui reste de Berlin-Est. Des murs jaunâtres, des lambeaux de tapisseries, des néons sales, des portemanteaux oubliés, des sols râpeux, des rideaux épuisés. Les fêtards d'Offenbach sont à l'avenant. Mauvais costumes de Tergal, petites culottes de supermarché, chignons crêpés, ils ne sont même pas ridicules. Mais décalés, oui, comme la musique à qui Sylvain Cambreling donne des airs de gaieté désolée, comme ce french-cancan *désarticulé qui clôt la première* partie et la gueule de bois générale qui fait s'affaler les corps les uns sur les autres, comme des loques, au final. *« C'est la vie », comme ils* disent, et cette vie, dans la « moderne Babylone », parodie celle de Pigalle-sur-cars un samedi soir ou *de Berlin-Alexander-Platz telle* qu'aujourd'hui Marthaler la voit : une ville qui voudrait être une métropole, sans y arriver. Un « trou » provincial.

Avec Luca Ronconi, c'est un autre esprit provincial, infiniment plus cruel, qui sert de décor à *Ce soir on improvise*, de Luigi Pirandello : la Sicile du début du siècle, enfermée dans des mœurs contraignantes jusqu'à la névrose. L'histoire d'une jalousie terrifiante traverse la pièce. Un mari enferme son épouse dans leur appartement ; elle en mourra. Mais *Ce soir on improvise* est avant tout une réflexion capitale sur le théâtre, que l'Italien Luca Ronconi pousse à son point ultime. Dans le bel ordonnancement blanc du Ronacher, tout se joue entre de hauts murs noirs qu'on croirait en béton *mais qui sont en fait* en toile : *c'est* le cadre du plateau du théâtre où se retrouvent un metteur en scène et des comédiens pour une soirée très *particulière. Ils ne vont pas jouer*, mais improviser, sur la trame du drame de la jalousie, devant des spectateurs pris à partie.

L'ART DRAMATIQUE TRAQUÉ

Où commence le théâtre ? Où s'arrête-t-il ? Une pièce appartient-*elle à son auteur ou à ceux qui l'interprètent* ? Comment créer l'illusion ? Jusqu'où ? Pirandello pose toutes les questions, passant sans cesse du jeu à ce qu'on appelle la vie. L'intelligence dont il témoigne dans *Ce soir on improvise* a quelque chose de vertigineux. Elle traque l'art dramatique jusque dans son ultime retranchement – sa mort. Stupéfiant, piégeant : tout étant dit sur le théâtre, quelle place reste-t-il pour la représentation ? Ronconi répond à sa manière. Il magnifie le jeu des comédiens, par qui tout advient. C'est évidemment Pirandello qu'il met en scène. Mais ce sont surtout les voix qu'il fait entendre, ces voix qu'il sait au théâtre écouter comme nul autre. Bien qu'un peu long, c'est fascinant. On dirait un rêve tragique filmé par Manoel de Oliveira sur une musique de Gustav Mahler.

Ce soir on improvise sera joué à l'Odéon, la saison prochaine, où Luc Bondy présentera la *Phèdre*, de Racine, qu'il a créée au Théâtre Vidy-Lausanne en mars (*Le Monde* du 20 février). Ce serait merveilleux si un théâtre français accueillait *Figaro divorce*, d'Horvath – sa nouvelle mise en scène, viennoise (en allemand). Une suite au *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, qui prend place dans un *no man's land* de l'histoire : là où les émigrants vivent. Certains en éternels rêveurs – le comte Almaviva n'arrive pas à se faire à sa nouvelle condition, il pense que « le bon sens » va ramener l'ordre ancien. D'autres en pragmatiques désabusés – la comtesse son épouse pense qu'elle est à l'école et qu'elle a beaucoup à apprendre, mais elle se laissera mourir. D'autres ne se départent pas de la confusion des sentiments. C'est le cas de Suzanne et de Figaro. Ils ont suivi le comte et la comtesse en exil par fidélité – elle pour ses maîtres ; lui pour elle.

LE LIEU PERPÉTUEL DE L'ILLUSION

Les voilà donc en pays étranger. L'argent s'épuise. Hors du cadre qui l'a nourri, l'amour s'use. Tandis que Almaviva et son épouse tombent de palace en meublé, Figaro et Suzanne s'essayent à une autre vie – coiffeurs dans un bourg. Lui semble content. Elle s'ennuie, reproche à son mari de s'embourgeoiser, et surtout de ne pas lui donner l'enfant qu'il avait promis si un jour ils devenaient leurs propres maîtres. Il n'y aura pas d'enfant, mais un divorce, puis le retour au château. Peut-on remettre ses pas dans ses pas ? Horvath est sans illusion sur les révolutions. Elles passent et cassent, un ordre – un désordre – remplace l'autre, ballottant la vie des gens qui continuent comme ils peuvent, tant qu'ils peuvent.

C'est au cinéma de cette vie que Luc Bondy nous convie. La scène est un écran où, sans heurt, s'enchaînent les lieux de l'action – poste-frontière, patinoire, bar à la Edward Hopper, salon de coiffure, bijouterie, bureau, salle des fêtes ou parc. Ce décor quasi infini (d'Erich Wonder) est le lieu perpétuel de l'illusion que les comédiens habitent. Luc Bondy sait choisir les acteurs, il l'a souvent montré. Cette fois, sa distribution atteint à l'œuvre d'art. Aucune fausse note. Des grands, même dans les petits rôles. Un quatuor central anthologique : Helmut Lohne (Almaviva), Gertraud Jesserer (son épouse), Anne Tismer (Suzanne) et Gert Voss (Figaro) jouent comme on peut en rêver quand on imagine un théâtre où tout est mis au service de l'art. Ils sont dans Vienne 1998 tous les émigrants d'aujourd'hui.

B. Sa.

Une vingtaine de spectacles au programme

Le Festival de Vienne a été créé en 1951 pour présenter les tendances internationales en théâtre, musique et danse. Il dispose en 1998 d'un budget de 179 millions de schillings autrichiens (85 millions de francs) et présente une vingtaine de spectacles, signés William Kentridge (*Le Retour d'Ulysse*, de Monteverdi, du 28 mai au 1er juin), Christoph Marthaler (*Casimir et Caroline*, d'Horvath, jusqu'au 31 mai), Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff (*Les Précieuses ridicules*, de Molière, du 3 au 8 juin), Achim Freyer (*Orfeo*, de Monteverdi, *dirigé par Thomas Hengelbrock, les 8, 10, 12 et 14 juin*), Peter Stein (*Les Semblables*, de Botho Strauss, du 6 au 14 juin), ainsi que de deux metteurs en scène à découvrir : l'Israélien David Maayan (auteur et metteur en scène de *Kohelet*, les 10, 11, 14, 15 et 17 juin), et l'Allemand Stefan Pucher (auteur et metteur en scène de *Body Check*, les 15, 16 et 17 juin). Wiener Festwochen, Lehargasse 3a, 1060 Vienne. Tél. : 00-43-1-589-22-11.

Peter Stein met en chantier le « Faust » de Goethe

L'ALLEMAND Peter Stein est présent au Festival de théâtre de Vienne, où il créée la nouvelle pièce de Botho Strauss, *Les Semblables*, à partir du 6 juin. A soixante et un ans, *le fondateur* de la Schaubühne de Berlin – scène-phare du théâtre européen dans les années 70 – est redevenu un metteur en scène libre. En 1997, il a cessé d'être directeur artistique de la partie théâtrale du Festival de Salzbourg, fonction qu'il occupait depuis 1991. Il vit maintenant à *Rome, et s'attèle* au grand œuvre de sa vie : mettre en scène l'intégrale de *La Tragédie de Faust*, de Goethe. Personne n'a ja*mais affronté ce « monstre »* de la littérature dramatique dans sa totalité – même en Allemagne. Mises bout à bout, les deux parties du *Faust* représentent vingt et une heures de spectacle.

Voilà dix ans que Peter Stein travaille à ce projet, qui nécessite des investissements considérables en temps et en argent. Les difficultés qu'il rencontre sont à la hauteur de son exigence. Le budget de l'entreprise est évalué à 25 millions de deutschemarks (soit 85 millions de francs) ! Il a fallu d'innombrables discussions, rencontres et soutiens pour que Peter Stein puisse aboutir. La question semble enfin réglée. La Deutsche Bank et le constructeur automobile Daimler-Benz se sont engagés à donner une partie de la somme, dont le complément doit être *fourni par le ministère de* l'intérieur (il n'y a pas de ministère de la culture en Allemagne), la télévision et l'association Expo 2000, de Hanovre, qui prépare d'importantes manifestations culturelles pour le millénarium.

La première de *Faust* est prévue pour le 25 juillet 2000, à Hanovre, où elle se donnera dans un hangar spécialement aménagé. Elle sera jouée en six soirées (deux pour la première partie de l'œuvre, quatre pour la seconde), avec un « marathon » certains weeek-ends. Trente-neuf comédiens participeront à l'entreprise, dont Bruno Ganz, qui devrait jouer Faust.

B. Sa.

Luc Bondy, metteur en scène

« Les Viennois ont le culte de tout ce qui s'invente dans leur ville »

LE METTEUR EN SCÈNE Luc Bondy est directeur de la section théâtre du Festival de Vienne jusqu'à l'an 2000. Né en Suisse en 1948, il a grandi en France et travaille depuis 1971 en Allemagne et en France, où il s'est fait connaître par ses mises en scène de Schnitzler, *Terre étrangère* et *Le Chemin solitaire*. En février, il a monté *Phèdre*, de Racine, à Vidy-Lausanne. *Ce spectacle sera présenté* à Paris, à l'Odéon, du 22 septembre au 31 octobre.

« Quelles raisons vous ont décidé à prendre la direction de la section théâtre du Festival de Vienne ?

– Je me suis dit que j'allais avoir cinquante ans cette année, et que je ne devais plus seulement faire la mise en scène de pièces, mais passer à une autre forme de mise en scène, qui consiste à permettre à d'autres spectacles d'exister – faire un travail de producteur. Je voulais un endroit où j'aurais la possibilité de produire à mon gré, présenter ce qui, selon moi, peut aujourd'hui apporter quelque chose dans le domaine du théâtre contemporain. J'ai invité des spectacles et des metteurs en scène à qui parfois je suis opposé, mais dont je pense qu'ils sont importants. Je ne crois pas qu'il y ait une famille du théâtre – chacun est père de famille, père solitaire ou pas –, mais il y a des gens que je connais, avec qui j'ai travaillé dans le passé, comme Peter Stein. Peter Stein met en scène *Die Ähnlichen* (*Les Semblables*) de Botho Strauss. *C'est la seule création d'une* pièce contemporaine, ce que je regrette : je voudrais qu'il y en ait davantage. Je tenais à ce que Luca Ronconi soit présent, parce qu'il n'est jamais venu à Vienne présenter un spectacle en italien. Il a été invité une fois à monter une pièce au Burgtheater, mais on sait que quand un metteur en scène ne travaille pas dans sa langue, le résultat est toujours beaucoup plus conventionnel.

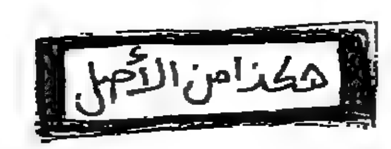
– Que représente le théâtre à Vienne, aujourd'hui ?

– D'abord, Vienne compte beaucoup dans mon histoire personnelle. J'y ai des origines, par mes grands-parents. J'ai toujours aimé cette ville. Je pense qu'elle peut à nouveau devenir importante. Depuis l'ouverture des ex-pays de l'Est, elle attire de nombreux voisins, pour qui elle est une sorte de centre européen. Prague est devenue très mercantile. C'est une belle ville, mais elle vit un peu comme un musée. Budapest est pauvre. A Vienne, il ne se passe pas tellement de choses dans le domaine de la culture – il n'y a pas d'industrie culturelle en Autriche –, mais il y a *une tradition qui ne s'est pas perdue* : les Viennois ont le culte de tout ce qui s'invente dans leur ville. Berlin a été longtemps comme Vienne. *Mais aujourd'hui, c'est un* peu fini, en tout cas pour moi. Certains, comme le groupe de la Volksbühne, où Christoph Marthaler travaille régulièrement, trouvent dans le contexte social *destroy* de Berlin une raison de faire du théâtre. C'est une question de biographie. J'ai vécu longtemps à Berlin, et je pense que je peux moins bien y faire du théâtre qu'à Vienne. Ici, on est comme dans un studio, où on peut essayer beaucoup de choses.

– Quel regard portez-vous sur la France, où vous avez souvent travaillé ?

– Il y a un grand problème, en France. Il y manque une culture du théâtre qui passe par l'idée de la troupe. Tout est disparate. Il y a trop de conflits entre le théâtre privé et le théâtre subventionné. Les gens ne se parlent pas. Pour moi, un bon acteur est un bon acteur. Si j'ai envie de le mettre en scène, je me fiche de savoir s'il a joué à Nanterre, Villeurbanne, ou dans une comédie de boulevard. A chaque fois que je travaille en français, il y a un acteur qui s'en va au bout de trois mois parce qu'il tourne dans un film ou qu'il veut aller gagner de l'argent dans le théâtre privé. On ne peut pas faire de grand spectacle dans ces conditions. Quand il y a des troupes – comme en Allemagne ou en Autriche –, on peut distribuer de très grands acteurs dans des rôles moyens. En France, c'est très difficile de le faire. Les subventions sont mal envisagées. Elles devraient servir aussi à avoir des troupes, de quinze personnes minimum. C'est essentiel. »

Propos recueillis par Brigitte Salino



هكذا من الإمل



Une Cité de l'architecture à Chaillot à partir de 2000

L'historien Jean-Louis Cohen redessine l'avenir de la culture architecturale en France

JEUDI 26 MAI, la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture (DAP) devait accueillir à l'enseigne des Entretiens Vivienne le Hollandais Rem Koolhaas, auteur notamment d'Euralille, et devenu gourou cosmoplanétaire de l'architecture et de l'urbanisme. Craignant les scènes d'hystérie d'un public de jeunes architectes, les responsables de la communication hésitaient à faire davantage connaître la venue de ce « 2B3 » de la chose construite. « *Mais surtout*, nous confiait il y a peu François Barré, directeur de l'architecture, *est-ce bien à la DAP d'organiser ce genre de conférence ? Ne serait-ce pas plutôt le rôle de l'Institut français d'architecture ?* » Ainsi le succès attendu du one-man-show Koolhaas risque de signer, virtuellement bien sûr, la fin de l'institut de la rue de Tournon, créé en 1980.

L'institut et ses problèmes chroniques – un nombrilisme professionnel excessif et d'agaçantes méthodes claniques – doivent être digérés d'ici peu par un autre et plus gros serpent de mer, le Musée des monuments français (MMF) du palais de Chaillot, qui a partiellement flambé en 1996. C'est ici, à l'ombre des célèbres moulages de plâtre, que verra le jour la « Cité de l'architecture et du patrimoine », dont le destin a été confié par Catherine Trautmann à l'historien Jean-Louis Cohen. *Exit* le projet de Maryvonne de Saint-Pulgent, prédécesseur de François Barré, qui avait eu la bonne idée de mettre de côté les fonds nécessaires à la rénovation du MMF, soit 200 millions de francs. *Exit* aussi Guy Cogeval, dernier conservateur du musée, opportunément nommé à la tête du Musée d'art contemporain de Montréal.

MUSÉE, AGENCE, COLLÈGE

Au-delà du réaménagement nécessaire de l'édifice par Jean-François Bodin, c'est l'ambition du projet de Jean-Louis Cohen pour Chaillot (estimé à 290 millions de francs pour près de 20 000 mètres carrés) qui retient l'attention. Les premières expositions seront présentées à partir de 2000, le reste ouvrira en 2001. Nourri de plusieurs études déjà consacrées au lieu ou à son contenu, il prévoit trois entités. D'abord le musée (7 000 m²) qui, prenant appui sur les moulages de monuments français, serait prolongé par un fonds de maquettes et de dessins notamment, issus de diverses archives peu accessibles ou peu connues. Et par un appel raisonnable aux nouvelles techniques d'information. La commande plutôt désuète de nouveaux moulages a donc été abandonnée. En revanche, un lien « *naturel* » doit être établi avec le Musée des plans-reliefs des Invalides.

Deuxième entité : une Agence d'action architecturale, qui pourra profiter de près de 3 000 m² destinés aux expositions temporaires, et de l'inestimable auditorium que représente l'ancienne cinémathèque. Débats, publications, librairie, café, expositions, tout ce qui est susceptible de faire bouger le corps refroidi de l'actualité architecturale est convié à la fête.

Troisième entité : un collège d'architecture et du patrimoine, qui aurait notamment pour fonction d'organiser la soutenance des thèses doctorales, et qui réunirait les divers organismes censés ouvrir la voie de l'excellence : l'Ecole de Chaillot, un institut du projet urbain, un centre d'études avancées, un forum de la maîtrise d'ouvrage.

DÉTRACTEURS

Le projet de Jean-Louis Cohen, « *l'homme de la situation* » pour François Barré, apparaît ambitieux et cohérent. Il a cependant ses détracteurs. On les trouve pour partie à l'IFA, *qui doit rejoindre Chaillot* vers 2001. Mais il en a aussi parmi d'autres personnalités du monde de l'architecture, inquiètes de voir placées sous la coupe d'un seul homme réputé boulimique autant de fonctions qui, selon eux, devraient garder une plus large autonomie. Enfin, même en faisant l'addition des hommes et des budgets disponibles, il manque encore quelques millions de francs pour faire tourner la Cité à partir de l'an 2000 : le mécénat sera convoqué, ainsi que l'ordre des architectes – canot de sauvetage dont les fuites sont supposées colmatées – et une maîtrise d'ouvrage conviée à participer au programme.

Jean-Marie-Cohen se fait modeste devant problèmes et critiques, et François Barré s'affirme confiant. Deux expositions sont d'ores et déjà prévues pour l'an 2000, parmi lesquelles... « La Ville émergente selon Rem Koolhaas ». Et François Barré prépare pour la rentrée une réforme de l'enseignement supposée enfin donner à l'architecture un véritable statut culturel et universitaire.

Frédéric Edelmann

Delacroix, en long ou en large ?

« **FRÉDÉRIC CHOPIN** et George Sand à nouveau réunis » : sous ce titre attractif et sentimental, le Louvre présente jusqu'au 1er juin deux toiles de Delacroix. A l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre, abondamment célébré dans les musées parisiens et provinciaux, sont accrochés ensemble le *Portrait de George Sand*, propriété de l'Ordrupgaard Museum de Copenhague, et le *Portrait de Chopin*, propriété du Louvre. La réunion de ce couple ne va pas sans difficultés. Les deux visages ont été exécutés ensemble, sur la même toile, en juin ou juillet 1838. Ils sont demeurés réunis jusqu'à la mort de Delacroix, sans que le peintre achève le tableau qu'il avait esquissé. Puis la toile a été découpée par son propriétaire, entre 1865 et 1873. Les deux œuvres ainsi obtenues ont alors suivi des destins différents jusqu'à leurs retrouvailles actuelles. Se pose la question de la reconstitution : à quoi ressemblait la toile initiale ? Comment Delacroix avait-il disposé la romancière et le pianiste ? Les historiens de l'art se délectent des énigmes de ce genre.

A en croire le Louvre et la publication qui accompagne la présentation, pas de doute : la toile était de format plutôt horizontal, plus longue que haute, Sand assise dans le coin gauche et Chopin vers le centre – on ne sait pas où parce que, de lui, ne reste que sa tête, alors que d'elle demeure la figure en buste, les bras croisés. D'après un dessin préparatoire – à peine esquissé –, il y aurait eu à droite le piano dont le musicien jouait pour sa compagne et que Delacroix n'aurait par la suite jamais pris le temps de peindre. Cette interprétation se heurte à un obstacle sérieux : la description de l'œuvre avant mutilation, telle qu'elle apparaît dans le catalogue du premier des spécialistes de Delacroix, Alfred Robaut. Celui-ci écrit sans ambiguïté : « *L'œuvre n'a jamais été achevée. Delacroix avait représenté Madame Sand jusqu'aux genoux et de grandeur nature, debout auprès du grand musicien assis.* » Il précise le format : 150 centimètres de haut, 100 de large. Une toile en hauteur.

UNE IDÉE DE LA CRÉATION

Il n'est plus question de l'encombrant piano et l'œuvre change de sens. Elle cesse d'être la représentation d'un instant pour devenir un symbole de l'inspiration, comme le suggèrent le visage de Chopin et son regard levé. L'affaire est de peu de conséquence, dira-t-on, quoiqu'elle ait ému l'association Chopin à Nohant. Elle lui consacre un hors-série de sa revue très documenté – et qui s'abstient prudemment de conclure. *Ce n'est en effet qu'un point de détail*, même s'il est regrettable que le Louvre n'ait pas jugé bon de signaler que son hypothèse de reconstitution n'est pas la seule.

Mais ce point de détail est un point de méthode. Il touche à l'idée que l'on se fait de la création selon Delacroix. D'une scène intime, il glisse à une allégorie. Il lui suffit pour cela de modifier sa composition et son format – en haut plutôt qu'en long.

Philippe Dagen

DÉPÊCHES

■ **ART : le personnel du Grand Palais était en grève**, mercredi 27 mai au matin, pour dénoncer la précarité de l'emploi, entraînant la fermeture des expositions « L'Art au temps des Rois maudits », « Delacroix, les dernières années » et « Man Ray ». Dans un communiqué signé par la CGT et FO, les personnels demandent « *un contrat à durée indéterminée à 100 % pour l'ensemble des contrats à durée déterminée employés par la Réunion des musées nationaux de façon récurrente depuis dix-huit mois au moins sur la mission permanente d'expositions aux Galeries nationales du Grand Palais* ». Les personnes ayant effectué des réservations pour le mercredi 27 mai pourront se rendre au Grand Palais à la date de leur choix, jusqu'au 14 juin inclus.

■ **La Grèce demande le soutien de l'Espagne pour la restitution des frises du Parthénon**, réclamées depuis 1983 à la Grande-Bretagne. Inaugurant, mercredi 27 mai, avec la reine Sofia et le roi Juan Carlos, une exposition consacrée à la « Grèce classique en Espagne », Evangélos Vénizélos, ministre grec de la culture, a réaffirmé la volonté de son pays de récupérer ces sculptures conservées au British Museum de Londres.

■ **MARCHÉ DE L'ART : la vente aux enchères organisée au profit de la Fondation Pompidou** a atteint 7,5 millions de francs, mardi 26 mai, à l'Automobile club de Paris (*Le Monde* du 22 mai). Un grand tableau d'Yves Klein a atteint 1,5 million de francs, une sculpture de Niki de Saint-Phalle 350 000 francs, le *Photophore*, de Diego Giacometti 255 000 F. « *C'est le triomphe du bénévolat* », a déclaré Mme Pompidou.

هكذا من الأصل

Aux beaux temps de la peinture avec le groupe Supports/Surfaces

Le Jeu de paume accueille des œuvres de ce mouvement de l'« avant-garde » des années 60

Le discours du groupe Supports/Surfaces, qui s'est dispersé dans les années 70, était politique. *Il s'agissait de théoriser sa pratique et de « déconstruire » la peinture.* Revoir, parmi les œuvres de cette époque, celles qui ont été conservées au *Centre Georges-Pompidou – tressages, cordes à nœuds, bois et toiles libres aux couleurs fraîches –*, est pourtant une bouffée d'air et de *lumière. Mais trop proprement présentée.*

Les années Supports/Surfaces dans les collections du Centre Georges-Pompidou. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde. tél. : 01-47-03-12-50. Du mardi au vendredi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, nocturne le mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 30 août. Entrée : 38 F. Catalogue : 240 F.

Ce qui est amusant avec Supports/Surfaces, trente ans (ou presque) après, c'est l'absolu décalage qu'il y a entre les discours tenus alors et les œuvres que l'on peut voir, au Jeu de paume ou ailleurs, par exemple au Musée de Saint-Etienne, qui fête son dixième anniversaire en déployant sa collection d'art contemporain. Le discours était terroriste, les œuvres produites dans le même temps sont aimables. Heureuse époque que ces années Supports/Surfaces, où l'on ne doutait de rien, même pas qu'une toile libérée de son support participait de *la* révolution culturelle. Il est vrai qu'à l'époque opérer hors cadre n'était pas dans les habitudes.

Le discours était politique, qui transitait par la revue *Peinture, Cahiers théoriques*, où Marc Devade, Louis Cane et Daniel Dezeuze menaient le jeu, en compagnie de Philippe Sollers, Julia Kristeva et Marcelin Pleynet. Il était politique avec un gros penchant pour la Chine de Mao. Que n'a-t-on pas dit alors contre les « révisionnistes » du PC. Des œuvres, notamment les *« échelles »* fragiles de Dezeuze, qui se déroulent comme des calligraphies, portent la trace de cette emprise extrême-orientale. Mais – ce n'est pas la moindre des contradictions d'alors –, nombre d'entre elles, les toiles systématiques de Viallat, ou celles très *« post painterly »* (on dirait aujourd'hui « néo-géo ») de Marc Devade, sont aussi imprégnées des derniers développements formalistes (à la Greenberg) de la peinture américaine, que Marcelin Pleynet, de retour des Etats-Unis, appréciait fort.

Cet écartèlement, qui mériterait quelques approfondissements, n'était sûrement pas vécu douloureusement. Cela se voit : le plaisir de manipuler les ingrédients de la peinture l'emporte manifestement sur tout le reste. Dans son texte de présentation des œuvres rassemblées au Jeu de paume (choisis dans les collections du Centre Georges-Pompidou), Didier Semin parle très bien de cette double attirance pour la Chine et les Etats-Unis, avec sympathie. Comment d'ailleurs ne pas en avoir pour cette ultime avant-garde qui, comme toute avant-garde, a fonctionné dans l'utopie bien entretenue par des querelles, cela juste avant la grande débandade du milieu des années 70 ? Revoir Supports/surfaces, ses tressages, ses cordes à nœuds, ses bois et ses toiles libres aux couleurs fraîches, aux bleus matissiens sinon dignes des paquets de Gitanes signées M. Ponty (tout un programme !), n'a-t-il, d'ailleurs, pas été une bouffée d'air et de lumière (du Sud : nombre d'artistes *du groupe étaient du Midi*) ?

SI JOLIMENT MUSÉALE

L'ennui, c'est que le phénomène a été trop longtemps entretenu, et que l'avant-garde n'en était plus une quand les gardiens du mouvement, épigones et critiques, ont cessé de tenir le haut du pavé non sans avoir occulté des démarches non apparentées, en particulier celles d'artistes qui n'avaient aucune envie de déconstruire la peinture ou la sculpture, pour ramener l'une et l'autre à des considérations sur leurs constituants matériels, et par là d'y rester fidèle. Le cheminement personnel des artistes de Supports/Surfaces après Supports/Surfaces montre assez cet attachement à la chose peinture, qui passe mal chez nos voisins d'Europe comme chez nos amis d'outre-Atlantique, où le mouvement n'a jamais été pris au sérieux.

Ce n'est pas l'exposition du Jeu de paume qui risque d'y changer quelque chose. Elle est si joliment faite, si proprement muséale (alors qu'à l'époque on dépliait les toiles n'importe où sur l'herbe et la bouse de vache, ou sur les trottoirs) qu'on n'arrive même plus à prendre en compte ce qui comptait d'abord : le processus de création, les gestes d'artisans, de paysans de Chine ou d'ailleurs, *censés ramener la pratique artistique* à quelque degré zéro de l'écriture. C'est un élégant jeu de duos, salle par salle (Viallat-Pagès, Dezeuze-Louis Cane, Rouan-Toni Grand...) qui évite de faire la part de l'apport des uns et des autres et vous assure un agréable séjour dans un monde léger, sinon vide.

Il aurait mieux valu focaliser l'exposition sur les années de gestation du mouvement avant 1968 et savoir l'arrêter quand les scissions ont commencé à se produire, en 1971, justement avec la naissance des *Cahiers théoriques*. Il aurait été question d'expérimentation et de « dé-tente », et non pas de détente estivale.

Geneviève Breerette

A Vence, Viallat avant Viallat, instructif et voluptueux

CLAUDE VIALLAT, LA PÉRIODE DE NICE. Château de Villeneuve, 2, place du Frêne, 06157 Vence. Tél. : 04-93-58-78-75. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de *14 heures à 18 heures. Entrée : 25 F. Jusqu'au* 14 juin.

De 1964 à 1967, Claude Viallat a enseigné à l'Ecole des arts décoratifs de Nice, non sans quelques heurts dus à son non-conformisme. Nice était alors la ville des nouveaux réalistes, celle de Klein, d'Arman et de Raysse. Viallat n'était pas encore l'un des fondateurs de Supports/Surfaces, mais déjà un artiste résolu à chercher là où ses contemporains ne cherchaient pas, ni du côté d'une abstraction de plus en plus stéréotypée, ni du côté de l'objet *pop*.

Une exposition raconte cet épisode. Elle montre ce que Viallat n'avait jusqu'alors pas laissé sortir de ses réserves nîmoises, ses premiers travaux et même cette curiosité : un Viallat figuratif. Elle montre ce que, le plus souvent, les expositions ne montrent pas, pressées d'aller à ce qui passe pour l'essentiel – *le style*, la marque de fabrique – : les tentatives, les expérimentations sans suite, le mouvement lent vers ce qui ne fait d'abord que se deviner et qui sera, plus tard, publiquement, la peinture de Viallat.

Au début, en 1964, il y a un artiste de vingt-huit ans possédé par la couleur et obsédé par quelques prédécesseurs écrasants. Pour rendre hommage à Matisse, il peint sur un drap de lit sa version de *La Vague*, transposition d'une gouache découpée. Il y introduit deux rouges, des nuances et une étrange profondeur, que Matisse a exclue de son œuvre. Curieuse manière de digérer une influence que ce jeu à rebours.

A Nice, il arrive des nouvelles de New York. Le *zip* de Barnett Newman, bande verticale qui partage la toile, fait son apparition. Le *zip* ne sépare *pas deux surfaces monochromes, mais des* formes aux contours sinueux dont la mollesse s'oppose à la ligne droite et noire qui les brutalise. L'hypothèse de la géométrie n'est pas absolument repoussée, mais à condition qu'elle n'interdise ni les obliques, ni les serpentins, ni les variations chromatiques. D'entrée de jeu, Viallat, s'il ne sait presque rien d'autre de lui-même, ne peut ignorer que la couleur le tient, qu'il s'est fait peintre pour elle, pour qu'elle étende son empire, gagne en éclat, en vigueur, en harmonie. Ses toiles d'alors donnent le sentiment, rétrospectivement, d'une recherche cohérente, en quête de la formule qui peut permettre l'expansion la plus libre du chromatisme pour lui-même, pour le plaisir, pour la beauté du geste.

PROLIFÉRATION DE LA COULEUR

Le discours critique, celui de la déconstruction matérialiste de la peinture, celui de Supports/Surfaces, viendra ensuite, à partir de 1969, donner à cette pratique la structure rassurante d'une théorie. Dans l'exposition de Vence, on y pense fort peu. En 1966, progressivement, Viallat résout la question de la composition par la répétition d'une forme à mi-chemin entre la palette et l'éponge. Elle ne surgit pas, elle s'esquisse, s'affermit, trouve ses proportions et se fait enfin pochoir, qui permet sa prolifération. Grâce à elle, il est désormais possible au peintre de recouvrir de couleurs toute surface qui tombe en son pouvoir et de combiner des harmonies de plus en plus subtiles. La frénésie n'est pas loin : tissus aux formes régulières et irrégulières, robes, rideaux, bandeaux sont autant d'occasions, autant de supports qui ne doivent demeurer vierges. Ce que Viallat a accompli dans *les décennies suivantes, avec une liberté que l'on* a pu croire croissante, est là en puissance – et plus qu'en puissance quand éclatent les rouges, les roses, les rapports d'un mauve et d'un vert. A l'irrésolution des débuts succède un emportement audacieux, sûr de sa méthode.

Si sûr, que les formats s'élargissent, se divisent en zones d'intensité colorée variable ou deviennent ovales, afin de voir ce qu'il en est alors. Si sûr, que Viallat pose les bases de son chromatisme singulier. Sa lumière n'est pas matissienne, si grande soit la révérence qu'il nourrit pour le maître, mais plus claire, moins saturée, moins dure. Alors que la peinture de Matisse semble tentée par le noir, par l'opacité, par une tension qui pourrait glisser au drame, celle de Viallat demeure plus aérée, plus fluide, un peu flottante, à l'instar de ses toiles, qu'il ne fixe pas sur un châssis, voiles plutôt que toiles.

Dans les salles du château de Villeneuve, très joliment restaurées, cela donne une exposition d'une grande séduction, parsemée de réussites et de découvertes visuelles et tactiles – une exposition pour le plaisir.

Philippe Dagen

★ Les œuvres récentes de Viallat sont exposées galerie Daniel-Templon, 30 rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél. : 01-42-14-10. Jusqu'au 3 juin.

SORTIR

PARIS

Festival international du film d'animation
22e édition, à Annecy, du Festival international du film d'animation (FIFA). Le festival offre une riche programmation de courts et longs métrages en compétition, ainsi que des conférences, débats et colloques. Ce rendez-vous annuel est aussi un marché pour les professionnels.
Centre international du cinéma d'animation, 6, avenue des Iles, 74013 Annecy Cedex. Jusqu'au 31 mai. Tél. : 04-50-10-09-00.

Morcheeba
Les chansons de ce groupe anglais doivent autant à la solide tradition d'une écriture qui puise dans les années 60 qu'à la modernité des expériences trip-hop. Aux ambiances orageuses des laboratoires de Bristol, ces Londoniens préfèrent de souriantes langueurs.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 28 mai, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 157 F.

Linton Kwesi Johnson
Le *dub poet* de Brixton rayonne toujours de sagesse et de pertinence. Après s'être longtemps consacré à ses activités sociales et politiques, il vient d'enregistrer un nouvel album, *More Time*, et repart sur la route avec son éternel complice, Dennis Bovell.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart. Paris 18e. Mo Anvers. Les 28 et 30 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 125 F.

SAINT-BRIEUC

Festival Art Rock
Aucun festival en France ne mêle avec autant d'inventivité et de cohérence musique, art plastique, chorégraphie et théâtre. Cette année encore, on retrouvera à Saint-Brieuc des tendances musicales en perpétuelle évolution : rock (Louise Attaque, 16 Horsepower, Jay-Jay Johanson...), rap (Rocca, Fonky Family...), techno (rave Xplosion Party le 31 avec Dave Angel, Paul Daley...), jazz (Nils Petter Molvaer...), métissage complexe (Morcheeba, Pellen Celtic Procession, Die Anarchistische Abendunterhaltung...), mais aussi exposition (Dadara), danse (The Storm, Shakatak...) et les concerts très attendus de Générik Vapeur et des Catalans du Sémola Theatre pour un *Esperanto* (le 29) qu'on annonce volcanique.
La Passerelle, place de la Résistance, 22041 Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Les 29, 30 et 31 mai. Tél. : 02-96-68-18-40. De 170 à 190 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eskiya (le bandit)
de Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbaf (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un tueur pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La Vieille Dame et les Pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
★ *Film interdit aux moins de 12 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Falstaff
d'Orson Welles.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tant qu'il y aura des hommes
de Fred Zinnemann.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Gilbert and George
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 29 mai au 1er août.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Fazil Say (piano).
Bach-Busoni : *Chaconne BWV 1004*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 109*. Wagner-Liszt : *La Mort d'Isolde*. Berg : *Sonate pour piano op. 1*. Brahms : *Variations pour piano sur un thème de Paganini*. Mozart : *Variations sur « Ah, vous dirai-je, maman »*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Les 28 et 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 65 F à 160 F.

Mariko Horie (piano), Renaud Capuçon, Marc Viellefon (violon), Michel Michalakakos (alto), Henri Demarquette (violoncelle).
Mozart : *Duo pour violon et alto*. Ravel : *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Brahms : *Quintette pour piano et cordes*.
Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Cluny-la Sorbonne, Saint-Michel. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-71-71. 110 F.

Ballet C. de la B.
Alain Platel : *Lets op Bach*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 28 et 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Claudia Triozzi
Park, Galina Dark.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier, Saint-Ambroise. Les 28 et 29, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Pitrous, Fitch Schifter
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 28, à 19 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 126 F.

Ralph Thamar
Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 28 et 29, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F et 100 F.

Kamel Messaoudi
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Boucicaut. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Dub Action
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 30 F.

Chadlie Courtesa
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mo Paul-Vaillant-Couturier. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-49-58-17-17. 120 F.

Ishak Ali Kawa, Prabhu Edouard
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

Sally Nyolo.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Boukoan Ebsperyra
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Alan Stivell
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-47-81-69-02. De 80 F à 110 F.

DERNIERS JOURS

Panamarenko, Francesca Woodman, Gérard Deschamps
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail, Denfert-Rochereau. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures. Soirées nomades jeudi à 20 h 30 ; réserv. : 01-42-18-56-72. 30 F et 20 F.

Hollywood aller-retour

Le « New York Times » constate que de plus en plus d'acteurs français jouent la carte de la mondialisation en traversant l'Atlantique, sans pour autant renoncer à leur identité culturelle

HOLLYWOOD aller-retour ? Aujourd'hui pour les acteurs français, c'est possible : oui, constate le *New York Times*, on peut à la fois tourner à Hollywood, jouer en anglais dans des films américains ou britanniques, et revenir à Paris faire des films français. Jouer la carte de la mondialisation n'implique pas forcément renoncer à l'identité culturelle française.

Sous le titre *« Quand les acteurs français osent aller voir à l'Ouest »*, Alan Riding qui, basé à Paris, couvre pour le *New York Times* la vie culturelle ouest-européenne, rappelle que cette évolution n'est pas évidente puisque *« l'industrie du cinéma français, assiégée par les gros succès commerciaux américains, considère encore Hollywood comme l'ennemi, et accuse le protectionnisme d'être responsable des mauvaises performances des films français aux Etats-Unis. Les acteurs français ne sont donc pas encouragés à se tourner vers l'Ouest. »* Mais de nombreux comédiens et comédiennes, séduits par la diversité du cinéma anglo-saxon et, parfois aussi, par son meilleur niveau de rémunération, se sont enhardis et profitent avec bonheur de ces nouvelles ouvertures.

Il y a, bien sûr, Juliette Binoche, à laquelle son rôle dans *Le patient anglais* a valu un Oscar l'an dernier, et Jean Reno, star du tout nouveau *Godzilla*, mais la liste est beaucoup plus longue : Tchéky Karyo, Irène Jacob, Sophie Marceau, Emmanuelle Béart, Isabelle Adjani, Béatrice Dalle, Lambert Wilson, Vincent Perez... Alan Riding a interrogé plusieurs d'entre eux et en conclut que, *« finalement, il est sans doute possible pour les acteurs français d'avoir le meilleur des deux mondes : profiter du plus grand choix de scénarios qu'offrent les Etats-Unis, des meilleurs cachets, de la possibilité d'une renommée internationale et pouvoir rêver d'un Oscar, tout en continuant à vivre et travailler en France, jouir de l'art de vivre français et voir les Etats-Unis comme une aventure plutôt que comme un exil »*.

Le *New York Times* rappelle que, outre Jean Renoir, certains réalisateurs français ont su réussir aux Etats-Unis : Louis Malle, Jean-Jacques Annaud et Luc Besson en sont des exemples. Et la part croissante des recettes à l'étranger pour les gros succès commerciaux d'Hollywood peut inciter les producteurs à y faire participer de plus en plus d'acteurs étrangers. En réalité, souligne Alan Riding, la nationalité des films est une notion qui a tendance à se diluer, à mesure que les sources de financement se diversifient. *« Ainsi, un film fait avec un financement français, un réalisateur français et même un acteur français dans le rôle principal, devient-il américain simplement parce qu'il est tourné en anglais ? Pas vraiment, et pourtant cela en fait un film un tout petit peu moins français. »*

Preuve que l'aller-retour Paris-Hollywood est possible, Juliette Binoche, submergée d'offres de rôles aux Etats-Unis après son Oscar, a choisi de tourner en France, avec André Techiné puis avec Diane Kurys. *« Ce qui compte pour moi*, explique-t-elle au *New York Times*, *ce n'est pas la langue mais le choix du rôle et le choix de l'histoire, car nous ne sommes que des conteurs d'histoires. Quand on oublie ça, quand on se prend pour une star, on se trompe. Je ne fais pas partie de ce monde, et je n'ai pas envie d'en faire partie. »*

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Un juge pourrait-il un beau matin sonner à la grille de l'Elysée et demander à entendre la président de la République ? Pourrait-il ainsi jeter la suspicion, au nom de l'indépendance de la justice, sur le premier détenteur du pouvoir exécutif en France ? La question s'est, paraît-il, déjà posée. Au moment de l'instruction sur l'affaire Urba et sur le financement du Parti socialiste, François Mitterrand, qui avait exercé les fonctions de premier secrétaire du PS avant d'être élu à la présidence, avait envisagé la chose. Il avait donné l'ordre aux plantons en faction devant la lourde porte du palais présidentiel d'interdire par tout moyen approprié, à quelque juge que ce soit, de mettre un pied, que dis-je, un orteil à l'intérieur de l'Elysée.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Décidément, le Parlement français s'intéresse aux génocides de ce siècle. Après avoir créé une mission d'information sur le dernier en date, celui du Rwanda en 1994, les députés s'apprêtent à voter un texte sans précédent puisqu'il s'agit d'une reconnaissance officielle du génocide arménien de 1915. Au-delà de l'enjeu symbolique du devoir de mémoire, c'est une véritable ingérence dans un domaine jalousement gardé de l'exécutif, un domaine présidentiel autrefois réservé, aujourd'hui partagé, celui des affaires étrangères. Sur le fond, l'affaire est entendue. Entre 1915 et 1917, un empire ottoman à l'agonie a organisé systématiquement l'élimination de plus d'un million d'Arméniens, la moitié de tous ceux qui vivaient en Turquie. En s'immisçant ainsi dans un domaine dont elle était jusqu'à présent exclue et sur un sujet aussi sensible, l'Assemblée risque d'être accusée de se mêler de ce qui ne la regarde pas. Dans les rapports difficiles entre l'Union européenne et la Turquie, la France s'est posée en avocate d'Ankara. L'Assemblée risque d'encourir un autre type de reproche : celui d'adopter un texte sans autre objet que de vouloir codifier l'Histoire.

L'HUMANITÉ
Patrick Apel-Muller

■ Les sept ans de malheur d'Air France sont-ils terminés ? De 1989 à 1996, la compagnie nationale avait accumulé les pertes au point qu'on craignait qu'elle ne s'abîme corps et biens. En 1997, elle enregistre 1,87 milliard de francs de bénéfices. Et c'est sans doute parce qu'Air France va mieux que les pilotes refusent avec obstination la négociation sur les propositions de la direction. Dans l'immédiat, le dialogue social doit être le credo de la direction dans ses rapports avec les pilotes. L'une comme les autres perdraient gros à jeter une ombre sur le déroulement de la Coupe du monde. Un véritable trou d'air au moment précis où leurs avions sont en vitrine du Mondial. Le ministère des transports s'efforce de renouer les fils. C'est ce qu'il pourrait advenir de mieux.

FINANCIAL TIMES

■ Ayant repoussé deux attaques contre le rouble au cours des huit derniers mois, la Russie est maintenant confrontée à un défi encore plus grand. Le rouble a subi hier sa plus forte pression historique, déclenchant une hausse de 150 % des taux d'intérêt. La sortie de cette crise dépend de la capacité de Boris Eltsine à assumer son rôle de promoteur d'une réforme réelle.

SUR LA TOILE

B 92 À L'HONNEUR

■ L'assemblée générale annuelle de l'Institut international de la presse (IPI), réunie à Moscou, a décerné le prix 1998 *« Pionnier des médias libres »* à B 92, station de radio privée de Belgrade. B 92 est connue des internautes pour avoir diffusé ses programmes sur le Web en décembre 1996, grâce à la complicité du serveur indépendant néerlandais XS4ALL, alors que le gouvernement yougoslave avait ordonné la fermeture de son antenne. Le communiqué de l'Institut international de la presse rappelle que B 92 *« a toujours été en tête de l'opposition contre la guerre civile yougoslave et pour la protection des droits de l'homme durant le conflit »*.
www.xs4all.nl/~opennet/

COMÉDIE-FRANCAISE

■ La Comédie-Française va ouvrir prochainement un site web bilingue français-anglais proposant des pages historiques, une présentation de ses sociétaires et des activités de ses trois salles parisiennes. Une boutique électronique et un système de réservation de places seront également disponibles sur ce site. – *(AFP)*
www.comédie-française.fr,

www.cybercon98.org

La conférence « Internet et société » de l'université Harvard, à suivre en direct sur le Web

CETTE SEMAINE, l'université Harvard souhaite apporter des réponses à quelques questions essentielles telles que : *« Comment la société peut-elle suivre le rythme des changements introduits par le cyberespace ? »* et *« Où se trouvent les nouvelles occasions de faire des affaires ? »* Pour cela, elle organise, du 26 au 29 mai, une conférence sur le thème « Internet et société », et invite les internautes à suivre les débats et à participer aux travaux.

Mardi 26 mai, Cybercon98, le site de la conférence, diffusait en direct un dialogue entre Henry Gates, figure de proue de la culture afro-américaine, et Neal Stephenson, auteur de romans de science-fiction où il est beaucoup question d'Internet. On a pu voir le romancier affirmer que la balkanisation de la société est inévitable et que l'Internet n'y est pas pour grand-chose : *« Les grands systèmes dans lesquels tout le monde pense pareil ne fonctionnent plus. Ils sont trop dangereux. »* Puis il enchaîne en proposant une catégorie utile à tous les passionnés de nouvelles technologies : *« Les choses qui inquiètent mais qu'on ne peut pas éviter. »*



Ceux qui paient pour se rendre à ce genre d'événement (1 300 dollars pour quatre jours) cherchent d'abord des contacts, et les meilleures discussions ont lieu dans les couloirs. La « cyberconférence » essaie de faire mieux : n'importe quel internaute peut s'inscrire et accéder à des groupes de discussion reprenant les thèmes abordés par les orateurs. Le nouvel arrivant reçoit un « bureau virtuel », où il peut afficher sa photo et proposer des liens vers ses sites préférés. S'il indique son degré d'intérêt pour chaque thème, il trouvera des participants ayant des préoccupations similaires, grâce à un logiciel de « filtrage de collaboration ».

Les plus grands ténors vont se succéder, de Scott McNealy (Sun Microsystems) à Lou Gerstner (IBM), en passant par Ira Magaziner, conseiller du président Clinton pour les technologies de l'information. Steven Johnson, rédacteur en chef du webmagazine *Feed*, rassemble de courtes interventions de pionniers d'Internet qui se penchent sur leurs premières expériences. De son côté, Howard Rheingold, spécialiste des communautés virtuelles, estime que les critiques les plus importantes sont celles qui s'en prennent *« aux affirmations selon lesquelles les nouveaux médias, permettant à tous de communiquer avec tous, ont le potentiel de se transformer en instruments de démocratisation »*. Ceux qui ont une idée sur le sujet peuvent aller l'exprimer sur Cybercon98.

Francis Pisani

EN VUE

■ *« Je resterai assise sur la chaise jusqu'à ce que j'en tombe ! »*, a dit **Margrethe**, la reine du Danemark, qui n'a pas l'intention d'abdiquer, à son fils **Frederick**, héritier du trône, venant à peine d'accomplir ses trente ans.

■ L'Américain **Tom Whittaker**, unijambiste, a atteint, mercredi 27 mai, le sommet du mont Everest au Népal. C'était sa troisième tentative.

■ **Youssef Al Hajje**, Libanais dépressif du village d'Al-Qorna, bouleversé par l'exécution publique de deux condamnés à mort, diffusée, mardi 19 mai, à la télévision (*Le Monde* des 21 et 27 mai), a été retrouvé, soixante-douze heures plus tard, pendu devant son poste, dans la maisonnette où il vivait seul.

■ Trois policiers russes d'Ekaterinbourg dans l'Oural, appelés par des voisins, se précipitent pour faire taire un chien qui, attaché à un poteau dans une cour, hurle à la mort tard le soir. Sur le champ, ils dégainent, tirent, manquent leur cible, sectionnent la laisse. Sous un feu nourri, la bête affolée se met à courir en tous sens. Une ombre surgit dans la poudre et la nuit. La propriétaire de l'animal est atteinte en plein cœur, en chemise de nuit, à la treizième balle.

■ Vendredi 22 mai, près de Florence, des carabiniers prennent en chasse un véhicule suspect, visent les pneus et blessent grièvement à la tête une fillette de huit ans qui se trouvait à l'arrière. Les fugitifs disparaissent en jetant l'enfant par la portière.

■ Récemment, à Prague, **Alexandre Galdin** et son amie, touristes français, sont allés se plaindre en boitillant à l'ambassade de France parce qu'un policier véreux venait de leur réclamer 10 000 couronnes (environ 1 200 francs) pour réparer le véhicule d'un chauffard qui avait cassé son pare-brise en les renversant sur un passage piétonnier.

■ **Philippe Thomas**, escroc, partie civile, réclamait 200 000 francs à **Christian Chéry**, greffier, condamné à deux ans de prison, mardi 26 mai, pour lui avoir volé son argent – trouvé dans une essoreuse par les enquêteurs – déposé sous scellés au tribunal de Thionville. Le plaignant a été débouté de son *« préjudice moral »*.

■ Pour justifier les essais nucléaires de l'Inde, **George Fernandes**, ministre de la défense, cite la phrase de **Gandhi** : *« Je risquerai la violence mille fois, plutôt que de risquer l'élimination de toute une race. »* Gandhi, qui dit aussi : *« La violence est un suicide. »*

Christian Colombani

Zidane 1-Guignols 0 *par Alain Rollat*

Le doute est levé : les Guignols de l'info ne sont pas traîtres à la patrie. S'ils brocardent le sélectionneur de l'équipe de France de football, Aimé Jacquet, ce n'est pas pour le déstabiliser mais, au contraire, pour stimuler son amour-propre en cette veille de Coupe du monde. S'ils affublent le meneur de jeu du Onze national, Zinedine Zidane, d'une personnalité tellement molle que sa marionnette se planque toujours derrière les autres pour jouer à la baballe avec son copain Christophe Dugarry, le plus contesté des joueurs sélectionnés, ce n'est pas pour semer la zizanie dans le camp tricolore mais, bien sûr, pour encourager toute l'équipe à se serrer les coudes. Et s'ils font de Christophe Dugarry leur nouvelle tête de Turc en rabâchant que l'équipe de France est composée de *« vingt et un joueurs, plus Christophe Dugarry »*, ce n'est pas pour sous-entendre que cet avant-centre serait une chèvre, comme dirait Thierry Roland, mais, évidemment, pour le doper.

Le doute, au demeurant, n'était pas permis. Qui pouvait sérieusement penser que les Guignols prendraient le risque de se faire lyncher par les abonnés de Canal Plus, qui rêvent de gagner la Coupe du monde, ou d'altérer l'image d'un sport dont l'exploitation publicitaire remplit le tiroir-caisse de leur employeur ? Si l'équipe alignée par Jacquet a gagné son match d'entraînement contre la Belgique, si Zidane a marqué le but de la victoire et si Dugarry a bien joué dans cette équipe, contrairement à ce que la marionnette de PPD avait ironiquement annoncé à 20 heures, c'est bien la triple preuve que les Guignols de l'info, en vérité, sont de connivence avec le sélectionneur national et ses ouailles.

Dans cette affaire, comme dans les précédentes, il fallait disposer du bon décodeur pour voir que leur vraie cible, une fois de plus, c'était Guillaume Durand, coupable à leurs yeux, dit-on, de n'être pas Philippe Gildas. Dans leur numéro de mercredi soir, les Guignols ont d'ailleurs vendu la mèche en lâchant un peu les baskets d'Aimé Jacquet pour tailler un nouveau costard à l'animateur de l'émission qui les abrite. Ils l'ont parodié sous les traits d'un *« sympathique chauffeur de salle »* plus absorbé par l'entretien de son look que par la préparation de son travail quotidien. Il s'agissait d'un clin d'œil adressé aux « branchés », à ceux qui savent qu'en visant Zidane et Dugarry on touche forcément Durand. Pour la simple raison que ces deux-là se partagent, à Bordeaux, la propriété d'un bar-restaurant dont l'enseigne renvoie à celui-ci. Ce haut lieu du foot girondin s'appelle en effet le Nulle part ailleurs...

هكذا من الأصل

JEUDI 28 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 The Unbelievable Truth ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 90 min). Cinéstar 2

18.45 Quelque part dans le temps ■ ■
Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1980, 105 min). Ciné Cinémas

19.30 Les Chaînes du destin ■ ■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile

20.10 Bye-Bye ■ ■
Karim Dridi (France - Belgique - Suisse, 1995, 90 min). TV 5

20.35 Daisy Clover ■ ■
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1965, 130 min). TMC

20.55 L'Amour nu ■ ■
Yannick Bellon (F, 1981, 95 min). Téva

21.00 La Nouvelle Babylone ■ ■
G. Kozincev et L. Trauberg (Urss, 1929, N., muet, 120 min). Histoire

22.15 Drowning by Numbers ■ ■
Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 1

22.25 Fort Bravo ■ ■
J. Sturges (EU, 1953, 100 min). RTL 9

22.45 Un dimanche à la campagne ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1984, 130 min). TV 5

0.05 La Bataille de l'eau lourde ■ ■
Jean Dréville et Titus Vibe (France, 1948, N., 95 min). RTL 9

0.40 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 2

4.35 L'Arbre aux âmes ■ ■
Flora Gomes (France - Guinée, 1996, v.o., 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.15 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. Invité : Robert McLiam Wilson, écrivain de Belfast. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Morcheeba (live), Gérard Lanvin, Wim Wenders. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Mai 68. Invités : Michel Winock, Henri Weber, Danièle Tartakowsky. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.15 Temps présent. Paysans danois : merci l'Europe ? Politique agricole commune. Ecstasy : trafiquants sans frontières. Le siècle en image : La petite fileuse. TSR
21.00 Envoyé spécial. La part de l'ombre. Les gamins aux pieds d'or. P-s : Les violons de Boulogne. France 2
21.20 A part ça... Sophie Marceau. Canal +
21.45 Faxculture. Vous avez dit Europe ? TSR
22.45 Paroles de femmes. Invitée : Elise Lucet. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Paroles de mai. La révolution introuvable. Histoire
23.15 Un monde foot. Invités : Patrick Battiston, Laurent Blanc, Pierre Sled, Patrick Bosso. France 2
0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Parler sétois. Les Nouveaux Chiens de garde. Christiane Rochefort. France 3
0.45 ▶ La 25e heure. Les Armes de l'esprit. France 2
1.20 Saga-Cités. Un ballon pour le Bairros. France 3

DOCUMENTAIRES

18.20 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
19.00 Voyage au royaume des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
19.15 Underground USA. [6/14]. Body Art - Sexes ambigus. Planète
19.15 Les Grands Interprètes. Wilhelm Kempff. Muzzik
19.30 Au cœur des Dolomites. Odyssée
19.45 Le pouvoir est dans la rue. Planète
20.00 Utopie citadine. L'artiste Fernand Léger. Arte
20.25 La Barrière de corail. Odyssée
20.30 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
20.35 A part ça... Sophie Marceau. Canal +
20.35 Les Chevaliers. [6/6]. Federigo da Montefeltro, le condottiere. Planète
20.50 Rencontres avec les baleines. Odyssée
20.40 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. Arte
21.00 Grâce à la musique. Vivaldi. Muzzik
21.45 Satori stress. Planète
22.15 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète
23.10 Les Iles Andaman, les dernières tribus. Odyssée
23.55 ▶ Les Frères des Frères. Planète
0.05 Un arc-en-ciel de pierre. Odyssée
0.35 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3]. La révolte des poupées. Téva

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
1.35 Hockey NHL. Buffalo Sabres - Washington Capitale. Canal +

MUSIQUE

21.25 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
22.50 Claudio Abbado. Berlin 1996. Paris Première
23.00 Jazz trios. Au Theaterhaus de Stuttgart 1990. Muzzik
0.00 Il Giardino Armonico. Lugano 1992. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Misère et la Gloire. Henri Spade [1 et 2/2]. Festival
21.30 Les Ailes de la victoire. Walt Disney. Disney Channel
22.35 Made in America. Fausse identité. O Larry Cohen. TF 1
0.05 Une violence acceptable. John Davies. Arte

SÉRIES

20.35 Les Envahisseurs. La rançon. Disney Channel
21.30 Code Quantum. Au bout du rêve. Série Club
22.00 Kindred, le clan des maudits. Pleine lune néfaste (v.o.). 13e Rue
22.30 Urgences. Question de doigté. TSR
23.00 La Loi de Los Angeles. Episode pilote. Téva
23.10 Total Security. Who's Poppa ? (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.35 Canal +
A part ça... Sophie Marceau
Michel Denisot a profité du Festival de Cannes pour alimenter sa série d'entretiens. Sur les rochers, à l'écart de la Croisette, il interroge Sophie Marceau, *« l'actrice préférée des Français, selon les sondages »*. La vacuité des questions ne perturbe pas trop la belle Sophie. Elle minaude, secoue souvent sa chevelure, commence des phrases qu'elle termine rarement. Cela dure trente minutes. C'est ennuyeusement long.

● 0.25 France 3
« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? »
Au menu, un intéressant reportage de Pierre Carles sur un exceptionnel succès d'édition : *Les Nouveaux Chiens de garde*, de Serge Halimi, rédacteur au *Monde diplomatique* (publié par Liber/Raisons d'agir). Parce qu'il dénonce les circuits de « connivence », Serge Halimi a refusé les invitations des *« grands médias »*, privilégiant la rencontre et le débat direct avec le lecteur. Pierre Carles a suivi quatre de ces débats. A La Ciotat, Perpignan, Rennes ou Paris, le public est nombreux et passionné.

● 1.20 France 3
« Saga-Cités »
Partenaire de Cités-Foot qui organise le tournoi des jeunes des quartiers, « Saga-Cités » poursuit sa programmation « Spécial Coupe du monde ». Après *Tu seras un Bafana*, voilà *Un ballon pour le Bairros*, de Karim Aïnouz, passionnant documentaire consacré aux écoles de foot au Brésil, notamment celle de Fortalezza, dans le Nordeste. A regarder avant de voir évoluer dans quelques jours au Stade de France, les Ronaldo, Romario et autres stars de la Seleçao. – *D. Py.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Commissaire Moulin. O Le Bleu.
22.35 Made in America. Fausse identité. Téléfilm. O Larry Cohen.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2
19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour, A cheval.
20.55 Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.10 Expression directe. CGT.
23.15 Un monde foot.
0.20 Journal, Météo, Côté court.
0.45 ▶ La 25e heure. Les Armes de l'esprit.

FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 Patton ■ Film. Franklin J. Schaffner.
23.55 Météo, Soir 3.
0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
1.20 Saga-Cités. Spécial Coupe du monde. Un ballon pour le Bairros.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Morcheeba (live), Gérard Lanvin, Wim Wenders.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 A part ça... Sophie Marceau.
22.05 Flash infos.
22.10 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
22.25 Didier ■ Film. Alain Chabat.
0.10 Pluies de roses sur Manhattan. Film. Michael Goldenberg (v.o.).

ARTE
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Allemagne : le retour de l'extrême droite.
20.00 Utopie citadine. L'artiste Fernand Léger.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. 20.55 Guerre et paix en Irlande. 22.15 Débat. 22.35 « 81 ». Court métrage. Stephen Burke (v.o.). 23.05 Un pas vers la foi. 0.05 Une violence acceptable. Téléfilm. John Davies (v.o.).
1.35 Les Femmes dans le cinéma de Bergman.

M 6
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Passé simple.
20.50 Le Jour de gloire. Film. Jacques Besnard.
22.45 House 2. Film. Δ Ethan Wiley.
0.20 Fréquenstar. Jean-Jacques Goldman.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Sophie de Sivry (*L'Art et la Folie*).
21.00 Lieux de mémoire. La Tour Eiffel.
22.10 For intérieur. Jean-Paul Kauffmann, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Répertoires. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Yuri Temirkanov : *Kitège* (ouverture), de Rimski-Korsakov ; *Concerto pour piano et orchestre n° 3*, de Rachmaninov, Yefim Bronfman, piano ; *Enigma variations*, d'Elgar.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Concert donné par l'Orchestre de Paris, dir. von Dohnanyi, Haefliger, piano. Œuvres de Bartok, Mozart, Brahms.
22.40 Les Soirées... (suite). Henryk Szeryng, violon. Œuvres de Bach, Beethoven, Kreisler.

VENDREDI 29 MAI

FILMS DU JOUR

13.30 La Horde sauvage ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, 140 min). Ciné Cinémas

14.00 Viridiana ■ ■ ■
Luis Bunuel (Espagne, 1961, N., v.o., 90 min). Cinétoile

14.30 Le Doulos ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 110 min). Festival

16.00 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 115 min). Cinéstar 2

17.50 Comment l'esprit vient aux femmes ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile

19.30 Une histoire d'amour ■ ■
Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile

20.30 Un nommé Joe ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil

21.00 Calme blanc ■ ■
Philip Noyce (Australie, 1989, 95 min). Ciné Cinémas

23.55 Northern Lights ■ ■
John Hanson et Rob Nilsson (EU, 1978, N., v.o., 95 min). Arte

0.05 Alphaville ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil

0.05 Les Abysses ■ ■
Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min). RTL 9

0.20 Sang pour sang ■ ■
Joel Cohen (Etats-Unis, 1984, 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Paroles de femmes. Invitée : Elise Lucet. TMC
14.40 Ecran savoir multimédia. Autour de Napoléon Bonaparte. Livres. Multimédia. RTBF 1
15.00 Temps présent. Reine de l'année : Mélanie Winiger, Miss Suisse 1996-1997. TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Sénat. Alexandrie aujourd'hui. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Mai 68. Invités : Michel Winock, Henri Weber, Danièle Tartakowsky. Histoire
18.00 Stars en stock. Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Gil Scott Heron (live), Renaud Van Ruymbeke, B. Berlossa. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Paroles de mai. La révolution introuvable. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
21.00 Thalassa. Chili con dollars. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. De Sokarno à Suharto, avec Gunawan Antara et Françoise Cayrac-Blanchard. Les nouvelles maladies, avec Mirko Grmek et Bernard Surugue. Histoire
22.00 Paris modes. Les années 50. Paris Première
22.05 Faut pas rêver. Escapade en Camargue. Russie : Les châles d'Orenbourg. France : Mon village. Chine : Les rizières du ciel. Invité : Lucien Clergue, photographe. France 3
23.00 Bouillon de culture. Voix d'Amérique. Invités : Toni Morrison, Jérôme Charyn, David Treuer. France 2
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mémoire Gay. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Indochine. De Dien Bien Phu à Dien Bien Phu. Odyssée
18.30 Les Lapins d'Australie. La Cinquième
18.45 Glastonbury. Le film. Planète
19.00 Aux guerriers du silence. Odyssée
19.05 Enquêtes médico-légales. [13/13]. E-Coli, une bactérie mortelle. Planète
19.55 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
20.00 Clichés et merveilles. La Valette. Téva
20.15 Des religions et des hommes. [10/46]. Catacombes et persécutions. Histoire
20.35 Oser lutter, oser vaincre. Flins 15 mai - 18 juin 1968. Planète
20.50 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
21.00 The Art Ensemble of Chicago, portrait. Muzzik
21.30 Au cœur des Dolomites. Odyssée
22.05 Le léopard qui voulait vivre sa vie. Planète
22.25 Grand format. Soleil noir. Les racines mythologiques du nazisme. Arte
22.25 Rencontres avec les baleines. Odyssée
23.00 La Commune de 1871. Histoire
23.15 Arctique. [9/13]. Le chant du beluga. Odyssée
23.30 Oye Barra. Planète
23.45 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée
23.55 Underground USA. [6/14]. Body Art - Sexes ambigus. Planète
0.25 Le pouvoir est dans la rue. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de France. Essais des 500 cc et des 250 cc. Au Castellet. Eurosport
14.55 Tennis. Internationaux de France. France 2
15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 13e étape : Carpi - Schio. A Schio (164 km). TSR - Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
22.45 Football. Tournoi Hassan-II. Match amical. Maroc - France. A Casablanca. TF 1

MUSIQUE

17.00 Le Trio de Tchaïkovski. Muzzik
18.00 Nabucco. Mise en scène. Renzo Giacchieri. Dir. Maurizio Arena. Muzzik
19.25 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
20.15 Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova. Muzzik
21.30 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor. Muzzik
22.30 Virtuoses. Hakan Hardenberger, trompettiste. Mezzo
23.00 Don Giovanni. Mise en scène. Michael Hampe. Dir. James Conlon. Paris Première
0.05 Beethoven par Otto Klemperer. Muzzik

THÉÂTRE

23.15 Les Caprices de Marianne. Alfred de Musset. Mise en scène. Bernard Murat. Festival

TÉLÉFILMS

20.45 Le Drame de Sheffield. Charles McDougall. Arte
20.50 Peur blanche. O Olivier Chavarot. M 6
21.00 Tekwar. William Shatner. 13e Rue

SÉRIES

17.00 et 23.00 La Loi de Los Angeles. Those Lips, That Eye. Téva
17.20 L'Enfer du devoir. L'horreur de la guerre. RTL 9
17.25 Docteur Quinn, femme médecin. Dernière chance. Série Club
17.35 Les Repentis. Canal +
17.35 Magnum. Œil pour œil. RTBF 1
18.10 Hawaï police d'Etat. Assurance sur les morts. Série Club
18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Le dernier qui sort éteint la lumière. RTL 9
19.00 Bonanza. Calamité. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Au-delà des limites. 13e Rue
20.13 Earth II. Un tunnel vers la terre promise. 13e Rue
20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel
20.55 Cybill. Ah, les hommes ! Téva
21.00 Frères et flics. Paparazzi. Plage interdite. France 2
21.00 Stargate SG-1. Hathor. Série Club
21.20 Dharma & Greg. Dharma & Greg's First Romantic (v.o.). Téva
21.50 Father Ted. Kicking Bishop Brennan up the Arse (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Au cœur du temps. Le duel. Disney Channel
22.25 Dream On. Eddie, le petit orphelin (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. Série Club
22.55 Seinfeld. L'échange (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Echec et mat (v.o.). Série Club
0.05 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club
0.15 Friends. Celui qui savait faire la fête (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. L'enfant stellaire (v.o.). Canal Jimmy
1.25 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Le Drame de Sheffield

Un téléfilm quasi documentaire

UNE de ces fictions comme seuls savent les faire les Britanniques. Une reconstitution minutieuse du drame de Sheffield (95 morts au cours d'un match de foot, le 15 avril 1989, sur le stade de Hillsborough), scénarisée, dramatisée, interprétée par des comédiens. Charles McDougall et Jimmy McGovern, qui ont commencé ce travail à la demande des parents des victimes, ont modifié la chronologie des faits *« par souci de clarté »*, mais leur récit repose sur les rapports de justice. Ils ont rencontré une centaine de familles pour en sélectionner trois. *Le Drame de Sheffield* ne reconstitue pas seulement les faits, mais l'enquête et le procès qui ont suivi, les manipulations de la police, le scandale judiciaire, les familles brisées...

Ce samedi matin, l'agitation est grande chez les Spearitt, les Hicks et les Glover. Les deux équipes légendaires, Liverpool et Nottingham Forest, vont disputer la demi-finale de la Coupe. On blague, on se charrie, on s'apprête pour le match. Bientôt la foule converge vers le stade. La police observe sur écrans vidéo les premiers mouvements. Rapidement, c'est la bousculade, sous-estimée par les autorités. Au lieu de canaliser les supporters venus de Liverpool, on ouvre une porte qui donne, par un tunnel, sur une tribune déjà pleine. Les premiers rangs sont écrasés.

Le film décrit, minute par minute, le débordement, la panique, l'indifférence des flics (leur mépris !), les blessés non secourus, les ambulances bloquées à l'extérieur. Puis l'enquête et le rapport du procureur général Taylor, qui accuse les forces de l'ordre. Puis le procès incroyable, qui conclut, deux ans après, à un *« regrettable accident »*. Entre-temps, la police a mené une contre-offensive efficace (violente campagne contre les supporters, étrange disparition des vidéos). Les familles se battent encore.

La version française n'aide pas ce téléfilm qui prend clairement parti pour les parents et joue (un peu trop) sur l'affectif. Reste un constat accablant pour la police et les institutions judiciaires.

Catherine Humblot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Beverly Hills.
18.20 et 0.55 CD Tubes.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Drôle de planète. La télé la plus folle du monde.
22.45 Football. Tournoi Hassan-II : Maroc - France.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
13.55 Le Renard.
14.55 Tennis. Internationaux de France.
19.15 et 22.55 Un livre, des livres.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Enquêtes en série : Frères et flics. Paparazzi. Plage interdite.
23.00 Bouillon de culture. Voix d'Amérique.
0.15 Histoires courtes. Interview.
0.30 Journal, Météo, Côté court 2.
0.55 Ciné-club. L'enfance cruelle.
1.00 Amis pour la vie ■ Film. Franco Rossi (v.o.).

FRANCE 3
13.00 Tennis. Internationaux de France.
15.05 Derrick.
16.10 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.15 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court, Consomag.
21.00 Thalassa. Chili con dollars.
22.05 Faut pas rêver. Escapade en Camargue. Russie : Les châles d'Orenbourg. France : Mon village. Chine : Les rizières du ciel.
23.15 Météo, Soir 3.
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mémoire Gay.

CANAL +
13.35 Extravagances. Film. B. Kidron.
15.20 Surprises. Festival d'Annecy.
15.50 Le Journal du cinéma.
16.00 Didier ■ Film. Alain Chabat.
17.35 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 L'Ultime Souper ■ Film. Stacy Title.
22.35 L'Effaceur. Film. Charles Russell.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Pour un dollar par jour. Les délocalisations. 15.25 Entretien avec Pascale Molinier, psychologue au CNAM.
16.00 Passe partout.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Atome : le risque slovaque. Danger foot : Foot et travail des enfants au Pakistan.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Drame de Sheffield. Téléfilm. Charles McDougall.
22.25 Grand format. Soleil noir : les racines mythologiques du nazisme.
23.55 Northern Lights ■ ■. Film. John Hanson et Rob Nilsson (v.o.).
1.30 Le Dessous des cartes. Kosovo.
1.45 Court circuit. Spécial cinéma muet.

M 6
13.05 Madame est servie.
13.35 Menaces sur un enfant. Téléfilm. Larry Elikann.
15.15 Boulevard des clips.
16.45 Hit machine.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Peur blanche. Téléfilm O. Olivier Chavarot.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.35 Le Prophète du mal. Téléfilm O. Jud Taylor.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Musiques à la russe au XIXe siècle. 5. Rimski-Korsakov : le médiateur.
20.30 Agora. Yves Bottineau (*Velasquez*).
21.00 Black and blue. Maxwell Roach.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE
20.05 Concert franco-allemand. Dir. Robin Gritton, Laura Aikin et Deborah York, sopranos, Markus Schaefer, ténor : œuvres de Villa-Lobos, Copland, Bernstein, Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Johanson.
23.07 Jazz-club. Le Trio Prysm.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Mendelssohn et Schumann.
22.30 Les Soirées... (suite).

Le Monde
VENDREDI 29 MAI 1998

L'Elysée dément protéger M. Juppé, « Le Monde » maintient ses informations

La présidence de la République nie, dans un communiqué, avoir constitué une « cellule de crise » pour éviter toute mise en cause de l'ancien secrétaire général du parti gaulliste dans le financement du RPR. Ce dernier évoque « une pression médiatique et politique »

DANS UN COMMUNIQUÉ diffusé mercredi 27 mai en début d'après-midi, l'Elysée a démenti les informations publiées par *Le Monde* du 28 mai sur l'existence d'une *« cellule de crise »* destinée à protéger Alain Juppé, en sa qualité d'ancien secrétaire général du RPR et d'ancien adjoint aux finances du maire de Paris, des développements judiciaires de l'enquête sur les emplois fictifs à la Mairie de Paris. *« La présidence dément catégoriquement toutes les allégations la concernant publiées ce jour à la une du journal* Le Monde *»*, indique ce communiqué, en précisant *« en particulier,* [qu']*aucune cellule de crise de cette nature n'existe en son sein »*. L'Elysée *« regrette que le journal* Le Monde *n'ait même pas pris soin de vérifier ses informations avant publication »*.

Cette réaction de l'Elysée a été suivie, une heure plus tard, d'un communiqué de M. Juppé, qui *« s'indigne des allégations avancées par le journal* Le Monde *pour le mettre en cause »* et affirme qu'*« il s'agit à l'évidence d'une pression médiatique et politique visant à influencer la justice et à troubler sa sérénité »*.

Ces informations n'ont pas suscité de réactions officielles au sein du RPR. Seul Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et proche de Jacques Chirac, a réagi, jeudi 28 mai, sur RTL, en affirmant qu'il n'y a *« certainement aucune cellule de guerre »* à l'Elysée et que *« le président de la République n'a rien à voir dans cette affaire »*. *« Ne jouons pas avec les institutions de l'Etat ! (...) Attaquez toutes les autorités de l'Etat, et il n'y aura plus d'Etat en France »*, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur.

Le Monde maintient l'intégralité des information publiées. Le groupe d'anciens membres du cabinet de M. Juppé, lorsque celui-ci était premier ministre, s'est reconstitué à l'Elysée, sous l'autorité du secrétaire général de la présidence, Dominique de Villepin, depuis la nomination récente du magistrat Jean-Claude Antonetti, au poste de conseiller pour les affaires judiciaires, au cabinet du chef de l'Etat. L'expression *« cellule de crise »* a d'ailleurs été employée, devant plusieurs témoins, par l'un au moins des membres de ce petit groupe, certes informel, qui comprend en outre, ainsi que nous l'écrivions, le diplomate Maurice Gourdault-Montagne, ancien directeur du cabinet de M. Juppé à Matignon, et le préfet Jean-Michel Roulet, qui était chargé des questions policières auprès de M. Juppé, et qui est aujourd'hui affecté au secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Le rôle actif, quoique discret, de cette *« cellule »* est d'ailleurs commenté, depuis plusieurs semaines, tant au siège du RPR, rue de Lille, qu'au sein du groupe parlementaire, où *Le Monde* a recueilli plusieurs témoignages.

Sollicité dès mardi après-midi 26 mai, par l'intermédiaire de son bureau à l'Assemblée nationale, M. Juppé, qui siégeait pourtant dans l'Hémicycle, n'avait pas souhaité répondre à nos questions. Informé du sujet de l'article en préparation, relatif à l'enquête du juge Patrick Desmure sur le financement du RPR et la prise en charge, par la Mairie de Paris, de permanents travaillant au siège du parti gaulliste, l'ancien premier ministre, sollicité de nouveau, mercredi matin, à la mairie de Bordeaux et à son bureau parisien, n'avait pas pris contact avec la rédaction du *Monde* mercredi en fin de matinée. L'ancien directeur de son cabinet, M. Gourdault-Montagne, qui dispose d'un bureau à l'Elysée, n'a pas donné suite aux messages laissés à son secrétariat.

Chef du service de presse de la présidence de la République, Agathe Sanson n'a pas davantage donné suite à notre appel téléphonique, mercredi matin, plusieurs heures avant la parution du *Monde*. Informée du contenu de l'article à paraître, la présidence a choisi de ne pas répondre, préférant diffuser, en tout début d'après-midi, un démenti aux agences de presse.

Hervé Gattegno

« Plus vite la justice passera... »

Les élus de l'opposition ont observé, mercredi 27 mai, un silence prudent sur une éventuelle mise en cause d'Alain Juppé dans l'enquête sur le financement du RPR et sur l'attitude de l'Elysée. Renaud Dutreil, député (Démocratie libérale) de l'Aisne, préfère, quant à lui, parler ouvertement : *« Plus vite la justice passera, plus vite l'herbe repoussera,* dit-il au *Monde*. *Nous avons tous un intérêt vital : que les Français reprennent confiance dans les politiques. Prendre une position de type "cordon sanitaire" me paraît suicidaire. Les manœuvres, une fois publiques, rendent encore plus nulle l'image des hommes politiques. »*

***« Tous les grands partis sont passés à la machine à laver, sauf le RPR,* observe M. Dutreil, proche de Gérard Longuet. *Il n'est pas sûr que ceux qui passent le plus tard s'en trouvent le mieux. La nouvelle génération politique subit les "péchés" de ses aînés, mais elle s'en sent innocente et veut que ça passe au plus vite. Il y aura toujours des gens pour dire qu'il s'agit d'une campagne orchestrée, mais ils sont hors sujet.* Dura lex, sed lex ! »**

Une note sur l'immunité du président avait été adressée en 1995 à M. Toubon

L'EXPRESS publie, dans ses éditions du 28 mai, une note adressée, le 27 octobre 1995, à Jacques Toubon, qui était alors garde des sceaux, sur les *« possibilités juridiques de poursuites contre un président de la République »*. *« J'ai l'honneur, à titre de libre contribution à la reflexion – et sans caractère prospectif particulier – de vous soumettre les éléments suivants »*, écrivait alors Dominique Matagrin, conseiller au cabinet de M. Toubon. A l'époque, un contribuable avait annoncé son intention de porter plainte avec constitution de partie civile à propos de la maison louée par Jacques Chirac, rue du Bac, à Paris. Le tribunal administratif avait rejeté, le 30 octobre, la requête de ce contribuable et le dossier avait été classé le 22 novembre par le procureur de Paris, Gabriel Bestard, qui avait considéré que l'infraction de prise illégale d'intérêts n'était pas constituée.

Dans la note adressée à M. Toubon, M. Matagrin estimait qu'il fallait *« admettre que l'exercice du droit* [d'engager des poursuites à l'égard du chef de l'Etat] *allait, au moins le temps du mandat présidentiel, se trouver empêché »*. *« Nous vivons en effet sous le régime de la séparation des pouvoirs, principe de valeur constitutionnelle »*, ajoutait-il. *« Il doit être clair en conséquence que les textes ne permettent pas tant qu'un président est dans son poste de faire échec à la séparation des pouvoirs à son égard »*, concluait-il.

Si une plainte avec constitution de partie civile était un jour déposée contre le chef de l'Etat, M. Matagrin rappelait dans sa note que le procureur pouvait demander au doyen saisi de la plainte d'entendre la partie civile et l'inviter à produire toutes pièces utiles à l'appui de sa plainte. *« Ce serait le moyen pour le parquet d'inviter la partie civile à justifier les textes en vertu desquels elle se croirait autorisée à exercer une telle poursuite en même temps que lui donner une possibilité d'échapper au ridicule en retirant sa plainte... En tout état de cause, les textes n'imposent pas de délai au procureur pour prendre des réquisitions. Celui-ci pourrait donc prendre un temps suffisant pour s'entourer des avis et expertises techniques utiles et peut-être permettre au plaignant de mieux mesure l'inanité de sa démarche. »*

Les pilotes d'Air France déposent plainte à propos des emplois fictifs payés par la compagnie

LES PILOTES d'Air France ont déposé cinq plaintes pénales contre leur employeur pour présentation de faux bilans et recel d'abus de biens sociaux. Les plaintes, déposées auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, mettent en cause les emplois fictifs dont ont bénéficié des conseillers de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, ainsi que Dominique Tiberi, fils du maire de Paris. *« Nous voulons que la justice mette son nez dans la comptabilité de la compagnie et se prononce, entre autres, sur les emplois fictifs »*, déclare, dans *Le Parisien* du 28 mai, Jean-Charles Corbet, président du SNPL-Air France, engagé actuellement dans un conflit salarial avec la direction de la compagnie.

Ces emplois fictifs, Gérard Colé, ancien conseiller de François Mitterrand, et Jean-Claude Colliard, jadis directeur du cabinet de l'ancien chef de l'Etat, nommé au Conseil constitutionnel par Laurent Fabius, en reconnaissent l'existence, toujours dans *Le Parisien*. Mis en examen dans l'affaire de la Française des jeux, M. Colé affirme ainsi qu'à la fin de son contrat de conseiller auprès de François Mitterrand, au printemps 1989, il avait *« perçu 28 000 francs par mois pendant trois mois »* pour *« un emploi fictif de chargé de mission à Air France »*. Cette *« pratique était courante à l'Elysée et dans chaque ministère »*, assure-t-il, avant de préciser que *« toutes les personnes non fonctionnaires employées dans les cabinets avaient des emplois bidon à Air France, Air Inter, la RATP, La Poste, la SNCF,* [dans] *les banques et les compagnies d'assurances »*. Selon M. Colliard, *« une dizaine de conseillers de l'Elysée ont perçu des salaires fictifs d'entreprises publiques : Air France, mais aussi EDF, Gaz de France, SNCF, PTT »*. Selon lui, *« aujourd'hui, on appelle ça abus de biens sociaux mais, à l'époque, cela ne choquait personne »*.

Quant à Dominique Tiberi, il avait déjà été mis en cause, il y a un an et demi (*Le Monde* du 25 octobre 1996), pour avoir continué à être rémunéré par Air France – dont il était cadre depuis 1987 – entre le 14 mai 1993 et le 31 décembre 1995, alors qu'il était chef de cabinet de Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement. Le 19 juin 1996, dans la plus totale discrétion, le secrétariat général du gouvernement d'Alain Juppé avait remboursé plus de 1 million de francs pour ces salaires indûment perçus. Aujourd'hui, le fils de Jean Tiberi est redevenu salarié d'Air France, selon les pilotes, mais *« sans affectation »*.

Caroline Monnot

Premières études préalables pour le TGV Rhin-Rhône

LE PRÉFET DE FRANCHE-COMTÉ, Claude Guéant, a confirmé, mercredi 27 mai à Besançon, le lancement des études préalables à l'enquête d'utilité publique du projet de TGV Rhin-Rhône sur l'ensemble de la première phase Mulhouse-Dijon. Il l'a fait après avoir reçu un courrier en ce sens du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui ne faisait lui-même que donner suite au feu vert donné par Lionel Jospin. L'opposition reste cependant entière sur le tracé de ce futur TGV entre Jean-Pierre Chevènement, élu de Belfort, qui réclame la réalisation effective de cette phase Mulhouse-Dijon en passant par Besançon, et Dominique Voynet, élue du Jura, qui en conteste la seconde partie entre Besançon et Dijon. Soucieux d'éviter un affrontement, les deux ministres se disent d'accord pour la construction d'un premier segment Mulhouse-Besançon. – *(Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 28 mai : 491 704 exemplaires

هكذا من الأصل

FEUILLETON
PIERRE LEPAPE

Morriso

A



Le Monde des LIVRES
VENDREDI 29 MAI 1998





Morrison, la guerrière



BRIAN LANKER

Parce qu'elle rejette les conventions de l'identification raciale et le statut de la « Noire méritante », le Prix Nobel n'en finit pas de déranger. Fraîchement accueilli par la critique américaine, « Paradise », dernier volet de sa trilogie commencée avec « Beloved », est son œuvre la plus aboutie, la plus libre

« Aujourd'hui, être moderne, c'est un crime ! », dit-elle avec la fermeté et la netteté qui marquent tous ses propos. Et elle ponctue de la main, frappant énergiquement son bureau. Ce n'est pas une phrase en l'air, elle sait de quoi elle parle, Toni Morrison, Prix Nobel de littérature 1993. Elle vient de lire dans les journaux américains une série de critiques réactionnaires et conventionnelles sur son dernier roman, *Paradise* (1). On reproche, pêle-mêle, à ce récit, d'être *« trop poétique »*, *« surécrit »*, de *« rassembler une multitude de points de vue différents, qui nuisent à la compréhension »*, de *« ne pas respecter ce qui fonde tout roman véritable, l'unicité de la voix narrative »*.

« Sans parler de ceux qui me collent l'étiquette "réalisme magique", évoquant une proximité avec Garcia Marquez, qui n'a aucun sens, ajoute Toni Morrison : *"réalisme magique", c'est ce qu'on dit quand on ne sait pas quoi dire, pour "littérature non blanche". »*

> *« Serai-je autorisée, enfin, à écrire sur des Noirs sans avoir à dire qu'ils sont noirs, comme les Blancs écrivent sur les Blancs ? »*

Et elle rit. Autre ponctuation. Avant de reprendre, d'une voix magnifique, jamais sèche, qu'on aimerait entendre chanter du jazz, une voix qui affirme, martèle, murmure, plaisante, une voix qui révèle une intelligence aiguë, une subtilité, un sens de la vie. *« Il y a aussi, chez les critiques, cette manie de dire presque systématiquement "le précédent livre était meilleur", à laquelle s'ajoute la mode actuelle de juger la personne plutôt que son texte, de prétendre délivrer des vérités définitives sur ce que doit être "un vrai roman". Or, le roman, c'est le lieu même de la liberté. »* Voilà précisément ce qui dérange.

Libre, elle ne l'a jamais été autant, Toni Morrison. *Paradise* est

Josyane Savigneau

son texte le plus abouti, le dernier volet d'une trilogie commencée avec *Beloved* et *Jazz* (2). *« Le sujet commun, c'est l'amour. Amour d'une mère pour son enfant dans* Beloved, *amour romantique dans* Jazz, *et ici un amour d'ordre spirituel. Je ne savais pas quelle forme prendrait ce dernier volume avant d'avoir terminé* Jazz. *Et il m'a fallu cinq ans pour le publier. Je voulais réfléchir sur la différence entre le crime et le péché, entre la culpabilité et le sens de la faute. C'est une démarche morale, plus théologique que judiciaire, bien que ce ne soit pas, à mes yeux, un roman religieux. »*

C'est l'histoire, au milieu des années 70, d'un petit groupe de femmes aux destins contrariés qui ont fini par se rassembler dans une ancienne institution religieuse qu'on désigne comme le Couvent, aux environs de Ruby – une bourgade de l'Oklahoma uniquement peuplée de Noirs, fondée par des affranchis.

« D'étranges voisines, disaient la plupart des gens, mais inoffensives. Plus qu'inoffensives, serviables à l'occasion. Elles accueillaient des gens – des gens perdus ou qui avaient besoin d'un peu de repos. Au début on parla de bonté et d'excellentes nourritures. Mais maintenant chacun savait que tout ça n'était que des menteries, une façade, une apparence soigneusement mise au point pour dissimuler ce qui se passait vraiment. » Ce qui se passe, c'est surtout que ces femmes vivent seules, en dehors de la communauté de Ruby et sans hommes. Leur simple existence est comme une insulte. Elles doivent disparaître.

« Ils tuent la jeune Blanche d'abord. Avec les autres, ils peuvent prendre leur temps. Inutile de se dépêcher ici. Ils se trouvent à vingt-cinq kilomètres d'une ville située à cent trente-cinq kilomètres de toute autre ville. » Ainsi commence ce gros livre, dans la remarquable traduction de Jean Guiloineau. Ce qui a conduit à ce meurtre, on le comprendra au fil des chapitres, chacun portant le nom d'une femme et retraçant son parcours. *« Il paraît que c'est cela qui désarçonne,* commente Toni Morrison. *Pourtant on sait bien que j'aime solliciter le lecteur pour qu'il s'engage dans ce qu'il lit. Je ne souhaite pas qu'il se sente en sécurité. »* Contrairement à ce qu'on pourrait hâtivement déduire de la phrase *« ils tuent la jeune Blanche d'abord »*, rien n'indique que les autres soient noires.

« Je ne donne pas d'indications raciales sur ce groupe de femmes. Dans ce pays, c'est mal accepté. Je ne sais pas si cela sera relevé de la même manière en Europe. La situation est différente dans la relation aux écrivains noirs. Aux Etats-Unis, la littérature écrite par des Africains américains est critiquée d'abord d'un point de vue sociologique – ou bien elle est vue comme exotique... » *« Dès le départ, j'avais ce parti pris : que ces femmes ne puissent à aucun moment être identifiées par leur race. Je devais faire attention à ce qu'aucune de leurs paroles ne dévoile leur couleur de peau. Cette contrainte de langage était pour moi une extraordinaire libération. Briser cette convention de l'identification raciale, c'était magnifique. Serai-je autorisée, enfin, à écrire sur des Noirs sans avoir à dire qu'ils sont noirs, comme les Blancs écrivent sur les Blancs ? Serai-je débarrassée, enfin, de ces comparaisons insensées entre plusieurs livres – sans aucun rapport entre eux, sauf d'avoir un auteur noir – qu'on rassemble dans une même recension pour conclure : "Celui-ci est le meilleur, parce qu'il propose la vision la plus réaliste des Noirs américains." Que pensez-vous qu'il arriverait si je proposais à des journaux un article se terminant par "John Updike est un meilleur écrivain que John Cheever parce qu'il propose une vision plus réaliste des Blancs américains" ? Les rédacteurs en chef s'étrangleraient. »*

Ils s'étranglent déjà en lisant *Paradise*. Cette histoire de femmes sans hommes massacrées par des hommes en 1976, ça ne passe pas. *« Toni Morrison donne ici son roman le plus féministe »*, *« une parabole féministe »*, *« une histoire irréaliste de haine des hommes pour les femmes »*. Autant de manières d'éviter de réfléchir. *« En 1998, on ne se souvient peut-être plus de la rage qui a saisi les hommes dans les années 60 et 70, quand ils ont perdu le contrôle de leurs filles et de leurs épouses... »* Toni Morrison feint de s'interroger... *« La sauvagerie des hommes... Ce massacre, à l'époque, ils auraient pu, à l'évidence, le commettre... Et, au fond, ils pourraient encore le faire... Il suffirait de pas grand-chose... »* Le livre, elle voulait l'appeler *War* (guerre). L'éditeur a exigé *Paradise*, *« de son point de vue, il avait sans doute raison, c'est plus vendeur »*.

« War » pourtant, cela lui convient mieux, à Toni Morrison. Elle ne cessera jamais d'être une guerrière, combattante somptueuse d'une cause qui ne connaît pas de victoire définitive. Pour comprendre, il n'est que de la voir marcher dans les couloirs de Princeton, ce sanctuaire universitaire des Blancs, où elle enseigne. Elle avance lentement, sculpture noire, massive, auréolée de cheveux gris. Elle impose le silence – pas seulement parce qu'elle est célèbre et qu'on chuchote sur son passage *« tu as vu, c'est Toni Morrison »*. Quand elle s'installe derrière son bureau, elle jauge son interlocuteur, sans aménité – sans antipathie non plus. Va-t-on une fois de plus lui demander si, à soixante-sept ans, elle a l'intention de se remarier, si elle a une vie sexuelle, et l'obliger à dire, une fois de plus : *« Je croyais que c'était un entretien sérieux »* ?

En soutenant son regard, on comprend que « rien n'y fera », ni Nobel, ni honneurs, ni succès commercial (elle a déjà vendu plus de 700 000 exemplaires de *Paradise*), Toni Morrison ne déposera pas les armes. Elle sait très exactement d'où elle vient et qui elle est. Elle ne joue sur aucun exotisme, elle rejettera toujours le statut de la « Noire méritante » devenue ce que le *New York Times* désignait comme *« ce que nous avons de plus proche d'un écrivain national »*.

(1) On aurait été bien avisé de garder, en France, le titre original du livre, comme on le fit naguère pour *Paradiso* de José Lezama Lima, *Paradis* étant le titre d'une œuvre de Philippe Sollers dont deux volumes ont déjà paru (Seuil, 1981 et Gallimard 1986)

(2) Ed. Christian Bourgois et, en poche, 10/18.

PARADIS
(Paradise)
de Toni Morrison.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois,
368 p., 150 F.

Lire la suite page V

هكذا من الأمل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Les ravages de la beauté

SOUVENIRS IMAGINAIRES
de Pierre Herbart.
Gallimard, « Le Promeneur »,
168 p., 98 F.

LA LICORNE
de Pierre Herbart.
Gallimard, « Le Promeneur »,
96 p., 80 F.

Les récits et les contes de Pierre Herbart font sentir, sous l'élégante distance du style, le déchirement des origines, l'interdiction d'aimer, les refuges dans les paradis artificiels de la drogue ou de l'imagination, le pouvoir de faire souffrir que l'on exerce sur les autres et qui vous revient dans la chair

Vivre ou écrire, souvent il faut choisir. Ou pour le moins passer des compromis, établir des séparations, décider qu'il y a un temps pour chaque chose. Même les écrivains les plus tentés par l'action l'ont compris ; Malraux par exemple. Dans l'obscurité qui entoure aujourd'hui l'oeuvre littéraire de Pierre Herbart, il faut sans doute reconnaître la rançon de son incapacité à choisir. On l'a oublié comme écrivain parce que lui-même avait trop souvent oublié l'écriture. Heureusement, il existe toujours des possibilités d'appel.

La vie d'Herbart, il est vrai, ressemble à une légende plus encore qu'à un roman. Le signe de l'aventure est déjà inscrit sur son berceau. Il est né à Dunkerque en 1903 ; Simenon aurait pu écrire *La Vérité sur Bébé Herbart* : une opulente famille des Flandres dirigée de main de fer par le patriarche, Léon Herbart, armateur, président de la chambre de commerce. Le fils, Maurice, épouse en 1897 une jeune fille admirablement belle, Eugénie Combescot. Il en est follement amoureux ; elle rêve d'autre chose. Après la naissance d'un fils, Louis, en 1898, elle interdit à son époux l'accès de son lit. Le huis clos familial devient un enfer, silencieux bien sûr, le grand-père veille à la réputation de la tribu. La naissance de Pierre Herbart n'arrange pas les choses ; de toute évidence, son père légal n'est pas son père réel lequel est un courtier danois, élégant et raffiné, ami de la famille comme il se doit. Le couvercle se referme ; la marmite explose quand Pierre a cinq ans : Maurice plante là famille, métier, Dunkerque et respectabilité et se fait clochard. Il marche, sans arrêt, pendant des années, du nord au sud et du sud au nord, sur les routes de France. De temps à autre, par bravade, par amour aussi, il repasse à Dunkerque et frappe à la porte de la maison familiale. *« On lui donnait un louis et des chaussettes. »* Cela durera quinze ans avant qu'on ne le retrouve mort, dans un fossé, après un séjour à l'asile de Nanterre. L'image de ce père fictif, déchu et libre ne cessera de hanter Herbart. Elle fournit les pages les plus fortes de ses *Souvenirs imaginaires*.

A dix huit ans, il quitte Malo-les-Bains et les bras maternels pour travailler à Paris. Il est très beau, brillant, cultivé. Il affectionne une allure aristocratique et revêt une armure de dandy. Il multiplie les conquêtes, sans distinction de sexe, et fréquente les poètes. En 1924, après un séjour marocain dans l'armée de Lyautey, il rencontre Cocteau. Il ne quittera plus guère son sillage jusqu'à sa rencontre avec Gide, cinq ans plus tard. Années folles, dans tous les sens. L'opium, l'alcool, les voitures de sport, les villas de la Côte d'Azur prêtées par Coco Chanel, les cliniques de désintoxication, les liaisons violentes, les saccages. Entre deux vagues d'exténuation de la vie, quelques pages d'écriture, quelques poèmes dont Martin du Gard trouve le sujet *« impossible »*.

Dans les *Cahiers de la Petite Dame* – Maria van Rysselberghe, la chroniqueuse clandestine d'André Gide –, Pierre Herbart fait son apparition à la date du 22 juin 1931. La Petite Dame vient de recevoir une lettre de sa fille Elisabeth, laquelle est en voyage avec Gide, le père de sa fille Catherine qui a alors huit ans. Pierre Herbart, écrit Elisabeth, les a rejoints. *« Nous avons l'intention de le prendre avec nous pour le camping que nous projetons à l'île du Levant. »* Qui est ce garçon ? Avant tout, semble-t-il, un mari possible pour Elisabeth : Gide ne laisse pas au hasard le soin d'aménager les rencontres. Herbart vient de publier grâce aux soins de Gide son premier livre à la NRF, *Le Rôdeur*. *« C'est un être évidemment irrésistible, que je suis parvenu à sauver de l'opium, puis de l'alcool en essayant de lui donner une ambition littéraire ; il me semblait du reste doué. »* Herbart entre dans la « famille » Gide. Le 15 septembre, il épouse Elisabeth au Lavandou. *« L'important,* commente la Petite Dame, *n'est pas que le bonheur dure, mais qu'il ait sa qualité, et qu'il n'abîme rien. »*

Herbart va-t-il faire à l'ombre de son tuteur une carrière littéraire ? Ce serait mal connaître le maître et l'élève. Quinze jours après son mariage-éclair, l'auteur du *Rôdeur* part pour l'Indochine, comme secrétaire de la grande journaliste Andrée Viollis. Voyage mouvementé, arrestation, reportage, révélation de la réalité coloniale indochinoise et de *« l'aveugle et sauvage répression »* qui s'abat sur les populations. Au retour de son périple, le beau dandy est devenu communiste.

Avec la même intransigeance qui le portait à se détruire, il devient militant de « l'homme nouveau ». Sans jamais rien perdre de sa lucidité, en prenant tous les risques. Il dirige à Moscou *Littérature internationale*, la revue de l'Union internationale des écrivains révolutionnaires, sorte de Komintern des gens de lettres où il succède à Nizan. Mais, accompagnant Gide lors du fameux voyage en URSS de 1936, il a tôt fait de partager ses désillusions et son antistalinisme. Il part en Espagne aider la République ; mais Aragon a eu le temps de le dénoncer auprès des communistes espagnols comme *« l'ami d'André Gide »*. Herbart ne doit la vie qu'à l'intervention de Malraux.

Le communisme, c'est fini ; l'anticolonialisme continue – *Le Chancre du Niger*, issu d'un voyage africain avec Gide en 1938 – et la résistance bientôt commence. L'écrivain opiomane, l'homosexuel des nuits parisiennes, l'ancien fonctionnaire de Staline devient l'un des organisateurs les plus actifs du réseau Défense de la France. En mai 1944, il est chargé de diriger la Résistance en Bretagne. Il est le général Le Vigan qui libère Rennes avant l'arrivée des troupes américaines et qui reçoit de Gaulle à la préfecture. Il se bat encore à la Libération, dans les journaux, dans les livres. Editorialiste à *Combat* au côté de Camus, à *Défense de la France* devenu *France-Soir*, à *Terre des Hommes* qu'il crée avec Claude Bourdet et Jacques Baumel. Mais la mort de son frère en 1949, puis celle de Gide en 1951, ajoutées au désillusions de l'après-guerre, brisent un puissant et fragile ressort. Il écrit encore de beaux livres – *L'Age d'or*, *La Ligne de force*, *« celle qui donne sens à la vie. Oui, cela même dont j'ai si souvent abandonné la poursuite pour m'occuper de riens : la colonisation, le communisme, la guerre d'Espagne, la Résistance, que sais-je ? Et cependant je ne saurais trop conseiller aux autres de perdre moins de temps que moi. Telle sera, s'il en faut une, la morale de ce livre. »*

Cette ligne, il n'a plus la force de la tenir seul. Ses démons familiers sont devenus trop puissants. Les drogues, l'argent qui manque toujours, l'à-quoi-bon-de toute chose. Tout le quitte, à moins qu'il ne quitte tout. Elisabeth s'éloigne, les amis s'usent à ses colères et à ses foucades ; de promesses non tenues en contrats rompus, les éditeurs épuisent leur patience. Au bord de la misère, il meurt en 1974. Seuls trois critiques, signale le préfacier de *Souvenirs imaginaires*, se souviennent encore de lui. Herbart a réussi une manière d'hyper-suicide : tuer son oeuvre.

Il suffit pourtant de lire trois pages de *Souvenirs imaginaires*, de cette admirable nouvelle intitulée *La Nuit*, de *La Licorne*, ou encore des *Histoires confidentielles* (1) pour être sous le charme. Une écriture nette, franche, rapide, apprise aux meilleures sources de la prose classique et mise, avec quelque insolence, au service des émotions troubles, des secrets enfouis du coeur et du corps, des vertiges du vide métaphysique. *« Elle était belle,* écrit-il de sa mère, *d'une beauté qui ravage. »* Les récits et les contes d'Herbart, dont l'autobiographie n'est jamais absente, font d'abord sentir cela, sous l'élégante distance du style et sa musicalité un peu sèche : le déchirement des origines, l'interdiction d'aimer, les refuges dérisoires dans les paradis artificiels de la drogue ou de l'imagination, le pouvoir de faire souffrir que l'on exerce sur les autres et qui vous revient immanquablement dans la chair, le désir de s'oublier dans les vapeurs de la nuit ou dans les péripéties du voyage et de l'aventure.

Mais ce sentiment d'oppression, d'échec et de circularité est sans cesse contredit et relancé par la recherche éperdue d'une autre humanité, d'une autre chance, d'enfances enfin réussies, c'est-à-dire interminables : *« Je ne pourrai plus aimer des personnes toutes faites. »* La quête de la beauté et celle d'une véritable morale de la liberté et du bonheur se conjuguent dans le rêve d'une enfance de l'humanité où s'exprimerait toute l'humanité de l'enfance. Pas si loin que ça de l'« l'homme nouveau » auquel rêvait Pierre Herbart dans ses années staliniennes. Tout près de l'aristocrate qui écrivait après sa rude découverte de l'Afrique : *« Je n'étais plus le même. J'avais durci. Je portais en moi un certain rire à l'égard des petites gens. A part des ouvriers et quelques autres personnes, je n'ai guère rencontré que des petites gens, particulièrement dans "le monde". »*

(1) Paru en 1970 chez Grasset. Sont également disponibles : *Alcyon* (Gallimard, 1945 ; coll. « L'Imaginaire » n° 66), *Le Rôdeur* (Gallimard « L'Imaginaire » n° 127), *La Ligne de force* (Gallimard, 1958, « Folio » n° 1228), ainsi que des *Inédits* présentés par Maurice Imbert aux éditions Le Tout sur le tout (1986). Le reste, romans, reportages, essais, souvenirs, a pour l'instant disparu des catalogues.

L'Etat, ce diable fauteur de chômage

Avec ses chroniques, Paul Fabra propose un vrai « traité d'économie politique » qui tranche avec les « pensées uniques » du moment

LE DIABLE ET LE CHÔMAGE (chroniques publiées par « Le Monde » et « Les Echos »)
de Paul Fabra.
Editions Economica,
452 p., 175 F.

Réunir, en un seul ouvrage, des chroniques de presse publiées au cours des quinze dernières années n'est pas, pour un journaliste économique, un exercice sans danger. Il risque de révéler des erreurs de prévisions ou d'analyses – les unes ou les autres ayant eu le temps d'être démenties par les faits. Il menace aussi de faire ressortir quelques contradictions dans la pensée – l'approche de l'observateur ayant pu changer avec le temps ou les circonstances.

Le livre que Paul Fabra, l'ancien éditorialiste économique du *Monde*, publie et dans lequel il a réuni nombre de ses chroniques hebdomadaires – celles du *Monde* jusqu'en 1993, celles des *Echos* depuis – échappe à ces deux dangers. Mieux, même : cette suite de textes publiés dans un désordre chronologique réorganisé par l'auteur fait ressortir une pensée d'une très grande cohérence. La préface, titrée « Les fruits de l'illusionnisme social », en donne la clé. C'est en réalité un véritable « traité d'économie politique » qu'il nous offre ; le traité, agréable à lire, d'un partisan d'une *« économie contractuelle de marché »*, d'un vrai libéral – ni « ultra » ni « néo », mais « classique » plutôt, dans le sens où l'étaient ses maîtres, les Anglais Adam Smith et surtout David Ricardo.

Volontiers polémique, voire polémiste, Paul Fabra n'hésite jamais à croiser le fer, et ce avec toutes les corporations : les écologistes, les « trésoriens », les banquiers centraux, les ministres des finances... Sa lutte permanente contre tous les lieux communs est toujours réjouissante. Elle parcourt l'ouvrage. Mais c'est avec les économistes dits « modernes », les keynésiens et autres néoclassiques, qu'il est le plus mordant. Ils ont, à ses yeux, une grande responsabilité dans le niveau actuel du chômage.

SEULE SOLUTION : L'ÉTAT

L'ex-éditorialiste du *Monde* estime en effet que les tenants actuels de la « science économique » ont profondément pollué la manière de penser des élites et des populations. Ils ont contribué à instaurer une pensée et des pratiques malsaines. Ils ont favorisé une conviction, aussi unanimement partagée que fausse, d'une certaine fatalité du chômage. Il y aurait, inévitablement et pour de multiples raisons (la mondialisation, le progrès technologique, etc. – des *« alibis »*, en fait), *« des hommes et des femmes en surnombre »* face à une quantité de travail qui serait, elle, *« finie »*. Pour surmonter l'obstacle, il n'y aurait qu'une seule solution, l'Etat.

« Le pouvoir croit qu'il peut influer sur le fonctionnement d'une économie libre en lui fixant des objectifs », relève Paul Fabra, que l'unanimisme autour du *« volontarisme politique »* exaspère. En fait, sous ce prétexte, l'Etat multiplie ses interventions, des interventions aux effets plus catastrophiques les uns que les autres. Les différentes chroniques que l'auteur a consacrées, depuis 1984, au *« mirage des 35 heures »* sont, à cet égard, particulièrement convaincantes.

Mais l'erreur la plus grave n'est pas là. Elle est dans la ponction de plus en plus lourde qu'opère l'Etat – *« le diable »* – sur l'épargne. Malgré la paix, l'économie moderne continue à fonctionner comme une économie de guerre. l'Etat considérant qu'il dispose d'un droit automatique de tirage sur les fonds disponibles. Pour lutter contre le chômage, il augmente constamment la dépense, le déficit et la dette publics. Pour les financer, il détourne l'épargne de ses destinations productives. Il tue le capital, et avec lui l'emploi. *« Sans capital, il n'y a pas de travail »*, rappelle l'auteur.

Le problème ne réside donc pas dans une prétendue *« pénurie d'épargne »* ni dans une insuffisante coordination des politiques économiques au niveau international – même si Paul Fabra regrette la période de stabilité des changes (Bretton Woods), qui était aussi celle du plein emploi. A l'origine de notre mal, il y a un manque de fonds pour les entrepreneurs. La dette publique est le mal absolu. La solution au chômage se trouve dans l'éradication totale de la dette publique. Radical s'il le faut, Paul Fabra avait d'ailleurs proposé en 1995, dans une chronique fameuse, un gigantesque *« super-impôt sur le patrimoine »* pour effacer totalement la dette de l'Etat et redonner ainsi aux entreprises le capital nécessaire – donc la capacité – de créer des emplois.

Ce qui, en définitive, désespère l'auteur, c'est que *« les raisonnements économiques proprement dits n'intéressent personne »*. En France, les termes du débat (les 35 heures, les 350 000 emplois-jeunes, etc.) comme le succès du « forrestérisme » (l'« école » de l'écrivain Viviane Forrester, auteur de *L'Horreur économique*) semblent lui donner raison. Il observera néanmoins que partout, même en France, le caractère profondément malsain de la dette publique commence à être reconnu par tous. Le diable finira peut-être par être démasqué. Et Paul Fabra y aura sans doute été pour quelque chose.

Erik Izraelewicz

Freud, sombrement visionnaire

Jacques Le Rider, Michel Plon, Gérard Raulet, Henri Rey-Flaud se sont penchés sur le thème freudien du malaise dans la société moderne

AUTOUR DU « MALAISE DANS LA CULTURE » DE FREUD
de Jacques Le Rider,
Michel Plon, Gérard Raulet,
Henri Rey-Flaud.
PUF, 154 p., 128 F.

Publié en 1930, en pleine crise économique et à la veille de l'arrivée du nazisme au pouvoir, *Le Malaise dans la culture* est sans aucun doute le livre le plus sombre de Freud. Développant sa thèse sur l'existence de la pulsion de mort, il rejette une fois encore ce qu'il appelle les *« illusions »* de la religion et dresse un bilan pessimiste de l'évolution de la société occidentale. Si la civilisation a eu pour effet de vaincre les forces de la nature et d'imposer le progrès matériel, elle n'a pas réussi à empêcher les hommes de se haïr et de se faire la guerre. Harcelé par ses pulsions, et obligé d'obéir aux règles contraignantes des institutions sociales, qui le forcent à refouler ses instincts meurtriers, à réprimer ses désirs sexuels et à contrecarrer sa recherche permanente d'une jouissance immodérée, l'homme civilisé moderne, selon Freud, se trouve en proie à un profond malaise. Aussi déteste-t-il cette civilisation qu'il a lui-même construite au point de vouloir sans cesse la détruire. Et il risque bien d'y parvenir, ce que Freud souligne en une phrase prophétique : *« Les hommes d'aujourd'hui ont poussé si loin la maîtrise des forces de la nature qu'avec leur aide, il est devenu facile de s'exterminer mutuellement jusqu'au dernier. Ils le savent bien et c'est ce qui explique une bonne part de leur agitation présente, de leur malheur et de leur angoisse. »*

C'est ce texte qui a été mis cette année au programme de l'agrégation d'allemand et l'on doit se réjouir non seulement de ce choix mais de la publication de quatre essais de haut niveau réunis en un livre collectif : *Autour du* Malaise dans la culture *de Freud*. Les auteurs, Jacques Le Rider, Michel Plon, Gérard Raulet, Henri Rey-Flaud se sont penchés avec intelligence et érudition sur le beau thème freudien du malaise.

Le Rider livre une étude historique sur les variations textuelles des termes allemands et français de culture (Kultur) et de civilisation (Zivilisation), montrant comment Freud utilise le mot Kultur pour privilégier une vision universaliste de la civilisation au détriment des différences culturelles (« Cultiver le malaise ou civiliser la culture ? »). Michel Plon aborde la question sous l'angle politique (« De la politique dans le Malaise au malaise de la politique ») en soulignant que Freud a eu toute sa vie le projet de construire une politique de la subjectivité, proche de celle de Machiavel et capable de rompre avec le modèle dominant de la psychologie sociale, fondée sur l'idéal du chef charismatique hypnotisant les foules. Pour sa part, Gérard Raulet (« La mort aux deux visages ») étudie les différentes lectures du concept d'agressivité faites par les post-freudiens, de Marcuse à Lacan. Quant à Henri Rey-Flaud (« Les fondements métapsychologiques de *Malaise dans la culture* »), il interroge le texte freudien de l'intérieur en le faisant résonner avec d'autres écrits et notamment avec *Pourquoi la guerre* et *L'Avenir d'une illusion*.

La lecture de cet ensemble montre que la société occidentale d'aujourd'hui s'approche dangereusement du désastre décrit par Freud. Plus le monde s'élargit dans le domaine économique et plus l'espace psychique semble se rétrécir, comme si l'impossibilité de vivre ensemble se résumait à une volonté de repli sur soi et de culte des petites différences, xénophobes et frileuses. Dans de telles conditions, il se pourrait bien que l'oeuvre freudienne soit en mesure d'apporter quelques réponses au grand malaise social qui frappe nos vieilles démocraties.

Elisabeth Roudinesco

Topor n'est pas mort

Qu'est-ce qui nous attend dans ces contrées lointaines d'où nul n'est revenu ? Enfin quelques éléments de réponse...

LE DICTIONNAIRE
de Roland Topor.
Ouvrage conçu
et réalisé par
Laurent Gervereau,
éd. Alternatives, 172 p., 135 F.

MADE IN TAIWAN, COPYRIGHT IN MEXICO
de Roland Topor.
Ed. du Rocher, 100 p., 118 F,
vingt-cinq photomontages.



Linogravure, extraite de « Toporlino »

Lorsqu'on demandait à Topor pourquoi il peignait, il répondait : *« Pour ressembler à un peintre. C'est si beau, un peintre ! »* Quand on lui demandait pourquoi il écrivait, il répondait : *« Pour ressembler à un écrivain. C'est si beau, un écrivain ! »* Quand on lui demandait pourquoi il faisait des films, il répondait : *« Pour ressembler à un cinéaste ! Le cinéaste : des lunettes noires, une foule de gens autour de lui, des starlettes, le Festival de Cannes, Hollywood... Mais avant... Elle n'est pas brillante, la situation du court métrage en France. Tours n'est pas Cannes. Comme c'est triste de faire des courts métrages ! »* Quand on lui demandait pourquoi il ne faisait rien, il répondait : *« Pour ressembler à un héros. C'est si beau, c'est si triste, un héros ! »* Et quand enfin on lui demandait comment il trouvait le temps de faire tout ça, il disait : *« Je dors beaucoup. »*

Pour connaître ses rêves, on n'hésitera pas à se procurer *Le Dictionnaire* toporien, véritable anthologie d'un humoriste au génie si fulgurant, si protéiforme, si jouissif qu'on a peine à croire que ce maître absolu de la dérision ne soit pas encore reconnu pour ce qu'il est : un des plus grands artistes du siècle. Cette formule un peu pompeuse n'aurait pas manqué de susciter ses sarcasmes. Mais enfin, maintenant qu'il est mort – c'était le 16 avril 1997 –, on peut bien y aller de quelques éloges dithyrambiques, ne serait-ce que pour masquer notre chagrin de ne plus le croiser dans les troquets de Saint-Germain-des-Prés, de ne plus entendre son rire énorme, de ne plus nous donner des raisons supplémentaires de nous suicider à force de railler la médiocrité de notre pessimisme, ce qui était notre sujet de conversation favori. Il soutenait d'ailleurs volontiers qu'un suicide réussi vaut mieux qu'un coït raté. Nous redoutions tous deux que l'enfer n'existe pas : c'est un endroit bien commode pour y retrouver d'anciens copains.

Mais il m'arrive aussi de me demander si la nouvelle de sa mort n'était pas fortement exagérée : Roland aurait seulement émigré dans des contrées moins inhospitalières. Enfin débarrassé d'un corps par trop encombrant, il ferait la nouba tantôt à Taïwan, tantôt à Mexico.

La preuve ?

On m'assure avoir vu Topor au cinéma Accatone, rue Cujas, où, à l'occasion de séances très spéciales, on projette dans une euphorie d'outre-tombe ses films et ceux de son vieux pote, Guy Debord. Ni l'un ni l'autre n'éprouveraient la moindre nostalgie du monde d'avant. Mais ils seraient restés l'un et l'autre fidèles à leur nature : la dérision tous azimuts de Topor tape parfois sur les nerfs de Debord, qui s'apprêterait, après avoir relu Bossuet et Marx dans une perspective inédite, à apporter des appendices à ses *Commentaires sur « La Société du spectacle »*, incitant chacun à déserter au plus vite et à les rejoindre dans leur nouvelle terre d'accueil. En outre, le prix du voyage, toujours un aller simple, reste accessible à toutes les bourses. Le livre de Topor constituerait actuellement, selon Debord, le meilleur guide pour ne pas se perdre en chemin.

Roland Jaccard

★ Signalons la parution d'un inédit de Topor, *L'Amour à voix haute. Mots, propos, répliques échangés au cours des ébats amoureux* (éd. Hoëbeke, non paginé, 78 F) et la réédition de *Four Roses for Lucienne* (éd. Christian Bourgois, 266 p., 120 F, en librairie le 10 juin).

Une critique de sympathie

MÉMOIRES D'UNE VIE INCERTAINE
de Marcel Brion.
éd. Klincksieck, 242 p., 140 F.

A lire certains écrivains, on regrette de ne les avoir jamais rencontrés, tant leur esprit semble habité de lumière et de générosité. Marcel Brion, qui, avant sa mort en 1984, fit découvrir aux lecteurs du « Monde des livres » tant d'auteurs étrangers, appartient à cette catégorie. Son œuvre de romancier, de nouvelliste, d'historien de l'art et de critique est considérable. Une œuvre que la désinvolture ambiante ne devrait pas reléguer dans l'oubli. La somme de Brion sur le romantisme allemand (quatre volumes chez Albin Michel entre 1962 et 1978) par exemple, à côté de celle d'Albert Béguin, fait autorité.

La culture, l'immense érudition, s'accompagnaient chez ce grand Européen des notions de reconnaissance, de sympathie, d'enchantement et d'amour. Il ne rechignait pas à dire la grandeur d'une œuvre, ne craignait nullement que l'admiration, en lui, diminue l'admirateur. Parlant de Novalis, de Goethe ou de Hölderlin, de Rilke ou de Nerval, Marcel Brion entrait avec eux dans un heureux commerce d'esprit et de sensibilité dont la critique actuelle néglige trop souvent d'admettre la fécondité. Les écrits que Liliane Brion-Guerry a recueillis dans ce premier « Cahier Marcel Brion » témoignent de cette proximité et de cette sympathie. Le caractère de ces pages est intime, mais ne s'abaisse jamais jusqu'à la confidence. L'évocation de l'œuvre d'un écrivain, d'un poète, se module à partir de soi, s'élevant vers cet ailleurs à la fois proche et lointain qu'elle représente, qu'elle figure. C'est en vue de cet horizon riche et pluriel que le visage du critique se recompose, avec sa mémoire, ses souvenirs, ses rêves, son inquiétude.

Patrick Kéchichian

Au plaisir de Bott

Cinquante-cinq portraits comme autant d'étapes dans une promenade littéraire et sentimentale

SUR LA PLANÈTE DES SENTIMENTS
Portraits littéraires (d'Emmanuel Berl à Stefan Zweig),
de François Bott.
Ed. Le Cherche midi,
244 p., 110 F.

Quand il dit son bonheur d'être un inépuisable lecteur, parce que la littérature est *« le cœur d'un monde sans cœur »*, François Bott ne ment pas – du coup, on entend les drôles de voix de ceux qui trichent, en écrivant sur les livres pour tout autre chose que le désir de littérature. Après avoir longtemps dirigé « Le Monde des livres », François Bott y a tenu une chronique de 1991 à 1996. Cette promenade littéraire si délicate et tranquille, si insoucieuse d'exhiber la position sociale de son auteur, si dédaigneuse des « assassinats » faciles, on a gardé le souvenir nostalgique. Si l'on est familier du « Monde des livres », ces cinquante-cinq portraits (à peine retouchés pour être publiés en volume), on croit les connaître. Pourtant, en lisant *Sur la planète des sentiments*, on n'a aucune impression de « déjà lu ». On découvre, on redécouvre, avec un plaisir inédit. On savoure ces « miniatures » minutieuses, *écrites* – et non jetées hâtivement dans un ordinateur. On sent que Bott prend son temps, aime chercher la phrase, maniant le français avec un bonheur presque perdu (dans la presse).

La curiosité généreuse de François Bott, son élégance, son absence de préjugés, lui font rassembler dans ce livre des personnes aussi irréconciliables qu'Emmanuel Berl, Louis Calaferte, Jean Dutourd, André Hardellet, Alain Bosquet, Jean Genet, Francis Scott Fitzgerald, Marguerite Yourcenar, Antoine Blondin, Jean Paulhan... Sans pour autant « tout mélanger » ou sacrifier à la mode critique actuelle qui fait du goût personnel de celui qui écrit le seul critère d'évaluation de la littérature. Bott sait que, même si on l'aime, Marguerite Yourcenar n'est pas Marcel Proust, qu'Antoine Blondin n'est pas Céline et que Jean Genet est *« l'irréconciliable »* absolu. *« Même avec les gens qu'il fréquentait, il ne tolérait guère de s'attendrir. "Pas d'amis, surtout pas d'amis", disait-il dans le court texte par lequel s'ouvre ce volume d'articles et d'entretiens. »* (*L'Ennemi déclaré*, Gallimard, 1991.) *« Le seul "recours" contre le mensonge et la facilité des sentiments humains, c'était encore une fois la trahison. C'était d'être son propre adversaire. Ne pas se raccommoder avec soi. »*

François Bott ne craint pas de s'attendrir en lisant, et c'est délicieux. Il ne fait pas semblant de ne pas être touché, ému, voire bouleversé. Il refuse de s'adapter à une époque qui rejette les *« états d'âme »* (pour promouvoir une guimauve sentimentale qui est le parfait pendant d'une violence incontrôlée). *« Défense de rêver, de flâner, de rêver, de s'émouvoir ! Par bonheur il reste la littérature. C'est "la réserve" ou le dernier refuge de la délicatesse et de l'affectivité. »* C'est le refuge ultime du « je ». Alors, de temps en temps, François Bott faisait une entorse à la sacro-sainte règle du *Monde*, bannir le « je ». Ainsi, terminant une chronique sur Jacques Copeau, pour la première édition intégrale de son *Journal* (Seghers, 1991), Bott, qui ne sort pas sans sa pipe (et rarement sans son parapluie), écrit : *« Jacques Copeau faisait également des maximes. Celle-ci me ravit, et je la recommande à tous les fumeurs de pipe : "Retirez la pipe au penseur, vous attaquez sa pensée". »* La pipe, la littérature... il manque un mot au portrait de Bott lui-même... le foot. Alors, autre manquement à la règle de ce journal, on osera lui souhaiter ici une bonne Coupe du monde.

Jo. S.

La routine du mal

Abdelkader Djemaï trace le portrait d'un délateur au service d'une police secrète. Glacial et juste

« 31 RUE DE L'AIGLE »
d'Abdelkader Djemaï.
Ed. Michalon, 138 p., 90 F.

Il n'a pas de nom, il est un enquêteur anonyme, membre d'une police secrète, dans une ville méditerranéenne soumise à un régime de dictature. C'est le personnage principal du nouveau roman d'Abdelkader Djemaï. Qu'est-ce qui rend ce portrait si juste, si glaçant ? Le ton neutre, impersonnel avec lequel il raconte son existence quotidienne de spécialiste de la délation, dans une villa isolée, au 31 rue de l'Aigle, entre le Grand Patron, tireur d'élite, *« rompu à tous les dangers, à tous les traquenards »* et un Chef Cuistot qui, réputé pour ses interrogatoires musclés, prépare des *« recettes spéciales à base d'eau, d'électricité et de coups à terrasser un bœuf »*. Il n'est, lui, qu'un employé zélé de la dictature, un fonctionnaire de la terreur, occupé à rédiger des rapports clairs, précis, efficaces sur les sujets « troubles » de la ville, à sélectionner les écoutes téléphoniques, à trier les lettres anonymes : *« On ne louera jamais assez la diversité, la richesse et l'exubérance des lettres que la hiérarchie s'empresse de confier à nos services »*, constate-t-il avec une jouissance féroce.

Aucun sentiment, aucun état d'âme, pas le moindre doute dans l'exercice de sa fonction : *« Tout savoir, tout prévoir : tel est notre programme que nous appliquons à la lettre, rien ne peut nous désarçonner. »* En effet. Seul élément poétique de sa vie : une plante, dans sa nudité saine, incarne une *« oasis d'innocence »*. Il la soigne, voudrait la tenir à l'abri des virus, des parasites, telles les araignées rouges. A-t-il une « idéologie » ? Non. Juste une obsession : celle de la gangrène dont la ville deviendrait, peu à peu, la proie ; il s'agit pour lui de prévenir les tumeurs malignes, de procéder à l'ablation des parties incurables, de neutraliser certains germes. Et l'un de ces germes est R. D., l'image même du séditieux, du résistant clandestin, du révolutionnaire intransigeant. Elles sont saisissantes par leur cruauté froide, leur allure de procès-verbal du groupe, les pages où il raconte comment R. D. est enlevé à bord d'une camionnette, puis soumis à un interrogatoire poli avant que les hurlements, qui montent de la cave, ne soient recouverts par des tubes endiablés des années 60.

La mort, sous la torture de R. D. n'est, pour eux, qu'un *« petit accident »*. Et Djemaï se plaît à montrer que cette mort n'entraîne pas un dérèglement de la machine barbare mais qu'elle semble, au contraire, assurer à chacun une promotion dans la famille.

Le Chef Cuistot s'en ira de la villa pour créer une société prospère de sécurité et de gardiennage ; lui, il remplacera le Grand Patron, fera repeindre la villa et informatiser les services. Aucune dramaturgie punitive chez Djemaï, aucune revanche du Bien, aucun coup de théâtre salvateur, juste la routine du mal, le calendrier monotone de l'assassinat car il y aura toujours *« des enquêtes à mener, d'autres rapports à faire et sans doute d'autres cadavres à enterrer »*.

Ce que Djemaï réussit à évoquer, avec une grande maîtrise, plus affirmée encore que dans *Sable Rouge* ou *Un été de cendres*, c'est le confort du bourreau, son installation dans un sacerdoce sanglant au service de l'Ordre, son administration tranquille de la haine.

Jean-Noël Pancrazi

« Encuentro », entre l'île et l'exil

La revue créée en 1996 par Jesus Diaz a ouvert un lieu de débat où se croisent les intellectuels exilés et ceux demeurés à Cuba. Trait d'union dépassant tous les antagonismes, elle révèle la nouvelle génération des écrivains cubains


MANUEL PIÑA, AGUAS BALDÍAS 1992-1994

Après plus de trente ans de ruptures, de rejets mutuels et d'anathèmes, des Cubains vivant dans l'île et en exil décident de dialoguer et de publier ensemble : ainsi naît en 1996 à Madrid la revue *Encuentro de la cultura cubana* (Rencontre de la culture cubaine), dont le fondateur, Jesus Diaz, affirme que *« la culture cubaine est une »* (1) :

« La revue répondait à une nécessité profonde. Un lieu de rencontre démocratique, où sont enfin dépassés les antagonismes : pas seulement celui qui oppose La Havane et Miami, mais ceux qui existent à l'intérieur même de l'exil comme à l'intérieur même de l'île. Sur trois mille exemplaires diffusés, mille entrent à Cuba, par des amis, des voyageurs... Dans l'île, chaque exemplaire est lu par plus de trente personnes. La police visite nos amis et nos collaborateurs, *mais ils affirment qu'ils continueront.*

– Après sept numéros, presque tous ceux qui comptent dans une vie culturelle « tragiquement fragmentée » ont eu leur place dans la revue. Lieu de rencontre entre contemporains, elle est aussi un carrefour de générations, reprenant la tradition des revues littéraires cubaines comme *Avance* dans les années 30 et *Origenes* dans les années 40. Des années dominées par deux grandes figures : Alejo Carpentier et José Lezama Lima.

– Lezama Lima disait : *« Un pays frustré dans l'essentiel politique peut trouver son expression dans le cadre d'une plus vaste réalité. »* Pour lui, comme pour ses contemporains Eliseo Diego et même Virgilio Piñera qui était un prosateur, cette réalité plus vaste était celle de la poésie. C'est ce qui fait l'actualité de Lezama, la raison pour laquelle tant de jeunes Cubains se reconnaissent en lui, dans notre île toujours frustrée dans son essentiel politique. Carpentier en revanche subit une éclipse, ce qui est injuste, car pour moi il est le modèle absolu : *Le Siècle des Lumières* restera un monument de la langue espagnole. Cette éclipse vient probablement de ce que, dans les premières années du castrisme, il occupait, à l'instar de Nicolas Guillén, le devant de la scène, tandis que Lezama Lima, lui, continuait de vivre comme il avait toujours vécu, à l'écart. Il est vrai aussi que Lezama qui, comme tous, avait accueilli avec enthousiasme la victoire de la révolution, ne pouvait être durablement bien reçu par le régime qui s'est proclamé communiste : on l'a laissé publier *Paradiso*, mais il a fini ses jours dans un vide, un désarroi amer qu'il n'a pas été le seul à connaître : à la fin des années 60, c'était toute l'intelligentsia cubaine qui était soupçonnée : et même s'ils n'ont pas été ouvertement persécutés, les écrivains de la génération d'*Origenes* ont été harcelés, niés.

» En 1959, avec la victoire de la révolution, apparaît une nouvelle génération, celle de « Lunes Revolucion » – le supplément du lundi du journal *Revolucion* –, même si Guillermo Cabrera Infante, Pablo Armando Fernandez, Heberto Padilla ont déjà publié avant. Presque tous sont marqués par une forte influence de la poésie anglo-saxonne – Eliot, Pound, Auden, Whitman –, qui leur permet de rompre avec une certaine rhétorique hispanique. En dehors du groupe de « Lunes », il faut citer Fayad Jamis, influencé, lui, par la poésie française, Roberto Fernandez Retamar, Manuel Diaz Martinez. Cette génération, qui a cru à la révolution, s'est divisée : Cabrera Infante est parti très vite après la publication de *Trois tristes tigres*, de même qu'Eduardo Manet et Severo Sarduy (même si celui-ci s'est tenu à l'écart de tout activisme politique), qui se sont fixés en France ; Padilla, pour moi le plus grand poète de cette époque, a fini *aux Etats-Unis ; Manuel Diaz Martinez*, de formation communiste pourtant, a signé en 1991 la « Lettre des dix » (demandant la démocratisation de la vie politique) et trouvé refuge aux Canaries... D'autres sont restés : avec une très grande dignité, comme le poète César Lopez – l'homme le plus digne de Cuba –, de façon ambiguë, comme Pablo Armando Fernandez, *ou servile, comme* Retamar.

» La génération suivante est la mienne, celle de la revue *El Caiman barbudo* qui commence en 1965, déjà annoncée par une petite maison d'édition, Puente (le Pont), où ont publié par exemple pour la première fois Miguel Barnet, la poète Nancy Morejon. Apparaissent alors Raul Rivero, Luis Rogelio Nogueras, Miguel Rodriguez Nogueras, Guillermo Rodriguez Ribera, Reinaldo Arenas... Ici encore les destins se séparent, après la liquidation du groupe du *Caiman* en 68. Rogelio Nogueras, le meilleur poète du groupe, est mort à Cuba ; on connaît la trajectoire d'Arenas, mort en exil ; Barnet est toujours à Cuba ; Rodriguez Nogueras enseigne à La Havane et n'hésite pas à publier dans *Encuentro* ; Rivero y vit aussi, il a fondé une agence de presse libre et continue d'écrire une poésie toujours plus épurée avec un courage civique exceptionnel, malgré pressions et persécutions (2).

– Et aujourd'hui, peut-on parler d'une génération d'*Encuentro* ?

– Le plus important, c'est l'émergence d'un groupe d'essayistes, historiens, aspirants philosophes qui se sont attelés à la tâche de penser le pays. Ma génération, après l'échec de notre tentative de réflexion critique dans la revue *Pensamiento critico*, a été, par force, une génération de silence. Voici donc maintenant des gens *d'une trentaine d'années, certains* à l'intérieur, d'autres à l'extérieur, qui commencent à produire un travail d'interprétation de notre réalité, de haut niveau : parmi eux, Rafael Rojas, qui vit à Mexico et publie ce mois à Madrid un livre admirable, *El Arte de la espera* (« L'Art de l'attente ») ; Ivan de La Nuez, qui a organisé à Barcelone une grande exposition, « L'île possible » ; Emilio Ichikawa, philosophe et poète, qui vit à Cuba.

» Cette génération a aussi ses poètes et ses romanciers, victimes parfois dans leur être de la tragédie de Cuba : je pense à Raul Hernandez, poète qui s'est suicidé à La Havane, à trente ans, à Guillermo Rosales, auteur d'un merveilleux roman trop peu connu, *Boarding home*, qui s'est suicidé à Miami. Je pense à Carlos Victoria qui vit à Miami, et à son roman d'un humour féroce, *Puente en la oscuridad*, (« Pont dans l'obscurité »), à Julio Miranda fixé au Venezuela, auteur de *Casa de Cuba* (« Maison de Cuba ») qui se passe à Paris, dans la Cité universitaire des années 60. Ces jours-ci paraît à Madrid une œuvre vraiment importante, d'un romancier vivant à Cuba, Abilio Estévez : *Tuyo es el reino* (« Le Royaume est à toi »). Tous les noms que je cite là sont ceux de collaborateurs d'*Encuentro*.

– Et les romanciers connus en Europe, ceux à propos desquels le quotidien espagnol *El País* a parié d'un « boom de la littérature cubaine » : Zoé Valdés, Mayra Montero, ou René Vasquez Diaz, dont *L'Ile de Cundeamor* vient d'être traduit en France (3) ?

– Les auteurs dont je parle sont imprégnés de notre réalité : ils sont durs – durs pour le castrisme comme pour l'exil –, ils expriment comme jamais la grande frustration de leurs personnages et de leur peuple. Le succès commercial de Zoé Valdés vient de ce qu'elle écrit ce qu'une certaine partie du public européen a envie de lire : une dose de féminisme, une dose de sexe, une dose de dépaysement, un zeste de Lezama Lima. Une *forme de tourisme littéraire*, à l'heure où Cuba devient un paradis du sexe bon marché. On a commercialisé la tragédie cubaine. La littérature, la vraie, c'est le lieu impossible où cherchent à s'exprimer la tragédie et la comédie, l'abîme et l'ambiguïté dans lesquels se meut ce siècle, toute la complexité du destin humain. Il y faut de la lucidité et de la folie, et non une fuite dans des personnages qui ne sont finalement que des marionnettes idéologiques. Le cas de Mayra Montero est différent : écrivain authentique, à Puerto Rico où elle vit elle n'est pas reconnue, et à Cuba elle n'est pas considérée comme cubaine ; elle se retrouve dans un vide qui est l'expression même des circonstances que subit son pays. Alors elle s'est réfugiée dans le monde d'Haïti qu'elle connaît et qu'elle raconte dans un style personnel avec beaucoup de force.

– Ce « vide » que peuvent ressentir ceux qui vivent la tragédie cubaine, il semble que votre revue veuille le combler non seulement par des analyses de la réalité d'aujourd'hui, mais aussi par un retour sur le passé, sur certaines « paroles perdues » (c'est le titre d'un de vos romans) de l'histoire, sur des personnages oubliés...

– Il faut régler leur compte aux mythes, ceux de La Havane comme de Miami. Eclairer notre histoire – par exemple en finir avec la vision d'une guerre d'indépendance dans laquelle les Américains seraient intervenus au moment où la victoire était acquise, ce qui est faux. Traiter des problèmes qui sont des composantes historiques essentielles – par exemple la situation actuelle du Noir et ses perspectives. Rassembler les morceaux épars de notre culture – c'est ce que nous avons fait en sauvant de l'oubli une figure comme celle de Jorge Manach, un penseur des années 30, l'un des plus pénétrants que nous ayons eus. En finir aussi avec le mythe de l'exceptionnalité du cas cubain qui empêcherait toute solution alternative au régime : dans notre dernier numéro, l'analyse de la fin de régimes autoritaires, tant en Espagne et au Portugal qu'en Amérique latine, permet d'avancer. L'essentiel est que nous rencontrons toujours plus de complicités, que nous opérons comme un aimant et que nous tissons toujours plus de liens. »

Propos recueillis par François Maspero

(1) *Encuentro*, revue trimestrielle, calle Luchana 20, 1 Int. A, 28010 Madrid.

(2) Le recueil de poèmes de Raul Rivero, *Signé à La Havane*, qui a reçu le prix Reporters sans frontières, est publié aux éditions de La Découverte.

(3) Le dernier roman de Zoé Valdés, *La Douleur du dollar*, est publié, comme les précédents, chez Actes Sud. Le dernier roman de Mayra Montero, *Toi l'obscurité*, a paru chez Gallimard, et *L'Ile de Cundeamor*, de René Vasquez Diaz, en 1997 chez Corti.

Jesus Diaz, du « Caïman barbu » à « Rencontre »

En 1966, à vingt-quatre ans, Jesus Diaz qui a étudié la philosophie à l'université de La Havane, remporte le prestigieux prix littéraire « Casa de las Américas » pour son bref recueil de nouvelles *Les Années dures*. *« Je venais d'une famille ouvrière, j'étais un inconnu total en littérature. Ce prix m'a ouvert un espace dans le monde de la culture. »* Dès dix-sept ans, il a participé à la lutte contre la dictature de Batista et c'est cette adolescence qu'il évoque dans *Les Années dures* : un style abrupt, le langage coloré de La Havane. Dans *Les Années dures*, il utilise « l'espace » ainsi ouvert pour fonder le « Caïman barbudo », supplément littéraire du journal *Juventud Rebelde*. Avec ses camarades du département de philosophie, il crée la revue *Pensamiento critico* (la pensée critique) qui *« reflétait l'esprit de mai 68 en France, encore que ses fondements théoriques aient été en Allemagne, avec Marcuse, l'école de Francfort... Je prétendais à une rénovation du marxisme. »* Deux ans plus tard, les Jeunesses communistes qui contrôlent le journal le mettent à la porte avec son groupe, *Pensamiento critico* est liquidé (manifestement l'adjectif « critique » était de trop) et le département de philosophie fermé. « Période amère » : à la mort du « Che » en 1967 ont succédé l'échec de la « Grande Zafra » (le projet fou d'une récolte record de canne à sucre qui devait sauver l'économie), « l'affaire Padilla » (un poète emprisonné comme contre-révolutionnaire), le discours de Fidel approuvant l'intervention soviétique à Prague, et, en 1971, le Congrès national d'éducation et de culture qui met les intellectuels au pas. C'est pourtant dans cette période que Jesus Diaz milite au parti pour y porter ce regard critique qu'il croit nécessaire. Raul Castro l'attaque : *« révisionniste, petit-bourgeois, libéral... tout l'attirail. »*

« L'ambition que nous avions de changer le monde à partir de la révolution cubaine, du mai français, du mouvement des étudiants à Mexico, du Black Power et de la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis, de l'opposition à la guerre du Vietnam, cette ambition a reçu un coup très dur. » Il trouve refuge à l'Institut du cinéma où on le laisse tourner des films documentaires.

ALÉAS ÉDITORIAUX

En 1973, il termine son premier roman, *Les Initiales de la terre*, fresque ardente qui suit l'itinéraire tourmenté d'un jeune homme dans la révolution au fil du questionnaire qu'il doit remplir pour entrer au parti. La fin, où l'assemblée des travailleurs de l'entreprise juge s'il en est digne – « un véritable procès » – n'est pas supportable pour le pouvoir. Publication refusée. Il exige des explications. En vain. En 1975, l'autorisation tombe enfin et il demande au ministre de la culture, Armando Hart : *« Mais pourquoi avoir tant attendu ? »* Réponse : *« Si tu veux que ton roman paraisse, ne répète jamais cette question. »* Publié d'abord en Espagne, le livre est un succès. A Cuba, scandale chez les officiels : son souffle balaye tous les stéréotypes de l'époque.

Il écrit un deuxième roman, *Les Paroles perdues*, où il fait revivre, de façon codée, la création du « Caïman barbudo ». Un Français l'emporte en Europe. A l'aéroport, on lui confisque le manuscrit. Atterré, il répartit des copies chez des amis sûrs. Le point de non-retour, c'est, en 1989, l'exécution du général Ochoa, vieux compagnon de Castro devenu trop populaire : *« Je savais que la révolution était morte. »*

En 1992, le succès des *Initiales de la terre* lui vaut une invitation d'un an en Allemagne. Il emporte la disquette des *Paroles perdues*, que l'on publiera en Espagne : dix-sept ans après son premier roman... A Berlin, il écrit pour une revue suisse un texte, « Les Anneaux du serpent », où il dit son refus de la politique castriste autant que sa condamnation de l'embargo américain. Il pense néanmoins que, compte tenu de ce qu'il n'a pas d'autre activité que la littérature, le régime le laissera vivre hors du pays sans rupture définitive. Il veut pouvoir revenir à La Havane : *« Première raison ? Honnêtement, la peur de ne pouvoir subsister dans un monde dur – j'avais pu constater combien l'est ce monde capitaliste – à cinquante ans, avec trois enfants... Et puis la nostalgie : la mer me manquait, le brouillard me déprimait. »* Mais il apprend que le ministre de la culture lui a adressé, via la presse cubaine, une lettre ouverte qui stigmatise l'article suisse : *« Ton crime est pire que celui des barbares qui assassinaient les gens dans le dos. Malheureusement, les lois ne prévoient pas la peine de mort pour infamie... »*

Rentrer pour aller directement en prison ? *« Cela n'a aucune valeur, là-bas. J'ai donc décidé de rester à Berlin, puis j'ai pu me fixer à Madrid. »* Est-ce afin de poursuivre le fil de la réflexion critique de sa jeunesse qu'il met toutes ses forces dans la création d'une revue où tous les acteurs de la culture cubaine, présente et passée, pourront se rencontrer – comme l'indique son titre : *Encuentro* – ? Entre-temps, il a publié son troisième roman, *La Peau et le Masque*, et prépare le quatrième : Un nouveau combat cubain contre les démons (1).

F. Ma.

(1) Publié en France en 1974, *Les Années dures* est aujourd'hui épuisé. Le roman *Les Initiales de la terre* est resté malheureusement inédit en français. *Les Paroles perdues* et *La Peau et le Masque* ont été publiés aux éditions Métailié.

Métaphore batracienne

Venu de Nashville, un spécialiste des batraciens parcourt les montagnes haïtiennes à la recherche d'une grenouille en voie de disparition. Il est accompagné par un autochtone, dernier représentant d'une lignée de chasseurs de zombies. Deux conceptions du monde s'affrontent, mais la damnée *« grenouille du sang »* finira par unir les deux hommes dans une véritable quête spirituelle. Mayra Montero est une conteuse dont les récits sont tous imprégnés d'odeur de cannelle, de haricots à l'eau de vie et de viande frite. Son talent lui permet de suggérer l'*amplexus* (acte sexuel entre grenouilles) avec une désinvolture précise et raffinée. Au-delà, *Toi, l'obscurité* est une allégorie de l'extinction, non seulement d'une espèce animale, mais d'une façon de vivre d'un pays.

Ramon Chao

★ ***Toi, l'obscurité***, **de Mayra Montero, traduit de l'espagnol (Cuba) par Françoise Rosset, Gallimard, 254 p., 140 F.**

Procession vers l'enfer

Avec le sud des Etats-Unis pour décor et la guerre de Sécession comme pivot sanglant de son roman, Robert Penn Warren plonge au cœur des contradictions et des ombres les plus denses de l'âme humaine

L'ESCLAVE LIBRE
(Band of Angels)
de Robert Penn Warren.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Gérard Chauffeteau
et Gilbert Vivier,
éd. Phébus, 475 p., 149 F.

Certains mystères sont aussi de bonnes surprises : pourquoi, parmi la masse des traductions qui nous parviennent régulièrement, aucun éditeur n'avait jusqu'ici songé à ressusciter le superbe livre de Robert Penn Warren ? L'homme, pourtant, n'est pas un inconnu, qui fut en son temps considéré comme le rival de Faulkner et reçut deux fois le prix Pulitzer. Né en 1905 et mort en 1989, critique influent et professeur d'université, ses romans rencontrèrent un vif succès dans les années 50 et 60. Rien n'empêcha pourtant *L'Esclave libre*, paru chez Stock en 1956 – ce que Phébus ne se donne pas la peine de signaler – de sombrer dans l'oubli. Et son auteur avec lui, en dépit de ses qualités de romancier. Sans aller aussi loin que Faulkner dans la forme, Robert Penn Warren s'est enfoncé au cœur des contradictions et des ombres de l'âme humaine. Avec, pour décor de cette plongée passionnante, le sud des Etats-Unis à la charnière de son histoire.

La guerre de Sécession joue le rôle d'un pivot sanglant dans le roman de Penn Warren. Non qu'il s'agisse d'un récit de bataille, loin s'en faut, mais parce que ce conflit se fait l'illustration des tourments qui déchirent les personnages. Au-delà des différends qui peuvent désunir les individus, *L'Esclave libre* rend avant tout compte de ce qui les divise à l'intérieur d'eux-mêmes et les asservit. La guerre civile n'est pas seulement dans les rues de La Nouvelle-Orléans livrée aux flammes, sur les quais d'une ville où l'on voit « *des tonneaux de mélasse crevés, des barils de rhum défoncés, quelques balles de coton à demi-brûlées, encore fumantes, et la pluie qui menaçait de nouveau* ». Elle est dans les poitrines et dans les cœurs, dans les désirs inavouables et la vertu toujours panachée de vice, dans le remords, la peur et la haine qui s'entrechoquent.

L'ambiguïté, donc, et la confusion des sentiments sont les maîtres mots de ce livre dominé par la voix d'Amantha Starr. Elle, c'est la fille choyée d'un gentilhomme du Kentucky, propriétaire d'un petit domaine agricole qui ne doit sa survie qu'à l'esclavage. Un jour, cependant, la jeune fille apprend tout en même temps que son père est mort et que sa mère, disparue peu après l'avoir mise au monde, était noire et esclave. Son père n'ayant laissé derrière lui que des dettes, Amantha devient aussitôt la propriété d'un créancier plus rapide que les autres.

Cette histoire, tirée d'un fait divers authentique, inaugure une suite de tribulations haletantes qui conduisent l'héroïne toujours plus avant dans le doute et la désillusion. *L'Esclave libre* n'est pas un cheminement vers la grâce et la sérénité, mais une procession – coupée de brefs paliers – vers l'enfer. « *Le bonheur n'est qu'un peu de dorure sur la croûte de l'ancienne plaie.* » De chaque solution sourd un nouveau doute et la lumière ne parvient jamais à chasser les ténèbres. Tout au long de son récit, l'auteur évoque des rayonnements noyés dans une pénombre qu'ils n'arrivent pas à dissoudre. Des éclairs, une lampe, le soleil, le reflet d'un mur blanc sont comme l'espérance si souvent citée par le romancier : un leurre indispensable qui ne fait qu'approfondir l'ombre. « *Un reflet de lumière qui faisait surgir soudain de l'obscurité, tout là-bas, l'obscurité plus dense des rives* », note Amantha en regardant par le hublot d'un bateau.

Les mots qui renvoient à l'incertitude sont fréquents, comme pour mieux dire l'insécurité dans laquelle baigne Amantha. Tout, autour d'elle, « *vacille* », « *chancelle* » et « *oscille* » au rythme même de ses propres questions sur son identité. Au fil du texte, l'héroïne commence par se demander « *Oh, qui suis-je ?* », puis « *Où était ma véritable place ?* » et enfin « *Avec qui suis-je ?* ». Blanche, fille de planteur, élevée dans un collège où l'on prône la libération des esclaves, puis esclave à son tour, elle réunit en sa seule personne toutes les contradictions de l'époque. « *Dans tous les calculs, je suppose que la seule chose inconnaissable, le seul facteur imprévisible, c'est nous-mêmes* », dit-elle.

UN MONDE ASSOURDI

Nous-mêmes et les autres, pourtant, tous ces hommes qui cachent une face bestiale sous des apparences de bonté. Dès le commencement du livre, le romancier présente des individus au comportement trouble. C'est d'abord insinué, à peine effleuré, pour le vieil esclave qui tient l'enfant sur ses genoux dans la cuisine du domaine. Puis les choses se précisent et tous les hommes qui côtoient Amantha finissent par vouloir la posséder. Femme, Amantha est doublement esclave et le sexe est constamment sous-jacent dans le livre. Mais parmi les hommes en question, presque tous sont complexes et ambigus. Même Charles, le jeune gandin parisien devenu trafiquant d'esclaves qui tente de violer Amantha. « *Voyez-vous, Charles, vous n'êtes pas un lâche facile à définir*, lui lance le maître d'Amantha. *En vous, la lâcheté est enchevêtrée à des tas de choses.* » Même les nordistes, supposés avoir combattu pour la libération des esclaves et qui refusent de commander une troupe de soldats noirs.

Dans ce monde finissant, Amantha est comme l'arbre en fleur qui flotte sur le Mississippi. « *C'était un pêcher qui se dressait jadis dans une cour ou une closerie, le long d'un ruisseau ou d'un bayou. Mais les eaux étaient montées, l'avaient déraciné et l'avaient emporté dans leurs tourbillons.* » Sur l'atmosphère du pays en guerre, les négociations autour du sort de la Louisiane, la condition des Noirs et l'attitude souvent infecte des vainqueurs, Penn Warren donne des indications captivantes. Mais la part la plus originale de son livre est finalement celle qu'il consacre à la solitude des êtres. « *Nous étions tous enfermés en nous-mêmes* », constate Amantha. Acharnés à donner « *un sens* » à leur vie, ou tout simplement à en trouver un aux événements qui les bousculent contre leur gré, les personnages sont à cheval entre le rêve et la réalité.

Amantha éprouve l'impression de vivre dans un « *monde assourdi* » ou encore de regarder la vie « *à travers une vitre* ». A tel point que les individus finissent par éprouver le sentiment de se dissocier d'eux-mêmes, leur corps accomplissant des actes que leur esprit ne semble pas lui avoir dicté. Soudain, au milieu d'un village africain que ses hommes mettent à sac, le trafiquant d'esclaves Hamish Bond pense : « *Ce n'est pas moi. (...) C'est quelqu'un d'autre qui m'a conduit ici.* » En dépit de leur profonde solitude, les hommes sont encore et toujours esclaves de leur passé, de leurs passions et d'un destin qu'ils ne maîtrisent pas. Et lorsque la révolte gronde, une partie de leur être peut se retourner contre lui-même. Tel l'esclave que Bond chérissait au point de le considérer comme « *une partie* » de lui et qui tente de le tuer. Comme si l'homme était toujours victime de lui-même, trahi par lui autant que par les autres.

Raphaëlle Rérolle

Toni Morrison, la guerrière

Suite de la page I

A Lorain (Ohio), en 1931, Chloe Anthony Wofford était une enfant de la Grande Dépression, petite-fille d'esclaves noirs de l'Alabama, élevée par un père qui n'aimait guère les Blancs et « *une mère qui avait, elle, plus d'espoir en l'avenir* ».

Brillantes études à l'université Howard et à Cornell avant de revenir enseigner à Howard, puis de quitter l'université pour travailler dans l'édition. « *Je ne songeais pas à écrire. J'étais mariée à un architecte d'origine jamaïcaine, Harold Morrison, et j'avais deux enfants. Vous connaissez, vous, de grands écrivains qui soient mères ? Je n'ai commencé à écrire qu'après notre séparation. J'avais presque quarante ans quand j'ai publié mon premier livre* The Bluest Eye (3). *J'en ai vendu 700 exemplaires. Je me demande si, aujourd'hui, on aurait continué à me publier.* » Mais pourquoi donc avoir gardé ce nom de Morrison ? « *Je n'avais rien précisé à l'éditeur. Alors il a utilisé mon nom de femme mariée. Je n'ai pas exigé qu'on corrige. Pourtant, j'aurais bien voulu voir le nom de mon père figurer sur la couverture de mes romans. Aujourd'hui, Morrison, je le considère comme un nom de plume.* »

De 700 exemplaires à 700 000. De l'obscurité au Nobel. De Lorain (Ohio) à toutes les capitales de la planète. Qui faut-il être pour que tout cela ne parvienne pas à tuer la révolte, à endormir le sens de l'injustice, à mettre en sommeil la conscience d'être une « *femme noire* », « *c'est à dire ni mâle ni blanche, donc a priori interdite de liberté et de réussite, et devant s'attacher à créer quelque chose de singulier* » ? Il faut être une guerrière, bien sûr, une artiste aussi, et une personne. Et ne pas se laisser aller à croire que la société pourrait être bonne. Toni Morrison n'est pas menacée. Son dernier coup d'éclat « passe » encore moins bien que *Paradise*. Elle a écrit l'introduction d'un livre d'essais sur l'affaire O.J. Simpson (4). « *Un livre que personne ne veut lire. On ne peut même pas l'acheter dans les librairies des universités, bien qu'il soit écrit par des universitaires. Rien de ce qui pourrait faire douter de la culpabilité de Simpson n'est vendable aux Etats-Unis. Je ne le connais pas, O.J. Simpson. Il ne s'agit pas de trancher sur sa culpabilité ou son innocence, il s'agit de montrer quel spectacle on a fabriqué autour de ce procès, quels jeux du cirque on a diffusés en direct à la télévision ! On se croyait de retour à Rome, avec les lions. J'ai seulement voulu regarder comment on a construit cela. C'est jugé inacceptable. Dans le* New Yorker, *avant même d'aborder* Paradise, *le critique me règle mon compte sur cette affaire en disant que je ne devrais avoir aucun mal à imaginer un O.J. Simpson coupable, puisque mes romans sont pleins de personnages comme lui. N'est-ce pas tout simplement incroyable ?* »

Avec Toni Morrison, la dernière chose qu'on ait envie de faire, c'est conclure. Puisqu'il le faut, que ce soit avec une dernière bataille. Ses livres sont presque tous bannis des bibliothèques des lycées « *à cause des allusions sexuelles* ». Mais *Paradise* vient d'être, par arrêté du département de la justice du Texas, interdit dans toutes les prisons de l'Etat, parce qu'il contient des propos « *de nature raciale* », « *à même d'inciter à des émeutes ou à des soulèvements dans les établissement pénitentiaires* ». « *L'arrêté mentionne plusieurs pages de mon livre, qui contiennent le mot "nègre". Mais je sais ce qui a mis le feu aux poudres. C'est tout simplement la première phrase : "Ils tuent la jeune Blanche d'abord." J'ai commencé par en rire, puis j'ai trouvé ça sinistre. Finalement, c'est merveilleux ! Imaginer qu'un récit de fiction puisse provoquer une émeute dans cet Etat où l'on adore la peine de mort, qu'un roman puisse soulever les prisons !* »

Josyane Savigneau

(3) *L'Œil le plus bleu*, réédité et retraduit chez Christian Bourgois

(4) *Birth of a Nation'hood, Gaze, Script, and Spectacle in the O.J. Simpson Case*, sous la direction de Toni Morrison et Claudia Brodsky Lacour, introduction de Toni Morrison, Pantheon Books, New York, 420 p., 15 $.

★ **Signalons l'ouvrage de Claudine Raynaud, *Toni Morrisson*, l'esthétique de la survie (éd. Belin, 1996).**

Les monstres de Bergman

LE TESTAMENT DE SA GRÂCE
(Hans nads testamente)
de Hjalmar Bergman.
Traduit du suédois
par Elena Balzano,
éd. L'Elan (9, rue Stephenson, 44000 Nantes), 236 p., 120 F.

Voici enfin l'occasion de découvrir l'œuvre de Hjalmar Bergman (1883-1931), l'un des écrivains suédois les plus féconds du siècle (romancier, homme de théâtre, il sera aussi scénariste de Sjöström à Hollywood en 1920), demeuré quasi inconnu en France. *Le Testament de Sa Grâce* (1910), l'un de ses premiers grands romans, illustrerait avantageusement son constat : « *Nous naissons humains et nous vieillissons monstres.* » Aux antichambres de la mort, le vacillant quoique richissime baron Roger Bernhusen de Sars (Sa Grâce) serait l'un de ces monstres trop choyés chez qui « *le caprice passe pour une passion, et la passion pour un caprice* ». L'écriture de ses dernières volontés est une tentative maladroite de restaurer un pouvoir absolu, dans la conviction burlesque de rendre justice.

Vu du manoir de Sa Grâce, la Suède du XX[e] siècle n'est pas clairement affranchie de celle du XVIII[e]. Une aristocratie déjetée prétend faire le bonheur de ses gens sans trop savoir qui elle est, ni qui ils sont. Les devoirs (contradictoires) dus à la famille et au sang s'emmêlent si étroitement qu'il y faut tailler à perte. Et comme toujours, lorsque les maîtres donnent dans la comédie, les valets s'enfoncent dans la tragédie. Sous les dialogues vifs de Bergman, les chapitres deviennent des scènes, et les scènes des « *escarmouches* », où les plus désarmants seront blessés par les moins désarmés. Marivaux tend la main au Renoir de *La Règle du jeu*, le temps de suspendre le temps et rendre le bonheur impraticable aux tendres enfants de nature.

Jean-Louis Perrier

Trèfle à trois feuilles

Aidan Higgins, Deirdre Madden et Joseph O'Connor racontent, chacun à leur manière, leur vision de l'Irlande, avec ses déchéances, ses misères, ses antagonismes, ses luttes, sa violence et son humour

MA CHIENNE D'IRLANDE
(Donkey's years)
d'Aidan Higgins.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Bernard Hœpffner
avec la collaboration de
Catherine Goffaux,
éd. Antolia-Le Rocher,
416 p., 148 F.

IRLANDE, NUIT FROIDE
(One by One in the Darkness)
de Deirdre Madden.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Anna Gibson,
Belfond, 278 p., 119 F.

DESPERADOS
(Desperados)
de Joseph O'Connor.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Pierrick Masquart
et Gérard Meudal,
Phébus, 472 p., 149 F.

L'Irlande, « *une pauvre île perdue au nord-ouest de l'Europe et qui semble s'être spécialisée dans les hommes de génie* », écrivait Borges (1), et on ne saurait mieux dire. Et si la pauvreté n'engendre pas implacablement cette spécialisation, il y a presque toujours chez les romanciers irlandais une parcelle de ce génie. On l'a encore vu récemment avec Robert McLiam Wilson (« Le Monde des livres » du 19 septembre 1997 et « Le Monde des poches » du 8 mai 1998), et on peut de nouveau le constater avec ces trois romans, mais sous des formes très différentes – ne serait-ce que parce que les écrivains de la République d'Irlande et ceux d'Irlande du Nord ne voient pas et ne peuvent pas voir les choses de la même façon.

Les éditeurs sont sans doute extrêmement sensibles à ce poinçon irlandais, car ils n'hésitent pas à introduire le mot « Irlande » dans les titres français de façon à ce que le lecteur potentiel ne s'y trompe pas.

Le roman d'Aidan Higgins – le premier d'une trilogie annoncée – fait indiscutablement partie de ce que les Anglo-Saxons ont pour coutume de nommer « narrative non-fiction », ce qu'indique d'ailleurs l'auteur en sous-titre : *Souvenirs d'une vie sous forme d'histoire racontée*, souvenirs dont il dit qu'ils remontent même avant sa naissance, car il est aussi l'héritier de ceux de sa mère et de sa grand-mère. Il s'en explique ainsi : « *Cet art rétif qu'est l'écriture de fiction peut être un processus déchirant, une forme inspirée de pillage. L'écrivain quand le besoin s'en faisait sentir n'a jamais eu de scrupules à mendier, emprunter ou voler à d'autres sources, d'autres langages ou d'autres époques ; comme j'ai dû "emprunter" de l'argent à mon père, comme mes trois fils m'en ont emprunté à leur tour.* » Pour « *raffiner et améliorer jusqu'à faire disparaître toute ressemblance* », Aidan Higgins fait surgir ses personnages des recoins de sa mémoire à coups d'anecdotes, de bribes de chansons, de portraits éclatés, d'éclats de pensées.

Enfance douce et sauvage dans le comté de Kildare d'« *un maigrichon de garnement papiste* » qui fréquente les mauvais garçons et voudrait fuir jusqu'à la Grande Muraille de Chine. Un garnement aux deux visages, « *l'Air Coupable ou le Visage d'Ours, l'un provenant de l'autre, associant le chagrin à la gêne intense d'avoir été pris* », qui va pêcher l'anguille et rêve inlassablement des grâces féminines. Et puis, petit à petit, tout se gâte, tout s'écroule, tout tourne mal et glauque. D'abord au collège, uniformes, férule, cricket et sodomie. Puis la guerre, un frère déprime, la mère devient obèse et claustrophobe, l'argent manque. Le roman et la vie changent de ton, prennent des allures de poussées de fièvre, l'écriture, magnifique, suit le mouvement vers la déchéance, vers ce monde différent où se terminera le livre, un livre rare et fascinant.

Avec Deirdre Madden, on retombe dans une littérature plus simple, plus courante sans doute, plus légère même peut-être, mais non sans force. Le choix des professions des personnages – une journaliste de mode, résidant à Londres, et sa sœur, plus sérieuse, avocate traitant des affaires de terrorisme à Belfast – pourrait susciter quelques craintes. Mais comme certains acteurs, l'histoire ici a de la présence et donne du poids et de l'authenticité à un texte qui en avait besoin. Magie de l'Irlande, sans doute.

RÉGAL DE DRÔLERIE

Autre registre encore pour *Desperados*, un régal de drôlerie sarcastique de Joseph O'Connor, le jeune auteur – il est né en 1963 à Dublin – des épatantes nouvelles parues sous le titre *Les Bons Chrétiens*, chez Phébus (« Le Monde des livres » du 16 juin 1996). Les Irlandais de service, cette fois, sont au Nicaragua, dans les années 80, non parce qu'ils ont suivi le chemin de l'exil comme nombre de leurs prédécesseurs, mais pour faire la révolution. Ils n'en voulaient pas tous, mais tous en sont frappés. Franck, d'abord, le père, la mère, Eleanor, ensuite, venus chercher, pour le rapatrier, leur fils Johnny, disparu dans une guerre civile qui les dépasse. Leur passé, leur histoire personnelle, leur mariage qui a explosé au fil des années, le fils déjà perdu avant même qu'il aille s'égarer dans cette aventure, et Dublin et l'Irlande sous-tendent un présent déjanté, à la fois cocasse et terrible. Parce qu'ils aiment leur fils, bien sûr, mais surtout parce qu'ils se sentent coupables envers lui, ils affrontent tout pour tenter de le retrouver : l'étrangeté d'un pays si différent du leur, la violence, la prison, la trahison, et toutes les remises en question. Leurs compagnons de route, par leur jeunesse, insolente, absurde ou pathétique, seront sans même le vouloir les artisans de cette redécouverte. Et tout cela dans une bousculade baroque et pétaradante de dialogues, de situations, de descriptions parfaitement réjouissantes.

Martine Silber

(1) *Ultimes dialogues avec Osvaldo Ferrari*, traduit de l'espagnol (Argentine) par Claude Couffon, éd. Zoé-éd. de L'Aube, 1992, 3[e] vol. 602 p., 89 F. Ou en poche chez Pocket.

l'île et l'exil

هكذا من الإصل

la chronique

de Roger-Pol Droit

La tolérance comme exercice

Pour comprendre la tolérance, le philosophe américain Michael Walzer quitte généralités et principes. Il cherche quels régimes politiques ont fait coexister en paix des communautés dissemblables

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE (On Toleration)
de Michael Walzer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Chaïm Hutner,
Gallimard, « *Les Essais* »,
184 p., 95 F.

Il y a belle lurette que tout le monde est pour. Presque plus personne ne la condamne ouvertement. Ceux-là mêmes qui rédigent, par exemple, une *fatwa* antisatanique, incitent à tuer un romancier jugé blasphématoire et promettent de l'argent aux assassins considèrent que la tolérance est un bienfait. Aujourd'hui, pratiquement plus aucun fanatique ne proclame haut et clair que tolérer est décidément une erreur, une faiblesse ou une diablerie. Bayle et Voltaire sont admis partout. Des fragments de Locke, des phrases de Rousseau se retrouvent sans nom d'auteur dans mille discours officiels. Ces penseurs qui ont façonné en Europe la notion moderne de tolérance ne sont plus démentis. Juntes militaires, dictatures larvées, républiques bananières, théocraties inflexibles... toutes sont désormais unanimes : oui, la tolérance est la meilleure chose du monde ! On ne trouve plus guère pour prôner l'intransigeance des censures et l'écrasement des mal-pensants que quelques groupes néonazis – le vieux style.

Cet accord de façade tend à écarter tout conflit. Mais il sape également tout réel effort de réflexion. Si l'on veut s'interroger sur ce que pourrait être la tolérance aujourd'hui, sans doute convient-il de repartir de l'écart entre le temps de Montaigne et le nôtre. A la petite Europe rurale et lente que déchiraient les conflits entre chrétiens s'oppose la planète électronisée, où se juxtaposent – de plus en plus près, de plus en plus vite, industries et médias accélérant le mouvement – des langues, des alimentations, des habitudes mentales et des structures sociales. Ce que tolérer signifiait au siècle des Lumières suffit-il au nôtre ? Ne sommes-nous pas confrontés à toutes sortes de situations que les pères fondateurs n'ont pas connues ni même envisagées ? Au lieu de répéter les mêmes principes – indispensables, mais universels et abstraits –, ne faut-il pas se demander comment, concrètement, la tolérance se pratique ? C'est en tout cas le point de départ de l'essai stimulant du philosophe américain Michael Walzer.

La langue anglaise l'a aidé. Elle possède en effet deux termes – *tolerance* et *toleration* – là où nous n'en avons qu'un. Entre les deux, la différence de sens n'est pas toujours extrêmement nette. Sous la plume de Walzer, *tolerance* désigne l'état d'esprit, l'attitude mentale, le versant que l'on dirait intellectuel et théorique. Pour parler de la pratique de la tolérance, de son exercice concret, de sa mise en œuvre quotidienne, il utilise *toleration*. Dommage que la traduction française, par ailleurs bien conduite, n'ait pu rendre cette distinction. L'originalité de l'analyse tient en effet dans sa volonté constante de rompre avec les généralités dont les philosophes ont le secret. Le projet de Michael Walzer consiste à scruter les régimes politiques qui ont permis une coexistence à peu près pacifique entre des communautés dissemblables. D'emblée sont écartées les questions relatives aux comportements individuels.



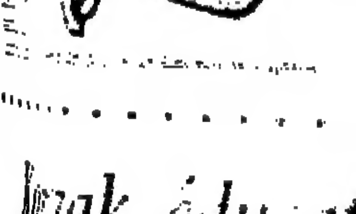
– Moi aussi. J'ai même de très bons amis poissons.

Peu importe ce qui est toléré de la part de Pierre ou de Paul, ou encore ce que tolèrent Pierre ou Paul en raison de leurs caractères respectifs ou de leur éducation. Seule compte la paix relative entre des groupes disparates réunis dans une même structure de pouvoir. Jugements moraux et motivations effectives sont laissés de côté. N'est retenu que le résultat de l'exercice.

Cinq types de régime politique permettent, aux yeux de Michael Walzer, cet équilibre imparfait toujours à réinventer. Ce sont d'abord les grands empires multinationaux – de l'Egypte et de Rome à l'Autriche-Hongrie. Même s'ils méprisent les peuples conquis, les bureaucrates assurent l'administration de l'ensemble. Ils se préoccupent de l'impôt et de la paix, non de l'uniformisation des cultes, des cultures et des mœurs. Les grandes capitales de ce type d'empires, comme Bagdad ou Vienne, accueillent une mosaïque de langues et de marginaux. Vient ensuite la « *société internationale* », telle que l'incarnent au *XXe siècle la SDN puis l'ONU*, politiquement faible mais fondamentalement tolérante : il appartient aux diplomates d'y assurer le minimum de coexistence entre les souverainetés. Walzer analyse également les « *consociations* » (Etats bi ou trinationaux, comme la Belgique, la Suisse, Chypre ou le Liban), puis les classiques « *Etats-nations* », tolérants envers les individus et non envers les groupes, et enfin les « *sociétés d'immigration* », comme celle des Etats-Unis, où se construisent des identités « à traits d'union ». « *Le trait d'union qui apparaît dans "Italo-Américains", par exemple, symbolise l'acceptation de l'"italianité" par les autres Américains, et la reconnaissance que le terme "américain" désigne une identité politique sans fort coefficient culturel particulier.* »

La complexité des cas concrets vient évidemment modifier le jeu de ces modèles encore trop généraux. Parmi les singularités historiques, la France, souligne Michael Walzer, combine une société d'immigration – ce qu'elle fut « *plus que tout autre pays d'Europe* », bien qu'elle ne se considère pas comme culturellement pluraliste – et la structure d'un Etat-nation, dont elle a fourni l'un des modèles de développement. C'est pourquoi, de la Révolution à nos jours, on est devenu français en devenant républicain – même école, mêmes lois, même langue. Les différences culturelles appartenaient à la sphère individuelle privée. Elles n'étaient pas reconnues dans leur réalité collective, comme le souhaitent une partie des nouveaux immigrants. Ces questions – qu'on retrouve au cœur des multiples débats de ces dernières années entre « républicains » et « multiculturalistes » – confirment que la tolérance, loin d'être un idéal inaltérable et fixe, est « *toujours un état de fait précaire* ». Modeste, pratique, prudent, réaliste, attentif aux choix difficiles de la politique comme à la diversité des solutions historiques, le *Traité sur la tolérance* de Michael Walzer contraste avec ces convictions universelles qu'on proclame le cœur sur la main. Cas par cas, il demande à voir.

On peut regretter qu'il ait limité son analyse aux seules relations entre pouvoirs et communautés. L'exercice de la tolérance s'enracine aussi, à l'évidence, dans les gestes minuscules de la vie quotidienne, dans la manière dont les individus coexistent, heure par heure, à l'école ou dans l'autobus, dans les bureaux ou les boutiques, à table ou au lit. Du politique à l'interpersonnel, il existe plus d'un lien. C'est peut-être, d'ailleurs, de nous à nous, que tout commence. Comment chacun coexiste-t-il avec lui-même ? Comment s'arrange-t-il avec ses dissidences, ce qui en lui-même lui est étranger, ou lui paraît sauvage, ou lui semble barbare ? De quelle manière réglons-nous nos relations avec notre propre multiplicité ? Avons-nous écrasé nos minorités, imposé une seule langue, unifié les comportements ? Tolérons-nous nos différences internes avec résignation, stoïcisme, curiosité ? Les réponses à ces questions relèvent du gouvernement de soi. La question de la tolérance n'en est pas absente. Comme état de fait, mais aussi, vieux style, comme vertu.



Cette incompréhensible guerre de 14-18

● *Quatre-vingts ans après la signature de l'armistice, la folie meurtrière du premier conflit mondial apparaît avec plus de netteté.* ● *Alors que Pierre Miquel tente de démêler l'écheveau oriental, Annette Becker redonne la parole aux prisonniers et aux populations occupées, exclus de la mémoire*

« Incompréhensible » conflit de 1914-1918. Le mot est de Jean-Baptiste Duroselle, qui l'a donné pour sous-titre à *La Grande Guerre des Français*. Au fur et à mesure que disparaissent, un ruban rouge au côté gauche, les derniers « poilus », apparaît plus nettement la folie des massacres d'alors. Obscure clarté, cependant : que peut comprendre un garçon ou une fille d'aujourd'hui au film de Bertrand Tavernier *Capitaine Conan*, tiré du meilleur roman de Roger Vercel ? Des soldats français, après l'armistice de 1918, se battant en Roumanie contre des Russes après avoir occupé Sofia et tandis que les états-majors dansent dans les boîtes de Bucarest. Il n'est pas sûr que l'ouvrage de Pierre Miquel, *Les Poilus d'Orient*, les y aide beaucoup.

Dans le grand embrouillamini balkanique, les idées simples sont rares. Qu'il s'agisse de la désastreuse opération des Dardanelles ou du camp retranché de Salonique, les « *malaventures* » françaises ou franco-anglaises en Méditerranée orientale partaient d'une idée stratégique gâchée par des erreurs géostratégiques constantes : le terrain, dans les détroits ou les Balkans, n'a rien à voir avec celui des champs de bataille de l'est de la France. S'y ajoutait une inadaptation permanente des moyens aux objectifs. Il en résulte une hécatombe qui ne diffère de celles de Verdun ou du Chemin des dames que sur un point : les épidémies font autant de victimes que les armes. Les malheureux « *jardiniers de Salonique* », soupçonnés de cultiver leurs salades sous un ciel méditerranéen, ne se rendront pas compte – en tout cas les Français car les Britanniques l'ont fort bien compris – qu'à travers les péripéties et les renversements d'alliances, on est en train de passer du monde du charbon à celui du pétrole. On l'avait certes compris en 39-40, mais la tentative de créer un théâtre d'opérations du Moyen-Orient à partir du Levant reproduisait le même type d'erreurs et les mêmes insuffisances, comme l'a montré une thèse récemment soutenue par Maurice Albord.

Du moins sont décrites les souffrances des Serbes pourchassés, victimes alors, de la « purification ethnique » (« *selon*, assure Miquel, *le précepte pangermaniste* : *"L'extermination du serbisme signifie l'extermination des femmes qui en sont l'instrument le plus puissant"* »), et de celles des « poilus » coupables seulement de faire une guerre « politique » jugée incorrecte par les états-majors et par Clemenceau...

TÉMOINS

Dans sa préface aux romans de guerre de Maurice Genevoix, Becker écrit : « *Il n'y a guère qu'une trentaine d'années que le témoignage est passé, grâce aux études sur l'opinion, du statut d'élément illustratif à celui d'élément constitutif de l'histoire.* » Ainsi en est-il de celui de « l'enfant Congar ». Du début à la fin des combats, un petit garçon – il a quatorze ans en 1918 – note, dessins coloriés à l'appui, ce qu'il vit du conflit à Sedan. Le petit Ardennais ne mâche pas ses mots : les « *Boches* » qui occupent la ville sont des « *cochons* », des « *verrats* » et les *casques à pointe voués*, jour après jour, aux gémonies. « *Ah !* s'écrit-il enfin, *je ne savais pas que l'avenir me réservait tant de choses, il faut qu'il soit bien garni !* » L'enfant Congar mourra cardinal.

Paul Hess était, lui, directeur du mont-de-piété de Reims. Ses notes quasi quotidiennes, publiées par son petit-fils, retracent avec une grande précision et un certain talent la vie d'une ville ruinée par des bombardements incessants, autour de sa cathédrale incendiée.

C'est en particulier aux témoignages de l'époque que s'est attaché un colloque international tenu à Carcassonne en 1996 sous le titre *Traces de 14-18* et dont les actes viennent d'être (superbement) publiés. Parmi des communications très riches, on remarque une communication sur un document capital sur la vie du poilu : Les « Carnets » du tonnelier Louis Barthas publiés en 1978. Surtout, Pierre Laborie analyse un aspect capital du régime de Vichy : le rôle qu'y a joué la *mémoire* sociale de 14-18, une « *mémoire captée et instrumentalisée* » par les hommes de la Révolution nationale pour faire accepter « *une politique de consentement face à l'occupant* ».

Comme on est en Languedoc, on évoque sans indulgence à travers Louis Barthas le souvenir de Clemenceau qui avait réprimé durement, en 1907, la révolte des viticulteurs, le « *fusilleur de Narbonne* », le « *bourreau du Midi* ». Le Tigre, dans sa farouche détermination à vaincre à tout prix sur le front ouest, est de ceux qui contribuèrent à rendre « incompréhensible » la guerre de 14-18. Il se voulait aussi écrivain. On vient de publier ses écrits de « conteur du terroir ». Ce n'était ni Flaubert ni Maupassant. Du moins aimait-il Claude Monet et en parlait-il bien.

Jean Planchais

★ ***Les Poilus d'Orient***, de Pierre Miquel. Fayard, 350 p. 120 F.
Journal de la guerre 1914-1918, *de l'enfant Yves Congar*, présenté par Stéphane Audouin-Rouzeau, Cerf, 300 p. ill., 150 F.
La vie à Reims pendant la guerre de 1914-1918 notes et impressions d'un bombardé, *de Paul Hess, Anthropos (diffusion Economica), 579 p., 275 F.*
Traces de 14-18, actes du colloque de Carcassonne, éd. Les Audois (22, rue Antoine-Marty, Carcassonne), 170 F.
Ceux de 14, de Maurice Genevoix. Préface de Jean-Jacques Becker, Omnibus, 1 090 p., 155 F.
A travers champs, récits de Georges Clemenceau. Le Cherche-midi éd., 228 p., 110 F.

OUBLIÉS DE LA GRANDE GUERRE.
Humanitaires et cultures de guerre – populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre
d'Annette Becker.
Noêsis, 406 p. + 16 p. h.t., 150 F.

Après s'être penchée sur le travail de la mémoire et sur les ferveurs religieuses pendant la Grande Guerre, Annette Becker s'attache ici à cerner le cas des « exclus » (prisonniers de guerre et habitants des territoires occupés) et l'impact de l'oeuvre humanitaire. Au coeur du processus de totalisation de la guerre au XXe siècle, occupés, prisonniers civils et militaires de 14-18 ont vu leur mémoire largement occultée par la représentation de ceux de 39-45. Ce qui semble paradoxal puisqu'au crépuscule de ce siècle la conflagration de 14-18 apparaît comme toujours plus d'actualité.

L'un des mérites de l'auteur est de redonner la parole à ceux qui l'avaient perdue. S'ouvre ainsi le domaine si riche des expériences enfouies ou refoulées. Se placer du point de vue des occupés permet de rendre compte au mieux des souffrances endurées et de saisir toutes les brutalités, psychiques et physiques, du conflit. Annette Becker y parvient avec sensibilité, tout en conservant une certaine distance. On ne savait rien ou presque sur l'une des « nouveautés » amenée par la Grande Guerre : les civils capturés pendant l'invasion. Parqués dans des camps, ils subirent l'expérience concentrationnaire. On est d'ailleurs frappé par les expressions employées, qui toutes paraissent issues de l'expérience de la seconde guerre mondiale : « France libre », « ligne de démarcation », « travail obligatoire », « rafles », « camp de concentration », « collaboration »... Or il n'y a là aucun anachronisme sémantique, puisque ces concepts sont nés de la première guerre mondiale. Etudiant le sort des prisonniers « *civils en uniforme* » (les soldats), l'historienne nous révèle comment ces hommes ont supporté l'épreuve des maladies, les exactions, la folie qui les guettaient en captivité (« *la psychose du barbelé* »). Elle insiste aussi, à juste titre, sur le refus de reconnaissance auquel se heurtèrent ces combattants, antithèses du soldat-héros : négation de la mémoire des souffrances subies. On retiendra l'intérêt porté aux blessés, ou plutôt aux corps des combattants blessés, sur le champ de bataille comme dans les camps de prisonniers. Annette Becker ose aborder ce que, par pudeur peut-être, de nombreux historiens répugnent si souvent à traiter. Les cadavres deviennent ainsi enjeux nationaux : les corps des Allemands ne sont-ils pas accusés d'« *avilir notre sol, de le déshonorer, (...) de l'opprimer, de l'humilier, de continuer, même après l'évacuation, de l'occuper encore...* ».

Toutes ces souffrances témoignent de l'impuissance du Comité international de la Croix-Rouge comme du Saint-Siège à protéger des violences les populations sans défense. Impuissance de l'humanitaire : c'est un des legs dont, hélas, les conséquences n'ont cessé de se manifester tout au long de ce siècle.

Sophie Delaporte

★ **A signaler, *14-18 Le Grand Bouleversement*, de Jay Winter et Blaine Baggett. Si le conflit lui-même constitue le fil du récit, les auteurs mettent surtout en évidence le contexte culturel de la guerre. Très largement illustré, l'ouvrage rend compte du caractère apocalyptique de l'engagement, comme de sa dimension internationale. Des tableaux synoptiques permettent une très bonne visualisation croisée (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Anja Cambau, Presses de la Cité, 432 p., 196 F).**

Duo pétillant pour tout-petits

Une palette chatoyante de couleurs, un trait qui fait mouche, un ton malicieux. Et la fantaisie sans cesse renouvelée de Bénédicte Guettier et Antonin Louchard



Ces deux-là ont fait souffler un vent nouveau sur le domaine ronronnant du livre pour les tout-petits. Ces deux-là ont du culot et de la *fantaisie* à revendre. Non qu'ils soient les seuls (on pense à Corinne Chalmeau et à son astucieuse collection « Mon petit doigt m'a dit » chez Albin Michel). Mais Bénédicte Guettier et Antonin Louchard – qui tous deux avouent *« regarder souvent »* ce que fait l'autre – ont en commun une liberté de ton et de *trait qui fait mouche*.

C'est le cas de le dire pour *La Crotte de Tsé-Tsé* qui paraît chez Casterman, avec *La Carapace de Carapate* et *La Fleur de Bibi*, dans la collection « La Vie en rond » (18 p., 29 F). *« J'avais envie de faire de petits objets à poser autour de soi : un bocal à poisson, un œuf, une coquille d'escargot... »*, explique Bénédicte Guettier. *« Les livres cartonnés m'amusent car on s'occupe de tout, du texte au dessin, jusqu'à la découpe du livre, sans préjuger de la forme que doit avoir un livre pour enfants. »* Pourvu qu'il y ait *« plusieurs niveaux de lecture »* et que *« ça bouge »*, pourvu qu'il y ait dans chaque objet un petit rien qui « [la] *fasse rire intérieurement* » – comme dans *La Carapace de Carapate* où la page est imprimée à l'envers lorsque la tortue est sur le dos – et Bénédicte Guettier laisse libre cours aux *« idées qui font "pof pof" dans* [sa] *tête »*. S'amuse-t-elle à noter sur un coin de table des mots à syllabes redoublées (bébé, bobo...), cela donne son irrésistible *Bébécédaire* ; se régale-t-elle d'onomatopées, elle décide de se faire vraiment plaisir et d'en faire, dans *Meuh*, *« un condensé, une grosse friandise »*. Voilà. Ce n'est guère plus compliqué, semble dire cette longue fille brune derrière sa frange. Depuis son premier livre, *Amandine et Petit Lion* (L'Ecole des loisirs, 1991) jusqu'à ce petit bestiaire cartonné, en passant par la série des *Lola*, dédiée à sa propre fille (L'Ecole des loisirs), c'est l'inspiration comme elle vient avec pour points communs : des couleurs qui *« dansent »*, des textes calligraphiés – et qui font *« un peu comme des notes de musique »* – et (souvent) un trait noir qui cerne le tout pour mieux *« marquer les expressions et les sentiments »*. Quant à sa technique, elle suit, elle aussi, la fantaisie du moment et ce qui tombe sous la main : encre *« à la pagode »*, gouaches claquantes, toile dont on voit la trame ou vieux stock de typex déniché chez un libraire...

Bénédicte Guettier a commencé sa carrière de graphiste dans la presse féminine et la publicité. C'est par hasard qu'elle s'est lancée dans le livre pour enfants : *« C'était une histoire que ma mère nous racontait et que nous nous rappelions tous, nous les cinq enfants. L'éditeur ne l'a d'abord pas acceptée. Et puis cela m'a repris, deux ans après. Mais je comptais vraiment ne faire qu'un seul livre... »* Aujourd'hui, elle a près de trente albums à son actif et une patte immédiatement reconnaissable. Elle peint à l'huile *« pour elle »*, écrit des livres illustrés pour adultes dont elle réserve la surprise à des éditeurs et déclare avoir *« envie de tout approfondir »*.

« La Fleur de Bibi » de Bénédicte Guettier

Peintre lui aussi, Antonin Louchard a également signé son premier album en 1991. Né à Bobo-Dioulasso (aujourd'hui terre burkinabée), arrivé tout enfant en Europe – Boulogne, la Bretagne plus tard –, Dominique Laurent (il n'a pas encore adopté le pseudonyme sous lequel il se fera connaître) est un littéraire ; à l'heure des choix universitaires, il opte pour Paris et des études de philo, puis de sciences politiques ; il les délaisse par opportunité, *Science & Vie* lui offrant de faire ses armes dans le journalisme. Il y travaillera huit ans. Expérience décisive car c'est là qu'Antonin signe ses premiers dessins. Esquisses d'un style qui arrive aujourd'hui à pleine maturité. En fait Antonin peint depuis l'adolescence. Peindre est pour lui déjà un besoin vital, sa *« colonne vertébrale »*, son *« souffle »*, mais jusqu'à ces premiers travaux de presse, il ne sacrifiait qu'à l'abstraction, seule capable à ses yeux de *« traduire l'émotion pure »*. De fait, même à *Science & Vie*, il partage son temps à parité entre son atelier et le journal, quinzaine de bouclage oblige. Cette mutilation volontaire qui le prive du plaisir du dessin explique le patient apprentissage nécessaire lorsqu'il fait sous un espiègle nom d'emprunt ses débuts dans *l'Illustration*.



« La Promenade de Flaubert », d'Antonin Louchard

Dessins de presse – pour *L'Expansion, Le Monde de l'éducation, CFDT Magazine* notamment – où il s'exerce aux collages, avant de découvrir d'autres techniques pour de nouveaux outils ; bientôt premier album, signé avec la complicité de son ami Emile Glouton. *Monsieur Coco*, ou les états d'âme d'un *« psittacidé acidulé »* révélés dès le sous-titre, *La vie est une vallée de cacahouètes rances* (Nathan, 1991). En solo depuis le superbe *Têtes à classe* (Albin Michel, 1993) jusqu'à sa toute fraîche collaboration avec Katy Couprie (*Oh ! la vache* et *Des milliards d'étoiles*, éd. Thierry Magnier, 1998), Antonin décline son goût mutin de la comptine, de la devinette et du bout rimé (*Pas si bête !*, Seuil, ou *Demain je serai pirate*, Albin Michel, 1996), jouant des codes (*Jean le Géant géant*, Manitoba, 1996), de la fable écolo avec lunettes magiques (*Bulle la baleine blanche*, Manitoba, 1995) comme de la séquence particulière des chansons (le très élaboré *Perdu !* Albin Michel, 1996, d'une tendresse simplement évidente).

Aujourd'hui, tandis que sort le réjouissant *Tom peint des pommes* (Albin Michel, « Zéphir », 48 p., 69 F), Thierry Magnier lui donne carte blanche pour une collection « Tête de lard » (24 p., 39 F), destinée aux tout-petits, où la fantaisie (*La Promenade de Flaubert*) le dispute à la malice, convenue (*C'est la p'tite bête*) ou plus personnelle (*Cinq-pattes* ou *Le Grain de sable*). Une responsabilité toute neuve dont on voit mal comment elle pourrait assagir ce jongleur malicieux, faussement désinvolte.

Philippe-Jean Catinchi et Florence Noiville

Korczak, éducateur pionnier

La réédition des écrits de ce pédagogue polonais permet de découvrir une œuvre qui formula pour la première fois les notions de droit et de respect de l'enfance

COMMENT AIMER UN ENFANT
suivi de **LE DROIT DE L'ENFANT AU RESPECT**
de Janusz Korczak.
Traduit du polonais par Zofia Bobowicz,
Robert Laffont, 404 p, 149 F.

JOURNAL DU GHETTO
Nouvelle édition augmentée de lettres et documents inédits de Janusz Korczak.
Traduit par Zofia Bobowicz,
Robert Laffont, 288 p, 129 F.

« Je sais que tu es très impulsif, dis-je à un garçon ; voilà ce que je te conseille : donne des coups, mais tâche de les rendre moins forts, continue à piquer tes colères, mais pas plus d'une par jour. Si vous vouliez savoir l'essentiel de mes méthodes éducatives, c'est dans cette phrase que je l'ai résumé. »

Le plus souvent, en France, on sait seulement de Janusz Korczak (c'est le nom de plume du médecin Henryk Goldszmit) qu'il est mort à Treblinka en 1942 avec les deux cents enfants de l'orphelinat dont il était le directeur. Mais son travail d'éducateur et son œuvre d'écrivain sont méconnus, comme si le scandale de l'anéantissement final absorbait dans sa nuit tout ce que les jours d'avant-guerre avaient porté de patientes constructions d'avenir et d'inventives promesses d'émancipation. La réédition simultanée de ces deux livres devrait être l'occasion d'une découverte approfondie de cet auteur important, de mieux en mieux reconnu dans le monde entier. Il est le premier à avoir formalisé la notion de droits de l'enfant, promise à un certain avenir ; et il a surtout instrumenté cette notion de droits par d'ingénieuses institutions éducatives qui donnent corps à cette idée d'une citoyenneté vécue à l'échelle enfantine. Les défis auxquels Korczak a tenté de répondre, par ses choix pratiques comme par ses écrits, sont plus que jamais les nôtres : il s'agit d'éduquer des individus respectés dans leur singularité, et respectueux des autres individus comme du bien commun.

Comment aimer un enfant : le titre est devenu bien fade, après quarante ans de conseils éclairés du docteur Spock ou de Françoise Dolto. Ici, au tout début du siècle, le genre s'élabore, et il a la vivacité et la profondeur des commencements. A Varsovie, c'est tout un milieu de juifs libéraux et progressistes qui se passionne pour l'éducation nouvelle : l'émancipation politique, qui se fait attendre, s'expérimente dans des pratiques d'éducation non autoritaire, où il ne s'agit pas tant d'aimer les enfants que de leur rendre justice et de les faire accéder à la justice. Korczak en est le prophète inspiré et lucide, portant ces pratiques et ces idées à un accomplissement inégalé. Il a choisi de vouer sa vie aux plus démunis des misérables, les orphelins juifs des bas-quartiers, et pour eux, avec eux, il met au point diverses institutions, notamment un tribunal où les enfants peuvent dire et donner statut à l'injustice subie.

L'écrivain vénère Tchekhov, le médecin a été formé dans les grands hôpitaux de Paris et de Berlin à la discipline de la clinique : il ne cultive pas l'esprit de système. Tout au contraire, il juxtapose de courts fragments où il esquisse une saynète, croque un portrait, multiplie les observations qui étayent une idée – puis il la corrige ou la contredit. Korczak doute beaucoup et pratique l'autodérision. Drôle, irrévérencieux, tendre et attentif, il invite moins à suivre une doctrine qu'à adopter un questionnement et à bousculer les idées toutes faites, quelles qu'elles soient.

Avec le *Journal du ghetto*, on passe à une tout autre tonalité. Cette nouvelle édition du journal que Korczak rédigea à partir de 1940 de façon intermittente, lorsque l'orphelinat fut déplacé à l'intérieur du ghetto de Varsovie, et jusqu'à la déportation à Treblinka, a été augmentée de lettres récemment retrouvées. L'ensemble est saisissant. Korczak écrit son journal la nuit ; il songeait avant la guerre à une vaste synthèse sur l'enfant et l'éducation, qui aurait été, en même temps *« une réponse à ce livre mensonger écrit par le faux prophète. Ce livre* – Ainsi parlait Zarathoustra – *a fait tant de mal »*. Mais l'heure n'est plus à la discussion philosophique. Si le journal est le lieu d'une sorte de méditation onirique, que Korczak s'accorde la nuit, les lettres témoignent de la lutte acharnée du ghetto pour une survie de moins en moins probable. Il se bat contre les crapules, il mendie auprès des riches, il exige *auprès des autorités du Judenrat* d'arracher quelque nourriture, un peu de chauffage, pour stopper l'effroyable anarchie dans laquelle sombre un autre orphelinat, où près de six cents enfants agonisent. *« Le bateau coule, tentons de sauver les enfants et l'équipage. Qui ? Combien ? Comment ? »*

Korczak, médecin hospitalier, a traversé trois guerres et de meurtrières épidémies. En d'autres circonstances, lutter jour après jour, gagner au coup par coup, est un principe de courage qui aurait pu permettre la survie d'un certain nombre d'enfants. Mais dans le ghetto abandonné de tous, il n'y avait pas d'échappatoire.

Si l'on veut dire quelque chose de sensé sur les tragiques ambivalences des conseils juifs, sur les résistances juives comme sur la prétendue « passivité » des victimes, on ne peut manquer de lire ce livre, à la fois document, mémorial et testament.

Sophie Ernst

★ **Signalons également** ***De la pédagogie***, **de Jean Piaget (Odile Jacob, 280 p., 140F).**

De la Genèse à l'an 2000

ENCYCLOPÉDIE DU CHRISTIANISME
d'Anne-Laure Fournier Le Ray.
éd. Bayard, 163 p., 149 F.

Les enfants des écoles méconnaissent les fondements du patrimoine culturel judéo-chrétien. Parce que cette ignorance est préjudiciable, le ministère de l'éducation nationale a inclus des notions d'histoire religieuse dans les programmes d'histoire. Les élèves de sixième découvrent la Bible et les origines du christianisme et ceux de cinquième le rôle de l'Eglise et de la religion chrétienne jusqu'au XVIIe siècle. Pour accompagner cette évolution, *L'Encyclopédie du christianisme* trace les grandes étapes de cette histoire avec clarté, en dépit de frises chronologiques qui manquent parfois de cohérence.

Découpé en cinq parties, le livre présente d'abord la Bible. L'auteur *ne s'est pas abritée* derrière une distanciation systématique et aborde certaines questions épineuses. Au sujet de la Genèse, il est ainsi expliqué que *« les scientifiques cherchent comment l'Univers s'est formé et quelle a été l'évolution de l'être humain. La Bible, elle, cherche pourquoi l'Univers existe et quel sens l'homme peut donner à sa vie. »*

La deuxième partie, qui concerne l'histoire des chrétiens, passe un peu vite sur quelques-uns des aspects les moins honorables de l'histoire du christianisme, par exemple l'attitude de l'Eglise dans la « conquête des nouveaux mondes ». En revanche, la violence de l'Inquisition est évoquée. Suivent trois parties consacrées aux croyances, aux pratiques et aux différentes Eglises. Le tout présenté de façon vivante et chaleureuse, en insistant sur le lexique d'une manière qui devrait pouvoir utilement rafraîchir la mémoire à certains « grands » !

R. R.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Diplomatie et Histoire.** La direction des archives et de la documentation du ministère des affaires étrangères, en collaboration avec l'Imprimerie nationale, a lancé une collection intitulée « Diplomatie et Histoire ». Elle se donne notamment pour objet d'éditer des thèses sur des sujets ayant trait aux relations internationales et à l'activité diplomatique, et dont les fonds d'archives du ministère des affaires étrangères constituent une source d'étude. Les deux premiers ouvrages parus sont une monographie d'Anne Mésin sur *Les Consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)* et une biographie de *Jean-Guillaume Hyde de Neuville (1776-1857), conspirateur et diplomate*, par Françoise Watel.

● **Saint-Malo joue la carte jeune.** Le festival Etonnants voyageurs, qui a eu lieu à Saint-Malo les 8 et 9 mai, n'a pas seulement mis le cap sur la Méditerranée. Il a choisi de renforcer son engagement dans le secteur jeunesse. L'exposition sur les « Paroles de voyageurs » sélectionnées par Christian Robin et mises en image par Pierre François correspond à un nouveau volume de la collection de Marc de Smedt et Michel Piquemal (Albin Michel, 64 p., 59 F, à partir de 9 ans), ouvert par une préface de Nicolas Bouvier, récemment disparu, à qui fut consacrée toute la manifestation. Cette exposition intervenait dans le cadre de l'opération « L'Ecole au festival » (amorcée avec l'aide de l'Académie de Rennes), avec son concours de nouvelles, les rencontres entre auteurs et collégiens, lycéens et, depuis 1997, écoliers de cours moyen. De nombreux écrivains étaient ainsi venus à la rencontre des classes (Rolande Causse, Jean Alessandrini, Hubert Ben Kemoun, Christophe Honoré, etc.).

● **Prix littéraires.**
Le prix Unesco/Françoise Gallimard a été décerné à Marie N'Diaye pour *La Sorcière* (Minuit) ; le prix France Télévision à Paule Constant pour *Confidence pour confidence* (Gallimard) ; le Grand Prix des lectrices d'*Elle* à Tonino Benacquista pour *Saga* (Gallimard) et à Evelyne Bloch-Dano pour *Madame Zola* (Grasset) ; le prix Goncourt du premier roman à la romancière chinoise Shan Sa pour *Porte de la paix céleste* (Rocher) ; le prix Goncourt de la nouvelle à Bernard Pingaud pour *Tu n'es plus là* (Seuil) ; le prix Mystère de la critique à Michael Connelly pour *Le Poète* (Seuil) ; le Grand Prix de littérature policière à Frances Fyfield pour *Ombres chinoises* (Presses de la cité) ; parmi les prix de la SGDL (« Le Monde des livres » du 22 mai), citons aussi celui décerné à Yannick Liron pour *L'Effet fantôme* (POL, catégorie Poésie), à Pierre Bourgeade pour *Pittbull* (Gallimard, Littérature policière), à Nicoles Taubes pour l'ensemble de ses traductions, à Serge Halimi pour *Les Nouveaux Chiens de garde* (Liber/Raisons d'agir, prix spécial Trente ans après).

Rectificatif

● L'ouvrage de Hans Mommsen critiqué dans « Le Monde des livres » du 22 mai a pour titre *Le National-Socialisme et la Société allemande* (éd. Maison des sciences de l'homme), et non « Dix essais d'histoire sociale et politique », qui n'en est que le sous-titre.

Précisions

● Parmi les livres sur Julien Green mentionnés dans le numéro du 22 mai, celui intitulé *Julien Green, le siècle et son ombre* (Gallimard) est de Matz Wolfgang.

● L'article consacré dans le même numéro aux « Belles étrangères » albanaises omettait de mentionner l'*Anthologie de la poésie albanaise*, traduite et présentée par Alexandre Zotos aux éditions Comp'act.

Israël-Palestine : regards croisés

Pour la première fois, les 13 et 14 mai au Sénat, historiens israéliens et palestiniens ont été réunis pour débattre de l'année 1948

Catastrophe pour les uns, conquête de l'indépendance pour les autres, l'année 1948 constitue assurément le « nœud central » du conflit israélo-palestinien selon l'expression de l'historien Elias Sanbar. *Le Monde diplomatique* et la *Revue d'études palestiniennes* ont réuni au Sénat, sous la présidence de Bertrand Delanoë (PS), des historiens et des intellectuels israéliens, palestiniens et français pour débattre des origines de l'Etat hébreu et de l'exil des Palestiniens en 1948.

Ce premier débat entre historiens israéliens et palestiniens prend d'autant plus de relief que le processus de paix se trouve en état de mort clinique. La discussion n'aurait pas été possible sans les progrès historiographiques accomplis depuis plus de dix ans grâce aux travaux des chercheurs des deux côtés (1). La présence de deux des principaux tenants de la « nouvelle histoire » israélienne (Benny Morris, Ilan Pappé), celle de l'historien-diplomate Itamar Rabinovitch ainsi que celle des historiens palestiniens Nur Masalha et Elias Sanbar, auxquels se sont joints des spécialistes français du Proche-Orient (Alain Gresh, Henry Laurens, Nadine Picaudou et Dominique Vidal), ont permis de nourrir une discussion souvent vive, parfois empreinte d'une forte tension. Ce colloque aura aussi été l'occasion d'un dialogue entre deux intellectuels connus pour la profondeur de leurs analyses : Edward W. Saïd (2) et Zeev Sternhell. Même si la quasi-totalité des participants appartient au « camp de la paix », la recherche d'un consensus artificiel entre deux mémoires antagonistes ne fut pas de mise. Le débat a mis en exergue les lignes de partage qui ne se réduisent d'ailleurs pas à une opposition entre Israéliens et Palestiniens.

SOURCES ÉCRITES ET ORALES

Au plan méthodologique d'abord. Bien que de nombreux travaux aient été publiés avant l'ouverture des archives, l'impulsion donnée aux recherches sur 1948 par l'accès aux documents israéliens a été décisive. Elle est à l'origine du travail pionnier de Benny Morris sur les réfugiés palestiniens.

Si personne ne conteste l'apport des archives, sur la base desquelles les « nouveaux historiens » ont pu remettre en cause l'historiographie officielle israélienne, l'histoire du Proche-Orient n'échappe pas à la question récurrente du rapport entre sources écrites et histoire orale. D'autant plus que les archives, côté palestinien, sont lacunaires et dans la plupart des Etats arabes, fermées aux chercheurs. En outre, les historiens palestiniens avaient décrit les mécanismes de l'expulsion de 1948 bien avant l'ouverture des archives israéliennes. Mais, parce qu'elle reposait sur des témoignages palestiniens, donc a priori considérés comme partiaux et *« peu dignes de confiance »* explique Elias Sanbar, cette histoire était récusée par l'historiographie israélienne. Ilan Pappé s'est inscrit en faux contre *le rejet israélien du témoignage* palestinien. Comme l'a souligné Dominique Vidal dans son introduction, le recueil méthodique de la mémoire orale palestinienne devrait devenir une priorité avant que les témoins ne disparaissent.

Mais ce sont évidemment les problèmes de fond qui ont suscité les discussions les plus animées. Il s'est tout de même dégagé un accord général autour de l'attitude des Etats arabes en 1948. Tout le monde reconnaît que le monde arabe était divisé sur la question palestinienne, traversé d'intérêts contradictoires et peu empressé à se lancer dans une guerre pour défendre la Palestine ainsi que l'a expliqué Nadine Picaudou. C'est dire qu'en 1948, l'Etat juif n'était pas comme David face à Goliath.

Les échanges les plus acérés ont bien évidemment concerné la question des réfugiés palestiniens. Les « nouveaux historiens », on le sait, ont réduit à néant la thèse de la « fuite » des Palestiniens à l'appel des dirigeants arabes. Ils ont, au contraire, accumulé les preuves *d'une entreprise d'expulsion mise* en œuvre dès le printemps de 1948. Mais cette explusion des Palestiniens fut-elle programmée ou résulta-t-elle des circonstances particulières de la guerre. Y a-t-il eu une intentionnalité du projet sioniste d'expulser les Palestiniens ? Henry Laurens plaide plutôt pour une logique de projet non intentionnelle car les dirigeants sionistes n'ont jamais considéré l'élément arabe comme central. Cela est si vrai que, souligne Nur Masalha, alors que les Juifs étaient démographiquement minoritaires en Palestine avant 1948, les dirigeants sionistes ont toujours entretenu l'idée d'une minorité arabe palestinienne.

UN PEUPLE ABSENT

Bien qu'il ait révélé l'existence, dès les années 30, des projets sionistes de transfert de la population palestinienne, Benny Morris considère que ce sont les circonstances de la guerre qui ont rendu possible l'expulsion des Palestiniens. Si, pour Elias Sanbar, les Palestiniens ont perdu leur pays parce qu'ils ont été militairement défaits, en revanche, explique-t-il, *« le mouvement sioniste est porté, dès le départ, non par un projet de colonisation classique mais par celui d'un remplacement des Palestiniens »* à l'instar des conditions de la formation des Etats-Unis où les nouveaux arrivants ont « remplacé » les Indiens. Une fois expulsés, les Palestiniens sont devenus un peuple absent. Au point que le terme même de Palestinien disparaît pratiquement pendant près de vingt ans : ils ne sont plus que des réfugiés arabes. D'où la transformation de l'histoire en une question existentielle qui dépasse le cadre purement académique.

L'histoire peut-elle aider à la réconciliation entre les peuples ? Edward Saïd et Zeev Sternhell ont mis en avant, chacun à leur façon, la nécessité de se référer à des valeurs universelles, condition *sine qua non* de la reconnaissance de l'autre et du dépassement des particularismes.

Zeev Sternhell a tenu à rappeler la légitimité de la démarche sioniste en raison de l'effondrement du judaïsme européen pendant la première moitié du XX[e] siècle dont le paroxysme est atteint avec la Shoah. *« Israël est né de la détresse juive »*, explique Sternhell. Mais une injustice a été commise envers les Palestiniens qu'il faut réparer au nom du principe universel qui veut *« qu'on ne peut pas nier à autrui ce que l'on exige pour soi-même »*.

Edward Saïd ne dit pas autre chose : *« Les Palestiniens, victimes des victimes, doivent essayer de comprendre, et cela ne justifie pas ce qui leur a été fait, la logique de la souffrance juive. Dans le même temps, les Israéliens doivent comprendre ce qu'ils ont fait aux Palestiniens. »* Ces journées ont montré que, s'ils ne remplacent d'aucune façon le dialogue et la négociation politique, les débats entre historiens peuvent y contribuer car, comme l'a souligné Itamar Rabinovitch, *« on ne peut faire la paix sans parler du passé »*.

Laurent Rucker

★ **Coauteur avec William Karel de** ***Une terre deux fois promise*** **(éd. du Rocher, 262 p., 120 F).**

(1) Sont disponibles en français : *Palestine 1948. L'Expulsion*, d'Elias Sanbar (Ed. Livres de la *Revue d'études palestiniennes*, 1984) et *Le Péché originel d'Israël*, synthèse de Dominique Vidal – avec Joseph Algazy (Editions de l'Atelier, 1998). Voir aussi le dossier du « Monde des livres » du 22 mai.
(2) Voir son « Point de vue », dans *Le Monde* du 27 mai.

Contes bretons à foison

De toutes les provinces françaises, la Bretagne a été, sans conteste, celle qui a donné lieu aux entreprises de collectage des contes et traditions populaires les plus riches, les plus abondantes et les plus systématiques. Elle a été le terrain d'enquête privilégié de quelques-uns des plus grands folkloristes français : François-Marie Luzel, Anatole Le Braz, François Cadic, Paul Sébillot, dont les publications n'étaient plus disponibles depuis longtemps que de manière fragmentaire et dispersée. Un éditeur rennais spécialisé dans la culture celtique – Terre de brume – a entrepris depuis 1989 un *« travail de fond raisonné et structuré »* de réédition de l'œuvre de ces ethnologues de *« l'âme bretonne »*, qui a abouti à la constitution d'un catalogue assez impressionnant (1).

Ce travail a été effectué en collaboration avec l'Université (ce qui se traduit notamment par des coéditions avec les Presses universitaires de Rennes) et en étroite association avec des chercheurs qui ont pour mission d'établir une édition la plus complète possible. C'est ainsi que Françoise Morvan, qui dirige les collections consacrées à François-Marie Luzel, a publié plusieurs recueils de contes restés inédits, et qu'elle vient de faire paraître les *Notes de voyage en Basse-Bretagne du Trégor aux îles d'Ouessant et de Bréhat*, nées d'une mission de collectage effectuée en 1873 et présentées sous la forme d'un bel album illustré. C'est ainsi que Fanch Postic ouvre le premier tome des *Contes et légendes de Bretagne* par une longue préface sur « La vie et l'œuvre de l'abbé François Cadic », qui les a recueillis dans le Vannetais. Quant à Dominique Besançon, qui a charge d'Anatole Le Braz, elle a également regroupé des contes inédits en recueil (dans « Le passeur d'âmes et autres contes », par exemple) et lui a consacré un essai, « Anatole Le Braz et la légende de la mort », où elle étudie les rapports de cette œuvre majeure aux traditions populaires dont elle s'inspire. Mais Terre de brume n'a pas une vocation exclusivement savante et ne dédaigne pas le pur et simple plaisir du conte. Deux de ses collections, « La bibliothèque celtique » et « La petite bibliothèque celtique », accueillent aussi des recueils isolés ou des anthologies comme *Les Contes fantastiques de Bretagne* de l'expert Claude Seignolle, et *Contes et comptines pour petits Bretons sages*, gaillardement réunis par Philippe Camby. Le domaine breton n'est pas le seul couvert puisqu'on y trouve aussi les *Contes et légendes d'Irlande*, compilés par Georges Dottin. Et l'ambition de Dominique Poisson, le directeur littéraire, est d'étendre cet inventaire du conte populaire à d'autres provinces du monde celtique. *« Si nos collections ont bénéficié du renouveau de l'oralité, du succès des festivals de contes de Bretagne, elles ont permis aussi une réappropriation de la tradition populaire dont le livre est aujourd'hui, un peu paradoxalement, le vecteur »*, plaide-t-il avec justesse.

Un dernier mot pour signaler que tous ces ouvrages de contes sont fort élégamment présentés.

Jacques Baudou

(1) Editions Terre de brume, 74 F, rue de Paris, 35000 Rennes, tél. 02-99-87-03-22.

A L'ETRANGER

● **ITALIE : Turin récompense les éditeurs**
A l'occasion de la onzième édition du Salone del libro de Turin (21-25 mai), qui devait comptabiliser quelque 200 000 entrées, ont été remises les premières plaques d'argent *La Stampa tuttolibri* qui distinguent le travail, rarement récompensé, des éditeurs. Premiers lauréats, fêtés le vendredi 22, Luciano Foà, fondateur de la maison d'édition Adelphi, et Siegfried Unseld, directeur éditorial de Surkamp Verlag. Soulignant tant un travail de qualité que l'engagement dans la diffusion du patrimoine littéraire européen, ces *targe d'argento* visent à renforcer l'identité culturelle du continent. Le lendemain, lors d'une table ronde consacrée à « L'identité européenne, traditions et traductions », l'exemple tutélaire de la Grenade des XIII[e]-XV[e] siècles servit de modèle pour définir une nouvelle universalité, fondée non sur l'arrogante certitude d'une supériorité intellectuelle, mais sur la tolérance et l'écoute d'aventures complémentaires ; l'écrivain français Alain Jouffroy appela de ses vœux la publication hebdomadaire dans de grands organes de presse de nouvelles, recueils de poésie, courts romans qui définissent une « bibliothèque européenne » et renforcent la conscience de la diversité et de l'originalité des cultures du monde. Un projet d'envergure dont on surveillera les suites.

● **BRÉSIL : une chaire Lévi-Strauss**
L'Institut d'études avancées de l'université de Sao Paulo, sous le haut patronage du Collège de France, vient de créer une chaire Claude-Lévi-Strauss qui accueillera pour des périodes de courte durée des intervenants spécialistes de la pensée française.

● **LISBONNE : « Mein Kampf » n'est plus en librairie**
La présence de *Mein Kampf* dans les vitrines des librairies de Lisbonne lors de la manifestation consacrée aux « 100 livres du siècle » (*Le Monde* du 7 avril 1998) avait choqué certains visiteurs de la Ville blanche, mais beaucoup considéraient qu'effectivement le livre de Hitler avait sa place dans cette exposition. Or il se trouve que l'éditeur – Hugin – ne possédait pas les droits de l'ouvrage, qui appartiennent au Land de Bavière. *Les livres ont donc été retirés et détruits.*

AGENDA

● **LE 2 JUIN. DOMENACH.** A Paris, rencontre en hommage à Jean-Marie Domenach sur le thème « Le devoir de résistance », à partir de 9 h 30, à l'ancienne Ecole polytechnique, amphithéâtre Gay-Lussac (1, rue Descartes, 75005 Paris.)

● **LES 3 ET 4 JUIN. BIBLIOTHÈQUES.** A Paris, la BNF organise un colloque sur les « Bibliothèques virtuelles : états des lieux » avec, notamment, Pierre Nora, Jacques Attali et Catherine Trautmann (de 9 h 30 à 18 h 30, Grand Auditorium-hall Est, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac 75013).

● **LE 4 JUIN. RISQUES.** A Paris, l'Association des amis de la revue *Passage* organise deux tables rondes intitulées : « Risques et peurs, vers l'avènement de démocraties totalitaires ? » (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 au Palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, 75006, salle Monnerville, tél. : 01-45-86-30-02).

● **LE 6 JUIN. AVERROÈS.** A Paris, à l'occasion du huit centième anniversaire d'Averroès, colloque à la Sorbonne, sous la présidence de Catherine Trautmann, ministre de la culture, à partir de 9 h 30 ; à 21 heures, projection du film de Youssef Chahine, présenté par notre collaborateur Jean-Michel Frodon.

● **LE 7 JUIN. BECKETT.** A Paris, conférence d'Eugène Savitzkaya et lecture par Pierre-Antoine Villemaine de *Comment c'est* de Samuel Beckett, à l'Ircam, salle Stravinsky, à 18 heures (place Igor-Stravinsky, 75004 Paris, tél. 01-44-78-44-52).

● **LE 8 JUIN. MOURIR.** A Paris, l'Association des historiens propose un débat sur « Mourir aujourd'hui : l'Occident face à la mort au XX[e] siècle » (de 19 heures à 23 heures au Sénat, salle Clemenceau, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris, entrée 70 F, réservation obligatoire au 01-48-75-13-16).

